Prévisions atmosphériques
Nuageux, avec périodes de soleil. Peu de changement. Min. et max. à Québec: 5 et 15.
(détails en page 2)
★★★

LE SOLEIL

69e ANNEE — No 30 QUEBEC, MARDI 1er FEVRIER 1966 PRIX SEPT CENTS

Dans Le Soleil aujourd'hui

Ann. classées	26 à 29	Mots croisés	29
A Québec auj.	12	P. féminines	20 à 22
Bandes illustrées	19	Patrons	21 et 22
Bridge	28	Rive sud	18
Décès	31	Spectacles	12
Finance	14 et 15	Sport	8 à 10
Horoscope	7	Télévision	18 et 19B

La Chambre de Commerce du Canada et nos réserves de devises étrangères

Engagement pris avec les E.-U. jugé nuisible à notre économie

Etude sur les carences au Service de santé de Québec

(Reportage à la page 20)

Le prix du pain resterait le même

Par Fernando LEMIEUX

Il est à peu près assuré que le prix du pain ne sera pas haussé dans un avenir immédiat. Le manque d'association des boulangeries et la concurrence, particulièrement forte en ce domaine, rendent quasi impossible une telle hausse.

C'est ce qui ressort de déclarations des porte-parole de la plupart des grandes boulangeries de la ville de Québec et de la région.

De plus, aucune ordonnance ne vient fixer le prix du pain comme c'est le cas pour le lait, par exemple.

Pourtant, a noté un porte-parole, le prix de la poche de farine augmente sans cesse. La dernière hausse, depuis le début du mois, a été de 0.25 cents.

Ces hausses du prix de la farine sont régulières, peu élevées à la fois; si on les additionne à la fin de l'année, elles sont tout de même substantielles, a ajouté un autre porte-parole qui a souligné que les boulangeries étaient sans défense contre les grandes meuneries canadiennes, pratiquement sans concurrence sérieuse au pays.

Actuellement, le prix de la farine s'établit à $5.30 le sac pour une commande de 100 sacs et plus, cela pour la zone de Québec s'étendant vers l'est, à l'exclusion de Rivière-du-Loup.

Le porte-parole d'une grande boulangerie a souligné que ce prix sera certainement haussé à $5.35 dans un avenir rapproché.

Dernièrement, le prix de la poche de sucre s'est établi à $7.45. On sait que la fluctuation dans ce domaine est énorme. Les boulangerie doivent aussi compter sur des augmentations régulières des prix pour la graisse et la levure, éléments indispensables à la préparation du pain.

A ces fluctuations, il faut ajouter les augmentations de salaires normales fixées par diverses ordonnances et auxquelles doivent se plier les boulangeries.

Seules les grandes boulangeries sont capables de tenir le coup, a tenu à expliquer un porte-parole.

Il y a quelques années, le nombre des fabricants de pain s'établissait à plus de 600 dans la province. Il a maintenant diminué des deux tiers et, particulièrement, de petites boulan-

(Suite à la page 2, 3e col.)

MM. Emile Robitaille, Gilles Lamontagne et Gérard Moisan.

Le comité des taudis propose un code du logement à Québec

Par Lucien BOUCHARD

Le comité des taudis, formé par la nouvelle administration municipale pour faire le point sur la situation du logement à Québec et chercher des solutions aux problèmes que posent les maisons insalubres, a soumis son rapport aux membres du comité exécutif, ce matin.

Le comité, sous la direction du conseiller Emile Robitaille, a suggéré l'adoption de certaines mesures de prévention et de contrôle et la mise en place d'outils de travail pour faciliter la tâche des responsables de la lutte entreprise contre les taudis et l'assainissement de la ville.

Les mesures les plus importantes signalées dans ce rapport sont: l'adoption d'un code du logement, la constitution d'un comité d'arbitrage, l'émission d'un certificat d'occupation des immeubles, l'inspection systématique, la création d'un fichier permanent pour chaque bâtisse.

LE CODE DU LOGEMENT

Le code du logement serait un instrument de base pour permettre aux services municipaux intéressés d'effectuer un travail efficace, en prévoyant et définissant ce qui constitue un cas d'insalubrité et de non récupérabilité.

Le comité a recommandé également que ce code prévoie la création d'un comité d'arbitrage, rôle que pourrait jouer la Commission d'urbanisme, et qui aurait pour fonction d'entendre les griefs de ceux qui désirent en appeler des décisions prises par les services municipaux.

Un certificat d'occupation, qui serait émis par l'architecte de la ville, consisterait à autoriser l'occupation d'un local pour une fin précise et un nouveau certificat serait nécessaire pour tout changement.

Le comité a aussi recommandé la revision de tous les règlements concernant la construction et la possibilité de créer un service d'inspection qui centraliserait toutes les informations nécessaires et s'occuperait de tous les aspects. Ainsi, un seul inspecteur pourrait à la fois faire l'inspection de la bâtisse, vérifier la salubrité des lieux et constater s'il y a des dangers d'incendie.

Enfin, le comité de M. Robitaille a recommandé une plus grande sévérité dans l'application des lois et des règlements municipaux. Le comité a cru opportun de recommander une législation plus sévère relativement aux hangars et autres dépendances de façon à prohiber leur usage pour des fins d'habitation.

Le comité n'a pas voulu se prononcer sur l'opportunité d'abolir ou conserver la régie des loyers, les opinions au sein du comité étaient, semble-t-il, partagées. Egalement s'est-il refusé à définir le terme taudis, disant que l'important n'était pas de définir mais d'indiquer dans le "code du logement" ce qui doit être amélioré et ce qui doit être détruit.

Les membres du comité étaient, outre le président, M. Robitaille: le Dr Jacques Rousseil, M. Bertrand Rousseau et M. Yves de Beaumont, du Service de Santé; Me André Leclerc, du contentieux; M. Jean Rousseau, du Service d'urbanisme; M. Clovis Auclair, architecte; M. Marcel Levert, du service du Génie public; M. Emile Bernard, du service des Incendies et M. Alfred Roy, conseiller.

Le procureur de M. Burns présente une 2e motion en droit

Par André BELLEMARE

Bien que les deux parties en cause soient dans l'enceinte du tribunal depuis deux jours, l'enquête préliminaire de l'ex-échevin David Burns, de Québec, n'a pas encore débuté. En effet, le procureur de M. Burns, Me Roger Gosselin, a présenté une seconde motion en droit, ce matin, quand le juge Jacques Anctil a rejeté la motion présentée, hier, et réclamant le rejet des accusations "trop vagues" portées contre son client.

Ce matin, Me Gosselin a demandé au magistrat de la "division spéciale" des Sessions de la paix du district de Québec d'ordonner à la Couronne de produire toutes les notes sténographiques des témoignages entendus à l'enquête de la Commission Sylvestre sur l'administration de la Cour municipale de Québec.

On sait que ces notes sténographiques remplissent 27 volumes de quelques centaines de pages chacun.

Me Gosselin a présenté cette motion dès l'ouverture de la séance, après que le juge Anctil eut déclaré tout simplement que la motion présentée hier était rejetée et qu'il fallait maintenant procéder à l'enquête préliminaire de M. Burns.

C'est cet après-midi que le juge Anctil doit faire connaître sa décision quant à la deuxième motion en droit présentée par le procureur de l'ex-échevin Burns. Me Gosselin aura alors le loisir de présenter d'autres motions en droit ou bien l'enquête préliminaire de M. Burns pourra s'instruire.

Les procureurs de la majorité des 17 autres accusés dans cette

(Suite à la page 2, 2e col.)

Jacques Hébert

Limites à l'accusation d'outrage au tribunal

Hébert gagne en appel

Par André BELLEMARE

L'auteur montréalais Jacques Hébert a obtenu gain de cause auprès de la Cour d'Appel du Québec, quand trois juges se sont prononcés pour le maintien de l'appel, tandis que deux autres ont exprimé leur dissidence.

Interrogé ce matin sur le verdict rendu en Cour d'Appel, le ministre de la justice de la province, Me Claude Wagner a fait remarquer qu'il étudiait la possibilité d'en appeler à la Cour Suprême. Cependant, aucune décision n'a encore été prise à ce sujet.

Dans un jugement de 72 pages publié hier, le plus haut tribunal de la province fait droit à la demande de Hébert, qui en appelait d'un jugement prononcé le 23 février 1965 par un juge de la Cour du Banc de la Reine qui l'avait reconnu coupable d'outrage au tribunal.

Il avait alors écopé d'une sen-

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Québec aura encore son carnaval en '67

Alors que le Carnaval d'hiver de Québec 1966 est sur le point de débuter, on songe déjà à l'organisation de celui de 1967! Cette déclaration du président, M. J.-Arthur Bédard, aux journalistes aujourd'hui coupe court à la rumeur qui circulait à l'effet que le Carnaval 1966 serait le dernier.

La rumeur avait eu pour conséquence de faire hésiter certains marchands à se pourvoir en quantité d'articles en grande demande pour la période de ces réjouissances populaires, comme la tuque, la ceinture fléchée, les gilets et autres qui contribuent à créer l'atmosphère appropriée.

La vente de la bougie cette année a été un succès remarquable, a ajouté M. Bédard. L'effigie du "Bonhomme" est en grande faveur, si bien qu'on a du mal à satisfaire à la demande, et le financement des initiatives habituelles marche parfaitement. Il est évident, conclut M. Bédard, que les Québécois et la population de toute la région souhaitent voir dans leur Carnaval une entreprise permanente, en raison des avantages économiques qui en résultent.

L'intervention de M. Lesage risque de retarder le règlement des grèves

(Raymond Laliberté)

Par Gilbert ATHOT

"La C.I.C. constate que l'intervention du premier ministre Jean Lesage est de nature à jeter la confusion dans la discussion des difficultés actuelles entre certaines commissions scolaires et leur personnel enseignant et risque sérieusement de retarder le règlement des grèves en cours".

Autres nouvelles, à la page 16

C'est ce qu'a déclaré en fin d'après-midi hier, au cours d'une conférence de presse, M. Raymond Laliberté, président de la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec en réponse à la déclaration faite vendredi par le premier ministre Lesage.

On se souvient que le chef du gouvernement provincial a précisé vendredi que le Québec doit retrouver un rythme normal d'augmentation de salaires aux chapitre de l'enseignement, de la santé, rythme qu'il faudra étendre à la fonction publique, maintenant que la période de rattrapage faite au moyen d'augmentations de salaires prodigieuses, est terminée.

Il avait surtout fait allusion aux grévistes, apprentis et aux aspirants grévistes et qu'au moment "où il y avait des grèves de professeurs, des menaces de grève de professeurs", il était important que le gouvernement se prononce sur une politique de salaires dans l'enseignement.

M. Laliberté a dit que son

(Suite à la page 2, 3e col.)

Une mise en garde contre l'inflation

OTTAWA (P.C.) — La Chambre a laissé voir que la préparation du budget de 1966 ne sera pas facile. Elle en a donné les principaux objectifs.

On devrait, selon elle, encourager la production domestique de biens de consommation et des services; contrôler les dépenses du gouvernement le plus possible; de mettre un frein aux tendances inflationnaires déjà évidentes au sein de l'économie; de retirer les empêchements à un libre usage des politiques monétaires et fiscales; augmenter la liberté, la flexibilité et la concurrence dans le régime financier.

La Chambre a déclaré que sa recommandation spécifique est "que les programmes d'investissement et de bien-être soient surveillés de près."

Le mémoire recommande d'enlever la taxe de 11 p.c. sur la machinerie de production imposée par l'ex-ministre des finances, M. Walter Gordon. La taxe impliquait une augmentation de 20 p.c. de certains coûts de production.

"L'imposition d'une taxe de vente sur la machinerie de production a de sérieuses répercussions sur la possibilité qu'ont les manufacturiers canadiens de faire face à la compétition étrangère sur le marché domestique et étranger", lit-on dans le mémoire.

Québec accepte le plan d'Ottawa... avec des réserves

OTTAWA (PC) — Le Québec a accepté aujourd'hui de participer au programme fédéral d'assurance-santé selon les termes de l'offre qu'il a faite au gouvernement fédéral en juillet dernier.

Par ailleurs, six provinces ont refusé de s'engager à participer au programme fédéral.

Les provinces qui ont accepté, à part Québec, sont le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve et la Saskatchewan.

Le gouvernement fédéral en vertu de son programme avait offert de payer la moitié du coût du programme provincial d'assurance-santé. Le programme devait entrer en vigueur le 1er juillet 1967.

Cependant, le ministre de la Santé MacEachen a annoncé à l'issue de la conférence fédérale-provinciale sur la santé, qu'il était heureux de voir qu'aucune province n'avait encore rejeté le programme fédéral de façon catégorique.

Proposition américaine

Que le Vietnam du nord et du sud s'expliquent à l'Onu

NATIONS UNIES (PC) — Les Etats-Unis ont aujourd'hui proposé que le Nord-Vietnam et le Sud-Vietnam soient tous deux invités aux Nations unies, pour prendre part à des discussions sur le conflit qui les sépare. L'ambassadeur américain, M. Arthur J. Goldberg, a déclaré au Conseil de sécurité des Nations unies que la représentation de Saigon et Hanoi, lui apparaît comme utile à de telles discussions.

Le délégué américain a pris la parole devant le conseil qui groupe 15 nations qui était réunies pour étudier une proposition américaine visant à élaborer une conférence sur la paix au Vietnam.

D'autre part, l'Union soviétique s'est opposée aujourd'hui à la réunion du Conseil de sécurité pour l'examen de la question vietnamienne.

OTTAWA (PC) — La Chambre de Commerce du Canada a donné, hier, l'avertissement qu'à moins que notre pays ne se libère de l'engagement pris envers les Etats-Unis de stabiliser à un certain niveau ses réserves de monnaies étrangères, il devra ou bien dévaluer le dollar canadien ou bien laisser celui-ci suivre son libre cours sur le marché mondial.

La Chambre a demandé au gouvernement de surveiller ses programmes d'investissement et de bien-être pour éliminer les pressions inflationnistes existantes.

Les vues de la Chambre, parlant au nom des Chambres de Commerce locales et de district à travers le pays, ont été présentées au ministre des Finances, M. Mitchell Sharp en prévision du budget qu'il doit préparer. La Chambre a déclaré que le budget devrait encourager en tout premier lieu la production domestique des biens de consommation et des services.

Le mémoire de la Chambre a été présenté à M. Sharp et au ministre du Revenu, M. Benson, président du Conseil exécutif de la Chambre et à M. D. L. Morrell, son gérant général.

L'entente canado-américaine qui consiste à restreindre les réserves de devises étrangères à $2,500,000,000 en fonds américains et à prendre des dispositions spéciales pour les réduire si elles viennent à dépasser cette limite, empêche le Canada d'avoir une politique monétaire vigoureuse, selon le mémoire.

La politique monétaire — la gestion du taux d'intérêt et la valeur du dollar, devraient être utilisées pour discipliner l'économie, selon la Chambre.

Le dollar canadien a reçu une valeur extérieure de 92 cents et demi, en fonds américains, par le gouvernement Diefenbaker et depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement libéral actuel a déclaré qu'il n'en changerait pas la valeur.

"Si le Canada doit demeurer avec le système du taux d'échange fixe, et à la parité présente, il doit avoir une certaine liberté permettant l'augmentation ou la diminution de ses réserves", selon le mémoire.

"Le Canada devrait investiguer toute possibilité lui permettant de se libérer de toute entente empêchant toute augmentation de ses réserves en valeurs d'échange qui lui rendrait la tâche difficile, soit l'application d'une politique monétaire contrecarrant les dangers d'inflation au pays.

"L'alternative consiste à changer la parité fixe ou de laisser le taux d'échange instable permettant ainsi de s'occuper du potentiel inflationniste qui existe".

Quarante-cinq minutes en territoire canadien

GANDER, Terre-Neuve (U-PI-PC) — L'avion transportant la reine Elizabeth et le prince Philip pour un voyage de cinq semaines aux Antilles s'est posé à l'aéroport de Gander à 10 heures 03 ce matin (heure normale de l'Est).

L'appareil avait décollé de Londres avec un retard de 29 minutes causé par la présence des policiers qui ont dû inspecter l'avion après avoir reçu un appel anonyme disant qu'une bombe avait été placée à bord. Cependant, les policiers n'ont rien trouvé.

La reine et le prince ont passé 45 minutes en territoire canadien, le temps pris par l'avion pour refaire le plein. Ensuite, l'appareil est parti directement pour la Barbade.

Le premier ministre Joe Smallwood a accueilli les visiteurs à l'aéroport. Il était accompagné du lieutenant-gouverneur Fabian O'Dea et d'une forte escorte de membres de la Gendarmerie royale du Canada.

La reine s'est brièvement entretenue avec quelques personnes qui se trouvaient dans la foule de 4,000 curieux assemblés dans l'aérogare.

Le couple royal doit visiter la Jamaique, la Trinité et Tobago ainsi que 12 colonies britanniques des Antilles, y compris la Guyane britannique, toujours en effervescence.

Par ailleurs, le prince Philip doit se rendre aux Etats-Unis où il tentera d'encourager les Américains à acheter les produits britanniques et de recueillir une somme de $1,000,000 pour des fins de charité. Il visitera Toronto les 20 et 21 mars.

Le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, a, au nom de ses collègues et en son nom personnel, envoyé un message de bons souhaits au couple.

Limites à l'accusation...

(Suite de la première page)

tence de 30 jours d'emprisonnement et d'une amende de $3,000, ou de 30 jours supplémentaires de prison à défaut du paiement de l'amende.

C'est le Procureur Général de la province de Québec qui, le 15 janvier 1965, a présenté une "Requête pour mépris de Cour criminel" à la Cour du Banc de la Reine (juridiction criminelle).

Cette requête venait deux ans après la publication, en décembre 1963, du volume intitulé "J'accuse les assassins de Coffin" par lequel Hébert réclamait un procès "post-mortem" pour Wilbert Coffin, prospecteur gaspésien pendu sept ans auparavant, soit le 10 février 1956, après avoir été trouvé coupable de meurtre après la découverte des corps de trois chasseurs américains, tués en juin 1953 dans la forêt gaspésienne.

Le livre d'Hébert a amené le gouvernement provincial à ordonner une enquête royale sur l'affaire. C'est à la suite de la publication du rapport de la commission d'enquête, constituée par le juge René Brossard, que l'accusation d'outrage au tribunal a été portée.

Hier, le juge en chef Lucien Tremblay, et les juges Paul-C. Casey et George R. Owen se sont prononcés pour la cassation du jugement en première instance. Les juges André Taschereau et F.-L. Choquette ont enregistré leur dissidence.

Par un jugement en date du 3 février 1965, le tribunal de première instance, prononce que "le livre "J'accuse les assassins de Coffin" Prima facie" contient des outrages au tribunal et à l'égard du juge qui présidait le procès de Coffin et à l'égard des trois substituts du procureur de la Couronne".

Le juge de première instance ordonne donc "l'émission d'une ordonnance enjoignant à l'intimé (Hébert) de comparaître... pour donner des raisons et causes pour lesquelles il ne devrait pas être condamné pour outrage au tribunal".

A la suite de péripéties qui ont fait la manchette des journaux, Hébert comparaît, le 23 février 1965; après enquête, la Cour de première instance, par jugement prononcé le jour même, décide que l'appelant "a complètement failli de justifier sa conduite" et il le déclare coupable.

Le Procureur Général de la province de Québec, à l'appui de sa requête, prétend que "le livre fourmille d'accusations graves et sans fondements, d'injures, d'insinuations malveillantes et outrageantes et d'allusions méprisantes et calomnieuses" à l'endroit du jury qui a rendu le verdict contre Coffin, des substituts de la Couronne, das juges de la Cour d'Appel du Québec, des juges de la Cour suprême du Canada "et, en général, contre tout l'appareil judiciaire chargé de l'administration de la justice dans la province de Québec".

PRUDENCE

Dans les notes de son jugement publié hier, l'hon. juge en chef Lucien Tremblay dit que le pouvoir des tribunaux de punir l'outrage au tribunal ne doit être exercé qu'avec une très grande prudence et seulement dans les cas où il est nécessaire d'agir avec urgence pour permettre aux tribunaux de continuer à remplir leur fonction.

"Dans le cas qui nous occupe, non seulement le procès de Coffin est terminé depuis plusieurs années, mais les trois procureurs de la Couronne ayant occupé dans ce procès ont cessé d'occuper cette fonction depuis plusieurs années."

"Je ne vois pas comment les accusations que l'on a portées contre eux pourraient entraver un tribunal dans l'exercice de sa fonction."

L'hon. juge en chef dit encore qu'il doit considérer le Québécois moyens et se demander si les observations faites par Hébert à l'égard du juge qui a présidé le procès de Coffin sont de nature à lui faire perdre confiance dans les tribunaux et à empêcher ceux-ci de remplir leur rôle.

Hébert, qui s'oppose à la peine de mort, désire faire partager son opinion par ses concitoyens. "Au lieu de s'adresser à leur raison, il s'adresse à leurs passions."

"A propos d'un cas particulier, celui du malheureux Coffin,il échafaude des théories et distribue les injures, les invectives. Il adopte un style violent, hyperbolique.

"Mais, ce style porte en lui-même son correctif."

Le juge en chef Tremblay dit plus loin qu'on ne juge pas du règne de Napoléon III par "Les châtiments", ni du peuple parisien du début du siècle par "Mort à crédit", ni de l'administration de la justice française du siècle dernier par les caricatures de Daumier.

"D'autre part, je suis d'avis que le Québécois moyen est aujourd'hui plus développé intellectuellement qu'il ne l'était il y a 50 ans. Son sens critique s'est raffiné. Il ne gobe pas tout ce qui s'écrit, ni tout ce qui se dit."

Le procureur de M. Burns...

(Suite de la première page)

affaire étaient présents à la séance de ce matin, car on croit que la décision du juge Anctil sur les motions en droit de Me Gosselin laissera présager de l'allure que prendront les procédures par la suite.

M. Burns doit subir son enquête préliminaire sous des accusations de conspiration pour frauder le trésor municipal de Québec de $151,876 et de conspiration pour entraver le cours de la Justice à la Cour municipale de Québec, entre le 1er janvier 1958 et le 30 novembre 1963.

Des accusations similaires ont été portées contre 17 autres personnes par le ministère de la Justice à la suite de la publication du rapport de la Commission d'enquête Sylvestre sur l'administration de la justice à la Cour municipale de Québec.

De l'avis de Me Gosselin, la Couronne a le devoir de fournir à la défense tous les éléments de preuve qu'elle entend puiser dans le rapport d'une enquête policière ou d'une enquête royale qui a précédé la mise en accusation d'un individu. L'avocat estime que la Cour doit émettre une ordonnance à cet effet, de manière que le principe voulant que l'accusé ait droit à la meilleure défense possible, soit respecté.

Le procureur de la Couronne dans cette affaire, Me Louis Vézina, a fait remarquer au tribunal que la défense aurait pu, depuis trois mois, soit depuis le mois de novembre 1965, se procurer la transcription des notes sténographiques des témoignages entendus lors des séances tenues par la Commission d'enquête Sylvestre.

En effet, a-t-il dit, le Chapitre 11 des Statuts refondus (1964) de la province de Québec édicte qu'il est du droit strict de toute personne d'obtenir des copies certifiées de la transcription des notes sténographiques des témoignages entendus lors des séances d'une Commission d'enquête, à condition que cette personne verse une rémunération prescrite par la loi.

Entrave à l'activité des malfaiteurs

CHICOUTIMI — Grâce au travail incessant des policiers, la région n'a pas connu de vol à main armée depuis sept mois.

Le dernier, avait été celui commis à la Caisse populaire de Saint-Ambroise, le 20 juin dernier.

Une diminution considérable du crime a été notée dans tous les districts du Saguenay et le sous-inspecteur J.-A. Boisvert, de la Sûreté provinciale, dit que "la population de la région dort mieux depuis quelques mois".

Le prix du pain resterait le...

(Suite de la première page)

geries doivent fermer leurs portes.

Le manque d'association ou de cohésion au sein des boulangeries nuit considérablement à leur expansion, a noté un porte parole.

Il existait par le passé une association professionnelle des boulangeries de la province de Québec, mais elle végète à l'heure actuelle.

En effet, a souligné un porte-parole, cet organisme qui aurait pu rendre de grands services a cédé sous les coups de menées individualistes de certains de ses membres.

Quelques boulangeries de la province se sont associées de leur côté à l'American Bakers Association.

Un porte-parole a noté que cette association avait porté des fruits, particulièrement dans le domaine de l'information et des nouvelles données techniques.

De même, a-t-il ajouté, les boulangeries qui adhèrent à cet organisme peuvent jouir des avantages qu'il leur offre, particulièrement sur le marché américain, en ce qui concerne l'achat de certains produits prioritaires qui entrent dans la fabrication du pain.

Une association provinciale connue sous le nom de "Les Boulangeries Prestige" groupe aussi un bon nombre de membres à travers la province.

Il est à prévoir, selon un porte-parole, que sauf de rares cas isolés, les petites boulangeries privées disparaîtront une à une.

Les grandes compagnies se sont outillées en prévision d'un accroissement considérable de la population. Leurs prévisions étaient exagérées, mais la machinerie doit tout de même produire pour être rentable. S'ensuit nécessairement un envahissement du marché du pain et des empiètements sur des territoires autrefois réservés à certaines boulangeries, accompagnés d'une baisse des prix inévitable dans le jeu de la concurrence.

Celle-ci, facilement absorbable par les grandes boulangeries en raison du fort volume de leurs ventes, l'est difficilement ou quasi impossible pour les petites entreprises, a souligné le porte-parole de l'une d'elles.

A moins d'une législation adéquate en ce domaine ou encore d'une association structurée, la position de la plupart des boulangeries de la province deviendra difficile, a conclu un porte-parole.

A Québec, le prix du pain s'établit généralement à 0.18 cents pour celui d'une livre, à 0.30 pour le pain "famille" de deux livres et à 0.32 cents pour le pain "sandwich" de deux livres également.

L'intervention de M. Lesage...

(Suite de la première page)

organisme ne conteste pas que dans certaines régions de la province les traitements des enseignants ont atteint un niveau compétitif avec d'autres secteurs de l'emploi. Dans ces cas-là; a-t-il dit, le rythme d'augmentation des traitements est déjà en voie de se régulariser.

Toutefois, a-t-il ajouté, la pénurie de personnel enseignant qualifié nécessitera pendant quelques années encore des conditions de travail susceptibles d'attirer le nombre de candidats requis.

Selon lui, il y a encore dans nos écoles 4,700 enseignants non brevetés. "Il faut croire que l'attrait de la profession n'est pas encore suffisant même avec des traitements qui se sont améliorés au cours des dernières années", a-t-il expliqué.

Il a poursuivi en disant que la province devra tenir compte du facteur traitement pour rendre la profession attrayante si elle vent vraiment un corps enseignant de haute qualité.

LE REGLEMENT DES GREVES EN COURS

M. Laliberté s'est dit d'avis qu'il est inadmissible que le premier ministre prête publiquement aux instituteurs en grève des intentions qu'ils n'ont pas et en fasse l'occasion de poser un principe qui se retourne en définitive contre les commissions scolaires et contre le gouvernement lui-même.

Le président de la C.I.C. a tenté de réfuter de cette façon la déclaration de M. Lesage, rapportée par les journaux, et selon laquelle ce dernier a laissé entendre que les professeurs exigent d'être payés pour leurs jours de grève.

"Ce n'est pas pour du travail qu'ils n'ont pas fait, mais pour du travail qu'ils auront à faire que les instituteurs en grève négocient les conditions de retour au travail", a précisé M. Laliberté. On sait que des grèves ont éclaté dans la région de Montréal, soit dans les commissions scolaires régionales Le Gardeur, Papineau et de l'Outaouais.

Selon lui, les instituteurs ont maintes fois affirmé leur intention d'organiser la récupération nécessaire dès leur retour à l'école de façon que leurs élèves ne souffrent pas d'avoir perdu des jours de classe et que l'expérience a prouvé que la récupération peut se faire dans une large mesure à l'intérieur des horaires réguliers.

Etablissant une comparaison, comme l'avait fait le premier ministre, avec le secteur de l'industrie, M. Laliberté a déclaré que la direction d'une industrie, désirant rattraper un retard de production à la suite d'une grève, paiera temps et demi ou temps double; telle est la position des Instituteurs en grève et la C.I.C. la considère légitime, a-t-il poursuivi.

"Il est faux d'affirmer que les instituteurs veulent être payés pour faire la grève; il veulent être payés pour le travail de récupération qu'ils doivent et qu'ils veulent assumer".

Mort de Buster Keaton

HOLLYWOOD (PA) — Buster Keaton, un comédien dont la popularité remonte à l'époque du cinéma muet, est décédé aujourd'hui à l'âge de 70 ans.

Quatre professeurs sans salaire depuis septembre

MONTREAL (PC) — Quatre professeurs de l'Institut des arts appliqués de Montréal n'ont pas encore reçu un seul sou de salaire depuis le début de l'année scolaire, a affirmé M. Claude Lafrenière, secrétaire de l'Association des professeurs de l'Institut, dans un communiqué publié à la demande d'une assemblée générale des professeurs.

Le communiqué accuse le ministère de l'Education "d'immobilisme administratif".

"Ces professeurs," explique le communiqué, "doivent faire des emprunts qui entraînent nécessairement des frais d'intérêt et des surcharges fiscales, étant donné que ce salaire cumulé ne sera déclaré que sur une seule année fiscale, ce qui représente pour chacun de ces professeurs une perte d'environ $300."

Les instituteurs déplorent que, malgré les "démarches répétées" de l'exécutif du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec, malgré une journée d'étude des membres de cette association, un "problème aussi simple" n'ait pas encore été réglé.

Incendie de l'édifice Lazarovitz

L'enquête se poursuit

L'enquête du Commissariat des incendies sur l'origine du feu qui a ravagé l'édifice Lazarovitz, dimanche matin, sur la rue Saint-Jean, à Québec, se poursuit. Le capitaine Benoit Lafrance et son assistant, l'inspecteur H. Bédard, ont établi que les flammes ont pris naissance dans le plafond des chambres aux fournaises et aux réservoirs à eau chaude, sous les cuisines du restaurant "La Coquille". Ce n'est probablement pas avant demain que la cause immédiate sera connue.

Au cours de l'après-midi, aujourd'hui, des ouvriers se sont employés au déblaiement des ruines qui s'entassent dans le restaurant du rez-de-chaussée, sur le même plancher où se trouvaient les studios W. B. Edwards et le magasin de mercerie pour homme Paul-H. DeBlois.

Jusqu'ici plusieurs personnes, dont les propriétaires du restaurant ainsi que ceux de la salle de danse qui devait être ouverte à l'occasion de l'ouverture du Carnaval, ont été interrogées.

Le procès de M. Bernier remis au 14 février

SHAWINIGAN — Le procès de Marcel Bernier, fossoyeur de Shawinigan-Sud, qui devait débuter, hier, a été remis au 14 février.

Bernier doit subir son procès pour le meurtre de la jeune Denyse Therrien, dont la disparition était demeurée mystérieuse pendant plus de quatre ans mais dont le corps avait été déterré en avril 1965.

Services regroupés

Tous les services du ministère des Affaires municipales ont été regroupés dans un même édifice, au 1995, boulevard Charest Ouest, à Sainte-Foy, parce que l'immeuble sis au 817 Grande-Allée était devenu trop exigu pour les besoins grandissants du ministère.

Le déménagement a eu lieu dans le cours de la semaine dernière et l'emménagement sera terminé, croit-on, vers le 7 février.

A cette date, on trouvera dans le nouvel immeuble : tous les services administratifs du ministère à Québec, la Commission municipale de Québec, la Régie des Eaux (Bureau de Québec), qui était logé au 110, de la 10ème Rue, le Commissariat des incendies précédemment installé au 1080, de la rue Saint-Augustin, les services d'urbanisme et de comptabilité, jusqu'ici au 1205, Place George V, et l'administration de la municipalité de la Côte nord du golfe Saint-Laurent.

Les responsables du ministère demandent au public et principalement aux délégations municipales d'attendre à la semaine prochaine pour se présenter au ministère, dans ses nouveaux locaux.

Budgets des universités

Les ministres de l'Education et des Finances du Québec, MM. Jean Lesage et Paul Gérin-Lajoie, ont reçu, il y a un mois, les recommandations d'un comité qui a étudié les budgets présentés par les six universités de la province. Les institutions de haut savoir étaient représentées au sein du groupe.

D'autre part, on a indiqué que le budget des investissements de l'Université Laval n'a pas encore été déposé.

ANNONCE

Pourquoi de bons parents ont des enfants difficiles

Vous trouverez dans cet article les réponses aux questions que se posent sans doute tous les pères et mères: pourquoi les enfants ne sont-ils pas une réplique d'eux-mêmes? Ou du moins pourquoi ne s'orientent-ils pas dans la voie que leur tracent leurs parents? L'enfant doit être considéré comme un être ayant sa propre personnalité et éduqué en fonction de cette individualité et non en fonction des espoirs fondés sur lui. Lisez l'opinion de spécialistes dans Sélection du Reader's Digest de février!

Le temps

Régions des Laurentides, Mauricie et Québec, nuageux, avec périodes de soleil. Peu de changement. Vent de l'ouest de 15 milles. Minimums et maximums à La Tuque, à Ste-Agathe et à Québec, 5 et 15. Demain, généralement nuageux et température de saison.

Régions de Montréal, de l'Outaouais et des Cantons de l'Est, nuageux, avec périodes de temps clair. Température de saison. Vent de l'ouest de 15 milles. Minimums et maximums à Montréal, 10 et 15; à Ottawa et à Sherbrooke, 5 et 15. Demain, un peu de neige, peu de changement de température.

Régions du Lac-St-Jean et de Rimouski, généralement nuageux, avec neige légère occasionnelle. Plus froid graduellement. Vent de l'ouest de 15 milles. Minimums et maximums à Chicautimi et à Mont-Joli, 15 et 20; à Rivière-du-Loup, 10 et 20. Demain, généralement ensoleillé.

Régions de Baie-Comeau, de Sept-Iles et de Gaspé, nuageux, avec neige occasionnelle et un peu moins doux. Vent léger. Minimums et maximums à Baie-Comeau, 20 et 25; à Gaspé et à Sept-Iles, 25 et 32. Demain, graduellement ensoleillé.

CONDITIONS DU SKI DANS LA REGION

Avec la chute de quelque vingt-cinq pouces de neige ces derniers jours dans la région, les conditions du ski sont évidemment excellentes. Les pentes du Lac Beauport sont recouvertes d'une couche de 38 à 42 pouces de neige; celles de Stoneham, de 37 à 49 pouces et celles du Mont Sainte-Anne, de 60 à 68 pouces. Il s'agit d'une bonne neige légèrement foulée. Les monte-pentes sont en marche au Lac Beauport et à Stoneham. Au Mont Sainte-Anne toutefois, les gondoles ne seront en marche que pour la prochaine fin de semaine. Le thermomètre marquait au cours de l'avant-midi 20 degrés au-dessus.

ANNONCE

Si VOTRE DENTIER bouge...

Saupoudrez-le simplement d'un peu de FASTEETH, ce qui le maintiendra plus solidement en place, évitant les déplacements latéraux ou horizontaux. Ne forme ni pâte, ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH est une formule alcaline (non acide). Ne rancit pas dans la bouche, assainit l'haleine. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Pourquoi Kierans et Lévesque...

...ont-ils été chargés de la sécurité sociale?

Je suis mort trois fois

Un cardiaque raconte comment les médecins lui ont rendu la vie

Le scandale du joual

La nouvelle vague d'écrivains québécois

AUSSI:

- *La vie privée de BOBBY HULL*
- *Un pays mal connu: la Basse-Côte-Nord*

Achetez dès aujourd'hui, chez votre dépositaire, le numéro de février de votre magazine préféré

20 cents l'exemplaire (abonnement: $1.50 par an)

LE MAGAZINE MACLEAN

Pendant la mauvaise saison

Eau de mélisse des Carmes BOYER

dans un peu d'eau bien chaude et sucrée

Agent général pour le Canada
J. Alfred Ouimet, Montréal

En cas de RHUMES et de GRIPPE...

1. Gardez le lit
2. Buvez beaucoup de liquides
3. Prenez de l'Aspirin pour faire baisser la fièvre et soulager la douleur

GRÂCE À ASPIRIN, VOUS VOUS SENTIREZ VITE MIEUX

Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Aurora, Ontario

BONJOUR, LES AMIS...

COMMENT VA LA PARENTE ET TOUTE LA VISITE?...

Avez-vous pensé à leur confort ?

Si vous n'êtes pas très fiers de vos meubles, passez nous voir...

...ou téléphonez à

529-9308

Un expert ira, à domicile, vous faire un estimé gratuit.

Il vous donnera une GARANTIE ECRITE de 5 ans sur le travail effectué.

VILLE MARIE REMBOURRAGE CIE LTÉE

238, boul. des Capucins

TERMES 36 MOIS pour payer

Vous serez alors fiers de recevoir la visite, pendant la période du Carnaval.

Réaliser immédiatement certaines propositions de la commission Bladen

OTTAWA (PC) — Dans un mémoire présenté, hier, au gouvernement fédéral, l'Association canadienne des professeurs d'université demande la mise en application immédiate des principales recommandations relatives au financement des universités par les deniers publics.

Le mémoire de l'A.C.P.U. a été remis hier au premier ministre du Canada de même qu'aux premiers ministres des 10 provinces et aux chefs des partis politiques du pays.

Il fait suite à la publication du rapport de la Commission Bladen sur le financement des universités et est le résultat de plusieurs mois de travail et de réflexion sur le sujet.

Le mémoire recommande entre autres qu'une conférence fédérale - provinciale soit convoquée le plus tôt possible afin d'apporter une solution au problème constitutionnel.

L'A.C.P.U. demande de plus qu'une attention particulière soit portée à la question de l'établissement de programmes d'études pour les étudiants gradués de l'enseignement secondaire et que soit établi aussitôt que possible un système complet et généraux de subventions aux étudiants, qui couvrirait à la fois les frais de scolarité et de subsistance.

L'A.C.P.U. demande aussi qu'un comité consultatif de l'enseignement supérieur, au niveau fédéral, soit constitué. Les membres de ce comité, en nombre restreint, seraient pour la plupart des professeurs de carrière représentant les différentes disciplines et les diverses régions et seraient choisis dans une liste approuvée par les présidents de l'Association canadienne des professeurs d'université et l'Association des universités et collèges du Canada.

L'A.C.P.U. demande encore que des comités provinciaux de subventions, constitués d'une forte représentation de la communauté universitaire, soient établis dans chacune des provinces.

Que le gouvernement fédéral prévoie une somme additionnelle de $10,000,000 pour l'année académique 1966-67 comme subvention supplémentaire aux universités de la région atlantique, cette somme devant être distribuée à la condition que chaque province intéressée contribue une somme égale à celle déboursée par le gouvernement fédéral;

Que les sommes consacrées à la recherche dans les sciences sociales et les humanités, provenant du Conseil des Arts du Canada, soient portées à $20,000,000 pour l'année 1966-67 et qu'une somme additionnelle de $5,000,000 soit versée sous forme de subventions aux bibliothèques universitaires pour servir à développer leurs collections de recherches.

Le mémoire a été présenté par MM. Jacques Saint-Pierre, président de l'Association canadienne des professeurs d'université, H. E. English, président du comité du mode de financement des universités, et J.-Percy Smith, secrétaire général de l'association.

A Ottawa

avec Amédée Gaudreault

La balle est dans les estrades, M. Favreau!

OTTAWA — Quand le club adverse au baseball, frappe un coup de circuit, on regarde passer la balle par-dessus la clôture et ... on n'y pense plus, concentrant ses efforts sur les jeux à venir.

Jeudi dernier, sur la question constitutionnelle, aidé par M. Jean Lesage qui a soudain décidé de mettre de côté la formule F.-F. et par le fait que le mot du premier ministre québécois a mis quatre jours à tomber sous les yeux de M. Pearson, M. John Diefenbaker a cogné un retentissant "home run" aux dépens de M. Guy Favreau.

Hier, aux Communes, il était donc quelque peu étrange de voir le président du Conseil privé revenir là-dessus et se fendre d'explications interminables sur les points de son discours de Montréal que M. Diefenbaker avait négligés, bien qu'il les ait, lui, à titre d'auteur, trouvés "essentiels", "cardinaux", etc. Le chef conservateur s'était plutôt acharné ... "sur quatre lignes dans un texte de neuf pages".

Ce n'est pas d'hier que les hommes politiques choisissent "leurs" bouts de discours dans ... ceux des autres, et j'ai souvent été émerveillé de voir comment certains orateurs réussissent à prononcer "leurs" discours. Il arrive par exemple qu'un député en "descende" un autre qui doit avoir la parole immédiatement après lui, et je me demande alors ce que l'autre va riposter. Très souvent, l'homme politique attaque, ne réplique à son prédécesseur que durant quelques minutes et entreprend ensuite de faire, méthodiquement, le discours qu'il avait préparé, le ... sien.

Or, hier, M. Favreau a employé tout son temps à relier son texte de Montréal et à relever les propos tenus par M. Diefenbaker jeudi dernier, disant par exemple que le chef conservateur n'avait "pas le droit de créer de la confusion". Le jour où les hommes politiques, M. Diefenbaker surtout ... un mille en avant de tous les autres, n'essaieront plus de créer de la confusion, bien des choses auront changé dans Landerneau.

ET ... M. LESAGE ?

M. Favreau a donc entrepris de démontrer que M. Diefenbaker avait mal traduit ses propos de Montréal et déformé sa pensée.

Le président du Conseil privé a solennellement affirmé que, le 22 janvier, à Montréal, quand il a parlé de constitution, il n'avait pas:

1 — suggéré que la formule F.-F. soit mise de côté;

2 — eu vent de la lettre envoyée deux jours plus tôt par M. Lesage à M. Pearson et que celui-ci ne devait lire que deux jours plus tard.

En somme, M. Favreau a nié toute entente avec M. Lesage et reproché à M. Diefenbaker de "voir des complots partout".

Il a aussi rappelé à M. Diefenbaker que celui-ci était premier ministre canadien quand fut lancée la première formule Fulton et que plus tard M. Fulton déclara que la formule F.-F. était identique à la sienne, ne "changeait rien en principe, y compris la délégation des pouvoirs".

Aussi, qu'à un moment, quand la formule F.-F. connut sa plus grande faveur, M. Diefenbaker en parla en termes approbateurs et déclara: "Nous ne tirons pas de l'arrière".

Soit, mais M. Diefenbaker n'est pas au pouvoir et s'il y a quelqu'un qui a proprement tourné son capot de bord dans toute cette affaire, c'est M. Jean Lesage. M. Favreau a donc choisi le mauvais interlocuteur, à moins qu'il n'ait voulu exprimer indirectement au premier ministre québécois son timide désappointement? En tout cas, M. Diefenbaker n'a eu, narquois, qu'une seule question à poser à M. Favreau à la fin de son discours: — Et qu'en pense M. Lesage ?"

Le président du Conseil privé a répliqué que ... ce n'était pas là le "point central" de son discours, imaginant encore une fois que l'adversaire adopterait ses ... choix. M. Favreau a ajouté que M. Lesage "n'a pas rejeté la formule F.-F., mais en a remis l'examen à une date indéfinie". Ce qui n'a convaincu personne, surtout dans l'opposition, où l'on a parlé de calendes grecques et rigole.

— Ca ne change rien à la reculade et aux contradictions du chef de l'opposition, a encore lancé M. Favreau.

A L'AVENIR

Mais l'écho de faire entendre, encore: ... "Et M. Lesage?"

Dans toute cette histoire, MM. Favreau et Pearson se sont fait passer un "Québec" historique par M. Lesage. M. Diefenbaker est sans doute prêt à en parler indéfiniment et il était certes ravi, hier, de voir M. Favreau enfourcher de nouveau cette monture.

Un député conservateur, M. H. Macquarrie, a d'ailleurs demandé quel sera désormais l'esprit des conférences fédérales-provinciales, ce que penseront les autres premiers ministres provinciaux quand on s'engagera solennellement ensemble à prendre certaines décisions...

M. Macquarrie a encore déclaré que si l'on forme un comité parlementaire pour étudier la question constitutionnelle, ce comité devrait pouvoir aborder tout le champ des relations fédérales-provinciales.

De sorte que M. Favreau a perdu son temps en insistant sur les "doubles conditionnels" de son discours de Montréal, d'une remarque "passagère" que les journaux ont surtout retenue et du fait qu'il avait parlé "de certains chefs conservateurs" aux idées teintées de colonialisme, laissant à M. Diefenbaker la liberté de coiffer ou non le bonnet. Entre nous, je ne vois pas à qui d'autre il aurait pu aller. Mais si M. Favreau a des problèmes avec la formule F.-F. de ce temps-ci, ça ne dépend pas de M. Diefenbaker, mais de ce que le gouvernement du Québec, qui s'était engagé avec les 9 autres provinces à l'appuyer en fournissant dans le temps toutes les raisons que l'on sait, a soudain plié bagage.

M. Favreau a raison: il a fait de son mieux et on peut démontrer jusqu'à un certain point que M. Diefenbaker a changé d'avis à propos de la formule F.-F.

Mais chaque fois qu'il parlera ainsi, l'écho, impitoyable, lui retournera: ... "Et M. Lesage ?"

Les fonctionnaires francophones ne tenteront pas de se faire accréditer

(D'après P.C.) — L'Association des fonctionnaires fédéraux d'expression française a fait savoir lundi, dans un communiqué de presse, qu'elle ne fera pas de démarches afin de se faire accréditer à titre d'agent négociateur dans le cadre de négociations collectives dans la fonction publique fédérale.

L'A.F.F.E.F. a toutefois ajouté qu'elle collaborera avec les autorités gouvernementales et les autres associations au moyen de la présentation de mémoires au gouvernement qui refléteront l'apport nécessaire des fonctionnaires de langue française et au moyen aussi de discussions et d'appui aux autres associations dans le but d'obtenir de meilleures conventions collectives.

"Un tel problème, dit-on, est celui du développement efficace du bilinguisme dans la fonction publique. Un second problème est celui de créer un climat favorable au recrutement du fonctionnaire de langue française".

Le communiqué conclut que l'article 69 du projet de loi sur les négociations collectives "implique pour notre association, en particulier, le droit de représenter un employé ayant un grief non couvert par une convention collective. Plusieurs griefs des fonctionnaires de langue française semblent se situer en dehors des conventions collectives prévues par ce projet de loi".

Le seul organisme capable de représenter, au niveau national, les 150,000 employés du Service civil fédéral lors d'éventuelles négociations de conventions collectives de travail, demeure le Congrès du Travail du Canada, a déclaré hier midi M. Maurice Gaulin, représentant à Québec de la grande centrale ouvrière.

Ce dernier avait été invité à commenter la nouvelle en provenance de London, en Ontario, selon laquelle l'Association des fonctionnaires du Canada et la Fédération des employés du service civil fédéral pourraient bien se fusionner prochainement.

C'est le président de l'Association nationale des employés du ministère des Affaires des anciens combattants, M. Hugh Carlo, qui l'avait laissé entendre en fin de semaine.

L'Association des fonctionnaires du Canada compte 33,000 membres, tandis que la Fédération des employés du service civil du Canada en compte 80,000.

Si l'unité n'existe bientôt dans le fonctionnarisme, il faudra forcément y arriver dans des discussions sur une prochaine convention collective de travail, avait souligné M. Carlo.

C'est à cette unité des employés du service fédéral que travaille le Congrès du Travail du Canada, a noté M. Maurice Gaulin.

Cette unité dans l'éventualité de négociations en vue d'une convention collective, doit se faire autour d'une centrale syndicale apte à un tel travail, a-t-il ajouté.

L'Union des postiers du Canada, l'Association des facteurs fédérés et celle des commis ambulants, affiliées à la C.T.C., ont pu, lors de leur arrêt de travail de l'an dernier, obtenir des gains précisément à cause de leur union à la grande syndicale ouvrière, a noté M. Gaulin.

Ce dernier a émis l'opinion que le fractionnement des forces dans le service civil fédéral entraînerait des difficultés dans les négociations précisément en raison des unités de discussions qu'il faudrait créer.

Déjà, la semaine dernière, notre journal publiait une nouvelle selon laquelle les employés de la défense nationale (section C.A.R.D.E. et Québec-Valcartier) étaient convoqués à un référendum, le 16 février, au manège militaire de Québec, pour décider de leur affiliation au C.T.C.

La province de Québec compte environ 50,000 employés du service civil fédéral.

Ottawa suspend toute exportation de cuivre de rebut

OTTAWA (PC)—Le gouvernement a suspendu, hier soir, toute exportation de cuivre de rebut et a décidé de supprimer tout permis d'exportation de ce métal jusqu'à ce que le marché se soit stabilisé.

Le ministre du Commerce, M. Robert Winters, a déclaré aux Communes qu'il était devenu nécessaire de suspendre les exportations de cuivre de rebut pour maintenir l'ordre sur le marché et conserver au pays les réserves de ce métal.

Le contrôle des exportations de cuivre a été imposé l'automne dernier.

M. Winters a dit que le gouvernement réalise qu'il est des exportateurs qui ont des commandes de cuivre qu'ils se sont engagés à remplir. Pour prévenir les pertes trop lourdes que subiraient ces exportateurs à la suite de la suspension soudaine des exportations, M. Winters a annoncé que des ententes ont été conclues avec les plus importants consommateurs de cuivre, ententes en vertu desquelles ils feront l'acquisition des inventaires à des prix qui préviendront de trop fortes pertes.

Les prix du cuivre sur le marché soi-disant libre de Londres ont fluctué de spectaculaire façon depuis quelque temps. Les prix du 26 janvier équivalaient à 89.54 cents en fonds canadiens, comparé à un prix de production de 45 cents au Canada.

M. Winters a déclaré que le prix du cuivre de rebut exporté du Canada, qui suit le prix du marché de Londres a monté à un tel point, par rapport aux prix du cuivre vendu au pays, que le marché a été complètement désorganisé.

Le contrôle ne s'applique qu'au cuivre exporté outre-mer. Il n'y a aucun contrôle sur le cuivre exporté aux Etats-Unis.

RECOMMANDATIONS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE — Une délégation de la Chambre de commerce du Canada, dirigée par M. J. M. Keith (à droite), président du bureau de direction de cette Chambre, a fait, hier, à Ottawa, ses propositions au ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, et au ministre du Revenu, M. Edgar J. Benson. Ces recommandations concernent le prochain budget fédéral. La Chambre de commerce prie le gouvernement de restreindre ses dépenses et ses programmes de bien-être afin de prévenir des pressions inflationnistes. (Téléphoto PC)

L'affaire d'espionnage

La demande d'une enquête judiciaire sera étudiée

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pearson a fait savoir, hier, aux Communes, qu'il étudiera la proposition faite par le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, en faveur d'une enquête judiciaire relativement à la présumée affaire d'espionnage impliquant George - Victor Spencer, de Vancouver.

M. Pearson a fait cette déclaration quelques instants à peine après que le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, eut déclaré que, selon lui, il n'était ni nécessaire ni utile de tenir une telle enquête, à la lumière d'une étude attentive de l'affaire.

Mais, M. Pearson a repris qu'il examinerait la proposition faite par M. Diefenbaker, appuyé par le chef néo-démocrate, M. T. C. Douglas, d'instituer une enquête judiciaire qui s'étendrait d'abord au cas présent et éventuellement à d'autres cas semblables.

Quant à l'ancien ministre conservateur de la Justice, M. Davie Fulton, il a repris que le cas Spencer était unique dans les annales judiciaires du Canada parce que, pour la première fois, on affublait quelqu'un de nom d'espion sans lui laisser la chance de se justifier devant un tribunal ou devant une commission royale d'enquête.

TOUJOURS SURVEILLE

M. Diefenbaker a formulé cette proposition en faveur d'une enquête judiciaire dans l'affaire Spencer, après une longue déclaration du ministre de la Justice, M. Cardin.

M. Spencer est impliqué dans une présumée affaire d'espionnage dans laquelle il aurait donné des renseignements importants à des agents soviétiques.

Selon le chef de l'opposition, un comité de deux ou trois juges de la Cour suprême du Canada devrait faire une étude approfondie de toute cette histoire.

M. Cardin venait d'annoncer de son côté que la police continuerait de surveiller étroitement M. Spencer, même si l'on n'avait pas trouvé de preuves suffisantes pour porter l'affaire en justice.

Le ministre a dit qu'il avait étudié le cas avec attention et connaissait tous les faits pertinents. Les procédures actuelles, a-t-il expliqué, sont les mêmes que sous l'ancien gouvernement conservateur de M. Diefenbaker.

"Avec les preuves recueillies, dit-il, il n'y a aucun espoir de faire incriminer M. Spencer."

M. Cardin a ajouté que le problème actuel ne se serait jamais posé si Spencer ne s'était lui-même identifié.

IL A ETE CONGEDIE

Selon M. Diefenbaker, la surveillance continuelle de M. Spencer ne concorde pas avec les principes généralement acceptés du travail policier.

"Cette affaire ne peut qu'inquiéter tous ceux qui croient aux principes du maintien de la liberté", dit-il.

Quant au ministre, il a déclaré que les hauts fonctionnaires du gouvernement avaient décidé de ne pas porter l'affaire devant les tribunaux parce que les preuves recueillies étaient insuffisantes. Bien plus, a dit le ministre, si l'affaire était portée devant les tribunaux, la Gendarmerie royale du Canada devrait dévoiler toutes ses méthodes de lutte contre l'espionnage au Canada.

"Toutefois, dit M. Cardin, on ne peut ignorer les preuves recueillies et c'est pourquoi on continue de surveiller Spencer. Il serait déraisonnable de ne pas le surveiller".

Le ministre estime que les mesures de sécurité sont plutôt préventives et que leur succès dépend souvent de la surveillance, ce qui se fera aussi longtemps que nécessaire dans l'affaire Spencer.

"Rien dans la loi ne nous empêche d'agir ainsi", dit-il.

M. Cardin a dit que le gouvernement n'était pas responsable de l'identification de Spencer qui a lui-même pris les devants dans cette affaire. Le ministre a également confirmé que Spencer avait été congédié par la Commission du service civil, sans droit d'appel.

TROP DE PUBLICITE

M. Cardin croit enfin que le cas Spencer prouve l'efficacité de la Gendarmerie royale dans les affaires d'espionnage.

M. Diefenbaker croit toutefois de son côté que le commissaire de la G.R.C., M. George McClellan, fait trop souvent les manchettes des journaux.

Selon lui, l'affaire Spencer a été connue du public lors de la publication d'un long communiqué du gouvernement contenant des renseignements qui n'auraient pas dû être communiqués.

M. Diefenbaker ajoute qu'il n'éprouve aucune sympathie pour les gestes dénoncés dans l'affaire Spencer, mais il croit que le principal intéressé devrait avoir la chance de se défendre au cours d'une enquête approfondie.

Les chefs des trois autres partis de l'opposition ont appuyé cette proposition de M. Diefenbaker.

Le chef du Nouveau parti démocratique, M. T. C. Douglas, croit en effet qu'une telle enquête devrait avoir lieu afin de savoir si réellement il n'y a pas lieu de porter des accusations et si l'on avait raison de congédier M. Spencer, avec perte de ses droits de pension.

M. Douglas ajoute que le communiqué du ministère des Affaires extérieures parlaient d'espionnage. "Si tel est le cas, dit-il, il faut qu'un procès ait lieu et qu'on punisse Spencer s'il est coupable."

Le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, croit que l'on devrait donner à M. Spencer la chance de faire connaître sa version des faits. Selon lui, la Gendarmerie royale devrait également poursuivre son travail afin de trouver "les véritables responsables du réseau d'espionnage, les autres, les gros" qui se cachent derrière Spencer.

Le chef du Crédit social, M. Robert Thompson, a fait une déclaration semblable.

Amendements prochains à la loi sur les loteries

OTTAWA (P.C.) — Sans commenter une déclaration du ministre québécois de la Justice voulant que la loi sur les loteries soit hypocrite, M. Lucien Cardin a déclaré aux Communes, hier, que des amendements à cette loi étaient actuellement à l'étude et qu'il espérait qu'ils seraient adoptés par la Chambre dès cette session.

M. Réal Caouette, chef du Ralliement des créditistes, avait demandé au ministre de la Justice de commenter une déclaration faite par M. Claude Wagner, en fin de semaine, disant que la loi fédérale sur les loteries était hypocrite, et si le gouvernement fédéral avait l'intention de la modifier.

M. Cardin a répondu que des amendements à cette loi étaient à l'étude, de même que d'autres modifications au code criminel, et qu'il espérait que la Chambre les adopterait à cette session.

Auguste Choquette demande l'abolition de la monarchie

OTTAWA (PC)—Tout en émettant le voeu que la reine Elizabeth soit bien accueillie au Canada, en 1967, la député libéral de Lotbinière conserve l'espoir que, dès 1980, on pourra crier "Vive la République", au Canada.

En présentant un projet de résolution demandant l'abolition de la monarchie comme symbole de l'autorité suprême du pays, M. Auguste Choquette déclare que la souveraine de Grande-Bretagne, ou le souverain qui pourrait lui succéder, ne fera pas plus de trois autres voyages au Canada, soit en 1967, aux Jeux olympiques de 1972 peut-être, et un autre.

M. Choquette croit par ailleurs que le premier ministre Pearson est justifié d'inviter la reine Elizabeth aux célébrations du centenaire de 1967 parce que, constitutionnellement, elle est le chef d'Etat du Canada.

"Comme chef d'Etat, dit-il, elle a droit à tous les honneurs et à tous les égards qui se rattachent à sa fonction et ne doit pas être insultée. C'est à souhaiter, et j'ai le ferme espoir que les actes de voyoutisme de 1964 ne se répéteront pas".

Le projet de résolution déposé par le député de Lotbinière se lit comme suit:

"Cette Chambre juge opportun, afin de parachever l'évolution constitutionnelle du pays et afin de renforcer un idéal véritablement canadien, d'éliminer tout lien symbolique de colonialisme, ainsi notamment:

"En désignant toujours le Canada comme un Etat fédéral et non plus comme un Dominion,

En rejetant le statut de sujets britanniques pour tous les citoyens canadiens .

En symbolisant l'autorité suprême du pays d'une manière authentiquement canadienne autrement que par le souverain de Grande-Bretagne."

Invitation au prince Charles

OTTAWA (P.C.) — Il est possible que le prince Charles vienne à Ottawa inaugurer le parlement des jeunes, en 1967.

M. Walter Dinsdale (P.C.-Brandon-Souris) a demandé en effet aux Communes, mer, au premier ministre Pearson s'il avait invité le prince Charles à cette fin.

M. Pearson a répondu qu'il n'y avait pas songé, mais qu'il serait heureux d'étudier la suggestion.

Le premier ministre a déjà indiqué, la semaine dernière, que des entretiens étaient en cours afin d'inviter la reine Elizabeth au Canada, en 1967.

Echange d'étudiants

EDMONTON (PC) — Les villes d'Edmonton et de Hull feront, dans les cadres des fêtes du centenaire de la Confédération, un échange d'étudiants, a annoncé, hier, le maire Vince Dantzer.

Les deux villes seront "jumelées" pour les fêtes du centenaire.

Le maire Dantzer a déclaré que le programme d'échange, qui commencera dès l'été prochain, est le résultat principal de ses entretiens de la semaine dernière avec le maire Marcel D'Amour, de Hull.

Le maire Dantzer a déclaré que la ville de Hull choisira un préposé, à plein temps, à l'organisation des fêtes. Edmonton a déjà un employé à cet effet. Une délégation de Hull reviendra à Edmonton plus tard dans le cours de l'année afin de discuter de la célébration du centenaire.

Projets des provinces

OTTAWA (PC) — Le ministre des Forêts a répété aux Communes qu'il appartient aux provinces de soumettre les projets en vertu du programme Arda de réaménagement rural.

M. Maurice Sauvé répondait à une question de M. Clément Vincent, P.C.—Nicolet-Yamaska, qui avait demandé au ministre s'il était exact qu'il avait préparé un plan pour permettre au gouvernement d'aider les députés à combattre la pauvreté dans leurs propres circonscriptions.

COMMIS BILINGUE
Connaissances des appareils PHOTOGRAPHIQUES seront considérées
M. P. PARE - 529-2557
Toute application confidentielle
Au Royaume de la CAMERA INC.
359 Est, Boul. Charest, Qué.

Dr Robert Noël
Optométriste
Examen de la vue
Verres de contact
529-9841 Loc. 243
(Heures d'affaires du magasin)
SIMPSONS-SEARS
Place Fleur de Lys

ÉDITORIAL

Fais ce que dois

LE SOLEIL, QUEBEC, MARDI 1er FEVRIER 1966

Les terrains de Ville LaSalle

Chaque fois que des organismes gouvernementaux ou de vastes entreprises projettent d'acquérir des terrains de grande superficie, la spéculation immobilière entre en jeu. Cela devient souvent abusif, quand ce n'est pas tout simplement immoral en certaines occasions, notamment quand il s'agit d'acquisitions gouvernementales. Dans ce dernier cas, contrairement aux entreprises privées, les décisions gouvernementales ne s'entourent pas du plus rigoureux secret. Il peut même arriver que des influences politiques contribuent à accroitre la tendance à la spéculation. Pour toutes ses raisons, la spéculation immobilière devient parfois effrénée lorsque des corps publics entrent en jeu.

Est-ce vraiment ce qui s'est produit à Ville LaSalle où la Régie des alcools a acheté, le 17 novembre, des terrains qui auraient été l'objet de spéculations de l'ordre d'un million de dollars en une dizaine de jours? Les révélations faites dans cette affaire sont trop importantes pour qu'on ne les clarifie pas. Le ministre provincial de la Justice, responsable de la Régie à l'Assemblée législative, a déclaré qu'il fera enquête à ce sujet.

Tout ce mouvement de spéculation, dont une enquête devrait permettre de mesurer l'ampleur, résulte de la politique de la Régie des alcools de centraliser son administration à Ville LaSalle. Il avait été question auparavant de Ville d'Anjou. La Régie n'a pas pris d'option sur les terrains convoités, dont le prix aurait doublé. L'acquisition des terrains s'est finalement faite au prix de 66 cents le pied carré. Outre la centralisation de l'administration de la Régie, ces terrains seraient appelés à recevoir la Cidrerie d'Etat.

Au strict point de vue prix des terrains, il est certain que la vallée du Richelieu, d'où proviendra la majeure partie des pommes de la Cidrerie, offrirait des conditions plus avantageuses que les environs de Montréal où le prix des terrains est fort élevé. Il est également certain que la Cidrerie en s'érigeant à Ville LaSalle ne contribuera pas à la décentralisation industrielle. De plus, il parait plus logique de placer la fabrication du cidre de pommes à proximité des régions productrices.

Mais, il ne s'agit là que d'une incidence dans l'affaire des terrains de Ville LaSalle. Il faut clarifier au plus tôt la situation qui a prévalu dans la vente des terrains en question. Ce pourrait être l'occasion pour le gouvernement de la province d'agir d'une manière décidée afin d'éviter les abus de spéculation dans des cas du même genre.

Cette affaire pourrait également, comme on a déjà commencé à le faire en quelques milieux, remettre en question les pouvoirs des corps publics. Dans le cas de la Régie des alcools, celle-ci a agi sans que le gouvernement de la province intervienne au sujet de l'achat des terrains. Il conviendrait peut-être de reviser la procédure à suivre en ce domaine et songer à établir un meilleur contrôle gouvernemental sur de tels corps publics.

Etablir une taxe sur les profits de la spéculation immobilière est sans doute une initiative souhaitable. Mais, elle ne suffira pas à réprimer les abus qui se glissent dans la spéculation immobilière. Seule une enquête permettrait de savoir s'il y a réellement eu des abus graves à Ville LaSalle. Une fois cela établi, il faudrait trouver les meilleurs moyens d'éviter que de telles pratiques se répètent. Voilà sans doute le plus difficile mais aussi le plus important.

Crise surmontée à la C.E.E.

La Communauté économique européenne peut reprendre son activité à la suite d'un accord, d'un compromis, intervenu samedi entre les délégués des six pays du Marché commun. Le document qui a été approuvé sanctionne l'accord réalisé sur les deux problèmes qui avaient été à l'origine de la crise: le "vote majoritaire" et "la collaboration entre le conseil des ministres de la communauté et la commission exécutive dite "Commission Hallstein".

Comme il arrive dans pareilles discussions, on a utilisé des formules ingénieuses, qui ne règlent pas toutes les difficultés, mais assurent une collaboration plus étroite entre les deux organismes, essentiels au bon fonctionnement de la communauté. On a établi les règles de cette coopération, des contacts à entretenir entre les gouvernements et la commission tout en respectant les compétences des organismes.

L'accord, qui devra être approuvé par les gouvernements des six pays, ce qui ne devrait pas tarder, semble avoir été accueilli avec satisfaction et soulagement. C'est facile à comprendre car aucun des Six ne peut renoncer à la C. E. E. sans préjudice pour son économie. On a considéré avant tout les objectifs économiques du Marché commun, quitte à trouver d'autres moyens de réaliser l'unification politique si nécessaire. Lorsque les questions politiques sont combinées avec les problèmes économiques, il est bien difficile de progresser en temps de paix.

La crise qui vient d'être surmontée aurait bien pu dépasser le cadre de l'Europe. Les tâches à remplir ne concernent pas seulement la communauté économique européenne. Il ne fallait et il ne faut pas perdre de vue le Kennedy Round et son calendrier. Le Marché commun pourra agir de manière concertée et pourra faire progresser l'intégration économique conformément au traité de Rome. Une rupture aurait probablement porté un coup grave au niveau de vie de chacun des Etats membres. On pourra s'intéresser plus activement au marché agricole et à toutes les autres questions qui seront discutées, tout particulièrement à la libéralisation des échanges entre pays industrialisés et les pays en voie de développement.

En raison de sa participation au "Kennedy Round", aux négociations tarifaires qu'il souhaiterait voir abolir, le Canada ne peut que se réjouir du fait que les obstacles qui retardaient depuis quelques mois les progrès du Marché commun semblent vaincus. Bloqué par l'impossibilité où se trouvaient les contractants de s'entendre sur le problème des réductions de tarifs douaniers sur les produits agricoles importés par les Six, le Marché commun, fort heureusement, pourra reprendre sa marche, viser des objectifs mondiaux.

WALTER LIPPMANN

La diplomatie américaine

Il est évident depuis assez longtemps que les relations des Etats-Unis avec l'Amérique latine se gâtent et qu'il faut se hâter; il est presque de la dernière nécessité d'apporter des changements en haut lieu à Washington.

Au cours d'un récent voyage en Amérique du Sud, j'ai constaté que partout, du haut en bas et de la droite à gauche, sévit la méfiance à l'égard du gouvernement Johnson et que l'hostilité envers les Américains est très répandue. Il se trouve que je me promenais dans le sillage de la mission du sénateur Robert Kennedy; il était clair que la foule sud-américaine attribuait au président défunt toutes les qualités dont elle déplorait le manque chez son successeur.

Je n'ai pas à apprendre que les puissances riches ne doivent s'attendre à aucune affection. Mais elles ont besoin de la confiance de leurs voisins.

Il me semble que les principaux éléments de la méfiance dont souffrent les Etats-Unis en Amérique latine sont les suivants:

Les Latins du centre et de la gauche craignent que le président Johnson, sur la recommandation du sous-secrétaire d'Etat Thomas Mann, n'usent de la puissance économique et des armes des Etats-Unis pour détourner ou empêcher les transformations profondes de la société.

D'autre part la droite s'irrite que les Etats-Unis incitent le peuple sud-américain à revendiquer le relèvement général du niveau de vie.

Les maitres à penser de l'Amérique du Sud sont persuadés que le gouvernement de Washington est obsédé par le danger communiste au point d'en faire une superstition qui corrompt et avilit la diplomatie des Etats-Unis.

L'Amérique latine pense que Washington se soucie peu d'elle, la trouve ennuyeuse, en détourne donc son attention pour se préoccuper de l'Asie et de l'Europe. Il en résulte que Washington manque d'idées originales et positives sur la politique de l'hémisphère occidental.

Il y a lieu d'espérer que le président commence un nouveau chapitre en chargeant J. Lincoln Gordon des affaires interaméricaines, car M. Gordon est un personnage de qualité. Il est vrai qu'il devra persuader les Latins sceptiques qu'il n'appartient pas à cette école de diplomates de Washington qui suppose que seuls les généraux peuvent gouverner l'Amérique latine. Il a été ambassadeur au Brésil sous le régime du général Castelo Branco.

Mais, chose assez étonnante, certains milieux progressistes et éclairés d'Amérique du Sud croient que le régime brésilien n'est pas une simple dictature militaire, mais un gouvernement autoritaire qui ne doit pas se prolonger plus que la crise. Ils sont tout disposés à comprendre qu'il faut interrompre le jeu normal de la politique pour vaincre l'inflation dévorante, la corruption profondément ancrée.

Cette confiance se fonde en très grande part sur le respect qu'inspire le directeur du relèvement économique du Brésil. M. Robert Campos. La direction de ce dernier est généralement acceptée comme la garantie que le général Castelo Branco procède sincèrement à une épuration.

Si M. Gordon veut réussir, il devra abolir la conviction que depuis la mort du président Kennedy les Etats-Unis ont modifié leur politique à l'égard de l'Amérique latine. Pour y parvenir il devra assurer que cette politique ne change pas, que l'Alliance pour le progrès ne sera pas supplantée par une nouvelle Sainte-Alliance visant à l'extermination de tous les réformateurs que l'extrême droite qualifie arbitrairement de communistes.

Pour y réussir, il faudra un programme de rééducation ou de remplacement, auprès des diplomates chargés des rapports des Etats-Unis avec les divers pays d'Amérique latine, que ces fonctionnaires soient en poste à Washington ou à l'extérieur.

Tout cela ne suffira pas encore. Je suis convaincu que les problèmes fondamentaux de l'Amérique du Sud ne sauraient être résolus par pièces, dans chaque pays isolément. Sans la création d'un marché commun, l'Amérique latine ne saurait résoudre les problèmes que posent la poussée démographique, le marasme agricole, la mise en valeur des ressources naturelles.

Il faut penser à la mesure d'un continent, exécuter les projets à la même échelle. La tâche à accomplir est lourde, mais riche de promesses. Si les Américains ont assez de largeur de vues pour le comprendre, ils ont l'occasion de patronner l'exploration et la mise en valeur de la plus vaste, de la plus riche des régions qui restent inutilisées par l'Occidental.

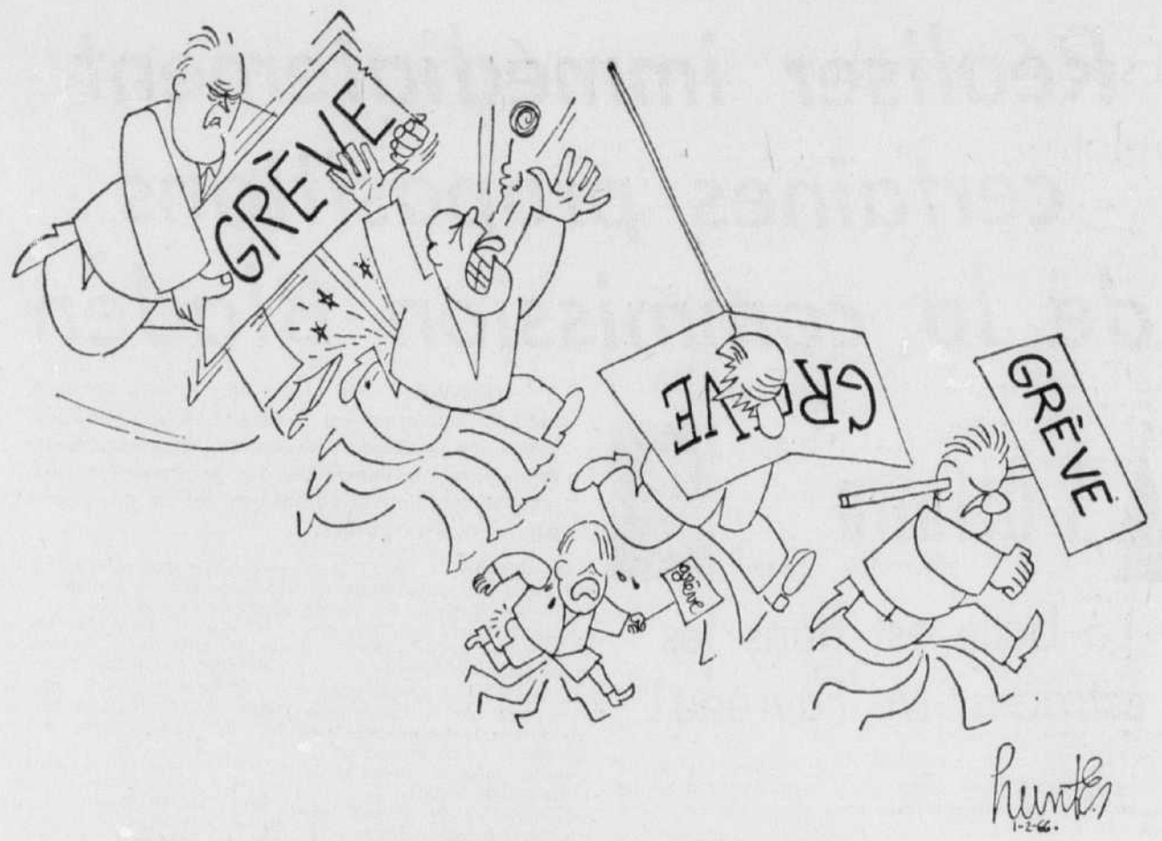

LES PROFESSEURS... DÉCOLLENT!

L'OPINION DU LECTEUR

Trois suggestions soumises à M. Gérin-Lajoie

Les Escoumains,
le 26 janvier 1966.

M. le rédacteur,

A la suite de la Sortie de M. Vallières de l'Association Parents et Maitres, nous croyons de notre devoir de vous demander de publier la résolution que nous avons fait parvenir à l'honorable Gérin-Lajoie et dont copie a été envoyée à l'honorable Jean Lesage.

Nous pensons qu'avant de traiter les parents en enfants, l'honorable Premier Ministre ainsi que M. Vallières auraient dû prendre le temps de s'informer des faits sur lesquels repose la décision de grève des étudiants des Ecoles Techniques.

M. le Rédacteur, nous vous demandons de publier cette lettre et la résolution pour bien faire voir que ce n'est pas vrai que les parents sont des mous ou qu'ils approuvent tout.

Nous avons encore en réserve d'autres suggestions que nous pourrons faire parvenir au Ministère en temps et lieu.

Voici le texte de la résolution et le nom des groupements qui lui ont donné leur approbation.

A une assemblée spéciale de l'Association Parents et Maitres de Les Escoumins tenue ce jour, il est proposé, secondé et résolu unanimement que la résolution suivante soit envoyée à l'honorable Ministre de l'Education:

Attendu que jusqu'à la présente année scolaire, les étudiants des Ecoles Techniques étaient traités sur un pied universitaire pour la période des vacances annuelles;

Attendu qu'à cet âge, les étudiants ayant dépassé le stage secondaire, doivent commencer à s'intégrer au monde du travail;

Attendu que le travail de vacances est une étude en ce qu'il permet à l'élève d'acquérir des responsabilités et toutes les autres qualifications pour s'intégrer au monde du travail, qualités qui lui seront nécessaires pour pouvoir facilement trouver un emploi à la fin de son cours et que nous considérons toutes aussi importantes que l'étude elle-même;

Attendu que la plupart des étudiants aux cours Techniques sont issus de familles pauvres ou à revenu moyen et qu'ils dépendent en grande partie sur le travail de vacances pour pouvoir continuer leur cours;

Attendu que parce que n'ayant pas de frais de scolarité à payer, l'honorable Ministre a prétendu que le cours était gratuit;

Attendu que nonobstant ce fait, l'élève du cours Technique a les mêmes frais de pension (environ $20.00 par semaine) récréation et autres que l'étudiant à l'Université;

Attendu que le système de bourses et de prêts tient compte de cette scolarité et que les bourses et les prêts sont moindres pour les élèves du cours Technique que pour les élèves de l'Université de sorte qu'on peut dire que les deux groupes d'élèves ont le même besoin de travail de vacances pour poursuivre leurs études et soulager ainsi le fardeau des familles à faible ou à moyen revenu, leur permettant de faire profiter de l'instruction les autres enfants (car ce sont toujours des familles qui ont le plus grand nombre d'enfants);

Attendu que le fait d'allonger la période de fréquentation scolaire des étudiants des Ecoles Techniques ne veut pas dire que les matières scolaires ou que la technique ont été augmentées en proportion;

Attendu que le fait d'allonger l'année scolaire en abaissant de 35 à 30 heures par semaine les cours est une idée fantaisiste et plutôt absurde germée dans quelques cerveaux en mal de changements et ne représente aucun élément progressif;

Attendu que dans ce cas-ci, comme toujours, ce sera encore à nous les parents à payer et à se serrer la ceinture (et encore si nous savions à qui ça peut profiter), car en plus de la perte d'un gain substantiel de 3 semaines de travail, l'allongement de l'année de scolarité implique un surplus de dépenses comme la pension, frais de déplacements, etc. Ce qui veut dire qu'à la perte d'un revenu d'environ $150.00, il faut ajouter un surplus d'au moins $75.00. On peut donc dire que ce sera nous les parents qui devront payer les $200 à $250 de frais que nécessite une telle décision;

Attendu que, même si nous sommes en pays démocratique, il n'arrive pas souvent que nous les payeurs nous soyons consultés lorsqu'il s'agit de changements qui nous forcent à de plus fortes dépenses;

Attendu que nous croyons que le Gouvernement devrait employer une méthode quelconque de consultation ou de dialogue dans des cas comme celui-ci, comme il le fait parfois dans d'autres cas;

Attendu que dans les causes de l'Education, en plus de ses spécialistes, nous croyons que le Ministre de l'Education y gagnerait à nous consulter nous les Parents qui sommes aussi des spécialistes dans notre genre pour l'Education des enfants, et nous croyons devoir lui rappeler qu'il n'agit là que comme mandataire ou délégué et que ça ne le dispense pas de consulter ses mandateurs.

Attendu que l'honorable Ministre a tenté d'intimider et d'agir de manière dictatoriale en menaçant les élèves, nos enfants, de représailles comme le font certains chefs d'entreprises auprès de leurs employés;

Attendu que nous croyons devoir rappeler que notre province n'est pas une dictature mais une démocratie comme nous pouvons parfois le rappeler à certains gouvernements;

A ces causes, nous proposons:

1 — Que le ministre de l'Education remette les élèves du cours Technique à un horaire de 35 heures par semaine comme auparavant;

2 — Que la période scolaire se termine comme les années précédentes;

3 — Que la période de vacances plus longue des professeurs soit employée avec bénéfice au perfectionnement de ceux-ci et aussi à perfectionner les méthodes de l'enseignement théorique et pratique à donner aux élèves et qu'ainsi tout le monde y gagnera.

Nous croyons de notre devoir de vous aviser de notre comportement à l'égard de la grève des étudiants des Ecoles Techniques et de la manière dont nous envisageons les choses.

Nous croyons aussi de notre devoir de suggérer à l'honorable Ministre les dialogues et les consultations avec les parents et avec les unions ouvrières, car, comme payeurs, nous avons non seulement le droit, mais encore le devoir envers nos enfants de donner nos avis et de faire valoir nos **Droits.**

L'Association Parents et Maitres de Les Escoumins.

Gérard V. Guay, Président,

Mme Guy Boucher, Secrétaire.

La même résolution a été approuvé par les organisations suivantes:

LA JEUNE CHAMBRE DE COMMERCE DE LES ESCOUMINS, G. Bourbeau I.F., Prés.

Le Syndicat des Travailleurs de la Pulpe et du Papier de Les Escoumins, Laurent Ross, Président.

Le Syndicat des Employés de l'Hôpital Saint-Alexandre de Les Escoumins, Patrick Tremblay, Président.

Le Syndicat des Mesureurs, Assistants, Localisateurs et Forestiers, Les Esmoucins et Portneuf, Guy Emond, Président.

Le Syndicat des Employés de la Tourbe de Les Escoumins, par P. Faucher, Sec.

Signé: Gérard-V. Guay, Président de l'Ass. des Parents et Maitres.

Snobisme ou apostolat?

Saguenay - Lac St-Jean, touristique ou non? La question que soulève la Canadian Steamship Line donne la réponse.

Et pourtant! Selon la périodicité on revalorise les choses du terroir.

Comme "néo - saguenéenne" toutefois, je reste stupéfiée, et je désire faire connaitre publiquement ma pensée, car je ne puis comprendre les dires des gens qui prennent le haut du palier et qui ne posent que des faits comme bon leur semble.

Applaudissant le Carnaval de Chicoutimi, je l'accuse en même temps de ne pas rester dans les cadres de l'époque . . . la dégustation de vins et de fromages dont on a beaucoup lu et vu, est tout à fait illogique, car je doute fort que, si sélecte ait été la réception, les dégustateurs officiels n'étaient pas en majorité! Déguster . . . n'est pas boire. Et, j'ai l'impression que cette belle festivité saisonnière a mal débuté par cette dégustation maintenant vulgarisée, et qui fait perdre du cachet au travail de Mme Leblond, côté psychologie disons.

J'attaque maintenant, ce qui à mon humble point de vue, est vraiment sensationnel pour l'industrie touristique, car l'article du 20 courant sur La Fondation Culinaire Régionale, est la cause de ma première lettre publique, d'autant plus que je viens de converser avec Mme Roland Bouchard car, je n'ai jamais manqué ses soirées culturelles et, ce n'est qu'à la conférence du Dr Jacques Rousseau que j'ai réalisé l'envergure du travail qu'oblige la réalisation du but visé.

Je suis sidérée de la persévérance de la présidente - fondatrice, rapport à l'inertie des organismes, associations, corporations, etc., car ce soir, samedi le 22 janvier, Mme Roland Bouchard ne dispose que de $150.00 pour représenter la région à Montréal, alors qu'il lui faut $400. ! Si ce n'avait été de la ville d'Alma, des députés Collard, Harvey et d'un autre mécène, Laval Tremblay, la fondation serait encore en alarme.

Elle l'est toujours d'ailleurs. Qui donc versera le montant nécessaire pour que deux dames du comité soient au 30e Salon Culinaire? Pour qu'une publicité équitable s'y rattache, il faut calculer, parait-il, $50.00. Affaire touristique au Saguenay - Lac St-Jean, snobisme ou apostolat ?

Madame la présidente de la fondation culinaire régionale, mes félicitations, et bonne chance messieurs les commanditaires espérés — chapeaux bas. Les personnalités n'ont pas de noms et leurs prix sont inestimables.

T.-D. R.

Voyages gaspésiens

Monsieur,

Au cours du mois de novembre 1965 Le Soleil publiait sous la plume de Jules Bélanger de Gaspé une sérieuse mise en garde à nos dirigeants, intitulée: "Routes de la Gaspésie, routes de l'antiquité." Un peu plus tard Gaspésien Bélanger de Sept-Iles, relança son frère en demandant aux dirigeants, d'enfouir dans le futur musée Gaspésien avec les vieilles routes, le service de téléphone de broche à foin qui nous dessert aujourd'hui. Bravo les gars il est temps que le monde s'ouvre les yeux. Eh bien, moi "Voisine, amie des Bélanger" aujourd'hui, je suggérerais qu'en faisant ce grand ménage très urgent d'abord, on y trouve un coin pour y serrer à tout jamais ce que l'on nomme ici le C.N.R. mais que l'on pourrait appeler encore le vieil Intercolonial de 1910. Félicitations aussi à Gérard Python, o.d. Bravo! qui a bien souligné le même fait sur le journal "Voyageur". Voici un fait vécu le 26 décembre dernier ici même sur le fameux railiner gaspésien. Nous devions pour un cas urgent prendre le train du 26 décembre le lendemain de Noël lorsque beaucoup de gens, retournent chez eux. Au lieu de 7h. 20 il arriva à 9h. 20, la raison du retard la voici. Rendu à Gaspon le train déjà rempli à plein, s'immobilisa 1 1-2 heure pour attendre qu'un train descende de New-Carlisle des wagons vides pour prendre les voyageurs en montant. Rendu ici, des places il n'y en avait pas, nous étions tellement tassés comme du bétail dans les camions à transport. A Matapédia le "Chaleur" attendait et encore on transvida les passagers. Oui, M. Boulay disait ou plutôt écrivait dans l'Aviron que depuis le 16 décembre '65, les Gaspésiens étaient comblés par le fameux train — on s'aperçoit que M. Boulay ne voyage pas par train, ou bien s'il le fait il a certainement un char-salon. Un homme de train (trainman) à qui l'on demanda pourquoi il n'ajoute pas 1 ou 2 wagons de plus, nous répondit: "Si vous pouvez résoudre le problème du chauffage" O.K. Alors Messieurs du C.N.R.en 1966 le problème du chauffage nous tracasse, il y a 30 ans on avait du charbon, eh bien! nous, en 1965-66, le problème du chauffage n'est plus un problème, l'huile, l'électricité, etc., etc... En Gaspésie on nous transporte son bétail à 2 étages, car ce soir du 26 décembre, on était tellement entassés qu'on ne pouvait pas même enlever nos bottes d'hiver et à Mont-Joli on a forcé des gens à débarquer pour attendre un autre train à peu près semblable.

Eh bien Messieurs les dirigeants (surtout au Fédéral M. Béchard) en faisant le grand ménage, S.V.P. nettoyez partout, pas d'une fois à l'autre.

Sans rancune, on ne voyage pas souvent, mais on ne l'oublie pas d'une fois à l'autre, Amie

Amie des Bélanger,
Nouvelle, Cté Bonaventure

L'OPINION DU LECTEUR

Sous cette rubrique, Le Soleil publie gratuitement les lettres où ses lecteurs expriment leur opinion sur des sujets d'actualité et d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de mettre de côté les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique, tout comme il rejette celles qui sont injurieuses et contiennent des attaques personnelles. Il se réserve aussi le droit de ne pas publier les lettres selon qu'il les juge peu ou pas intéressantes, contraires à l'intérêt public. Il garde aussi le droit d'écourter les lettres trop longues. S'efforcer de s'en tenir à une limite d'environ 500 mots.

Si les auteurs peuvent signer d'un pseudonyme, chaque lettre doit cependant porter la signature, le nom et l'adresse véritable de celui qui l'a écrite, sinon elle sera jetée au panier.

LA DIRECTION

Espacer les élections fédérales d'un minimum de quatre années (G. Aiken)

OTTAWA (UPI) — Le député conservateur de la circonscription de Parry Sound-Muskoka en Ontario, M. Gordon Aiken, a déclaré hier que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique devrait être amendé pour faire en sorte qu'il n'y ait des élections fédérales qu'à tous les quatre ans au Canada, à moins que le gouvernement ne soit défait sur un vote général de non-confiance à des moments définis.

Parlant devant les députés au cours de la dernière journée des débats sur le Discours du Trône, l'avocat de 47 ans a déclaré que l'Opposition devrait avoir la possibilité de changer ou de rejeter la législation gouvernementale sans danger d'élection, et tout spécialement sous un gouvernement minoritaire comme ceux que nous avons eus à quatre ou cinq reprises depuis 1957.

La suggestion du député Aiken est quasi-identique à celle faite par le Nouveau parti démocratique au début de la session alors que le gouvernement avait à faire face à des amendements au Discours du Trône, amendements qu'il considérait comme des motions de non-confiance.

Les néo-démocrates avaient maintenu qu'un amendement ne devrait pas être considéré comme une motion de non-confiance avant qu'il n'ait été mentionné comme tel.

Ils ont refusé "d'être réduits au silence par le chantage" par les menaces d'élections du gouvernement.

M. Aiken a mentionné quatre raisons pour lesquelles l'Acte de l'Amérique du Nord britannique devrait être amendé. Elles sont: empêcher une élection "dans un délai rapproché". (Le Canada a connu cinq élections et quatre régimes minoritaires depuis 1957); permettre aux Communes d'amender ou de rejeter toute législation gouvernementale "de temps en temps" sans danger d'élection; permettre au parlement de provoquer une élection "quand et si" le gouvernement a perdu la confiance des Communes, tout spécialement un gouvernement minoritaire; éliminer le droit du premier ministre de recommander la dissolution des Chambres à son gré.

Le député conservateur est d'avis que ces amendements corrigeraient "un défaut fondamental" dans l'Acte qui était basé sur la prémisse d'un système politique de deux partis et d'un gouvernement majoritaire.

Cette prémisse s'est révélée fausse par la croissance des petits partis et des gouvernements minoritaires.

"Lorsqu'aucun parti n'a la confiance d'une majorité de la population," le parlement doit, s'il veut être le représentant du peuple, d'avoir le droit d'amender, de changer ou de rejeter complètement toute législation gouvernementale jugée inacceptable," a déclaré M. Aiken.

"Le parlement devrait avoir la possibilité de réprimander, de corriger et de renverser le gouvernement lorsque celui-ci a agi avec une trop grande hâte et avec imprudence," a-t-il ajouté.

Avec plusieurs partis minoritaires, le public s'attendait à ce que les décisions soient prises par les Communes en général et non par le parti qui forme le gouvernement parce qu'il a le plus grand nombre de députés.

Les Etats-Unis et le Pakistan tiennent des élections à intervalles réguliers, a déclaré M. Aiken, et à partir de 1967 aux Indes, la vie parlementaire "sera telle que personne ne pourra changer la date des élections à l'exception de circonstances incontrôlables".

Le député a déclaré qu'il introduirait un bill particulier "dans cette optique" après avoir complété ses recherches mais a cautionné le gouvernement de faire la même chose de ce côté.

Acheter CHEZ NOUS: solution au problème de la balance des paiements

KITCHENER, Ontario — "L'achat des produits canadiens" est sans contredit la solution au problème de la balance des paiements nécessaires à la vie économique du Canada, a déclaré hier M. H. B. Style, président de l'Association des manufacturiers canadiens.

Parlant au Rotary Club de Kitchener, en Ontario, M. Style a souligné que le pourcentage de nos importations était trop élevé par rapport à celui de nos exportations et que c'est la raison pour laquelle le surplus financier de $700 millions de vente à l'étranger, l'année dernière, avait été réduit à 270 millions de dollars.

"Nous restons donc, a-t-il dit, avec une balance de paiements déficitaire par rapport au reste du monde, surtout avec les Etats-Unis, notre solde débiteur avec ce pays s'étant établi à $1 milliard en 1965, soit le double de celui de 1964".

Il faudra bien se rendre compte un jour ou l'autre, a ajouté M. Style, tout comme l'ont fait plusieurs de nos clients étrangers, que les produits qui sortent de chez nous sont aussi bons, sinon meilleurs, que ceux d'outre-frontière, lesquels nous continuons d'acheter par tradition, habitude ou sentiment.

Pour une nation industrielle comme la nôtre, a déclaré le président de l'A.M.C., la priorité doit être donnée à l'éducation dans le domaine du travailleur spécialisé.

De grands progrès ont été réalisés en ce domaine, a-t-il noté mais la période de rattrapage n'est pas terminée. Malgré les efforts faits par les gouvernements provinciaux et fédéral et par les industriels mêmes, il y a encore pénurie de main-d'oeuvre spécialisée.

Il a donc fallu, a-t-il ajouté, établir une politique d'immigration en ce sens et c'est ainsi que plus de la moitié des 137,000 immigrants entrés au Canada au cours des 11 derniers mois ont été classés comme travailleurs spécialisés.

C'est un apport intéressant à notre population, a dit M. Style. En effet, plus le Canada recevra d'immigrants de ce calibre, plus le nombre des emplois nouveaux qui seront créés sera élevé.

L'indice de la construction à travers le Canada est élevé, a souligné le président de l'A.M.C. S'y ajoutent les innombrables constructions qui sont érigées à l'occasion de l'Expo '67 et du Centenaire de la Confédération.

Tout cela, a-t-il dit, apporte des fruits. Il en résultera un accroissement des richesses et une hausse considérable dans les commandes extérieures pour les produits fabriqués au Canada.

Notre énorme production nous permet d'absorber ce surplus, a noté M. Style, mais il reste que notre production sera considérable, compte tenu des perspectives pour l'année courante.

Cependant, a-t-il dit, notre équilibre financier sera encore précaire, précisément en raison de cette habitude pour les Canadiens d'acheter des produits étrangers alors que nos produits domestiques sont de qualité égale, sinon meilleure, que ceux venant de l'extérieur.

Cela ne signifie pas qu'il ne faille jamais acheter des produits étrangers, a noté M. Style. Ce serait une énormité. Mais il faut acheter moins de produits importés d'une classe ou espèce fabriquée au pays.

Rappelant le message du Premier de l'An du gouverneur général Georges Vanier qui avait souligné que le Canada est, per capita, le pays le plus riche au monde, M. Style a conclu que pour être dignes d'une telle abondance, il nous faudra prouver au reste du monde, particulièrement aux peuples moins favorisés, que nous l'avons gagné, que nous le méritons.

ANNONCE

En auto, vos yeux sont votre vie!

A combien estimez-vous la qualité de votre vision? Sélection présente ce mois-ci une série de tests qui n'ont pas pour but de remplacer ceux d'un spécialiste mais qui vous aideront à découvrir les déficiences de votre vision. En auto, votre vue est précieuse; pour protéger votre vie et celle des autres, une vue parfaite est indispensable. Lisez cet article captivant dans le numéro de février de Sélection du Reader's Digest!

Le statut spécial du Québec dépend de l'attitude des autres provinces

(Jean-Luc Pépin)

WINNIPEG (PC)—L'ampleur du statut spécial que le Québec exigera au cours de ses discussions avec le gouvernement fédéral dépendra de l'attitude qu'adopteront les autres provinces du Canada, selon M. Jean-Luc Pépin, ministre des Mines et des Relevés techniques.

"Si elles optent en faveur d'un gouvernement central très puissant, alors ce statut spécial devra être très spécial," a ajouté le ministre devant les participants à un colloque sur les affaires canadiennes.

"Si elles croient que le bilinguisme et le biculturalisme doivent être réservés aux gens assez stupides pour vivre dans le Québec, alors ce sera un statut spécial.

"Ce statut sera vraiment spécial si on s'oppose contre le bilinguisme dans le fonctionnarisme.

"Tout autant que si les autres provinces acceptent la décentralisation, ce statut ne sera pas tellement spécial."

M. Pépin, qui a élaboré ses déclarations antécédentes au cours d'une interview, a affirmé que, malgré la nécessité de créer une relation différente entre les différents gouvernements du Canada, il n'y avait pas raison de se lamenter sur l'échec du projet Fulton - Favreau pour rapatrier la constitution canadienne après l'avoir soutirée aux prérogatives du Parlement britannique.

La semaine dernière, le premier ministre québécois, M. Jean Lesage, a fait savoir au premier ministre du pays, M. Lester B. Pearson, que son gouvernement n'appuyait pas la dite formule et en remettait indéfiniment l'étude.

CHANGEMENTS POSSIBLES

M. Pépin a ajouté que le rapatriement de la constitution aurait un sens symbolique mais que pour réaliser un bon fonctionnement de tout le pays des changements étaient possibles sans trouver immédiatement une formule faisant suite à la formule Fulton-Favreau.

Le ministre a rappelé qu'il existait présentement quatre moyens de procéder à des amendements constitutionnels sans l'approbation du Parlement britannique: par une interprétation juridique, par des conférences fédérales - provinciales, les lois habituelles et un amendement formel.

AUTOMATIQUE

M. Pépin a souligné que certains citoyens considéraient la formule Fulton - Favreau trop rigide parce qu'elle permettrait au gouvernement fédéral d'enlever des pouvoirs aux provinces. Par ailleurs, d'autres craignent qu'il n'ait pas suffisamment d'autorité.

Il a noté que la situation du Québec dans une constitution amendée comprendrait un statut spécial automatique, parce que la grande majorité des Canadiens français habitent cette province.

"Je crois qu'une véritable égalité n'est pas possible à cause de la situation géographique et du nombre," a affirmé M. Pépin.

Le député de Drummond-Arthabaska a indiqué qu'un fédéralisme et un binationalisme à la manière américaine, dans un sens purement sociologique, devaient être combinés aux normes habituelles de la démocratie parlementaire acceptée au Canada.

PROPOS MÉDICAUX

Par le Dr Walter C. Alvarez, consultant émérite en médecine à la Clinique Mayo et professeur émérite en médecine à la Fondation Mayo.

D'UNE OPERATION POUR L'ASTHME

Il y a quelques années, un chirurgien japonais du nom de Nakayama commença à enlever du cou des asthmatiques de petites parcelles de tissu appelées corps carotidiens et dont la principale fonction semble être d'influer sur la pression sanguine. Peu d'hommes ont été capable de deviner pourquoi le fait d'enlever ces petits morceaux de tissu aidait en soi les asthmatiques. En 1963, le Dr Nakayama rapportait avoir fait 4,000 de ces opérations et déclarait qu'il croyait que 58 pour cent des malades avaient été soulagés. Il est intéressant de souligner que deux autres médecins japonais, les docteurs Takimo, écrivaient cette année-là que même si parfois un malade semblait avoir été grandement soulagé, il arriva si souvent que les résultats de ce traitement étaient tellement temporaires, qu'il n'était déjà plus à la mode au Japon il y a 10 ans!

Dans ce qui suit, je n'ai point l'intention d'attaquer cette opération ni les médecins qui l'ont essayée. Les gens me demandent s'ils devraient subir cette opération et je répète ici ce que j'ai pu apprendre par les articles des journaux médicaux. Naturellement, je serais grandement heureux de savoir que cette opération a guérie plusieurs asthmatiques. Si jusqu'à maintenant, j'ai été pessimiste au sujet de cette opération, c'est que j'avais de bonnes raisons pour penser comme cela.

Beaucoup de gens peuvent dire: "Mais n'y a-t-il pas certaines opérations qui deviennent à la mode puis tombent en désuétude par après?" Oui, cela arrive certainement. Au cours d'un demi-siècle de pratique, j'ai vu un grand nombre d'opérations devenir à la mode et qui, après quelques années, furent délaissées. Par exemple, aux alentours de 1920, des centaines de milliers de gens se faisaient enlever rapidement "l'appendice chronique" dès qu'ils étaient un peu nerveux ou malade de quelque façon. Aujourd'hui, dans certains hôpitaux, l'on ne permet pas au chirurgien de faire cette opération.

Dans ma jeunesse, des centaines de milliers de femmes se faisaient enlever les ovaires pour nervosité ou l'hystérie, et des milliers d'autres se faisaient replacer et recoudre leur utérus rétroversé. Aujourd'hui tous les bons professeurs en chirurgie désapprouvent ces opérations. Même les reins flottants ne sont plus touchés par d'éminents urologistes. Les chirurgiens qui essayent parfois de telles opérations le font souvent parce qu'ils y sont poussé par les trop nombreuses personnes, qui se sentant très malades, leur disent: "Ne restez pas figé-là, faites quelque chose!"

A peu près au même moment que les Japonais délaissaient l'opération du cou pour soigner l'asthme, cette idée vint en Amérique et peu de temps après, quelques chirurgiens commencèrent à pratiquer des centaines de ces opérations. Un médecin de Boston par exemple, rapportait avoir fait 800 "glomectomies" (c'est le nom que l'on donne à cette opération) avec, si je me rappelle bien, des résultats bénéfiques dans environ la moitié des cas. Un médecin de Zébulon en Caroline du nord, rapportait en avoir fait 700 avec seulement 100 échecs, et un autre médecin de Houston rapportait également des centaines d'opérations avec un très grand pourcentage de succès.

Nais bientôt, les allergistes protestèrent contre cette opération, qui ne leur semblait pas logique et dont ils disaient qu'elle ne réussissait pas souvent et donnait des résultats incomplets.

Le Dr C. Thomas Read, de Phoenix, en Arizona, envoya un questionnaire à 400 chirurgiens du poumon et reçut 226 réponses. Cent vingt-six de ces médecins déclarèrent ne pas croire en la valeur de la glomectomie. Quarante-sept déclarèrent avoir fait 285 opérations et que les résultats avaient été bons dans 24 pour cent des cas, assez bons dans 27 pour cent et nuls dans 49 pour cent! Le Dr Read déclara que son impression était que les enthousiastes obtenaient de bons résultats alors que ceux-ci étaient pauvres chez les sceptiques. Cela arrive souvent en médecine.

Dans tout cela, nous devrions toujours nous rappeler que toute évaluation de la valeur d'un traitement pour une maladie pouvant durer une vie de temps, telle l'asthme, est très difficile, parce que souvent, sans aucune cause évidente, les symptômes disparaissent pendant un certain temps.

Conservateurs tout court

CALGARY (PC) — Les jeunes Conservateurs de l'Alberta ont décidé en fin de semaine de rayer de l'appellation officielle de leur association la mention "progressiste". Le nom de l'Association des jeunes progressistes conservateurs d'Alberta était parallèle à celui de l'association du même nom pour les adultes. Un membre de l'exécutif a dit que la nouvelle appellation était plus courte et "au fait".

Grande reconnaissance à saint Jude pour guérison obtenue

PRIERE A SAINT JUDE

O glorieux apôtre saint Jude, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux. Je vous en supplie du plus profond de mon coeur, servez-vous en ma faveur du grand privilège que vous avez d'apporter un secours visible et rapide à ceux qui vous invoquent.

Venez à mon secours et soulagez ma misère. Obtenez-moi l'aide et la grâce du Bon Dieu dans toutes mes difficultés et en particulier (demandes particulières). Faites en sorte que je sois du nombre des élus et obtienne le salut éternel.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir toujours de la grande faveur que vous m'accorderez. Toujours je vous honorerai comme mon patron et mon protecteur. En signe de reconnaissance, je ferai tout en mon pouvoir pour développer votre dévotion et vous faire connaître comme patron des causes désespérées. Ainsi soit-il.

Ajoutez trois Notre Père, trois Je vous salue, Marie, trois Gloire soit au Père.

Mme L. G.

EN PRIMEUR À QUÉBEC, CHEZ POLLACK, ÉVIDEMMENT !

Pollack

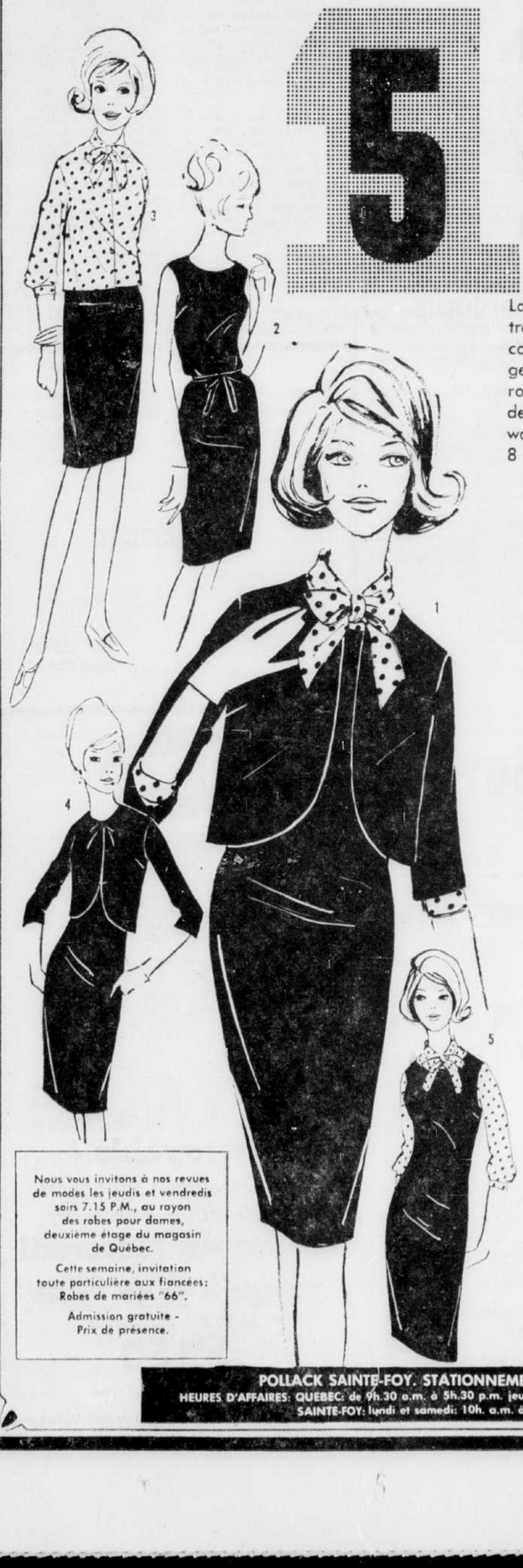

Cinq toilettes avec un seul ensemble: l'indispensable "5 dans 1" de Wendy Lane

La femme pratique ne peut s'en passer: un ensemble trois-pièces formant une garde-robe printanière complète de toilettes toujours dans le ton . . . en voyage, en sortie, au travail, à la maison. Comprend une robe et une veste de couleur marine et une blouse de soie blanche à pois marine, avec noeud. Tissus worsted tissé de fin crêpe de fil viscose et acétate. 8 à 18 ans.

COUPE ET AJUSTEMENT DE QUALITE SUPERIEURE.

EN SPECIAL

16.98

Cinq manière de le porter, telles qu'illustrées:

1. Comme un ensemble complet: la robe, la blouse et la veste.
2. Robe et ceinture nouante.
3. Avec la blouse sur la robe.
4. La robe et la veste.
5. Comme un "jumper": avec la blouse sous la robe.

Commandez la vôtre aujourd'hui

M. POLLACK LIMITEE, C.P. 1277, QUE.

Veuillez m'expedier les articles suivants, port payés:

Quantité	Description	Prix
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

Plus taxe de vente (6%) lorsqu'elle s'applique

Total: .....

Chèque inclus ☐ Envoyez C.O.D. ☐
Mandat inclus ☐ Portez à mon compte ☐

Nom .....
Adresse .....

ECRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ 529-9292

Québec - robes pour dames (rayon 531) - deuxième. Sainte-Foy, étage Laurier.

Nous vous invitons à nos revues de modes les jeudis et vendredis soirs 7.15 P.M., au rayon des robes pour dames, deuxième étage du magasin de Québec.

Cette semaine, invitation toute particulière aux fiancées: Robes de mariées "66".

Admission gratuite - Prix de présence.

POLLACK SAINTE-FOY. STATIONNEMENT INTERIEUR GRATUIT

HEURES D'AFFAIRES: QUEBEC: de 9h.30 a.m. à 5h.30 p.m. jeudi et vendredi soir jusqu'à 9h.30 p.m.
SAINTE-FOY: lundi et samedi: 10h. a.m. à 6h. p.m. les autres jours jusqu'à 10h. p.m.

Adoption d'un catéchisme uniforme pour les catholiques des deux langues

OTTAWA (PC) — Les catholiques tant de langue anglaise que de langue française ont adopté un catéchisme uniforme, a déclaré, hier, à Ottawa, Mgr Louis Lévesque, président de la Conférence catholique canadienne et archevêque coadjuteur de Rimouski.

Mgr Lévesque a précisé que c'est la première fois au Canada que le même manuel d'enseignement religieux est adopté à la fois par les catholiques de langue anglaise et les catholiques de langue française.

Il s'agit du livre "Viens vers le Père" déjà en usage dans les 1re et 2e années du cours primaire québécois, qui sera traduit en anglais sous le titre "Come to the Father".

Le manuel "Come to the Father" sera adopté graduellement dans les autres diocèses du Canada autres que québécois au gré des évêques.

Les deux comités épiscopaux nationaux de l'éducation religieuse ont accepté en principe l'uniformité d'un manuel catéchistique, et cette décision a été entérinée par le conseil de la C.C.C., lors d'une réunion tenue à Ottawa, jeudi dernier.

Il a en outre été décidé que les deux offices nationaux de catéchèse (anglais et français) se mettront au service des offices catéchistiques diocésains et les aideront à préparer le personnel enseignant pour utiliser la nouvelle méthode de catéchèse sur laquelle est basée le catéchisme "canadien".

VASTE REFORME

Dès le mois de juin, la version anglaise sera vendue au public, et des classes expérimentales pourront être mises sur pied en septembre prochain.

Des demandes pour la version anglaise du catéchisme sont parvenues des Etats-Unis, de l'Angleterre, de l'Inde et des Philippines.

Les nembres des comités épiscopaux nationaux pour l'éducation religieuse sont, pour la section française, NN.SS. Marie-Joseph Lemieux, Ottawa, Maurice Beaudoux, Saint-Boniface, Norbert Robichaud, Moncton, Gérard - Marie Coderre, Saint-Jean, et Paul-Emile Charbonneau, Hull.

Mgr Lévesque a aussi révélé que la Conférence catholique canadienne, qui groupe 101 évêques, est en train d'effectuer une vaste réforme de ses services, à la suite du concile.

Quatre nouveaux départements ont été ajoutés aux différents services de l'organisme; il s'agit de l'office national de catéchèse, de l'office national de l'oecuménisme, du département du bien-être social et du secrétariat national pour l'oecuménisme.

ACTIVITE COLLEGIALE

La C.C.C., organisme vieux de 23 ans, est promue à une activité "collégiale" accrue, a déclaré son président. Selon des décisions conciliaires, les conférences épiscopales nationales recevront des pouvoirs accrus, d'ici le 29 juin. D'ici là, Rome s'affaire à changer en conséquence les dispositions du droit canonique.

Au nombre de ces nouvelles responsabilités, figurent la délégation de représentants au synode des évêques, nouveau corps consultatif qui se réunira à la demande du pape. Pour l'instant, la Conférence canadienne s'occupe d'établir des liens avec les autres confessionnalités religieuses au Canada, et envisage une plus grande uniformité dans l'Eglise canadienne, en favorisant des initiatives comme le catéchisme unique.

Le S.P.E.Q. menace de débrayer

TROIS-RIVIERES (PC) — La grève des étudiants de l'enseignement spécialisé vient juste de prendre fin que le Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec, qui groupe tous les professeurs de l'enseignement spécialisé, ceux des écoles normales et ceux des beaux-arts, ainsi que du conservatoire de la province de Québec, menace de ne pas entrer au travail le 14 février prochain.

Il y a quelques semaines à peine, on parlait, dans ce domaine, d'un total de 2,500 professeurs, dans toute la province. Il y en a environ 300 en Mauricie.

M. Jean-Guy Farrier, président pour la Mauricie au sein de la S.P.E.Q. a mentionné, hier, que le syndicat se déclare très insatisfait des négociations présentement en cours avec le gouvernement, principalement à la suite de la sortie du premier ministre Jean Lesage, en Chambre, au sujet des salaires. M. Farrier ajoute qu'il comprend très mal l'attitude du premier ministre, surtout ses déclarations, qu'il juge pour sa part intempestives et en dehors de la réalité.

NEGOCIATIONS

Le président régional mentionne que des négociations sont en cours avec le ministre de l'Education depuis le 10 novembre dernier, et que, normalement, elles doivent prendre fin le 10 février.

"Il est scandaleux, de dire M. Farrier, de constater que c'est le législateur lui-même qui est le premier à jouer sur les mots, avec les lois qu'il a édictées sur les relations patronales-ouvrières. Au lieu de négocier de bonne foi avec ses employés, notre patron, c'est-à-dire le chef suprême de la fonction publique, M. Jean Lesage, trouve tout naturel et correct de restreindre la négociation à un pur échange de textes, sans permettre aucunement la discussion, ni ouvrir de voies sur un terrain d'entente possible."

Ottawa doit conserver le contrôle des revenus du pays

Heath Macquarrie

OTTAWA (PC) — Le député Heath Macquarrie, représentant conservateur de Queens, a demandé, hier, l'établissement d'un comité qui étudierait les rapports entre le fédéral et les provinces.

Parlant au cours du débat sur le Discours du Trône, il a déclaré qu'un comité de ce genre pourrait aider les autorités fédérales à se mieux préparer avant la tenue de conférences fédérales-procinciales.

La politique de l'Ile-du-Prince-Edouard a souligné que le pays fait face à une autre ère de "provincialisme exagéré" qui ne se borne pas uniquement à la province de Québec.

Et le danger à craindre est que les provinces pourraient en venir à s'occuper indépendamment de plusieurs domaines importants.

Ceci serait peut-être une bonne chose si les revenus étaient proportionnés à travers le pays pour chacune des provinces. Mais l'assiette fiscale n'est pas partagée également dans le pays. Certaines provinces ne pouvant obtenir les revenus nécessaires à leur destination, la disparité régionale serait pire encore qu'elle ne l'est de nos jours.

Il faut donc, selon lui, que le fédéral conserve ses pouvoirs et ses sources de revenus afin de mieux redistribuer les argents à travers les pays.

Il était temps de revoir attentivement toute la structure des relations fédérales-provinciales.

"C'est là le premier gouvernement dans l'histoire qui semble être du côté des provinces", a-t-il déclaré.

Il y avait des conférences fédérales-provinciales à presque tous les jours. Quelquefois le Parlement savait ce qui s'y était passé, soit par "un communiqué de presse en retard" ou une déclaration sensationnelle faite par un délégué provincial.

Il n'y avait aucune unanimité dans ce que les provinces pensaient des conférences.

Il était évident qu'Ottawa ne s'y préparait pas assez a-t-il ajouté.

"Le temps est venu de laisser tomber ce voile. Qui sait ce qui s'y passe?"

"Nous souffrons d'un manque de discussions pleines et franches dans cette chambre."

Le Parlement ne pouvait continuer à regarder "ce faux démantellement" de la structure constitutionnelle.

B. Arsenault couronné "roi des ACADIENS"

BATON ROUGE, Louisiane (PA) — Le secrétaire de la province de Québec, M. Bona Arsenault, a été couronné "roi des Acadiens" au cours d'un gai déjeuner offert par l'Etat de la Louisiane.

Après que les autres invités eurent prononcé des allocutions en français et eurent écouté de la musique acadienne, le gouverneur John McKeithen, de la Louisiane, s'est joint à l'orchestre pour le chant de la pièce "western" — "Red River Valley."

Le chef d'orchestre a rendu hommage au gouverneur McKeithen et a loué ses efforts pour resserrer les liens entre "le nord anglo-saxon de la Louisiane et le royaume acadien "Cajun du Sud".

Le président des agapes était le contrôleur de l'Etat, M. Roy Theriot, ancien maire d'Abbéville.

Pénurie inquiétante de personnel compétent dans les Forces armées

OTTAWA (PC) — La pénurie de personnel compétent dans les forces armées commence à devenir critique, affirme-t-on en haut lieu concerné.

Et il faut prévoir une détérioration plus poussée encore de la situation, ajoute-t-on en précisant qu'elle est attribuable à l'essor économique.

Un porte-parole du département de la Défense a fait savoir qu'environ 110 pilotes lieutenants de vol dans l'A.R.C., qui devaient prendre leur retraite en 1967, ont été invités à conserver pendant deux ans encore des fonctions de vol.

L'A.R.C. manque de pilotes moins de deux ans après que 500 membres d'équipage aient été obligés de prendre leur retraite parce qu'on ne pouvait leur trouver d'emploi.

On explique qu'il était alors impossible de prévoir que les compagnies aériennes commerciales connaîtraient un essor aussi remarquable: ainsi les United Air Lines tentent de recruter 1,600 pilotes et navigateurs au cours des deux prochaines années avec promesse de salaires possibles de $33,000 par année.

Les compagnies aériennes ont réussi à attirer des pilotes de l'A.R.C. à elles, ce qui leur est relativement facile, les pilotes commerciaux volant moins d'heures par semaine et étant mieux rémunérés.

Près d'un cinquième de la flotte est actuellement immobilisée à Halifax et à Esquimalt, C.-B., parce qu'il y a pénurie de personnel compétent pour équiper tous les bateaux.

Trois destroyers et trois frégates sont en "réserve", à Halifax, et il en est de même de deux frégates, à Esquimalt. La flotte comprend 43 navires.

On affirme que le manque de personnel compétent devient si aigu que le Canada devra peut-être abandonner quelques-uns de ses engagements de défense, temporairement du moins.

Le ministère de la Défense a réussi, l'automne dernier, à diminuer son personnel militaire au nombre de 10,000, qui était l'objectif visé, mais il n'a pu depuis freiner le mouvement. Fin novembre, selon les derniers chiffres officiels, les forces armées ne comprenaient plus que 109,625 membres. Le chiffre serait maintenant à 107,000 ou moins et pourrait tomber à 100,000 vers la fin du printemps.

Afin de recruter un plus grand nombre de candidats, on aurait abaissé les normes, affirme-t-on dans les milieux concernés.

Protestation soulevée par l'absence d'employés francophones de l'O.N.F.

MONCTON, N.-B. (PC) — L'Association acadienne d'éducation a protesté vigoureusement auprès de M. Guy Roberge, président de l'Office national du film, contre le fait que tous les employés francophones de l'O.N.F. aux Maritimes ont donné leur démission ou ont été remerciés de leurs services, "si bien qu'aujourd'hui il n'y a plus aucun représentant français dans cette région".

Cette protestation a été faite lors de la dernière réunion mensuelle l'A.A.E., à Dalhousie, récemment.

L'A.A.E. a aussi fait part de sa plainte aux députés de langue française à Ottawa, MM. Hédard Robichaud, représentant Gloucester, et Jean - Eudes Dubé, de Restigouche - Madawaska.

L'Association se demande si "l'O.N.F. aurait adopté l'attitude qu'il n'est plus nécessaire d'avoir de représentants de langue française aux Maritimes".

Elle affirme: "Cette situation ne peut durer plus longtemps et nous espérons que les autorités compétentes y mettront fin dans le plus bref délai possible".

D'autre part, les dirigeants de l'association se sont déclarés favorables aux projets de réformes scolaires du gouvernement Robichaud.

Colloque tenu par les représentants de trois groupes ethniques sur les aspects de la psychiatrie sociale

MONTREAL (PC) — Des représentants de trois groupes ethniques de Montréal, soit des Canadiens français, anglais et juifs, ont participé en fin de semaine, à l'hôpital Notre-Dame, à un colloque sur les aspects inter-disciplinaires de la psychiatrie sociale.

Les principaux conférenciers ont été le père Bernard Mailhot, dominicain et professeur de psychologie sociale à l'Université de Montréal, le Dr René Lazure, directeur - adjoint des services psychiatriques du ministère provincial de la Santé, M. Philippe Garigue, doyen de la faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal, le Dr H. B. M. Murphy, professeur de psychiatrie à l'Université McGill, et le doyen Werner Boehm, de l'Ecole de service social de l'Université Rutgers.

Le père Mailhot a traité des minorités, sociologiquement parlant. Fortement portées à l'auto-accusation et à l'auto-dépréciation, ces groupes sont souvent obsédés par le passé et observent avec inquiétude le mouvement des forces économiques, mais par étapes les différents groupes sociaux minoritaires arrivent à accepter les différences entre les uns et les autres.

Le père Mailhot a souligné que les relations interethniques se réalisaient vraiment dans le cadre seulement de petits groupes. L'individu a alors la faculté d'exprimer verbalement ses doléances et se libère des soucis qui peuvent l'accabler.

Une des premières tâches de la psychiatrie sociale face aux minorités est de les aider à se débarrasser de l'impression qu'elles sont ou non-anglaises ou non-françaises, par exemple.

LE MALADE MENTAL

Deux conférenciers ont présenté des observations sur la maladie mentale.

Le Dr Lazure a retracé les progrès de la médecine sociale et, soulignant l'apport important de l'hygiène publique, il a rappelé que le Québec avait fait beaucoup dans ce domaine en intervenant surtout auprès des hôpitaux afin qu'ils intensifient leurs contacts extra-hospitaliers.

Le Dr Lazure a insisté sur la nécessité d'éduquer le public, qui déjà possède une conscience plus aigue de l'importance des maladies mentales en tant que phénomène social.

Présentant les résultats d'observations et d'enquêtes faites dans 14 communautés rurales de l'Est du Canada, par un groupe de psychiatres, le Dr Murphy s'est demandé quelles pouvaient être les causes exactes provoquant une incidence plus élevée de cas schizophrénie dans certains groupes par rapport à d'autres.

La schizophrénie, par exemple, chez la jeune Canadienne française de milieu rural serait plus fréquente parce qu'il y a chez elle conflit entre le rôle traditionnellement attribué aux femmes en son milieu et ses aspirations de jeune femme à l'heure présente.

LA FAMILLE

Les conditions familiales sont largement causes de l'apparition de la maladie mentale. Mais de même, la communauté, qui a conservé et défend les valeurs traditionnelles, est responsable.

De façon probante, les communautés canadiennes - françaises plus rigides ont un taux plus élevé de cas de schizophrénie. Les groupes plus restreints ont un taux moins élevé de malades mentaux.

Le docteur Boehm s'est brièvement demandé s'il ne fallait pas considérer la société elle-même comme un patient du point de vue psychologique.

Enfin, M. Garigue a présenté au cours du colloque un essai d'interprétation de la famille. Il a souligné en particulier la permanence invincible de la famille à travers les siècles; jamais celle-ci ne s'est désintégrée complètement malgré, à certaines époques, les efforts des gouvernements pour contrôler ce sous-système dans l'ensemble de la structure des relations entre les hommes en société.

Pour lui, la famille semble plus justement être un système interrelationnel, dont les éléments des base sont la relation conjugale, la relation paternelle et la relation fraternelle. Cette famille exerce une influence psycho-somatique certaine sur ses membres mais on ne peut prévoir le comportement familial futur même d'un individu.

ANNONCE

BOUTONS

Les défauts cutanés du visage ou du corps, eczéma, boutons, rougeurs, desquamations, démangeaisons, pied d'athlète, sont vite soulagés par NIXODERM. Action antiseptique cicatrisante. Donne une peau plus douce et un teint plus net. Demandez le savon et l'onguent NIXODERM à votre pharmacien. Revitalisez votre peau.

LAURENTIDE
présente un nouveau
SERVICE DE PRÊTS ÉCONOMIQUES!

POUR UN PAIEMENT MENSUEL DE	VOUS POUVEZ OBTENIR pour 12 paiements	pour 18 paiements	pour 24 paiements	pour 30 paiements	pour 36 paiements
$ 55	591.67	858.74	1,111.37	1,355.73	1,529.28
$ 65	702.97	1,021.65	1,327.63	1,567.87	1,807.34
$ 75	814.65	1,186.60	1,507.75	1,809.19	2,085.39
$ 80	870.53	1,269.71	1,608.26	1,929.81	2,224.41
$ 90	982.56	1,437.10	1,809.30	2,171.03	2,502.46
$105	1,151.68	1,650.24	2,110.85	2,532.87	2,919.54

Prêts jusqu'à $5,000 remboursables en 5 ans.

Laurentide vous invite à comparer ses taux à tous les autres.

LAURENTIDE

Pollack

Examen de la vue — Service d'optique
Verres de contact — Lentilles cornéennes

Dr Yves Bertrand, B.A., O.D.

OPTOMETRISTE

au rez-de-chaussée

TEL.: 529-9111
Local 335

Pollack

Incroyable !

Au Restaurant Villageois de Pollack à Sainte-Foy

Buffet du Mercredi "jusqu'à plus faim"

5h.30 P.M. à 8h.30 P.M.

$1.50

Café et dessert du Jour compris

Tous les mercredis, le "Restaurant Villageois" de Pollack à Sainte-Foy vous offre un buffet froid "à discrétion".

AU PREMIER SIGNE DE

RHUME
OU DE GRIPPE
Prenez des Capsules Buckley's pour le Rhume

Soyez avisé — soignez promptement les symptômes du rhume avec ce remède éprouvé, genre ordonnance. Pour un soulagement rapide et efficace en cas de malaises dus au rhume, mal de tête, enchifrènement, sensation fébrile due à la grippe, procurez-vous des Capsules à la Canelle Buckley's pour le Rhume. 45c. 62-1F

Toussez-vous? Prenez BUCKLEY'S MIXTURE

Pollack

Durs d'oreilles ! Sourds !

PREMIERS EN APPAREILS AUDITIFS!

Le nouveau circuit "micro-lithic" assure un rendement supérieur et confirme la haute réputation de

ZENITH

Format nature du circuit amplificateur caché sous le support "ENTREPRISE"

Nouvelles
LUNETTES AUDITIVES

Un appareil auditif d'un format gracieux et 500% meilleur que les amplificateurs conventionnels. Rendement supérieur, le micro étant placé sur le visage pour une réception parfaite.

ZENITH
LES APPAREILS AUDITIFS
"AU SON VIVANT"

Représentant exclusif
AU MAGASIN DE QUEBEC SEULEMENT

Pour informations additionnelles, venez ou composez 529-9111 local 337

Québec - APPAREILS AUDITIFS - rez-de-chaussée

Pollack

Créez une harmonie !

Couvre-lit, taie d'oreiller et tissu assortis

Couvre-lit en coton glacé. Très joli motif imprimé: feuillage vert et dessins roses. Fond jaune, bleu, rose ou lilas. Pour lit double ou simple. **19.98**

Housse d'oreiller assortie; 30" x 30". **4.98**

Tissus à la verge, dans les mêmes tons et mêmes motifs: **1.49** la vge

ECRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ 529-9292

Québec - garnitures de maison et draperies (rayon 740) - 4e étage
Sainte-Foy, étage du Mail

A QUEBEC, 2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT AVEC TOUT ACHAT DE $2.00 OU PLUS

HEURES D'AFFAIRES: QUEBEC: de 9h30 a.m. à 5h30 p.m., jeudi et vendredi soir jusqu'à 9h30 p.m.
SAINTE-FOY: lundi et samedi: 10h a.m. à 6h p.m., les autres jours jusqu'à 10h p.m.

Un problème d'enseignement au Manitoba

WINNIPEG (PC)—Le ministre de l'Education, M. George Johnson, a déclaré hier qu'il attend le rapport d'un inspecteur d'écoles sur l'allégation d'un couple de Fannystelle, Manitoba, qui prétend que l'école publique élémentaire de leur village fonctionne illégalement comme institution paroissiale dispensant son enseignement en français.

M. et Mme Isaac Fehr protestent contre cet état de choses en gardant leurs cinq enfants à la maison. Les enfants de la famille Fehr ne sont pas allés en classe depuis avant Noël.

M. Fehr a déclaré dans une interview qu'il avait retiré ses enfants de l'école parce qu'on les avait séparés des autres en raison du fait qu'ils ne parlaient pas français. De plus, il s'oppose à ce que l'on donne des cours de catéchisme à ses enfants. Les Fehr sont protestants.

M. Johnson a déclaré hier qu'il a récemment communiqué avec M. Fehr par téléphone et a demandé à l'inspecteur régional d'écoles de faire enquête au sujet de la plainte.

Le Dr Johnson a précisé que la loi sur les écoles publiques est claire en ce qui a trait à cette question particulière. La loi stipule que l'anglais doit être la langue officielle d'enseignement dans les écoles publiques du Manitoba. Une heure de français est permise chaque jour. L'enseignement religieux est permis durant la dernière demi-heure de chaque journée scolaire.

Le Dr Johnson a déclaré que si le rapport de l'inspecteur démontre que les allégations de M. Fehr sont fondées, la commission scolaire recevra l'ordre de changer ses méthodes d'enseignement.

Horoscope

par Francesco Waldner

MERCREDI, 2 FEVRIER 1966

BELIER (21 mars - 19 avril) Vous pouvez faire beaucoup de progrès aujourd'hui et vous serez très occupé. En fait, vous êtes enclin à être nerveux et vous devriez vous reposer un peu. Ne vous opposez pas à votre famille car vous pourriez avoir des discussions orageuses avec elle.

TAUREAU (20 avril - 20 mai) Ayant surmonté une difficulté de poids, vous vous sentez maintenant plus heureux et plus libre. Voyez votre partenaire au cours de l'après-midi. Les activités culturelles sont favorisées.

GEMEAUX (21 mai - 20 juin) Certains d'entre vous auront des difficultés avec les autorités ou avec leurs supérieurs. Soyez prudent et diplomate. La soirée devrait être consacrée à rencontrer des amis.

CANCER (21 juin - 20 juillet) Vous trouvez un intérêt nouveau à rencontrer ceux qui vous entourent et l'on vous admirera. Perspectives excellentes de raffermir votre situation.

LION (21 juillet - 22 août) Réglez vos affaires financières. Vous avez une très bonne idée pour un projet des plus ambitieux, mais ne négligez pas vos vieux problèmes, car ceux-ci devraient être réglés avant que vous ne vous lanciez dans quoi que ce soit.

VIERGE (23 août - 22 septembre) Certaines choses vous irritent encore, spécialement durant la matinée, mais la situation changera plus tard dans la journée et vous pourrez vous détendre en agréable compagnie dans la soirée.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre) Des influences diverses vous permettront de régler certaines choses durant l'avant-midi mais l'après-midi sera difficile. Des visiteurs.

SCORPION (23 octobre - 21 novembre) Certains obstacles peuvent être aplanis grâce à vos brillantes idées. Ne critiquez pas autrui et ne pensez pas que tout le monde est aussi énergique que vous.

SAGITTAIRE (22 novembre - 21 décembre) Suivez votre intuition et ne parlez pas trop de votre succès. Certaines personnes vous envient pour les bons résultats que vous obtenez.

CAPRICORNE (22 décembre - 19 janvier) Evitez la compagnie des gens qui vous font perdre votre temps et ne vous laissez pas tenter par tout ce qu'il y a dans les magasins. Temps propice pour faire un voyage et de mettre votre correspondance à jour.

VERSEAU (20 janvier - 18 février) Vous vous sentez encore plein d'énergie et vous prenez les bonnes décisions grâce à votre esprit clair et à votre aptitude pour bien discerner le pourquoi des choses. Succès sentimental.

POISSONS (19 février - 20 mars) Vous serez encore très nerveux le matin et il vous sera difficile de faire votre travail. Les choses vous seront plus faciles l'après-midi et vous pouvez pensez à rencontrer votre partenaire.

VENTE mi saison de MEUBLES

Pollack

PROFITEZ DE NOS CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT
AUCUN VERSEMENT INITIAL ET JUSQU'A 24 MOIS POUR PAYER

AU MAGASIN DE QUEBEC SEULEMENT

Mobilier à deux usages

Pratique le jour et la nuit! Voici le chesterfield qui s'ouvre à l'avant. Durant le jour, vous avez un beau meuble de salon avec garniture de noyer. Le soir, un lit double ordinaire supplémentaire. Matelas séparé: 252 ressorts, damas irlandais. Divan-lit et fauteuil recouverts de nylon résistant.

Divan-lit: 199.00 Fauteuil assorti: 68.00

Bibliothèque, fini noyer

Placez vos livres et autres objets dans ce meuble à portes en verre coulissantes avec tablettes réglables à 4 positions. Fini noyer résistant aux taches et aux coups. 32" x 33" x 12" 19.88

Ensemble contemporain

Tables en noyer, surface "Formica" résistant aux taches, brûlures et éraflures, même à une cigarette allumée.

Ensemble 3 morceaux: 38.00
Chaque morceau séparé: 14.95

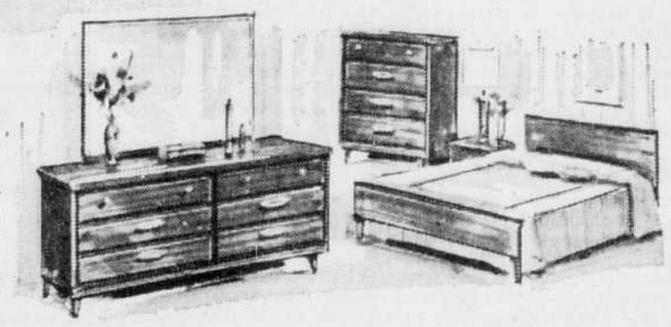

Mobilier de chambre 3 morceaux

Style contemporain. Comprend: bureau double, lit à panneaux et commode à 4 tiroirs. Choix de modèles.

119.00

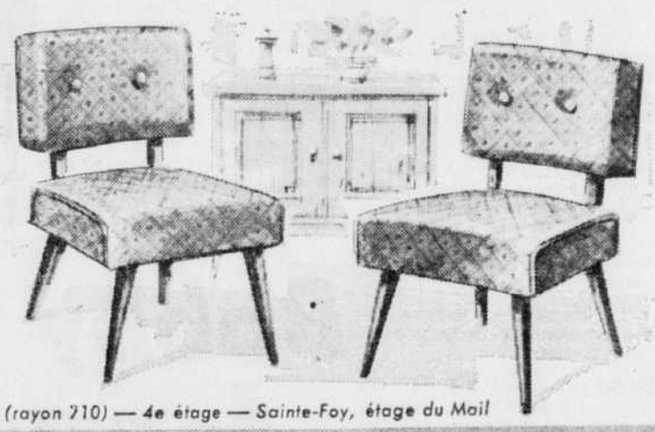

Chaises d'invités, capitonnées

Très décoratives et très confortables. Epais capitonnage. Recouvertes de tissu résistant. Pieds et supports du dossier à fini noyer.

2 pour 25.00

ECRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ 529-9292 — Québec — meubles (rayon 710) — 4e étage — Sainte-Foy, étage du Mail

Pour vos appareils électriques de loisirs ou d'utilité, choisissez le plus haut degré de perfection GENERAL ELECTRIC

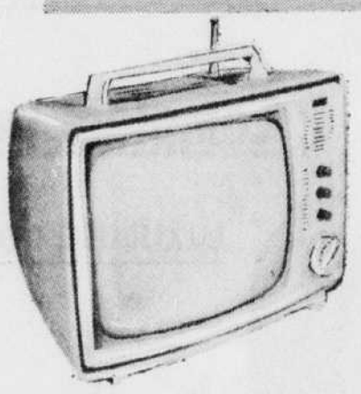

Modèle 11T41 - portatif

Poids: 12½ lbs! Tube-écran de 11". "Daylight blue" à faisceau scellé. Rendement de 22 lampes, 6 compactrons. Col du tube-écran Foroidal. Haut-parleur "Dyna Power" 6" x 2" à montage avant. Antenne monopôle. Boîtier rouge, sable ou ivoire. L 10" x H 10½" x Pr 10".

Rég. 139.95 129.88

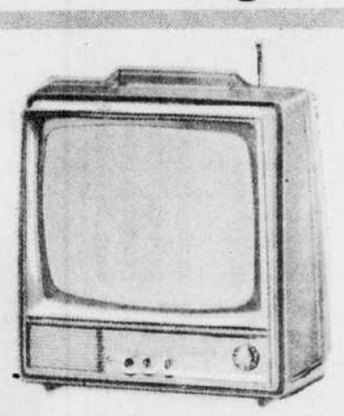

Modèle 21T62 - boîtier de luxe

Tube-écran de 12". "Daylight blue" à faisceau scellé. Rendement de 22 lampes, 5 compactrons. Haut-parleur de 3" "Dyna Power". Ecouteurs pour usage personnel. Boîtier de luxe, noir ébène avec garniture chromée. Poids: 15 lbs. L 12½" x H 13½" x Pr 10".

Rég. 159.95 149.88

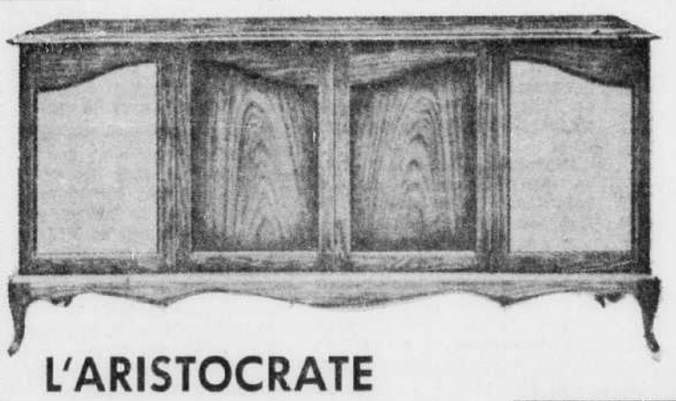

Le MARQUISE

Irrésistiblement français! Haute ébénisterie en placage de bois fruitier poncé à la main. L'amplificateur à transistors "Solid State" assure 100 watts de puissance musicale. Nouveau panneau de commande, distinctif, à boutons-poussoirs. 8 haut-parleurs dans une chambre de resonnance entièrement scellée pour un son stéréo total. Tourne-disques Garrard A70. L 62¼" x H 28¾" x Pr 18¾". Au magasin de Sainte-Foy seulement.

Modèle 69A64: Rég. 619.95 569.88

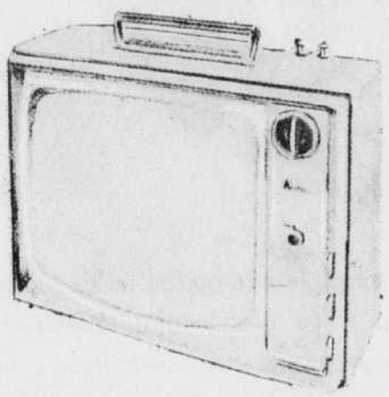

Ultra-vision, Modèle 91T62

Tube-écran de 19". "Daylight blue" à faisceau scellé. Haut-parleur "Dyna power" 6" x 2". Boîtier couleur sable. Poids: 40 lbs. L 21½" x H 16½" x Pr 13".

Rég. 209.95 189.88

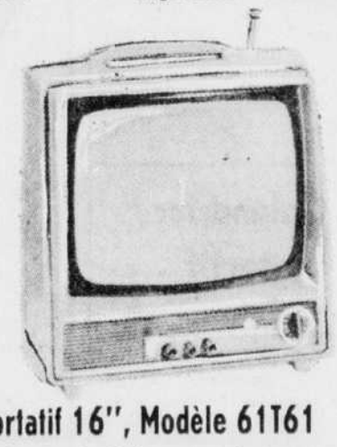

Portatif 16", Modèle 61T61

Rendement de 22 lampes et 5 compactrons. Réglage automatique de l'image. Haut-parleur "Dyna power" de 3" à montage avant. Antenne monopôle. Robuste poignée en plastique. Régulateurs montés à l'avant. Boîtier beige. 19½ lbs. L 15¼" x H 15½" x Pr 10½".

Rég. 169.95 149.88

L'ARISTOCRATE

Chaleur et beauté du style provincial italien. Placage de noyer à fini satiné foncé. Radio AM/FM, complètement à transistors, avec multiplex FM/Stéréo et contrôle automatique de fréquences. Amplificateur à transistors "Solid State", assurant une puissance musicale de 100 watts. 8 haut-parleurs dans une chambre de résonnance entièrement scellée pour un son stéréo total. Tourne-disques automatique Garrard "A-70". 62¼" x 28" x 18⅝". Au magasin de Sainte-Foy seulement.

Modèle 69A 63 Rég. 599.95 549.88

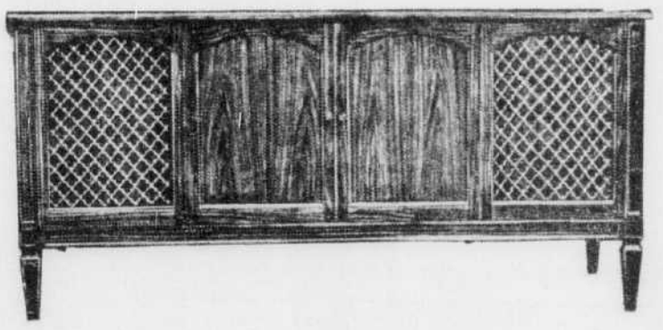

Portatif 8", Modèle TR 805

Fonctionne sur courant alternatif ou direct de 12 volts. Haut-parleur "Dyna power" de 4" x 2½". Câble pour alimentation par batterie de véhicule. Ecouteur pour usage personnel. Accessoires facultatifs: batterie de piles rechargeables et étui, léger capot protégeant la façade du tube-écran, câble pour alimentation par batterie de bateau.

Rég. 279.95 259.88

Portatif 12", Modèle 21T61

"Daylight blue" à faisceau scellé. Rendement de 22 lampes et 5 compactrons. Haut-parleur "Dyna power" de 3" à montage avant. Antenne monopôle. Boîtier beige. Poids: 15 lbs. L 12½" x H 13½" x Pr 10".

Rég. 149.95 139.88

Le SORRENTO

Ebénisterie de style provincial italien aux lignes douces et sobres avec placage de noyer à fini satiné. Amplificateur "Solid State" de 30 watts entièrement à transistors. Radio AM/FM avec multiplex FM stéréo. Performance de 8 haut-parleurs avec 2 haut-parleurs de graves de 6" x 9" à double portée et 4 haut-parleurs d'aigus de 3". Tourne-disque Garrard 3000. L 54" x H 27½" x Pr 18 1/16".

Modèle 68A65 Rég. 449.95 419.88

Le MANHATTAN

La simplicité classique réalisée dans le dessin moderne danois. Placage de noyer à fini satiné. Radio AM/FM avec multiplex FM/Stéréo. Contrôle automatique de fréquences. Puissant amplificateur. Performance de 4 haut-parleurs. 53" x 17⅞" x 27½".

AU MAGASIN DE QUEBEC SEULEMENT

Modèle 68A 63 Rég. 329.95 299.88

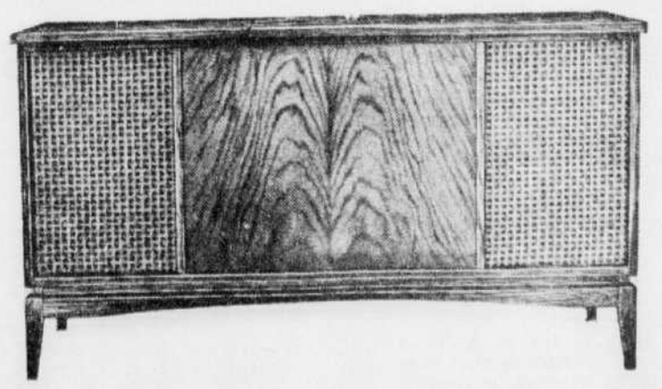

A QUEBEC 2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT AVEC TOUT ACHAT DE $2.00 OU PLUS

HEURES D'AFFAIRES: QUEBEC: de 9h30 a.m. à 5h30 p.m. jeudi et vendredi soir jusqu'à 9h30 p.m. SAINTE-FOY: lundi et samedi: 10h a.m. à 6h p.m. les autres jours jusqu'à 10h p.m.

AU CARREFOUR DES SPORTS

PAR CLAUDE LAROCHELLE

GENDRON PAS D'ACCORD AVEC GEOFFRION

Bernard Geoffrion et Jean-Guy Gendron ne sont pas du tout d'accord. Ils émettent tous deux des opinions diamétralement opposées. Le sujet de ce litige entre le coach des As de Québec et son troupier, litige qui, n'ayez crainte, ne bouleversera pas l'excellente harmonie qui règne sur l'équipe, est Jean-Guy Gendron lui-même.

Après que le Boomer se fut employé vigoureusement à expliquer la résurgence éclatante de l'ailier gauche qui occupe le deuxième rang des pointeurs de la ligue Américaine, l'ancien joueur des Bruins de Boston a démoli point par point l'argumentation de son instructeur.

Bernard Geoffrion soutient:

Premièrement, que Gendron qui n'a que 31 ans pourrait toujours briller dans la ligue Nationale de hockey.

Deuxièmement) que Gendron a été pris de découragement quand il a vu que les clubs majeurs se désintéressaient de lui et permettaient la vente de son contrat à un club de la ligue Américaine.

Troisièmement) que Jean-Guy qui avait perdu confiance en lui-même avait enfin retrouvé cette confiance, ce qui est à la source de son explosion de buts.

Jean-Guy Gendron affirme d'une voix catégorique: "Je ne pourrais plus jouer dans la ligue Nationale. Je suis trop vieux."

Jean-Guy y va un peu fort en disant qu'il est trop vieux. Il a atteint 31 ans en août dernier, ce qui est aujourd'hui relativement jeune pour un joueur de hockey.

Il contredit de nouveau Geoffrion en déclarant: "Je n'ai pas été découragé en étant vendu par Boston aux As. J'ai eu une saison désastreuse à ma dernière année à Boston et je m'attendais à être renvoyé dans les mineures. Je m'étais préparé à cette idée. Ce fut loin d'être un désappointement quand j'ai appris que je passais aux As. J'ai été heureux d'apprendre que je m'en allais jouer au hockey dans une ville comme Québec."

LES BRUINS L'ONT CEDE POUR $20,000

Quand Jean-Guy Gendron a débuté avec les As, l'an dernier, il ne semblait pas trop dans son assiette, une impression non seulement partagée par Bernard Geoffrion et M. Gérald Martineau, mais par un grand nombre d'amateurs. Nous nous souvenons de certaines réflexions entendues l'an dernier, réflexions pas toujours obligeantes à l'endroit de l'athlète montréalais. Gendron, un type au caractère parfois violent, n'est pas du tout d'accord avec l'impression répandue.

Il explique d'une voix irritée: "Je ne trouve pas que j'ai eu une mauvaise saison, l'an dernier. J'ai compté 20 buts même si j'ai été blessé et si j'ai manqué 19 parties. Je trouve ça pas mal 20 buts quand on songe que je me suis cassé un os du coude et que j'ai ensuite été coupé au pied et que l'infection s'est mise là-dedans. Il ne faut pas être trop exigeant."

Son récent élan au chapitre des buts, Jean-Guy est enclin à l'attribuer à la chance plutôt qu'à une confiance retrouvée. Il dit humblement:

"Je suis chanceux. La rondelle s'est mise à rentrer. Je suis toujours au bon endroit au bon moment. Quand ça ne veut pas rentrer, c'est une autre paire de manches."

Mais il y a plus que la chance. L'ailier gauche joue présentement avec un enthousiasme débordant qui, joint à sa grande habileté naturelle, est un facteur déterminant.

Les As de Québec ont versé $20,000 aux Bruins de Boston, ce qui est une somme importante pour un club de la ligue Américaine, mais qui est tout de même un prix d'aubaine sur le marché des joueurs.

"Gendron n'est pas un vieil athlète, estime M. Martineau. J'estime qu'il a encore quatre autres bonnes années de hockey devant lui. Je n'ai pas fait que des mauvais marchés depuis que les As sont entrés dans l'Américaine. Gendron a été une fameuse acquisition que je comparerais à celles de Jim Morrison, Ed Hoekstra et Wayne Hicks."

Un athlète effacé, Jean-Guy se fixe un objectif peu prétentieux de 30 buts pour cette saison en dépit des 24 filets qu'il a déjà en main. Il a un objectif immédiat pour ce soir contre les Americans de Rochester, au Colisée, celui de briser son plafond de 24 buts dans sa carrière professionnelle. Gendron a connu ses meilleures saisons dans le hockey professionnel à Providence en 1954-55 et à Boston en 1959-60. Dans les deux circonstances il avait enfilé 24 buts.

"GEOFFRION SE BAT POUR SES JOUEURS"

Le patron des As de Québec, M. Gérald Martineau, dit que Boom-Boom Geoffrion fait du bon travail à la barre de l'équipe . . . "C'est Bernard qui est responsable de l'excellent esprit d'équipe qu'il y a dans le club, dit-il. Je dois lui rendre l'hommage qu'il est aimé de ses joueurs parce qu'il se bat constamment pour eux. Il lui arrive de se battre même pour des niaiseries. Mais ses joueurs apprécient ça."

Il y a assemblée de la ligue Américaine à New York la semaine prochaine . . . L'Américaine sera appelée à fixer les dédommagements exigés au grand circuit pour la perte des villes de Buffalo, Pittsburgh et Baltimore dans l'expansion . . . Un nouveau procédé pour les éliminatoires qui devrait faire disparaître l'affrontement stupide des champions des deux sections dès le début du détail sera étudié . . . Il ne sera pas difficile de trouver mieux.

Le contrat de Jean-Guy Gendron ne contient pas de clauses de boni . . . "Je regrette donc aujourd'hui de ne pas avoir demandé de boni pour les buts comptés," de dire Jean-Guy . . . Léon Rochefort appelle son coéquipier Gendron "le Bobby Hull des As de Québec" . . . Deux Québécois ont bien figuré dans la descente du Taschereau au Mont Tremblant, samedi dernier . . . Pierre Savoie et Denis Deslauriers ont terminé respectivement deuxième et troisième derrière le Montréalais David Bruneau.

Joe Crozier est contre un changement du système des séries éliminatoires

Par Roland SABOURIN

Les As de Québec sont favorables à un changement du système des séries éliminatoires de la ligue Américaine de hockey, mais Joe Crozier, gérant-instructeur des Americans de Rochester ne voit pas pourquoi un tel changement serait apporté.

Il est même contre une proposition que Frank Carlin, gérant d'affaires des As de Québec, a faite l'automne dernier mais qui a été mise de côté pour étude additionnelle.

Dans ce système, les trois premières équipes de chaque section seraient éligibles. On établirait ensuite un classement général, et le premier rencontrerait le sixième, le deuxième, le cinquième et le troisième contre le quatrième.

Carlin a dit qu'il se proposait de revenir avec son projet lors de la réunion qui doit avoir lieu à New York, lundi prochain, mais n'a pas caché qu'il s'attendait à subir un échec. "Ils vont dire: Que Québec aille chez le diable", nous a confié le représentant des As.

"Il est sans aucun doute trop tard pour faire un changement", a continué Carlin. "C'est à l'automne qu'ils auraient dû prendre une décision là-dessus, mais ils ont refusé d'en discuter. Mais si nous sommes pour rencontrer Rochester en semi-finale, cette année, nous allons les battre cette fois", nous a prédit Carlin.

OPPOSITION

Crozier nous a admis qu'il était encore rumeur qu'il y ait des changements, mais il a dit la négative. "Avec le système actuel, vous êtes au moins assurés qu'une des deux meilleures équipes de la ligue sera en finale. Avec l'autre système, qu'ils proposent, vous pourriez vous qu'il "est difficile de faire des changements à ce moment-ci".

Quand nous lui avons demandé s'il serait favorable à un changement, il a répondu dans trouver en finale avec deux équipes qui n'ont pas terminé en tête de leur section".

Joe ne voit pas pourquoi Québec s'inquiète tant d'affronter, dès le début, le premier club de la Section Ouest.

LOUANGE DES AS

"Il est certain que Québec va terminer premier dans sa section", a-t-il continué. "Personne ne va les rattraper dans la Section Est. Les As ont une équipe formidable, certainement meilleure que la mienne. Il faut qu'ils aient une bonne équipe quand on considère que nous n'avons perdu que 11 joutes et que sur ce nombre Québec nous a battus quatre fois".

Est-ce qu'ils s'attend à voir Toronto rappeler des joueurs avant la fin de la saison, plus particulièrement avant la date-limite pour les séries éliminatoires de la Coupe Stanley?

"Toronto va certainement en rappeler quelques-uns, peut-être même très prochainement", a-t-il ajouté sur le sujet.

Il ne s'attend pas à ravoir Wally Boyer, car ce joueur a été rappelé directement et les Leafs devraient soumettre son nom aux "waivers" s'ils voulaient le retourner dans la ligue Américaine. Joe dit qu'il est certain qu'ils ne prendront pas un tel risque, d'autant plus que son ancien protégé va très bien dans la Ville-Reine.

A-t-il eu des nouvelles de George "Punch" Imlach et l'attend-il pour le match-revanche de ce soir, au Colisée?

"Je ne veux pas le voir (pensant sans doute que son équipe perd chaque fois que Punch vient la voir jouer à Québec) et je suppose qu'il est parti en Floride avec toute la neige que nous avons présentement", a-t-il dit.

Incidemment, Joe a passé toute la journée d'hier dans sa chambre d'hôtel, se soignant pour une vilaine grippe, souvenir du dur voyage que lui et ses hommes ont dû faire pour venir à Québec, dimanche.

"D'ailleurs, nous ne gagnons jamais quand nous venons à Québec, et qu'Imlach y soit ou non ça ne fait pas de différence. J'ai un peu de remords de conscience quand je viens ici. Franchement, nous ferions mieux de concéder deux points plutôt que faire le voyage. Je crois que ce n'est pas juste pour les amateurs de Québec de nous voir perdre tout le temps comme cela".

Et il en a profité pour ajouter qu'il n'aurait jamais "concédé ce dimanche" aux As s'il avait su que son équipe aurait eu tant de difficulté à atteindre la Cité de Champlain, avant-hier. "J'ai accepté de venir ici pour ce dimanche parce que les As ont consenti à venir faire l'ouverture chez nous un samedi", nous a-t-il expliqué. "Et par-dessus le marché ils sont venus nous battre cette fois-là".

DUR VOYAGE

Crozier a dit que ses hommes n'avaient pas mangé, ni dormi depuis 18 heures quand ils ont sauté sur la glace du Colisée, dimanche soir. "J'aurais été mieux de concéder la victoire, plutôt que de leur faire entreprendre ce voyage", a-t-il soutenu.

Rappelons que les Americans ont quitté Cleveland par autobus, à 3 heures du matin, pour se rendre à Toronto après avoir appris que leur avion réservé ne pouvait décoller. Ils ont fait le trajet Toronto-Montréal par avion, mais après cela il lui a fallu discuter longuement pour obtenir un autobus pour se rendre à Québec. Les compagnies ne voulaient prendre le risque d'entreprendre un tel voyage, vu le mauvais état des routes. Finalement, il leur a fait comprendre ce voyage", a-t-il sougence. Rochester a atteint Québec à 5 heures 30.

HOEKSTRA Y SERA

Bernard "Boom-Boom" Geoffrion, instructeur des As, a refusé d'écouter les doléances de Joe. Il lui promet même plus de difficultés que dimanche soir.

Après l'exercice d'hier, Geoffrion a annoncé que le joueur de centre Ed Hoekstra, absent depuis quelques semaines, sera en uniforme pour le match de ce soir.

"Il ne jouera peut-être pas, car il manque de forme, mais il sera habillé et je pourrai l'envoyer dans la mêlée s'il y a quelqu'un qui ne fonctionne pas chez les joueurs de centre", a dit Geoffrion.

Le retour en uniforme d'Hoekstra signifie que Rino Robazza, joueur de défense, sera un spectateur.

Une victoire pour les As, ce soir, porterait à six points leur avance sur les Americans tout en ayant disputé seulement une joute de plus que leurs grands rivaux de la Section Ouest.

Après le match de ce soir, il ne restera qu'une seule autre confrontation Québec-Rochester avant les éliminatoires, et elle se déroulera au Maple Leafs Gardens de Toronto, où seront déménagés les Americans, au cours du mois de mars.

LES DEUX INSEPARABLES — Joe Crozier, le gérant-instructeur des Americans de Rochester, est contre un changement du système des séries éliminatoires dans la ligue Américaine de hockey, mais il consultera certainement George "Punch" Imlach, à gauche, avant de prendre sa décision. Après tout, c'est un fait reconnu que c'est le gérant-instructeur des Maple Leafs de Toronto qui prend les décisions pour son élève no 1.

Les compteurs du Circuit Riley

	B.	A.	Pts
Gamble, Rochester	28	31	59
Gendron, Québec	24	29	53
Laboxière, Québec	20	32	52
Ehman, Rochester	25	26	51
Pappin, Rochester	21	29	50
Hicks, Québec	17	33	50
Blackburn, Québec	22	27	49
Melnyk, Buffalo	12	37	49
Hall, Pittsburgh	19	29	48
Horvath, Rochester	18	30	48
Courcy, Cleveland	15	33	48
Mortson, Québec	15	31	46
Beaudin, Pittsburgh	25	20	45

Compteurs de la Ligue de l'Ouest

	B	A	Pts
McNeill, Vancouver	21	41	62
Schmautz, Portland	30	28	58
Marcetta, Victoria	23	31	54
Hughes, Vancouver	28	24	52
Jones, Portland	19	33	52
Johnson, Los Ang.	12	40	52
Goyer, Portland	21	30	51
Fielder, Seattle	8	43	51
Barlow, Victoria	26	23	49
Hebenton, Victoria	18	30	48

Bobby Hull continue de foncer vers le record

MONTREAL (PC)—La course au championnat de la ligue Nationale s'est corsée davantage la semaine dernière alors que les Red Wings de Detroit n'ont pu faire mieux qu'un match nul en trois parties.

Les Hawks de Chicago en ont profité pour les rejoindre au sommet du classement avec 52 points tandis que les Canadiens de Montréal n'accusaient qu'un retard d'un point au deuxième rang.

Cependant, Toronto demeurait en quatrième place avec 45 points, soit 15 de plus que les Rangers de New York, qui sont menacés par les Bruins de Boston avec un total de 26 points. Incidemment, les Bruins viennent de réussir une série de quatre victoires consécutives, soit la première en six saisons.

Chez les compteurs, Bobby Hull, du Chicago, a augmenté son avance avec un total de 68 points, dont 42 buts, et il dispose encore de 26 matches pour améliorer le record de 50 buts dans une saison.

Norm Ullman, du Detroit, occupe le deuxième rang avec 52 points, soit un de plus que Stan Mikita, du Chicago, suivi de Gordie Howe, du Detroit, avec 48 points, Alex Delvecchio, du Detroit, et Robert Rousseau, des Canadiens, avec 46 chacun.

La lutte au trophée Vézina est également serrée alors que Roger Crozier et Hank Bassen, du Detroit, affichent une moyenne de buts alloués de 2:28 par partie en comparaison de 2:62 par les cerbères des Canadiens. Les gardiens du Chicago demeurent également dans la course avec une moyenne de 2:75.

Enfin, Ted Green, du Boston, demeure le vilain du circuit avec un total de 113 minutes au pénitencier tandis que les Rangers de New York sont toujours l'équipe la plus punie avec un total de 576 minutes au frigidaire.

LES MENEURS

	B	A	Pts	Pun.
Hull, Chicago	42	26	68	49
Ullman, Detroit	24	28	52	27
Mikita, Chicago	21	30	51	46
Howe, Detroit	19	29	48	55
Delvecchio, Det.	19	27	46	12
Rousseau, Mtl	17	29	46	14
Richard, Mtl	16	27	43	26
Nevin, N.Y.	20	22	42	10
Béliveau, Mtl	15	27	42	26
Pulford, Tor.	20	19	39	34
Marshall, N.Y.	16	20	36	4
Smith, Detroit	14	21	35	6
Provost, Mtl	10	25	35	20
Esposito, Chi.	17	17	34	39
Mahovlich, Tor.	18	15	33	44
Ratelle, N.Y.	15	18	33	6
Oliver, Boston	14	19	33	18
Bathgate, Det.	11	22	33	18
Hay, Chicago	11	22	33	14
Mohns, Chicago	13	19	32	38

GARDIENS DE BUT

	PJ	BC	Bl.	Moy.
Crozier, Det.	40	2-3	105	7 2.58
Bassen, Det.	2	1-3	6	0 2.58
Det. Tot.	43		111	7 2.58
Worsley, Mtl	26		68	0 2.62
Hodge, Mtl	16		42	1 2.63
Mtl. Tot.	42		110	1 2.62
Hall, Chi.	39	1-3	110	4 2.80
Dryden, Chi.	4	2-3	11	0 2.56
Chic. tot.	44		121	4 2.75
Bower, Tor.	24		57	2 2.38
Sawchuck, Tor.	17		59	0 3.47
Tor., tot.	43		116	2 2.83
Simmons, N.Y.	8	1-3	37	0 4.44
Maniago, N.Y.	4	1-3	18	0 4.15
Giacomin, N.Y.	30	1-3	113	0 3.73
N.Y., tot.	43		168	0 3.91
Parent, Bos.	24	2-3	92	1 3.73
Johnston, B.	12		45	0 3.75
Cheevers, B.	5	2-3	34	0 6.00
Ring, Boston		2-3	4	0 6.00
Bost., tot.	43		175	1 4.07

PUNITIONS EN MINUTES PAR CLUB

Toronto	424
Boston	485
Detroit	491
Montreal	526
Chicago	546
New York	576

Nouvelles du hockey

DETROIT (PA)—Doug Barkley, défense des Red Wings de Detroit, blessée à l'oeil droit dimanche soir, se remettait d'une intervention chirurgicale hier.

Barkley a été atteint à l'oeil par un hockey pendant le match, remporté par Chicago au compte de 5-1, et il a subi une opération pour arrêter une hémorragie dans la soirée.

Selon le médecin de l'équipe, on ne saura pas avant deux ou trois jours la conséquence de l'accident, "mais il devrait être correct à moins de complications, car la plupart des gens subissent une telle opération sans trouble visuel".

Barkley demeurera à l'hôpital pendant une dizaine de jours et sera tenu à l'écart du jeu pendant au moins deux semaines.

— — —

TORONTO (PC)—Les espoirs des Maple Leafs de Toronto de s'approcher des trois premières équipes de la ligue Nationale de hockey ont subi deux durs coups en fin de semaine.

En effet, le gardien Johnny Bower sera absent pendant une période indéfinie à la suite d'une blessure à l'aîne, subie lors de l'exercice précédant le match Boston-Toronto samedi soir.

De plus, Marcel Pronovost, qui était un des défenseurs les plus réguliers de l'équipe, s'est blessé à la jambe gauche contre les Rangers à New York dimanche et ne pourra jouer pendant deux ou trois semaines.

Les Leafs tirent de l'arrière par six points sur les Canadiens, qui n'accusent qu'un retard d'un point sur les meneurs du circuit, Chicago et Detroit.

Après leur visite au Forum de Montréal jeudi, les Leafs affronteront les Hawks à deux reprises en fin de semaine.

— — —

NEW YORK (PA)—Les Rangers ont confirmé hier qu'ils avaient rappelé le jeune joueur de défense junior Allan Hamilton des Oil Kings d'Edmonton, de la ligue senior d'Alberta, pour un essai de quatre parties dans la LNH.

Par ailleurs, les Rangers ont envoyé le gardien Don Simmons et le centre Ray Cullen à leur filiale de Baltimore, de la ligue Américaine.

Simmons a accordé 37 buts en 8 1-2 parties comme gardien substitut et Cullen, rappelé du Baltimore il y a deux semaines, a récolté un but et trois aides avec les Rangers en sept parties.

Bathgate très heureux de son sort à Détroit

NEW YORK (PA)—Le vétéran Andy Bathgate, dont les plaintes au sujet des exercices exténuants des Maple Leafs de Toronto ont résulté en son passage à Detroit, considère les Red Wings "comme l'équipe la plus harmonieuse dont je n'ai jamais porté les couleurs".

"Les exercices sont moins longs avec les Wings, environ 40 minutes ordinairement, et nous jouissons souvent de congés", a précisé Bathgate qui en est à sa 14e saison dans la ligue Nationale de hockey.

"A Toronto, nous pratiquions chaque jour, ce que vous n'avez pas besoin de faire lorsque vous êtes en bonne condition physique."

Il avait déclaré en avril dernier que le pilote Punch Imlach faisait travailler ses hommes trop durement lors des exercices. Un mois plus tard, il passait aux Wings lors d'un échange impliquant huit joueurs.

Bathgate, âgé de 33 ans, a compté 302 buts au cours de sa carrière et, seuls, Gordie Howe et Jean Béliveau le devancent chez les joueurs encore actifs.

Bathgate s'était illustré pendant 12 saisons avec les Rangers de New York avant de passer au Toronto en février 1964. Il avait compté 40 buts en 1958-59 en se méritant le trophée du joueur le plus utile du circuit.

"J'étais très heureux lorsque les Rangers allaient bien, mais, plus tard, nous avons été éliminés pendant quelques saisons consécutives. En somme, l'ambiance est meilleure lorsque vous visez au sommet."

Bathgate croit que Sid Abel, le gérant-pilote des Wings, est le grand responsable des succès de l'équipe.

"Certains experts nous prédisaient le 4è ou 5è rang cette saison le 4e ou 5e rang cette de Sid devraient être reconnus. La plupart des pilotes se tiennent à l'écart de leurs joueurs, mais Sid sait comment conduire des hommes."

Compteurs de la Nationale

	B	A	Pts
Hull, Chicago	42	26	68
Ullman, Detroit	24	28	52
Mikita, Chicago	21	30	51
Howe, Detroit	19	29	48
Delvecchio, Detroit	19	27	46
Rousseau, Montréal	17	29	46
Richard, Montréal	16	27	43
Nevin, New York	20	22	42
Béliveau, Montréal	15	27	42
Pulford, Toronto	20	19	39
Marshall, New York	16	20	36
Provost, Montréal	10	25	35
Smith, Detroit	14	21	35
Mahovlich, Toronto	15	15	33
Esposito, Chicago	16	17	33
Ratelle, New York	15	18	33
Oliver, Boston	14	19	33
Bathgate, Detroit	11	22	33

Calendrier sportif

CURLING

Bonspiel International: Rencontres dans tous les clubs de la région.

HOCKEY

Ligue Américaine: Americans de Rochester contre As de Québec, 8h 15, au Colisée.

COLISEE

Ligue Américaine de

HOCKEY

TEL.: 525-5129 - 525-9979

25e JOUTE de la CEDULE — CE SOIR à 8h.15

"AMERICAINS" de ROCHESTER vs "As" de QUEBEC

PRIX D'ENTREE: (Rés.): Loges: $3.00 — Mez.: (4 premières rang.) $2.50 — (4 autres rang.) $2.00 — Balcon: $1.60 — Adm. Gén.: 2e Balcon (285 sièges) Entrée Nord-O. — Adultes $1.00 — Enfants $0.60. (Taxe et charge de service incluses)

— Dépositaires de Billets —

- Tabagie GRAVEL, 400, 3e Avenue
- Tabagie JOS HUNT, 790 rue St-Jean
- Buff. L.-P. Demers, 901 O. St-Cyrille
- Pharm. SOUCY, 369 de la Couronne

Billets de SAISON et autres billets libres réservés en vente dans les DEPOTS jusqu'à 1 heure aujourd'hui et au COLISEE jusqu'à 5 heures. Contrôle ouvert à 7h. ce soir.

ETES-VOUS UN VENDEUR ?

CROYEZ-VOUS POUVOIR VENDRE ?

Ecrivez donnant votre occupation présente, références et degré d'instruction. Automobile fournie gratuitement. Inutile d'écrire si vous n'êtes pas qualifié.

Toute application sera gardée confidentielle.

Ecrire à:

CASE POSTALE 3249 ST-ROCH - QUEBEC 2

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 p.m.

Une importante présentation

Complets pour hommes

LUXUEUSE COUPE SUR MESURES

79.50

(deux-pièces)

VALEUR ORDINAIRE, $115

Des complets de qualité taillés sur mesures font exception à ce prix inusité.. spécialement lorsque sont comprises une coupe méticuleuse et la finition à la main, toujours le gage d'un complet de qualité.

Un vaste choix de modèles conformes aux besoins individuels et aux préférences personnelles, et une gamme complète de tissus de qualité importés en toutes pesanteurs et couleurs.

PANTALON SUPPLEMENTAIRE, 24.50 . . VESTON, 11.50

HOLT RENFREW

Magasins pour messieurs

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE ET PLACE STE-FOY

Stationnement gratuit 1h. nouveau garage Frontenac, 47 rue St-Louis

Trois équipes de Québec invincibles

Après la première journée du 53e Bonspiel

par Léonce JACQUES

Le skip Jacques Girard du club de curling Jacques-Cartier qui avait gagné le trophée "Lieutenant-Gouverneur" à l'occasion du Bonspiel International de Québec l'an dernier a vu hier s'envoler ses espoirs de répéter son exploit cette année quand il a subi la défaite dans un match de deuxième ronde de la compétition pour le trophée "François Jobin".

Pas moins de 128 parties ont été disputées hier en cette première journée du 53e Bonspiel International de Québec et c'est ainsi que l'on a complété deux rondes dans les compétitions "Château" et "François Jobin" ainsi que la première ronde dans la compétition "Dow".

Toutes les équipes qui atteignent la ronde quart de finale dans les compétitions "Château", "François Jobin" et "Dow" se qualifient automatiquement pour la compétition en vue de l'obtention du trophée "Lieutenant-Gouverneur".

Hier, Girard l'emporta par 9-7 contre l'équipe Stewart de Mont-Bruno dans un match de première ronde du trophée "Jobin" mais il encaissa un revers de 12-3 contre l'équipe du Dr M. Piuze de Matane en deuxième ronde.

Le Dr Piuze joue en compagnie d'Antoine Pineau, de Paulo Vézina et de Georges Sevignie tandis que Girard joue avec Michel Boivin, Michel Morrissette et Robert Lessard. L'an dernier, Girard avait gagné le trophée "Lieutenant-Gouverneur" avec Michel Boivin, Lionel Lahaye et Yvon Côté.

Hier, en première ronde du "François Jobin", Piuze et ses coéquipiers l'avaient emporté par 9-8 contre l'équipe Menzies de Seaforth.

Aujourd'hui, on atteindra la ronde quart de finale dans les tournois "Château" et "François Jobin" ainsi que la troisième ronde dans la compétition "Dow".

En tout et partout, seulement trois équipes du district de Québec sont demeurées invincibles au cours de cette première journée. Il s'agit des équipes de Bob Monast du Winter Club et de Gerry Jobin du Jacques-Cartier qui ont atteint la troisième ronde dans le "Château" ainsi que de l'équipe de Wilfrid Rourke du Cambrai qui a lui aussi atteint la troisième ronde dans le tournoi "François Jobin".

LE "CHATEAU"

Hier, en première ronde de la compétition "Château", l'une des principales du Bonspiel, six équipes du district de Québec ont connu la victoire tandis que quatre autres connaissaient la défaite.

C.-A. Emond du Jacques-Cartier l'emporta 9-3 contre le skip Marnoch de Scarboro tandis que Gaston Delisle du Cambrai triompha de l'équipe Murgatroyd de Burlington par 12-6. Bob Monast et ses coéquipiers du Winter Club l'emportèrent pa 7-5 contre l'équipe Frye de St-Thomas tandis que Roméo Roy du Quebec Curling Club triompha de l'équipe Fraser de Brampton par 9-8 après un bout extra.

Ray Malenfant du Victoria connut une victoire de 9-6 contre le skip Dennison de Burlington et Gerry Jobin du Jacques-Cartier, qui gagna le trophée "Lieutenant - Gouverneur" en 1961, a triomphé de l'équipe Tyacke de Duluth, Minn.

Les équipes de la région de Québec battues en première ronde du trophée "Château" sont celles de Gaston Asselin du Jacques-Cartier, de Gerry Venne du Winter Club, de Bob Verschuere du Fleur de Lys de Joe Thomas du Victoria, René Giguère du Québec, Guy Germain du Cambrai et Bruce Crutchfield du Cambrai.

Cependant, Asselin, Verschuere et Thomas sont demeurés dans la lutte aux honneurs en l'emportant en première ronde de la compétition "Dow". Asselin triompha alors de l'équipe Jolicoeur d'East Malartic par 14-4, Verschuere l'emporta par 13-4 contre l'équipe Broidy de Pictou tandis que Thomas eut raison de l'équipe Gosnell de Montréal-Caledonia par 10-8. Par contre, toujours en première ronde du trophée "Dow" Venne subit une défaite de 8-7 devant l'équipe de Jos. Verbanek de Baie-Comeau.

En première ronde de la compétition "Dow" Giguère subit une défaite de 11-5 contre l'équipe Clark d'Oakville mais Germain et Crutchfield se raplombèrent avec chacun une victoire, Crutchfield l'emportant 9-6 contre Clarke de Pleasant Lake tandis que Germain triompha de Wylie de Saint-Jean, T.-N. par 8-5.

TROPHEE "JOBIN"

En première ronde de la compétition "François Jobin", quatre équipes du district de Québec remportèrent la victoire tandis que trois connurent la défaite y compris celle de Guy Chenail du Winter Club qui a perdu par défaut contre l'équipe Aberdein de St-Catharines.

Wilfrid Rourke du Cambrai gagna 11-10 après un bout extra contre Hewitt d'Orillia tandis que Jacques Girard du Jacques-Cartier l'emportait 9-7 contre Stewart de Mont Bruno et que Simon Riverin du Québec Curling Club triomphait de l'équipe Lawrie d'Unionville par 11-0.

Par contre, l'équipe Boltauzer de Burlington, Ont. l'emporta 9-2 contre Pat Urbain du Fleur de Lys tandis que D. Middleton de Chatham triompha de Hugh Bignell du club Victoria par 9-6.

Urbain, Chenail et Bignell devaient également subir la défaite en première ronde du trophée "Dow".

CHATEAU

Première ronde

Otterburn-Stackhouse 10, Jac.-Cartier-Asselin 2; Baie d'Urfe-Mitchell 8, Fredericton-Kilburn 7; Ormstown-McGerrigle 6, Cornwall-Rouleau 8; Dartmouth-MacArthur 7, Winter Club-Venne 6; Seaforth-Macauley 13, Québec-Giguère 4; Sigma-Bourcier 9, St. Catharines-Fraser 8; Lunenburg-Fulton 3, Mtl. Ouest-Dobbs 17; Scarboro-Marnoch 3, Jac.-Cartier-Emond 9; Espanola-Cronin 8, Campbellton-Hello 7, Cambrai (Fyon)-Delisle 12, Burlington-Murgatroyd 6; Chanteclere-Bragdon 6, St. George Hobbs 7; Cambrai-Crutchfield 7, Beauchateau-Marchand 9; Boulevard-Doherty 10, Saguenay C.C.-Farmer 4; Fleur de Lys-Verschuere 6, Howick-Ness 11; Victoria-Thomas 6, Hamilton Thistle-Fisher 8; Quebec Winter C.-Monast 7, St. Thomas-Frye 5; Outremont-Ott 10, Boulevard (Tor.)-Rollo 7; Danville-Gartshore 6, Cambrai-Germain 4; Burlington-Adamson 9, Lachine-Wilson 6; Quebec-Roy 9, Brampton-Fraser 8; Victoria-Malenfant 9, Burlington-Dennison 6; Sept-Iles-Morris 9, Mayflower (Hal)-Bryant 8; Wauwatosa-Claudet 10, Galt-Findlay 8; Mississauguay-Venchiarutti 4, Baie d'Urfe-Schaefer 11; Truro-Cox 5, Barrie-Fendley 9; Bluenose (New-Glasgow)-Sobey 5, Pleasant Lake (Red) Winterbalt 12; Tor. Granite-Drew 5, Riverside (St-John)-Foster 7, Duluth-Tyacke 5, Jac.-Cartier-Jobin 10; Leaside-Dean 9, Winchester-Fulton 9; Weston-Slatcher 6, Burlington-M. Thorpe 4; Walkerton-Tanner 7, Charlottetown-McLaine 13; Ham. Thistle-Hambley 8, Thornhill-Hutz 5;

Deuxième ronde

Otterburn-Stackhouse 3, Baie d'Urfe-Mitchell 12; Cornwall-Rouleau 9, Dartmouth-MacArthur 6, Seaforth-Macauley 9, Sigma-Bourcier 7; Mtl. Ouest-Dobbs 8, Jac.-Cartier-Emond 5;

Espanola-Cronin 13, Cambrai(Fyon)-Delisle 9; St. George's-Hobbs 8, Beauchateau-Marchand 11; Boulevard (Tor.)-Doherty 9, Howick-Ness 8; Hamilton Thistle-Fischer 7, Winter Club-Monast 5; Outremont-Ott 10, Danville-Gartshore 5, Burlington-Adamson 8, Quebec-Roy 8, Victoria-Malenfant 7, Seven Islands-Morris 12, Wauwatosa-Claudet 10, Baie d'Urfé-Schaefer 5; Barrie-Fendley 11, Pleasant Lake-Winterbalt 10; River side (St-John-Foster) 9, J.-Cartier-Jobin 10, Leaside-Dean 7, Weston-Slatcher 8; Charlottetown-McLaine 9, Hamilton Thistle-Hambley 11.

FRANCOIS JOBIN

Première ronde

Sydney-O'Neil 7, East Malartic-Jolicoeur 6, Burlington-Boltauzer 9, Fleur de Lys-Urbain 2; Deer Head-Fowlie 7, Cap C.C.-Campbell 8; Baie Comeau-Verbanek 7, Mayflower (Hall-Spriggs 11; Oakville-Clark 4, Liverpool-Mosher 7; Victoria-Bignell 6, Chatham-Middleton 8; Saguenay-Solinski 9, Greystone-Brownstein 11; Fredericton-Chalmers 9, Oshawa-Neil 5, Cambrai-Rourke 11, Orillia-Hewitt 10 (BE); Port Alfred-Marquis 10, Baie d'Urfe-Grant 12; Sidney-MacIntosh 7, Sudbury-Helpert 5; Tor. Granite-Murphy 9, Pleasant Lake (Blue)-Clark 8; Sept-Iles-Miller 7, Scarboro-Swan 12; Pictou-Broidy 6, Milwaukee-Moebius 10; Dartmouth-Creighton 11, Mtl. Caledonia-Gosnell 3; Schenectady-Reid 12, Weston-Ward 9; Winter Club-Chenail 6, St. Catharines-Aberdein 10 (déf); St-John's (Nfld)-Wylie 6, Sudbury-Dickie 8, St-Stephens-Buchanan 7, Kirkland Lake-Butorac 8, Cornwall-Hussey 14, Boston (Can. Club)-Russell 1, Mt. Bruno-Stewart 7, Jac.-Cartier-Girard 9; Seaforth-Menzies 8, Matane-Piuze 9; Burlington-Bell 7, Oshawa-White 9; Port-Alfred-Abraham 9, Caribou-Brewer 3; Tor. Cricket-Channell 9, Burlington-North 10; Thornhill-Ward 7, Co-Op (Tor.)-Wright 10; Wausau-Papenfuss 7, Belvedere (Ch'town)-Moreside 8; Unionville-Lawrie 10, Quebec-Riverin 11; Wauwatosa-Cook 6, Highland (London)-Bergeron 7; Fredericton-Clark 3, Hamilton-Glendale-Kemp 15; Mississauga-Block-Andersen 1, North Bay-Hansman 14; Tor. Royal's-Spelcher 12, Rosemere-Brohman 11.

Deuxième ronde

Sidney-O'Neil 10, Burlington-Boltauzer 3, Cap C.C.-Campbell 8, Mayflower (Hall-Spriggs 3; Liverpool-Mosher 3, Chatham-Middleton 11; Greystone-Brownstein 5, Fredericton-Chalmers 6, Cambrai-Rourke 7, Baie d'Urfé-Grant 4; Sidney-MacIntosh 9, Tor. Granite-Murphy 5; Scarboro-Swan 5, Milwaukee-Moebius 8, Dartmouth-Creighton 9, Schenectady-Reid 5; St. Catharines-Aberdein 8, Sudbury-Dickie 7, Kirkland Lake-Butorac 3, Cornwall-Hussey 7; J.-Cartier-Girard 3, Matane-Piuze 12; Oshawa-White 8, Port-Alfred-Abraham 5; Burlington-North 6, Co-op Toronto-Wright 8; Belvedere-Moreside 9, Québec-Riverin 8; Highland (London)-Bergeron 6, Hamilton Glandale-Kemp 10; North Bay-Hansman 9, Tor. Royals Can.-Speicher 11.

TROPHEE DOW

Première ronde

Jac.-Cartier-Asselin 14, East Malartic-Jolicoeur 4; Fredericton-Kilburn 8, Fleur de Lys-Urbain 7; Ormstown-McGerrigle 7, Deer Head-Fowlie 8; Winter Club-Venne 7, Baie Comeau-Verbanek 8; Quebec-Giguère 5, Oakville-Clark 11; St. Catharines-Fraser 8, Victoria-Bignell 7; Lunenburg-Fulton 7, Saguenay C.C.-Solinski 10; Scarboro-Marnoch 12, Oshawa-Neil 9; Campbellton-Hello 7, Orillia-Hewitt 5; Burlington-Murgatroyd 11, Port-Alfred-Marquis 10; Chanteclere-Bragdon 7, Sudbury-Helpert 6; Cambrai-Crutchfield 9, Pleasant Lake (Blue)-Clark 6, Saguenay C.C.-Solinski 10; Scarboro-Marnoch 12, Oshawa-Neil 9; Campbellton-Hello 7, Orillia-Hewitt 5; Burlington-Murgatroyd 11, Port-Alfred-Marquis 10; Chanteclere-Bragdon 7, Sudbury-Helpert 6; Cambrai-Crutchfield 9, Pleasant Lake (Blue)-Clark 6, Saguenay C.C.-Farmer 6, Sept-Iles-Miller 7; Fleur de Lys-Verschuere 12, Pictou-Broidy 4.

Brampton-Fraser 13, Boston (Can.-Club)-Russell 5; Burlington-Dennison 13, Mt. Bruno-Stewart 5; Mayflower (Hal.)-Bryant 12, Seaforth-Menzies 11; Victoria-Thomas 10, Mtl. Caledonia-Gosnell 5; St. Thomas-Frye 16, Weston-Ward 2; Boulevard (Tor.)-Rollo 10, Winter Club-Chenail 6, Cambrai-Germain 8, St. John's (Nfld)-Wylie 5; Lachine-Wilson 12, St. Stephens-Buchanan 6; Galt-Findlay 9, Burlington-Bell 5; Mississauguay-Venchiarutti 10, Caribou-Brewer 5; Truro-Cox 7, Toronto Cricket-Channell 8; Blue Nose (New-Glasgow)-Mills 10, Thornhill-Ward 11; Toronto Granite-Drew 6, Wausau-Papenfuss 12; Duluth-Tyacke 7, Unionville-Lawrie 6; Winchester-Fulton 12, Wauwatosa-Cook 5; Burlington-Thorpe 9, Fredericton-Clark 5; Walkerton-Tanner 9, Blob Andersen 14; Thornhill-Hutz 7, Rosemere-Brohman 10.

Ski nordique dans la Beauce

Samedi et dimanche, 5 et 6 février, se tiendra à Vallée-Jonction, sous les auspices du Club de Ski de Beauce, le championnat nordique (saut et course de fond) senior et junior de la Zone de Ski de la Vallée du Saint-Laurent.

Samedi, se déroulera la première étape, soit la course de fond. Le tracé pour les seniors et vétérans sera de 8 milles et pour les dames et les juniors de 4 milles. Dimanche, à 1h30, les concours se continueront par l'épreuve de saut deuxième partie du combiné.

Sont invités à s'inscrire tous les skieurs seniors et juniors, hommes et femmes de catégorie A.B.C., vétérans, membres d'un Club affilié à l'A.C.S.A. et détenant leur carte d'amateur. Les inscriptions pour les deux concours devront parvenir à Pierre Doyon, C. P. 64, Vallée-Jonction, avant 10 heures du matin, samedi, le 5 février prochain.

Un slalom à relais

Dimanche prochain, à 1 heure de l'après-midi, aura lieu au centre de ski Le Relais au Lac Beauport, dans la pente No 1, un slalom spécial à relais, commandité par la brasserie Molson du Québec.

Cette compétition est ouverte à tous les skieurs de classe A-B-C seniors et juniors, hommes, femmes et vétérans.

Ce concours consiste à former une équipe de deux skieurs de la même classe si possible.

Les skieurs pourront faire leur inscription en écrivant ou en téléphonant à Wellie Falardeau, 115 rue Durocher, Lorettville ou Mandoza Langlais. Les inscriptions seront reçues jusqu'à 6 heures vendredi.

AU BONSPIEL INTERNATIONAL — Les premiers matches dans le Bonspiel International de Québec ont été disputés hier et sur la photo du haut prise au club Cambrai, on voit à l'oeuvre les joueurs de l'équipe W.B. White d'Oshawa tandis que sur la photo inférieure il s'agit du skip Mac Fendley de Barrie qui dirige la stratégie de ses coéquipiers dans un match de première ronde.

HOCKEY

SAMEDI

Ligue Internationale
Port Huron 6, Muskegon 7

DIMANCHE

Ligue Internationale
Knoxville 2, Greensboro 2

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Rochester à Québec
Springfield à Baltimore
Ligue de l'Ouest
San Francisco à Seattle
Los Angeles à Vancouver
Ligue Junior "A" d'Ontario
Toronto à London
Ligue de l'Est des E. U.
Knoxville à Charlotte

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Detroit	43	23	14	6	147	111	52
Chicago	44	23	15	6	161	121	52
Montréal	42	23	14	5	143	110	51
Toronto	41	20	16	5	124	116	45
New York	43	11	24	8	127	168	30
Boston	43	11	28	4	99	175	26

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	44	31	10	3	193	120	65
Hershey	41	19	20	2	137	128	40
Springfield	42	19	22	1	127	142	39
Baltimore	41	15	26	0	116	138	30
Providence	42	13	26	3	106	165	29

Section Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rochester	43	29	11	3	177	124	61
Pittsburgh	44	25	18	1	148	130	51
Cleveland	42	19	22	1	127	124	39
Buffalo	44	15	27	2	126	152	32

LIGUE DE L'OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Victoria	43	28	12	3	161	128	59
Portland	42	26	13	3	157	110	55
Vancouver	46	22	22	2	160	146	44
Seattle	45	19	25	1	134	158	39
San Franc.	39	15	22	2	110	132	31
Los Angeles	45	13	31	1	130	198	27

LIGUE CENTRALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St. Louis	43	21	17	5	142	126	47
Oklahoma	42	20	15	7	117	119	47
Memphis	43	19	19	5	135	139	43
Minnesota	43	18	19	6	125	172	42
Houston	40	17	19	4	128	141	38
Tulsa	43	16	22	5	128	128	37

LIGUE JUNIOR A D'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Peterborough	37	20	10	7	168	130	47
Niagara Falls	37	20	11	6	165	121	46
Oshawa	37	19	12	6	180	131	44
Hamilton	37	16	16	6	152	172	37
Montréal	34	15	12	7	141	115	37
Toronto	36	13	15	8	150	168	34
Kitchener	34	9	17	8	118	133	26
St. Catharines	36	12	19	5	141	172	29
London	37	10	23	4	110	182	24

LIGUE DE L'EST DES E.-U.

Division Nord

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Long Island	50	32	16	2	215	153	66
Clinton	48	28	19	1	189	140	57
Johnstown	51	26	24	1	227	152	53
New Jersey	52	19	32	2	186	201	40
New Haven	51	19	30	2	207	269	40

Division Sud

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Charlotte	50	27	23	0	204	176	54
Greensboro	45	24	18	3	181	158	51
Knoxville	48	22	26	0	181	188	44
Jacksonville	51	10	38	3	145	287	23

LIGUE JUNIOR QUEBEC-DISTRICT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
C. T. R.	26	20	2	4	115	56	44
Québec-Ouest	26	11	12	3	106	96	25
Lévis	26	10	15	1	75	111	21
Montmorency	26	5	17	4	74	117	14

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Western	11	9	1	1	58	30	19
Waterloo	10	8	1	1	54	25	17
Toronto	10	8	2	0	72	29	16
Queens	9	4	5	0	26	51	8
Laval	10	5	5	0	42	40	10
Montréal	9	3	6	0	40	48	6
McMaster	10	4	6	0	49	69	8
McGill	11	2	9	0	34	68	4
Guelph	8	0	8	0	20	36	0

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Loups	9	6	3	0	50	31	12
Bulldogs	9	5	4	0	39	33	10
Aigles	9	4	5	0	40	37	8
Castors	9	3	6	0	23	51	6

LIGUE MIDGET QUEBEC-DISTRICT

	PJ	G	P	N	P	PPC	Pts
Lauzon	22	15	4	3	88	37	33
Castors	22	13	7	2	84	46	28
Lorettville	21	5	13	3	37	72	13
Donnacona	21	5	14	2	47	101	12

J.-P. Gaumont finit deuxième

OTTAWA (PC) — John van Staveren, de Toronto, a remporté dimanche la course de deux milles en patins pour le championnat d'Ontario.

J.-P. Gaumont, de Québec, est arrivé deuxième.

John Sands, de Montréal, a reporté la course de 220 verges.

Maureen Custy, de Lachine, a remporté le mille et le 440 verges dans la section senior féminine.

Wendy Mason, de Ville Mont-Royal, a remporté les 220 et 440 verges dans la section juvénile féminine.

Les sauts en parachute

LEIPZIG (AFP)—La commission de parachutisme de la Fédération aéronautique internationale (FAI) a approuvé vendredi soir à Leipzig le règlement proposé pour les 8es championnats du monde de parachutisme qui se dérouleront du 24 juillet au 6 août prochain à Leipzig.

Dames et messieurs disputeront, selon ce règlement: sauts combinés individuels d'une altitude 1,000 mètres, sauts de figure de 2,000 M., sauts combinés en groupe, sur cible, d'une altitude de 1,000 M. Chaque épreuve se fera en quatre sauts dont les trois meilleurs seront homologués.

Pour la première fois, un titre de champion du monde sera attribué pour chaque discipline. L'attribution des prix individuels et par équipe demeure sans changement.

Le pointage se fera selon le système allemand qui, contrairement au système français, prévoit une estimation rectiligne des sauts sur cible.

PORTLAND, Oregon (UPI) — Wayne McDonnell de Vancouver, a gagné le titre des simples et a fait équipe avec Daryl Thompson, également de Vancouver, pour gagner les doubles masculins au tournoi de badminton de l'Oregon.

Dans le monde du Sport

par LEONCE JACQUES

LE TEMPS DE FAIRE DES PROVISIONS

Samedi, le 12 février prochain, les As de Québec entreprendront à Seattle leur série de quatre rencontres dans l'ouest, série qu'ils ne devront pas prendre à la légère, mais c'est le cas de dire qu'ils ont encore beaucoup de pain sur la planche avant de se rendre sur la côte du Pacifique.

Après leur match de ce soir au Colisée contre les Americans de Rochester, alors qu'ils auront l'occasion d'augmenter à six points leur avance en tête du classement général, les As iront jouer à Springfield samedi après quoi ils reviendront à Québec pour y recevoir la visite des Hornets de Pittsburgh mardi et jeudi de la semaine prochaine.

De façon générale, on peut dire que les clubs de la ligue Américaine ont eu du succès contre les équipes de la ligue de l'Ouest dans les rencontres jouées dans les villes de l'Américaine mais c'est le contraire qui s'est produit dans les villes de la ligue de l'Ouest où les visiteurs de l'Américaine ont été victimes de quelques mauvaises surprises. On sait que les Reds de Providence, par exemple, n'ont pas remporté une seule victoire dans l'ouest et comme on ne sait pas à quelle sorte de réception les As doivent s'attendre, c'est à eux de faire des provisions avant de partir et cela est d'autant plus important quand on sait que les As, à leur retour de l'ouest, iront rendre visite à quatre clubs de l'Américaine avant de revenir au bercail.

A l'heure actuelle, et heureusement pour Geoffrion, les As sont actuellement en bonne santé puisque Ed Hoekstra est en mesure de recommencer à jouer et que seul Yvon Lacoste est encore sur la liste des blessés. Et dans les circonstances, et devant l'importance des matches à venir, on peut certainement affirmer que Boom-Boom aura besoin de tout son monde.

Pour le moment, on peut dire que chez les As, tout va très bien dans le domaine des provisions mais un petit surplus serait certainement bien vu surtout en l'accumulant de nouveau ce soir aux dépens de Joe Crozier & Cie.

Pour les As, c'est le temps plus que jamais de faire des provisions.

ICI ET LA DANS LE SPORT

En dépit du mauvais temps qui a sévi en fin de semaine, tous les curlers de l'extérieur inscrits au Bonspiel International de Québec ont fait preuve d'une ponctualité digne et c'est ainsi que tout le monde était au poste hier matin pour les débuts de la première ronde . . .

Comme il fallait s'y attendre, certains visiteurs ont eu plus de misère que les autres à atteindre la Vieille Capitale et c'est ainsi que Ford Loucks e. son équipe de Port-Alfred ont été pris durant près de deux heures dimanche sur le Boulevard Laurentien, à quelques milles seulement de Québec . . . "Nous n'avions pratiquement plus d'essence et nous avons été obligés d'arrêter le moteur et je peux vous dire qu'il ne faisait pas chaud" . . .

Les Americans de Rochester n'ont plus que cinq rencontres régulières à disputer sur la glace du War Memorial Auditorium

(Suite à la page 10, 1ère col.

Jean-Martin Cliche brille au concours du Mont Sainte-Anne

Jean Martin Cliche, un junior qui est membre du Club de Ski Mont Sainte-Anne, a pris la vedette lors du championnat de classe "C" de la Zone de Ski de la Vallée du Saint-Laurent, dimanche, quand il a réussi un temps de 77.3 secondes dans la seule manche du slalom géant.

Malgré une température peu favorable, près d'une cinquantaine de compétiteurs ont pris part à ce concours disputé au Mont Sainte-Anne.

Jacques Morrissette (Lac Beauport), Pierre Beaulieu (Montagnard), Jean-Pierre Carrier (Redskins) et René Moisan (Stoneham), tous des juniors, ont fait une belle lutte à Cliche.

Le vainqueur de la catégorie senior, Lorenzo Lavoie, également du Club Mont Sainte-Anne, a fini premier avec 85.1, devançant de justesse Bernard McKinnon de l'Université Laval qui a eu 85.2.

Suzanne Barry, du Club Les Montagnards, a été la meilleure des dames seniors avec 99.0 secondes, tandis que la jeune Esther Fortier, du Club-Ecole Saint-Castin, a dominé chez les juniors avec 116.2.

Le tracé avait été préparé par Giovani Cérometta, directeur de l'école professionnelle au Mont Sainte-Anne. Grâce au magnifique travail des officiers, le concours a pu se dérouler de façon systématique. Une dizaine de compétiteurs ont été disqualifiés.

MM. Gérard Veilleux et Philippe Deslauriers, respectivement président et vice-président de la Zone, ainsi que Jos Faucher, président du comité technique de la Zone, ont contribué au succès de ce concours.

Les communications avaient été confiées à M. Ludovic Fortin; chronométrage, Henri Bergeron; piste, C.A Plante; ordre, J. Plante; secrétaire de l'épreuve, Jean Simard; secrétariat général, Claude Charest. Tous les comités étaient sous la direction de M. Clermont Cliche.

Voici les résultats:

Juniors-filles	
1—E. Fortier, Mt. St. Castin	116.2
2—L. DeRosa, Lac Beauport	118.3
3—D. Lemelin, Séminaire	121.5
4—L. Nobert, St.Castin	125.5
5—M. Demers, Stoneham	125.7
6—M. Bernier, Séminaire	127.6
7—M. Bourbeau, Stoneham	130.6
8—M. Charest, Mt. Ste-Anne	161.8
Juniors - Garçons	
1—J.-M. Cliche, Mt. Ste-Anne	77.3
2—J. Morrissette, Lac Beauport	82.4
3—P. Beaulieu, Montagnard	83.2
4—J.P. Carrier, Red Skins	84.6
5—R. Moisan Stoneham	84.6
6—C. Parent, Lac Beauport	91.4
7—A. Cloutier, Stoneham	92.9
8—A. Aron, Lac Beauport	93.8
9—J. St-Arnaud, Stoneham	93.8
10—J. Burrows, Red Skins	98.9
11—A. Desrosiers, Mt. Ste-Anne	99.5
12—L. Brown, Séminaire	105.2
13—J. Dusseault, Mt. Ste-Anne	113.5
14—D. Lavoie, Montagnard	115.3
15—R. Darveau, Mt. Ste-Anne	121.4
16—J.-C. Dumaine, Mt. Ste-Anne	124.6
17—D. Brousseau, Red Skins	159.5
18—G. Desrosiers Mt. Ste-Anne	196.7
Seniors-filles	
1—S. Barry, Montagnards	99.0
2—T. Donaldson, Union Commer.	153.7
Seniors - Garçons	
1—L. Lavoie, Mt. Ste-Anne	85.1
2—B. McKinnon, Univ. Laval	85.2
3—R. Giguère, Mt. Ste-Anne	87.6
4—G. Giguère, Stoneham	89.7
5—D. Bunting, Mt. Ste-Anne	102.4
6—J.-G. Tremblay, Mt. Ste-Anne	107.5
7—J. Fortier, Univ. Laval	109.0
8—J. Simons, Stoneham	113.1
9—G. Kirouac, Univ. Laval	122.7
10—M. Dion, Union Commer.	126.9
11—W. Kelso, Univ. Ottawa	128.8
12—P. Boiduc, Univ. Laval	159.9
13—A. St-Pierre, Mt. Ste-Anne	207.5

Solomons est anxieux de savoir si Clay acceptera

LONDRES (UPI) — Le promoteur de boxe Jack Solomons a déclaré hier qu'il s'attend de savoir d'ici les prochaines 24 heures si le champion mondial poids lourd Cassius Clay est décidé à défendre son titre contre l'Anglais Brian London.

Solomons, qui a été promoteur d'un grand nombre de combats de championnat à la boxe, mais jamais pour le championnat poids lourd, a déclaré: "On dirait que c'est l'ambition de toute ma vie qui est à la veille de se réaliser."

Il voulait parler alors d'un article d'un journal de New York dans lequel Clay a dit qu'il défendrait son titre contre London en Angleterre en mars prochain.

Lawrie Lewis, le promoteur de Blackpool et ami de London a ajouté que "les commanditaires de Clay avaient déclaré que Clay affronterait définitivement Brian pour le championnat mondial en 1966."

"La seule chose qui pourrait bloquer la bataille serait que Ernie Terrell, que Clay désire affronter le premier, puisse obtenir son permis des autorités de New York," de dire Lewis.

"Terrell n'a pas encore obtenu cette licence de boxe, alors au lieu que ce soit lui le premier en liste et London en deuxième, il semble maintenant que ce sera Brian qui sera en tête de liste."

Le juge Elmer Roller avance la date du procès des Braves de Milwaukee

MILWAUKEE (PA)—Le juge Elmer Roller a avancé, hier, la date de la poursuite anti-trust de l'Etat du Wisconsin contre le baseball, tout en spécifiant que sa décision ne visait pas à punir le sport qui n'avait pas obéi à son ordonnance.

Le procès qui devait commencer le 7 mars débutera le 28 février.

L'Etat avait demandé une date plus hâtive samedi, soit au lendemain d'une décision des propriétaires d'équipes de la ligue Nationale où ceux-ci avaient refusé de se soumettre à une ordonnance du juge les obligeant à opérer une équipe à Milwaukee en 1966. L'Etat avait demandé que la cause soit entendue le 21 février.

Le juge avait originalement fixé la date du procès au 1er février, mais Roller a ensuite remis la date au 7 mars vendredi dernier quand les avocats de la défense ont prétendu avoir besoin d'un plus grand délai pour préparer adéquatement leur cause.

Un représentant de la ligue a avisé le juge qu'on présenterait une motion cette semaine dans le but d'annuler son ordre du retour du baseball à Milwaukee en 1966.

Venturi l'emporte sur Beard, au tournoi Lucky

SAN FRANCISCO (PA)—Sous la pluie et les vents, Ken Venturi a prouvé hier à ses partisans qu'il pouvait encore briller au golf en triomphant dans l'omnium de San Francisco avec une dernière ronde de 66 et un total de 273.

Venturi, qui avait mis fin à une léthargie prolongée en remportant l'omnium national en 1964, puis avait été victime d'un malaise circulatoire, a commencé le dernier neuf avec un retard de quatre coups, mais a comblé le déficit avec un 33. Il a calé six birdies en devançant le meneur Frank Beard.

Le champion portait des gants afin de lutter contre le froid, d'autant plus que la pluie ne lui rendait la lutte guère facile.

George Knudson, de Toronto, a récolté $515 avec un total de 283, mais Jerry MaGee n'a rien encaissé avec son total de 292.

Beard, qui détenait une avance de quatre coups au dernier neuf, n'a pu faire mieux que trois bogeys aux quatre premiers trous sur le chemin du retour et a dû se contenter d'un total de 274. Après avoir mené au cours des trois premières rondes, Beard aurait pu amener une éliminatoire au 18e trou, mais il a raté un coup roulé de 20 pieds.

Arnold Palmer, George Archer, champion de l'an dernier, et Ray Floyd ont fini sur un pied d'égalité en 3e place avec des 275, suivis de Joe Campbell avec un 276.

Venturi, qui a gagné la première bourse de $8,500, n'avait récolté que $295 la saison dernière à la suite de son malaise circulatoire. Il n'avait d'ailleurs remporté aucun tournoi depuis son exploit dans l'Omnium national en 1964.

Ken Venturi	68-68-71-66—273
Frank Beard	66-67-70-71—274
George Archer	73-69-68-65—275
Tom Weiskopf	68-69-70-68—275
Arnold Palmer	72-66-68-68—275
Ray Floyd	69-67-69-70—275
Joe Campbell	68-70-69-69—276
Charlie Sifford	72-70-69-66—277
Terry Dill	69-69-70-69—277
Dave Hagan	69-67-71-70—277
Al Mengert	68-70-72-68—278
Mike Souchak	68-68-68-74—278
Chuck Courtney	72-68-71-68—279
Miller Barber	73-66-72-68—279
Larry Mancour	74-68-69-68—279
Billy Casper	70-70-70-69—279
Dow Finterwald	69-74-66-70—279
Jay Dolan	70-69-70-70—279
Billy Martindale	72-68-70-70—280
Jack Burke	70-70-69-71—280
Babe Hiskey	73-70-70-68—281
Howie Johnson	69-74-69-69—281
Jerry Pittman	70-75-67-69—281
Terry Wilcox	72-71-68-70—281
Rocky Thompson	69-69-72-71—281
Doug Ford	73-68-69-71—281
Ken Still	71-69-70-71—281
Dan Keefe	70-71-73-68—282
Rex Baxter	71-72-71-69—283
George Knudson	73-68-73-69—283
Gay Brewer	73-72-69-69—283
Billy Maxwell	72-71-70-70—283
Steve Reid	74-66-73-70—283
Lionel Hebert	73-71-69-70—283
Dean Refram	72-72-67-72—283
Tim Debaufre	72-72-70-69—284
Jerrry Steelsmith	67-75-72-70—284
Harold Kneece	67-73-74-70—284
Doug Sanders	72-68-73-71—284
Ken Towns	71-69-71-73—284
Bob Verwey	70-74-68-72—284
Bruce Crampton	75-70-71-69—285
Phil Rodgers	73-71-72-69—285
Dutch Harrison	71-69-74-71—285
Steve Opperman	70-71-72-72—285
Joel Goldstrand	68-74-70-73—285
Joe Taylor	70-68-74-73—285
Larry Mowry	67-69-74-75—285

Fernand Gauthier jouit d'une vie paisible à Chicoutimi

Par Roland SABOURIN

"On s'arrange pour faire une petite vie tranquille, heureuse", nous confiait l'ex-joueur de hockey Fernand Gauthier, en quittant notre chambre à l'hôtel Chicoutimi, après quelques minutes de jasette, récemment.

Ces quelques mots résumaient très bien la carrière de cet athlète, qui a toujours évolué dans l'ombre des grandes vedettes et qui est en quelque sorte devenu un homme quelque peu oublié dans la région du Saguenay.

Pour l'auteur de ces lignes, une visite à Chicoutimi sans rencontrer Gauthier n'aurait pas été un voyage complet. Fernand est un gentilhomme pour lequel nous avons toujours eu beaucoup de respect et qui s'est toujours montré aimable à notre égard, peu importe l'endroit où il nous est arrivé de le rencontrer.

LA MOUSTACHE

La dernière fois que nous l'avions vu avant sa visite à notre chambre d'hôtel, avait été au Forum de Montréal, il y a un an, lors d'une joute des Canadiens. Nous avions eu peine à le reconnaître, à ce moment-là, car il portait une moustache bien fournie aux coins bien tournés qui aurait rendu jaloux les officiers de l'armée britannique.

La moustache n'y était plus, il y a deux semaines, mais il y a quelque chose que nous voulions savoir au sujet de cette décoration faciale. "Il se pourrait que je la laisse pousser l'automne prochain", nous a-t-il dit quand nous lui avons demandé ce qu'il en avait fait.

Des amis nous avaient dit qu'à son arrivée au camp d'entraînement des Canadiens de Montréal, l'ancien instructeur Dick Irvin lui avait donné ordre de raser cette moustache. Il en avait porté une durant tout son séjour de quatre ans avec l'équipe Shawinigan, dans l'ancienne ligue Provinciale.

Rappelons ici que le seul joueur de la ligue Nationale de l'ère moderne à porter une moustache a été Gart Boesch, un joueur de défense des Maple Leafs de Toronto qui était le partenaire du regretté Bill Barilko.

Gauthier nous a dit que Georges Mantha était celui qui lui avait recommandé de se débarrasser de sa moustache. Mantha était alors instructeur du Washington, où Fernand a fait ses débuts comme professionnel dans la ligue Américaine de hockey. Il a fait ensuite un séjour à Buffalo, où il a joué pour Eddie Shore.

LES TRANSACTIONS

Cependant, avant de porter l'uniforme des Canadiens en 1944-45, saison où Maurice Richard a compté ses 50 buts, Gauthier a figuré dans une transaction plutôt inusitée. Afin de permettre à Phil Watson de jouer avec les Habitants en 1943-44,il avait été prêté aux Rangers de New York en compagnie de Johnny Mahaffey.

Il est revenu aux Canadiens la saison suivante, mais dès 1945-46 il a pris la direction de Detroit où il a évolué durant quatre saisons avec les Red Wings, ayant même le plaisir d'être le compagnon de ligne de Gordie Howe. Toutefois, Gauthier ne figurait pas originalement dans la transaction qui devait permettre au Tricolore d'obtenir les services de Billy Reay, qui venait de terminer son stage comme instructeur des As de Québec.

Les Canadiens avaient annoncé qu'ils cédaient Ray Getliffe et Roland Rossignol à l'équipe de la Ville des Automobiles. Cependant, quand Getliffe a fait savoir qu'il préférait prendre sa retraite plutôt que se rapporter à Detroit, Gauthier est l'homme qui l'a remplacé, à la suite d'une intervention du président de la L.N.H., Red Dutton.

Une blessure à un genou devait écourter sa carrière avec les Red Wings. Il a ensuite joué pour Saint-Louis, Sherbrooke et les As de Québec. Fernand s'est retrouvé dans la Vieille Capitale en 1950-51, où en 36 joutes il a réussi 8 buts et 22 assistances pour 30 points, ajoutant quatre buts et quatre aides en 16 parties éliminatoires. C'était l'année de l'inoubliable série finale contre Valleyfield.

AS DEFENSIF

Reconnu comme spécialiste défensif, Gauthier n'a jamais été un compteur prolifique. En 170 joutes, réparties en sept saisons, il a réussi 56 buts et 73 aides pour 129 points dans la ligue Américaine de hockey.

Après son séjour à Québec, il est retourné à Ville Saint-Laurent où il a continué son métier de soudeur pour Canadian Vickers. Toutefois, il n'a pas tardé à devenir représentant pour une compagnie de biscuits, ayant l'occasion de retourner dans sa ville natale, Chicoutimi. Aujourd'hui, il est toujours dans la même ligne comme étalagiste et vendeur pour les Biscuits Viau.

Depuis son séjour dans le Saguenay, il a eu l'occasion d'être instructeur à Jonquière pour joutes à Chicoutimi et suit les Canadiens à la télévision, le hockey l'intéresse peu maintenant, car il a dit en avoir eu assez durant toute sa carrière. Le football et le baseball sont devenus ses deux sports préférés.

"Même par une température de 110 degrés, je ne manquerais pas une partie de baseball à la télévision", nous a-t-il confié. "Et quand l'automne arrive, j'aime bien suivre une bonne partie de football à la télévision."

LEVEUR DE POIDS

Et depuis deux ans, à la suite d'une recommandation du Dr Gustave Côté, il est devenu un adepte de la culture physique.

"J'étais rendu à 230 livres, et le médecin m'a dit qu'il me fallait faire quelque chose pour maigrir, sans quoi je risquais beaucoup d'ennuis."

Depuis ce temps-là, il se lève à 6 heures du matin chaque jour et fait une demi-heure de poids et haltères avec un peu de yoga. Fernand est très fier du fait qu'il a réussi à lever 300 livres sur le banc, l'an dernier.

Un autre passe-temps très agréable pour lui est de donner des cours de danse dans divers centres de loisirs, avec le concours de son épouse (Marie-France Hudon) qui est sa compagne depuis 21 ans. Il s'occupe également dans ses moments libres de donner des conseils sur la natation.

"Le hockey a perdu de sa valeur aujourd'hui", a-t-il répondu quand nous l'avons questionné sur le calibre actuel de la ligue Nationale. "La ligue est moins forte. La preuve est là quand vous voyez plusieurs anciens joueurs comme Kelly qui une couple de mois. Même s'il assiste de temps à autre aux continuent à avoir du succès", a-t-il mentionné.

Fernand ne regrette rien de sa carrière qui a commencé avec les équipes de Saint-Jérôme et Dolbeau dans le Lac-Saint-Jean, où le sportif Harry De Carufel avait été le recruter pour Shawinigan.

Notre homme est également très fier d'être le papa adoptif de charmantes jumelles de 13 ans, Lise et Lucille, qu'il a prises sous ses soins à l'âge de deux mois et demi et qui apportent beaucoup de gaieté dans la maison de la rue du Parc à Rivière-du-Moulin, dans la banlieue de Chicoutimi.

POUR SE TENIR EN FORME — Fernand Gauthier montre à son épouse un des poids dont il se sert pour ses exercices du matin, question de se garder en forme et suivre un conseil donné par son médecin personnel.

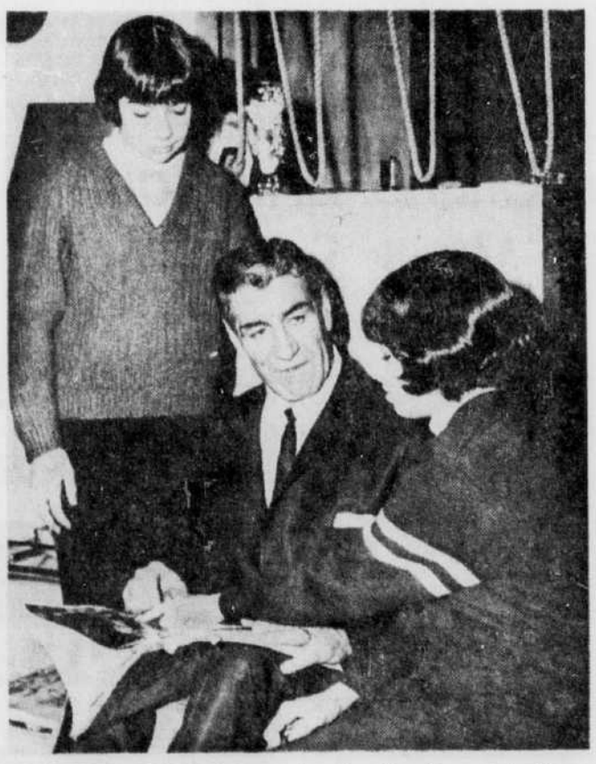

QUELQUES SOUVENIRS — Les jumelles Lise et Lucille n'étaient pas au monde quand Fernand Gauthier évoluait sur les patinoires, mais le "scrapbook" est là pour leur rappeler que leur papa a joué aux côtés des grandes vedettes de la ligue Nationale de hockey.

Roy Emerson défait Ashe

SYDNEY, Australie (UPI) — Roy Emerson, démontrant la forme qui lui avait permis de remporter le championnat de Wimbledon, a décroché son cinquième championnat en simples masculins au tournoi de l'Australie avec une victoire de 6-4, 6-8, 6-2, 6-3 contre Arthur Ashe, de Richmond, Virginie, hier.

Emerson et Fred Stolle ont gagné leur premier championnat en doubles au tournoi australien contre les gagnants de l'an dernier, Tony Roche et John Newcombe, 9-7, 3-6, 8-6, 12-14, 12-10. Le match était une continuation de celui qui avait été arrêté dimanche à cause du mauvais éclairage alors que le pointage était 7-7 dans le cinquième.

Emerson, âgé de 29 ans, a gagné son match en simples sur une faute de pied à la neuvième partie du quatrième set, la première décision du genre contre Ashe depuis son arrivée en Australie en novembre dernier.

Emerson, qui a connu sa plus mauvaise saison depuis nombre d'années, ne voulait pas accepter la victoire sur une décision de ce genre et a lancé sa raquette sous la chaise de l'arbitre en signe de dépit avant de serrer la main avec Ashe.

"Je ne sais pas quoi dire au juste", a commenté Ashe. "Je peux protester mais ça ne donnera rien de bien".

Emile Griffith s'en prend à Johnny Brooks, jeudi

NEW YORK (UPI) — Le champion des poids mi-moyens, Emile Griffith, le titulaire le plus actif de la boxe, s'attaque au jeune Johnny Brooks dans une rencontre de 10 rondes où le titre n'est pas en jeu à Las Vegas (jeudi.)

Griffith a défendu avec succès sa couronne contre Manny Gonzalez en décembre dernier à Weehawken, N. J. Ses partisans disent qu'il doit se battre au moins une fois à tous les trois mois pour rester au sommet de sa condition.

L'aspirant des poids moyens Ninô Benvenuti, le champion européen de cette division, se mesurera à Don Fullmer de West Jordan, Utah, à Rome vendredi. On a promis au gagnant de cette bataille qu'il serait considéré pour un combat contre le champion du monde des poids moyens Dick Tiger.

Le champion des poids mi-moyens junior Carlos Hernandez qui est présentement sous le coup d'une suspension dans son pays, le Venezuela, fait face à Humberto Trottman dans une bataille de 10 rondes non pour le titre à Panama samedi.

Le champion poids lourd allemand Karl Mildenberger s'en prend à Eddie Machen de Berkeley, Calif., à Francfort jeudi et le poids léger Frankie Narvaez qui est classé au huitième rang dans sa catégorie fait face à Percy Hayles de San Juan Samedi.

Voici la liste des combats de la semaine:

Aujourd'hui: New York — Harold Richardson vs Walker Simmons; Blackpool, Angleterre — Shaun Doyle vs Silky Shelton; Miami Beach — Gordon Lott vs Mc Winters, Vancouver — Bill McMurray vs Bobby Stininato.

Mercredi: Akron, Ohio — Amos Johnson vs Ray Staples.

Jeudi: Las Vegas — Emile Griffith vs Johnny Brooks; Los Angeles — Amos Lincoln vs Henry Clark; Francfort — Karl Mildenberger vs Eddie Machen; La Haye — Jan de Vos vs Tom Bogs; Portland, Maine — Tony Alongi vs Grady Clay.

Vendredi: Milan — Nino Benvenuti vs Don Fullmer; Marseille — Rafiu King vs Renata Galli.

Samedi: San Juan — Percy Hayles vs Frankie Naravaez; Panama — Carlos Hernandez vs Humberto Trotman.

Ici et là

LIGUES MASSICOTTE

Les éliminatoires commenceront ce soir dans la ligue pee-wee Massicotte. Chez les bantams, les séries ne débuteront qu'en fin de semaine.

Jusqu'ici, le Giffard est en voie de tout remporter. L'équipe représentant cette ville de la Côte de Beaupré a déjà remporté le championnat de la ligue pee-wee, devançant Montmorency par 4 points. Loretteville a exécuté un superbe ralliement dans ses six dernières parties, pour prendre le troisième rang, suivi par le Saint-Joseph.

Le club de Giffard, calibre bantam, occupe le premier rang du circuit sur un pied d'égalité avec Loretteville. Beauport vient au troisième rang.

André Lapointe domine chez les compteurs pee-wee, tandis que Réal Parent est premier chez les bantam.

Voici le classement final de la ligue pee-wee, ainsi que les positions des équipes bantam:

LIGUE PEE-WEE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Giffard	20	14	4	2	84	28	30
Montmor.	20	12	6	2	41	32	26
Lorettev.	20	9	8	3	46	55	21
St-Joseph	20	9	9	2	20	33	20
Beauport	20	9	10	1	55	60	19
Inst. des Sourds	20	2	18	0	26	85	4

LIGUE BANTAM

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Giffard	21	16	4	1	71	30	33
Lorettev.	22	16	5	1	72	39	33
Beauport	23	14	6	3	66	47	31
St-Joseph	21	4	17	0	21	58	8
St-Albert	21	1	19	1	19	66	3

BADMINTON

Un autre important tournoi de badminton attend les adeptes de ce sport. Les populaires championnats "Georges Labrecque" en doubles masculin, féminin et mixte, reviendront au programme, du 18 au 20 février, au Quebec Winter Club.

Ce tournoi est ouvert aux joueurs de Québec et aux joueurs des villes faisant partie de l'Association de Badminton de Québec. Les concurrents du Lac-Saint-Jean, le Bas du Fleuve, Victoriaville, Sept-Iles et Montmagny sont éligibles.

Les inscriptions seront reçues par le comité du tournoi, Quebec Winter Club, 650 Avenue Laurier, Québec, jusqu'à mardi le 15 février.

Record canadien à la natation

TORONTO (PC)—Lance Peto, de Toronto, a établi un record canadien de nage samedi soir quand il a pris 24 secondes pour parcourir 50 verges en nage libre.

Dans le monde du sport . . .

(Suite de la page 9)

de Rochester . . . On sait qu'ils joueront la balance de leurs joutes locales à Toronto et c'est également à Toronto que les Americans joueront leurs parties locales dans les séries éliminatoires de la coupe Calder . . . Le War Memorial Auditorium de Rochester sera occupé par un tournoi de quilles jusqu'au début de juin . . .

Le Bonspiel International de Québec actuellement en cours est sous la présidence de Lionel Bouvrette mais c'est Pierre "Bout de huit points" Greco qui lui succédera l'an prochain . . .

Toujours dans le domaine du curling, le confrère Louis Fusk qui couvre le Bonspiel de Québec depuis plus d'un quart de siècle se souvient très bien des années où l'on jouait sur la glace naturelle et il affirme que ce n'était pas toujours drôle surtout les jours où il ne faisait pas assez froid pour que l'on puisse jouer . . .

En triomphant des Americans de Rochester ce soir, les As auront encore joué une partie de plus que les meneurs de la section Ouest mais les Americans auront douze défaites, deux de plus que les As . . . Et c'est une colonne très importante . . . John Hanna a porté une bonne gauche à la mâchoire de Larry Jeffrey dimanche soir au Colisée et on rapporte que le porte-couleurs des Americans avait de la misère à ouvrir la bouche vers la fin de la soirée . . . Avec Hoekstra, Labossière, Mortson et Berenson, Bernard Geoffrion n'a plus que l'embarras du choix pour ses joueurs de centre . . . Arthur Ashe était le favori pour vaincre Roy Emerson dans la finale du tournoi de tennis pour les championnats australiens mais Emerson a finalement décroché une victoire relativement facile . . .

COMMIS DE PIECES D'AUTOMOBILES demandés

- avec quelques années d'expérience de préférence: dans GM. · Emploi permanent — Salaire selon compétence — Avantages sociaux usuels.

ECRIRE A DEPT 2044, LE SOLEIL

PAVILLON RAMBLER
2025 boul. Charest ouest
(pied de la côte Myrand)

M. RAYMOND BRUNEAU

La direction de Pavillon Rambler a retenu les services de M. Raymond Bruneau comme représentant des ventes Rambler et Jeep.
M. Bruneau qui est membre du Club d'honneur des ventes d'"American Motor" et de "Kaiser Jeep", profite de l'occasion pour inviter ses clients et amis à venir le consulter.

PARTICIPEZ AU
CARNAVAL DE LA QUILLE ROUGE
ET GAGNEZ DES
PARTIES GRATUITES

Du 1er au 28 FEVRIER INCLUS.
Nouveaux tarifs en vigueur le 1er février 1966
GROSSES QUILLES .55 la partie
PETITES QUILLES .40 la partie
De 9h. a.m. à 6h. p.m. et de 12h. p.m. à 6h. a.m.
GROSSES QUILLES 3 parties $1.00
PETITES QUILLES la partie .30

Salon de Quilles Laurier Lanes
28 ALLEES GROSSES QUILLES — 20 ALLEES PETITES QUILLES
1145 AVE JEAN-DEQUEN - Ste-Foy - TEL.: 653-5247
Entre les 2 centres d'achats

UN PRODUIT DU QUÉBEC par Les Distillateurs du Québec Ltée., Valleyfield

C'EST LE TEMPS!
ISIDORE GARON LIMITEE VIENT DE FAIRE L'ACQUISITION D'UN LOT DE TOUT NOUVEAUX
PANNEAUX DE FINITION
D'UNE QUALITE EXCEPTIONNELLE (A PRIX TRES SPECIAL)

Offre spéciale! *Quantité limitée!*

QUANTITE	EPAISSEUR	GRANDEUR	STYLE	TYPE		
430	Pan.	3/16	4'x8'	Colonial	Erable piqué	rég. $10.80 — $ 7.95
1660	"	"	"	Colonial	Orme Antique	rég. $ 9.95 — $ 7.95
1410	"	"	"	Colonial	Merisier argenté	rég. $ 9.95 — $ 7.55
130	"	"	"	Colonial	Noyer noir	rég. $18.95 — $11.95
580	"	"	"	Rustic	Merisier rustic	rég. $ 9.95 — $ 7.55
940	"	"	"	acajou	préfini	$ 3.95
800	"	"	"	acajou	naturel	$ 2.95
1140	"	"	"	acajou	miel	$ 4.35
650	"	"	"	acajou	deux tons	$ 4.95
1000	"	"	"	acajou	choix de 3 couleurs	$ 4.35

PORTES LOUVRES en métal, émaillées, blanches, de différentes dimensions 50% D'ESCOMPTE
ISIDORE GARON LTEE
BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
2901 CHEMIN STE-FOY — TEL.: 653-7258

Pas d'augmentation de taxe prévue à Loretteville

Le budget excède celui de l'an dernier de $110,964

Par Yves SIMARD

Les prévisions budgétaires de la ville de Loretteville pour l'exercice financier de 1966 s'élèvent à $720,095.10. Les dépenses et les revenus sont égaux et on ne prévoit pas d'augmentation de taxe, même si le budget excède de $110,964.79 celui de l'an dernier.

On explique l'augmentation du budget par la hausse de la dette de la municipalité qui se chiffre à $74,500 de plus qu'en 1965 et tant par l'augmentation du coût de l'administration générale de la ville que par l'augmentation des salaires des employés.

Les recettes atteindront théoriquement, en 1966, un total de $720,095.10. Cependant, comme par les années passées, on s'attend à un surplus, grâce, notamment, à l'augmentation du produit de la taxe de vente qui était de $201,812.52, en 1965. En 1964, la taxe de vente rapportait un revenu de $137,763.69 à la ville. Enfin, le taux de la taxe foncière qui est resté à $0.70 du $100 d'évaluation depuis 1961, ne devrait pas subir d'augmentation cette année.

Voici un aperçu des grandes lignes des dépenses de la ville de Loretteville pour l'année 1966:

SECTION GENERALE:

Dette de la ville (paiement)	$198,986.39
Capitalisation	2,500.00
Département d'incendie	16,900.00
Département de police	26,920.00
Voirie: Eté	19,200.00
Hiver	22,700.00
Eclairage des rues	27,000.00
Dépenses générales d'administration	71,210.83
Dépenses d'entretien	22,850.20
Enlèvement des ordures domestiques	20,100.00
Assistance publique	6,120.00
Entretien des immeubles	4,890.00
TOTAL	**$439,077.42**
AQUEDUC:	
Paiement de la dette	$142,565.20
Dépenses d'administration	52,498.48
Entretien des immeubles	4,635.00
Entretien des machineries	4,650.00
Entretien de l'aqueduc et des égouts	31,320.00
"Forces motrices"	5,000.00
TOTAL	**$240,668.68**
LOISIRS:	
Loisirs d'été	$14,252.00
Loisirs d'hiver	8,742.00
Balle-molle	3,050.00
Piscine	3,950.00
Cours de danse et souscriptions	4,925.00
Bibliothèque municipale	5,130.00
TOTAL	**$45,179.00**

Mise en commun des services de police

Violente discussion à Neufchâtel

Une violente discussion a éclaté hier soir entre quelques contribuables et les membres du conseil de Neufchâtel autour de la question de la mise en commun des services de police de cette municipalité avec ceux de Loretteville.

En dépit de l'opposition d'un groupe de payeurs de taxes, un avis de motion a été donné pour la présentation prochaine d'un règlement déterminant cette fusion des deux services de protection publique. On sait que les services de pompiers ont déjà été mis en commun, il y a quelque temps.

Les contribuables qui ont mené la discussion s'opposaient à ce que toute décision soit prise avant que, selon la suggestion de l'un d'eux, un comité spécial soit formé pour étudier ce qu'il en coûterait de mettre en commun les services de police d'une part, et le coût de la formation d'un corps de police pour Neufchâtel.

Pour sa part, le conseiller Guy Martel a déclaré que ce geste constituait un premier pas vers la fusion des deux municipalités, sujet discuté depuis fort longtemps.

FUSION ?

L'un des contribuables présents, commentant l'un des articles du projet de règlement soumis par le conseil de Loretteville, a affirmé qu'il ne s'agissait pas là d'une mise en commun des services de police, mais plutôt d'une location des services de Loretteville.

Le maire C.-A. Savard, de son côté, a déclaré qu'une fois l'entente intervenue, le service ne s'appellerait pas "Police de Loretteville et de Neufchâtel" mais plutôt "Police de Loretteville".

La discussion a permis de se rendre compte que l'avis des contribuables sur cette question est partagé: un groupe est en faveur de faire confiance aux édiles tandis que l'autre groupe veut savoir combien il en coûtera avant de faire quoi que ce soit.

"Nous leur avons fait confiance pour la réalisation de l'aqueduc intermunicipal, pourquoi ne pas faire pareil pour la police?", a déclaré un contribuable désirant que l'avis de motion soit donné dès la séance d'hier soir.

D'autres personnes dans l'assistance ont souligné l'importance d'une décision immédiate pour que les habitants de la municipalité soient dotés d'un service de protection vraiment efficace.

1ère lecture du règlement à Loretteville

Les édiles de Loretteville ont adopté hier en première lecture, un règlement municipal visant à réaliser pour six ans, la mise en commun des services de police de Loretteville et de Neufchâtel et d'autoriser cette dernière ville à faire partie de la Cour municipale déjà instituée par la première.

Les deux conseils s'étaient rencontrés jeudi dernier, afin de boucler l'entente qui devra, avant de se réaliser, être approuvée par le conseil de Neufchâtel et, ultérieurement, par le ministère des Affaires municipales du Québec. En ce qui touche la Cour municipale, ce règlement devra être ratifié par le Lieutenant-gouverneur en conseil.

Le budget annuel du corps de police et de la Cour municipale sera déterminé par les deux conseils mais fait assuré — chacune des villes s'engage à défrayer 50 p.c. des dépenses inscrites sur ce budget.

Les modalités de paiements seraient établies comme suit:

a) selon l'année fiscale correspondant à l'année du calendrier;

b) un premier versement de 1-12 des frais prévus sera payable dès la date d'entrée en vigueur de l'entente;

c) par la suite on prévoiera une somme équivalant à 1-12 du budget établi et ce au premier de chaque mois;

d) advenant un retard dans l'établissement d'un budget pour une période subséquente, les versements établis pour l'exercice de la période précédente devront être faits de la façon déterminée ci-haut et un ajustement si nécessaire sera fait aussitôt que le budget aura été établi.

D'autre part, le corps de police sera sous la juridiction du directeur de police de Loretteville. C'est sur sa recommandation que les agents de Neufchâtel pourront être invités à faire partie du corps de police de Loretteville.

L'administration courante de ce service de police sera exercée par la ville de Loretteville et les membres du corps de police seront les employés des deux villes en ce qui a trait à leurs salaires et "à leurs faits et gestes".

C'est la ville de Loretteville cependant qui, en vertu du règlement, se portera acquéreur de la machinerie et de tout l'équipement actuellement à l'usage du corps de police de Neufchâtel pouvant être jugé utile et nécessaire, et en capitalisera le coût avec l'équipement de la ville de Loretteville.

En outre, le coût de location des divers locaux servant aux opérations de la Cour municipale et de la perception des amendes et des infractions, sera établi d'un commun accord en tenant compte du coût de l'éclairage, du chauffage et des frais d'entretien, d'assurance, etc.

Aussi, les revenus perçus pour amendes et infractions seront remboursés à chacune des municipalités suivant le territoire dans lequel chacune aura été imposée, à l'exception de celles imposées en vertu d'une loi provinciale qui, elles, seront remises au gouvernement de la province.

S'il survenait une question litigieuse non prévue, les deux conseils tenteront de la régler à l'amiable tout en respectant le but premier de l'entente.

Décès attribuables à des causes naturelles

La mort de M. Gaston Giroux, 25 ans, de Sainte-Thérèse-de-Lisieux, et celle de M. Wellie Patry, 39 ans, de Saint-Etienne de Lévis, sont attribuables à des causes naturelles. C'est ce que les autopsies ont révélé, hier. Elles ont été pratiquées à la morgue provinciale par le Dr Richard Authier.

M. Giroux est décédé à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, dimanche soir. M. Patry a été trouvé gelé sous la galerie de la maison de son voisin, en fin de semaine.

Le Dr Paul DesRuisseaux a tenu un cas de recherches en rapport avec le décès de M. Giroux et il a rendu un verdict de mort naturelle. Le Dr Roger Roberge, de Lévis, a ouvert son enquête, hier après-midi, à la morgue provinciale dans le cas de M. Patry et il l'a ajournée à une date ultérieure.

Vol dans une bijouterie

Suivant un vieux truc, deux voleurs ont fait mine de vouloir acheter des joncs d'homme et ils en ont dérobé au moins trois, hier après-midi, un peu avant 4 h, à la bijouterie Mich-Nic Inc., au 690 rue Saint-Joseph est. Le propriétaire de l'établissement, M. Justin Lortie, nous a déclaré, hier après-midi, que le vol représente une valeur d'au moins $125. Une bonne description a été donnée des deux individus à la police.

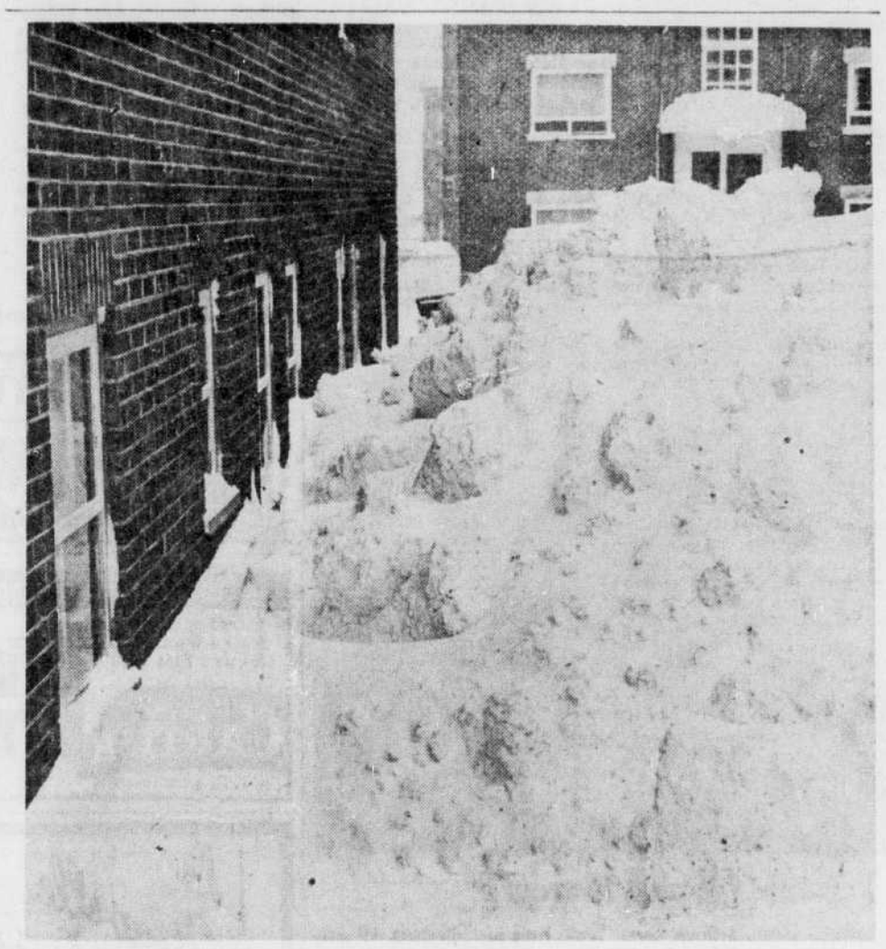

Propriété privée transformée en dépotoir à neige.

Un camionneur de la ville aurait pris une propriété pour un dépotoir à neige

Un camionneur à l'emploi de la ville de Québec semble avoir pris un terrain de stationnement privé pour un dépotoir à neige et a déversé son chargement, encombrant les lieux et brisant des vitres, au grand mécontentement des locataires de la maison à logements multiples voisine.

Mme Philippe Marquis, qui habite au 720, rue Calixa-Lavallée, nous a en effet informé qu'elle avait porté plainte au service de la Voie publique, à l'hôtel de ville de Québec, hier. On lui a répondu qu'un inspecteur se rendrait sur les lieux et que la ville s'occuperait de faire enlever cet amas de neige au cours de la soirée.

Au service de la Voie publique, le responsable, M. Laurent Perron, a dit qu'il n'avait reçu aucune plainte à ce sujet. Il s'est montré sceptique en disant qu'il serait surprenant qu'un camionneur de la ville ait préféré déverser la neige à cet endroit plutôt qu'au dépotoir situé quelques arpents plus loin, car il faut de toute nécessité qu'il passe devant le poste de contrôle pour recevoir le paiement du transport de la neige et le poste de contrôle est situé au dépôt de neige même.

La ville de Neufchâtel

L'émission d'obligations cédée, en principe, à une maison de Québec

Par Michel TRUCHON

L'émission d'obligations pour un montant de $559,000 de la ville de Neufchâtel, que les membres du conseil avaient refusé de vendre à $0.91 le mois dernier, a été cédée en principe à une maison de Québec pour la somme de $0.94 hier soir.

"Il s'agit là d'un gain de plus de $16,000 pour les contribuables", a commenté l'échevin Philippe Hamel en révélant que c'était la Corporation de prêts de Québec qui avait fait l'offre la plus considérable. Il ne reste à obtenir que l'appréciation du ministère des Affaires municipales pour que la vente devienne officielle.

On se souvient qu'en décembre, les édiles avaient refusé de vendre à une compagnie montréalaise cette émission d'obligations. A la suite de ce refus, la Caisse populaire de la municipalité avait fait savoir aux administrateurs municipaux que tous les chèques émis seraient bloqués et que le crédit serait refusé, faute de garanties.

Avec la vente d'hier soir, tout rentre dans l'ordre et on pourra contracter un emprunt temporaire pour défrayer les travaux en cours.

MISE EN DEMEURE

La compagnie de Montréal à qui la vente avait été refusée avait fait parvenir une mise en demeure à la municipalité, réclamant une somme de $50,000 pour le préjudice subi.

Le conseiller juridique de Neufchâtel a fait parvenir une lettre aux procureurs de la compagnie montréalaise, lettre dans laquelle il décline toute responsabilité pour la municipalité. L'avocat mentionne que les conversations téléphoniques échangées entre le maire et le secrétaire avec les représentants de la compagnie n'engageraient pas la responsabilité du conseil.

Seule une résolution consigné au livre des minutes aurait pu signifier que la ville était responsable des pertes subies, mais il n'en est rien.

ORDONNANCE DE LA REGIE DES EAUX

Par ailleurs, dans le cas de l'ordonnance TC II de la Régie des eaux qui recommandait à la ville de Neufchâtel de payer une somme de $12,000 à Loretteville pour des travaux de raccordement d'égout avec Château-d'Eau, en 1961, l'avocat de Neufchâtel a qualifié la façon d'agir de la Régie de "tout à fait irrégulière et illégale".

Me Lucien Morneau a soutenu que la loi autorise la Régie à établir ses propres règles de pratique, mais comme elle ne l'a pas encore fait, elle doit s'en tenir à celles de la Régie des services publics.

"On m'a répondu que comme aucune des deux parties intimées ne s'était présentée devant la Régie, elle avait mené sa propre enquête avec ses propres ingénieurs et avait rendu son ordonnance."

L'avocat a dit avoir l'intention d'écrire au président de la Régie pour lui expliquer les procédures qui auraient dû être suivies et demander à ce que les deux parties soient entendues.

Mariages retardés

Conséquence inattendue de la conférence des Six pour les fiancés luxembourgeois: aucun mariage n'a pu être célébré à Luxembourg, les 17 et 18 janvier, l'hôtel de ville étant entièrement occupé par les ministres, les délégations et les journalistes.

Coin ensoleillé

Le coin le plus ensoleillé du Canada est le sud de l'Alberta. Après une série d'observations étendue sur 30 ans, on a pu établir une moyenne de 2,384 heures de soleil par année, à Lethbridge.

LIMONADE ASEPTA REDONNE DE L'ENTRAIN
Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

N'attendez plus...

Obtenez 4% avec un compte d'accumulation d'épargnes au Trust Royal.

C'est toujours bon d'avoir deux comptes — un pour les dépenses courantes, et un autre d'accumulation d'épargnes pour "plus tard" (vous l'utiliserez pour acheter une voiture neuve, faire une croisière, prendre des vacances . . . ou pour vous assurer un revenu supplémentaire, une fois atteint l'âge de la retraite). Votre compte d'accumulation d'épargnes au Trust Royal rapporte un intérêt de 4% sur le solde mensuel minimum, payable les 30 avril et 31 octobre. (Il ne permet pas de tirer des chèques, mais on peut effectuer des retraits à vue n'importe quand.)
Pour faire mieux fructifier vos dollars, adressez-vous à la principale compagnie de trust au Canada.

voyez le
TRUST ROYAL
il y va de votre intérêt
65 Ste. Anne St., Que. 4, Quebec, Que. Tel. 529-0171

Nouvelle puissance V-6 pour le sport!

La 'Jeep' Universal volante à 4 roues motrices.

Maintenant deux beaux moteurs: le nouveau V-6 sensationnel de 160-ch ou le "Hurricane" 4 de renommée mondiale. La 'Jeep' file le long des routes comme si elle avait des ailes . . . c'est pour cette raison que nous l'appelons la 'Jeep' Universal volante. Et naturellement, le tous-terrains est le territoire de la 'Jeep'! Empattement de 81" ou de 101", toit rigide ou capote, nouveaux coloris et garnitures, sièges baquets.

KAISER Jeep OF CANADA LIMITED

Vous devez la conduire pour y croire! Voyez votre concessionnaire 'Jeep'.

J.-A. BEGIN AUTOMOBILES Ltée — Rond-Point, Lévis
BEAULE AUTOMOBILES — 25 - 3ème Ave, Québec
PAVILLON RAMBLER — 2025 ouest, Boul. Charest, Québec

A Québec aujourd'hui

Arts

Théâtre de l'Estoc: "Les femmes aussi ont perdu la guerre" de Curzio Malaparte, à 8h 30.

Peinture: Exposition de Sindon Gécin au Musée du Québec.

Rétrospective Morrice: Salles Plamondon et Renvoyzé au Musée du Québec.

Chez les dames

Club Altrusa: Dîner mensuel. Conférencier: Dr Jean-Louis Boivin. Sujet: Recherches aérospatiales au Canada, à 6h 15 p.m. chez Kerhulu.

Convocations

Conseil Central des Syndicats Nationaux de Québec Inc.: Assemblée régulière à 155 est, boul. Charest, à 8 heures.

Club Richelieu : Déjeuner-causerie demain à 12h.30 p.m. Conférencier: M. Pierre Leclerc, sujet: "Les loisirs : ses implications dans notre vie".

Chambre de commerce de Giffard: Dîner-causerie à 6h 15 au restaurant La Bastogne; conférencier: M. Pierre Pouliot. Sujet: "Les coutumes de l'Espagne.

Académie de Québec: La société de l'Egypte antique au petit amphithéâtre à 8 heures.

Visi : des sept duchesses à Montmorency: Défilé à 7h 30. Départ à la 121e rue, sous les auspices de la Jeune Chambre de Montmorency.

Cabarets

A la P te Saint-Jean : Les Jérolas — Gigi DesRosiers — Marius, Piet. Coomans — 9h. 45, 12 h. 15.

A l'Italia : Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir : 8 h. à 2 h.

Au Bal Tabarin : Francine Walker — Brigitte Darcelle — Sylvia Paris. Ce soir : 10 h. 30 et 12 h. 30.

Au Baril d'Huîtres : "The Female Beatles" — Gloria Marcon. Aujourd'hui : 5 h., 10 h. 30, 12 h. 30.

Au Coronet : Tony Massarelli — Line Lamour — Marcel Tardif. Ce soir : 10 h., 12 h.

Château Frontenac: Salle Jacques-Cartier : Marius Fleury. Salle Terrasse : Buddy Couture, 9 h. 30 à la fermeture.

Chez Gérard : Nickie Diamond — Julie — Richard Caze — Bob Vocelle — Claude Jobin. Ce soir : 10 h. 15 et 12 h. 15.

Congress Inn - Auberge des Gouverneurs: Pierre Roche au piano Bar. 10h. à la fermeture.

Hôtel Victoria: Gerry Tousignant, son trio et ses chansons. Spectacle continuel à partir de 9h.30.

Lafayette : Les Garçons de Minuit — Line Robert — Trio de Berthe McGrath — Paul Touzin. Ce soir : 10 h. 15, 12 h. 30.

Le Colonel : Marc Drolet et son ensemble. A partir de 9 h.

Méditerranée: "The Fabulous Galypso Bandit".

Motel Admiral: Marcel Robitaille - Jacques Auger - Spectacle continuel de 9h. p.m. à 2h. a.m.

Motel Le Voyageur: A la salle Rendez-vous. Trio Gérard Hébert. Ce soir: de 9h.30 à la fermeture.

Nouvelle-Orléans : Dominique Michel — Denise Filiatrault — Benoît Marleau — Andrée Fontaine — Trio Roger Lachance. 10h., 12h.30.

Sirène Tropicale — Hôtel-Motel Neptune : Los Suspiros. Ce soir: 10h.30, 12h.30.

Waikiki Casino : Les Tip-Tops — Les Belvédères. Spectacle continuel.

Mort du compositeur canadien Pierre Mercure

MONTREAL — Le compositeur et chef d'orchestre canadien Pierre Mercure qui a perdu la vie dans un accident de voiture en fin de semaine aurait eu 39 ans le 21 février. La tragédie est survenue en France, sur la route se situant entre Auxerre et Avallon dans le département de l'Yonne.

Coordonnateur des programmes musicaux de Radio-Canada, Pierre Mercure avait manifesté très jeune un goût marqué et un talent pour la musique.

Pierre Mercure

Il commença ses premières études musicales à l'Ecole supérieure de Musique, maintenant l'Ecole Vincent d'Indy, pour continuer ensuite au Conservatoire de la province à Montréal.

Connaissant plusieurs instruments, il fut d'abord engagé comme bassoniste à l'Orchestre symphonique de Montréal par Wilfrid Pelletier.

Il débuta dans la composition musicale avec "Alice au Pays des merveilles" pour la scène.

A l'âge de 16 ans, il composa "Kaléidoscope" oeuvre qui fut jouée au Canada et en Europe, et en 1949, "Pantomime" présentée à Montréal et au Carnegie Hall de New York.

Gagnant d'une bourse, le jeune Mercure se rendit ensuite en France pour étudier avec des musiciens de renom.

Parmi les autres oeuvres du compositeur canadien, on cite encore "Triptyque" qui avait valu à son auteur le prix d'un concours en Italie; "Dissidence", trois mélodies sur des poèmes de Gabriel Charpentier; le "Divertissement" pour orchestre à cordes, et l'an dernier, "Lignes et Points", oeuvre d'inspiration contemporaine jouée comme création par l'Orchestre Symphonique de Montréal.

Pierre Mercure devait réaliser plusieurs projets au moment où sa carrière fut si brusquement interrompue.

Le frère du compositeur s'est rendu en France pour prendre des dispositions relatives au transfert de la dépouille mortelle.

AVANT-GARDISTE

Pierre Mercure, que les biographies des compositeurs canadiens du Service international de Radio-Canada décrivent comme "l'un des plus ardents militants du mouvement d'avant-garde de la vie musicale canadienne" se trouvait au premier rang de nos compositeurs. Sa composition controversée, "Lignes et Points" — oeuvre électronique pour orchestre fort discutée à sa création à Montréal — sera jouée en Angleterre, en Allemagne et en Australie au cours de l'hiver.

Au Canada, les compositions de Mercure furent souvent entendues sur les ondes et au concert. Une compagnie de disques canadienne a d'ailleurs enregistré sa fascinante "Tétrachromie" pour trois instruments à vent, quatre instruments de percussion et ruban stéréophonique.

Mercure était le réalisateur de la télémission l'"Heure du Concert".

OEUVRES JOUEES PAR L'O.S.O.

L'Orchestre Symphonique de Québec a joué à plusieurs reprises depuis 1956, les oeuvres du compositeur canadien.

La "Cantate pour une joie" avait été exécutée en 1956 et reprise en 1962, à l'occasion du concert dans la cour du Petit Séminaire de Québec.

En 1960, l'O.S.Q. interprétait "Pantomime" à Trois-Rivières. "Tryptique" fut jouée à deux reprises soit en 1962 et en 1964.

Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films tels qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — Films qui peuvent être vus par tout le monde.

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

F — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Bienville: — "La chute de l'Empire Romain" (AA) Ultra-Panavision Technicolor 7h.30.

Capitol: — Représentation continue de 1h.00 à 11h.30. "Jerry Souffre-Douleur" (T) (103 min.) Couleurs à 2h.45; 6h.15; 9h.50; "Les Bateliers de la Volga" (—) (102 min.) Couleurs Cinémascope. 1h.00; 4h.30; 8h.00.

Cartier : — 1h.00, 3h.05, 7h.10. Sujets courts : "Mister Cat" (—) : 1h.05, 5h.10, 9h.10. "Boeing, Boeing" (—) : 1h.25, 3h.30, 5h.25, 7h.30, 9h.30. Fin : 11h.12.

Cinéac : — "Mirage de la vie" (A) 1h.00, 4h.51, 8h.52. "Trois filles à marier" ( ) 3h.04, 6h.58. FIN : 11h.00.

Cinéma Canardière: — "Angélique Marquise des Anges" (D) 12h.00, 3h.10; 6h.15; 9h.25; "Je ne suis qu'une femme" (AR) 1h.50, 5h.00, 8h.05; FIN: 11h.20

Cinéma de Paris : — "Le chevalier de Pardaillan" (T), 12h.15, 3h.25, 6h.25, 9h.55. "Les bricoleurs" (A), 1h.35, 4h.55, 8h.20.

Classic : — "Le soldat récalcitrant" (A) 1h.30, 4h.30, 7h.50, "Liane, l'esclave blanche" (—) couleurs 2h.00, 6h.20, 9h.30. Continuel de 1h.15 à 11h.00.

Empire : — "La chasse à l'homme" (AR), 1h.00, 3h.00, 5h.00, 7h.00, 9h.00. Fin : 11.00 heures.

Impérial : — "Les vainqueurs" (AR) 12h.45; 4h.45; 8h.45. "Le mystère du château de Blackmoor" (A) 3h.15; 7h.15. Sujets: 4h.42; 8h.59. FIN: 11h.15.

Lairet : — "Et la femme créa l'amour" (D), 12h.30, 4h.00, 7h.35. "L'éveil de l'amour" (—), 1h.55, 5h.25, 9h.00. Programme à venir : 2h.25, 9h.35. "La déesse du Rio Beni" (AA), 2h.50 6h.00, 9h.40. Nouvelles : 7h.30. Fin : 11.15 heures.

Théâtre Laurier: — Café Europa en uniforme" (—) Technicolor 8h.00; 9h.35 Nouvelles: 9h.20 "Dans les griffes du tigre" (—) 7h.40 FIN: 11h.15.

Cinéma de Lévis: — "La fureur d'Hercule" (—), 7h.30 Couleurs "Le Grand McLintok (—), 9h.00; Couleurs, Scope.

Cinéma Lido: — Documentaire: 7h.00 "Mademoiselle Scampole" (A) Couleurs 7h.40; "Constance aux enfers" (D) 9h.33.

Cinema Saint-Romuald: — Sujet court 7h.30 Cléopâtre" (D) (Français) 8h.00.

Cinéma Sainte-Foy - Salle Alouette : — The Great Race" (T) 2h.15, 8h.15.

Cinéma Sainte-Foy - Salle Champlain : — "Et la femme créa l'amour" (D), 12h.30, 4h.00, 7h.35. "L'éveil de l'Amour" (—), 1h.55, 5h.25, 9h.00. Programme à venir : 2h.25, 9h.35 : "La déesse du Rio Beni" (AA), 2h.30, 6h.00, 9h.40. Nouvelles : 7h.30, Fin : 11h.15.

Pigalle : — "Shéhérazade" (D), 1h.45, 5h.45, 9h.55. "Le diable et les dix commandements" (D). 12h.00, 4h.00, 8h.05. Actualités: 7h.35.

Princesse : — Sujets : 1h.00, 6h.30. "L'Increvable Jerry" (AA) 1h.08, 6h.47. "Guerre et paix" (AA) 2h.37, 8h.16. "Fureur à l'ouest" (A) 5h.29. FIN : 11h.08.

Rialto : — Nouvelles et annonces : 2h.28, 5h.19, 8h.10; "Crime au musée des horreurs" (AR) 2h.44, 5h.35, 8h.26 "Des filles pour un vampire" (F) 1h.15, 4h.06, 6h.57 9h.48. Fin : 11h.01

Cinéma de Sillery : — "Pleins phares" (A) couleurs, 7h.30; "Ne m'envoyez pas de fleurs" (AA), couleurs 9h.16. FIN: 11h.00

Victoria : — "Le tueur de Boston" (D) 1h.10; 4h.30; 8h.00. "La blonde de la Station six" (D) 2h.50; 6h.05; 9h.40. Continuel de 1h.10 à 11h.20.

Studio 9 : Relâche jusqu'au 20 février.

Haut comité pour la défense et l'expansion du français

Le Conseil des ministres a décidé la création d'un haut comité pour la défense et l'expansion de la langue française.

Le haut comité, présidé par le premier ministre, se composera de neuf à douze personnalités nommées pour trois ans par décret, en raison de leur compétence ou de l'intérêt qu'elles ont manifesté pour les problèmes de la langue française. Des ministres pourront être appelés à y siéger ou s'y faire représenter ainsi que de hauts fonctionnaires.

La tâche essentielle du haut comité sera de lutter en France et par tous les moyens disponibles, contre la corruption et la dégradation de la langue, et cela en liaison avec l'Institut et particulièrement avec l'Académie française dont c'est une des tâches qui lui avaient été assignées depuis sa fondation par Richelieu.

Ce comité coordonnera les efforts et les contacts culturels entre tous les pays ou collectivités francophones. Il devra s'occuper enfin de la défense du français comme langue internationale dans les organismes internationaux ainsi que, d'une manière générale, dans les congrès où se réunissent juristes et savants médecins, techniciens

Le français voit s'ouvrir devant lui une carrière nouvelle. C'est au comité qu'il appartiendra de favoriser ce renouveau, de préciser et de réunir les moyens nécessaires pour le confirmer.

Une Compagnie d'Opéra d'Ontario reçoit une subvention du Québec

Le ministre des Affaires culturelles, monsieur Pierre Laporte, annonce qu'une subvention de $1,890.72 a été octroyée à la Canadian Opera Company en vue de favoriser la tournée de cette compagnie d'opéra qui ajoute, cette année, à son circuit, la représentation de "CARMEN", de Georges Bizet, (dans le texte original français) dans huit villes du Québec.

C'est la première fois, depuis le commencement de ses tournées à travers le Canada, il y a 7 ans, que cette compagnie peut inclure le Québec dans sa tournée pour 1966.

Cette compagnie d'opéra présentera donc "CARMEN" à Sept-Iles, Rivière-du-Loup, Lévis, Victoriaville, Sainte-Thérèse, Sherbrooke, Drummondville et Lachute.

On relève dans la distribution de "CARMEN" plusieurs artistes canadiens-français dont Jean-Louis Pellerin, Guy Lavoie, Geneviève Perreault et Roland Richard. Une autre canadienne-française, Jacqueline Richard, occupe un poste important dans la compagnie.

La Canadian Opera Company, au cours des sept dernières années, a fait connaître l'opéra en tant que forme artistique dans 110 centres du Canada.

Les 9 et 10 février, en matinée et en soirée
Réservez dès maintenant!
Soirée à 8 p.m. $2.00
Matinée à 2 p.m. $1.50
Cinéma Cartier
LAURENCE OLIVIER AS OTHELLO
1019 - Ave Cartier - 525-9348

La Nouvelle Orléans
BOUL. LAURIER
LA REVUE ROLALI-ROLALO
avec DENYSE FILIATRAULT, DOMINIQUE MICHEL, BENOIT MARLEAU - ANDRE FONTAINE
MUSIQUE: ROGER LACHANCE
RES.: M. Ch. Chouinard, 656-1632

CINEMA DE PARIS TEL.: 522-7811
SON ÉPÉE EST UN ACCROCHE-COEUR!
Gérard BARRY, Philippe LEMAIRE, Gianna-Maria CANALE
FRANSCOPE-EASTMANCOLOR
Le Chevalier de PARDAILLAN
A L'AFFICHE
QUI A VOLÉ LE CADAVRE?
Francis BLANCHE, Darry COWL, Valérie LAGRANGE
LES BRICOLEURS

CINEMA ST-ROMUALD
3 milles du Pont de Québec - Tél.: 839-7553 - A l'affiche
La plus somptueuse réalisation de tous les temps!
Une brillante production d'une durée de 3h.30
CinémaScope - Couleurs
ELIZABETH TAYLOR
RICHARD BURTON
REX HARRISON
CLEOPATRE

CINEMA LIDO
A L'AFFICHE — A L'AFFICHE
Centre d'Achats, Rond-Point, Lévis — 837-2272
CONSTANCE AUX ENFERS
avec MICHELE MORGAN, DANY SAVAL
AUSSI
MADEMOISELLE SCAMPOLLO

LE PIGALLE TEL.:523-9724
A l'affiche jusqu'à vendredi inclus
VOYEZ CE QUI ARRIVE QUAND SATAN MÊNE LE JEU!
Le DIABLE et les 10 COMMANDEMENTS
Eblouissant! Spectaculaire! Inoubliable!
SHEHERAZADE
en couleurs avec Anna Karina, Gérard Barry, Jorge Mistral et des milliers de figurants

LE POINT DE MIRE DE TOUT QUEBEC!
6e Semaine
IL N'Y A PAS UNE FEMME AU MONDE QUI N'AIT RÊVE D'ÊTRE ANGÉLIQUE
IL N'Y A PAS UN HOMME AU MONDE QUI N'AIT REVÉ D'ANGÉLIQUE
EN COULEURS
Angélique!
12.00 - 3.10 - 6.10 - 9.25
ANGÉLIQUE
Marquise des Anges
Aussi: MARIA SHELL (en couleurs) JE NE SUIS QU'UNE FEMME...
CINÉMA CANARDIÈRE
Tél.: 661-8575 — Situé au centre d'achats de La Canardière

Une histoire d'amour, une histoire de race.
LANA TURNER, JOHN GAVIN, SANDRA DEE, DAN O'HERLIHY, SUSAN KOHNER
Mirage de la Vie (Imitation of Life) COLOR
EARL GRANT
KIRK DOUGLAS, MITZI GAYNOR, GIG YOUNG
"Trois filles à Marier" COLOR
THELMA RITTER
CINEAC Pl. Laurier

La forte comédie de Mil neuf cent soixante-"Sexe"!
TONY CURTIS, JERRY LEWIS
HAL WALLIS' PRODUCTION
BOEING BOEING
TECHNICOLOR
Cinéma CARTIER
Dernier spectacle complet 9h.
525-9340

ELLE LES REND FOUS DE DESIR!
CARROLL BAKER
"La blonde de la STATION 6" avec PETER VAN EYCK
LE TUEUR DE BOSTON
Tueur de Boston: 1.10h., 4.10h., 7.55h.
La Blonde de la Station 6: 2.50h., 6.05h., 9.35h.
Victoria
27 Côte du Palais 522-8465

En 2e Semaine - La comédie la plus cocasse de l'année!
LA CHASSE A L'HOMME
LE GIBIER JEAN-PAUL BELMONDO JEAN-CLAUDE BRIALY CLAUDE RICH
LES CHASSERESSES CATHERINE DENEUVE FRANÇOISE DORLEAC MICHELINE PRESLE
Cinéma Empire
1H. 3H. 5H. 7H. 9H.
24 côte de la Fabrique 524-2880

Tony Curtis - Jack Lemmon - Natalie Wood
dans la plus fameuse comédie encore réalisée!
TECHNICOLOR PANAVISION FROM WARNER BROS.
BLAKE EDWARDS' "The Great Race" 3e semaine
à prix populaire
Tous les jours à 2H. et 8H. p.m.
CINÉMA Ste-FOY
SALLE ALOUETTE 656-0592

2e SEMAINE
ENFIN... SUR NOS ÉCRANS, LE FILM LE PLUS DRÔLE DE L'ANNÉE!
JERRY LEWIS DANS Jerry SOUFFRE-DOULEUR
KEENAN WYNN · PETER LORRE
TECHNICOLOR
Aussi "Les Bateliers de la Volga" (Prisoner of the Volga) couleur
Continue de 1h. à 11.30h
Jerry souffre douleur: 2h.45, 6h.15, 9h.50
Les Bateliers de la Volga: 1h., 4h.30, 8h.
avec John Derek - Elsa Martinelli
CAPITOL UN THÉÂTRE FAMOUS PLAYERS
972 RUE ST-JEAN, TELEPHONE 522-6300

THEATRE DE L'ESTOC
Adm.: $2. Etudiants: $1.50
9 rue St-Louis (Studio 9) 529-9947
Tous les soirs à 8h.30
Le lundi à 7h.30
les femmes aussi ont perdu la guerre

A LA "CAVE" DU RESTAURANT Le Colonel
1600 BOUL. HAMEL
DANSE
TOUS LES SOIRS AVEC
★ MARC DROLET
ET SON ENSEMBLE
Pour réserver: 681-7844

IMPERIAL
EN COULEURS:
"LES VAINQUEURS"
GEORGE PEPPARD & ELI WALLACH
"LE MYSTERE DU CHATEAU DE BLACKMOOR"
KARIN DOR & WALTER GILLER

PRINCESSE
Film spectaculaire, en couleurs:
"GUERRE ET PAIX"
AUDREY HEPBURN & MEL FERRER
"L'INCREVABLE JERRY"
JERRY LEWIS & JOAN O'BRIEN
"FUREUR A L'OUEST"
GUY MITCHELL & NANCY KOVACK

ELVIS
CAFE EUROPA EN UNIFORME
Technicolor — Aussi
DANS LES GRIFFES DU TIGRE
en couleurs
LAURIER
(à St-Sauveur)

MARION MICHAELS la Brigitte Bardot de la jungle
LIANE L'ESCLAVE BLANCHE
en Couleurs
Dean MARTIN, Jerry LEWIS
"UN SOLDAT RECALCITRANT"
CLASSIC

NE M'ENVOYEZ PAS DE FLEURS
Une désopilante comédie en couleurs avec:
ROCK HUDSON, DORIS DAY
PLEINS PHARES
En couleurs
James Darrin, Pamela Tiffin
CINÉMA SILLERY

en 2e semaine
Sensationnel
POUR LA PREMIERE FOIS LE MIRACLE DE LA NATURE EN COULEURS
L'ÉVEIL DE L'AMOUR
voyez! L'ACCOUCHEMENT NATUREL SANS DOULEUR!
LA DÉESSE DU RIO BENI
SCOPE et COULEURS
DÉSIRS! AMOUR! PLAISIRS!
ET LA FEMME... CRÉA L'AMOUR
SALLE CHAMPLAIN Cinéma STE-FOY
Centre d'Achat Ste-Foy 656-0592
Cinéma LAIRET
1044 - 3e Ave - 523-5050

Depuis vingt siècles, les théologiens tentent de donner une définition adéquate de la foi

Qu'est-ce que la foi?

Depuis vingt siècles, les théologiens chrétiens ont tenté de formuler une réponse adéquate à cette question.

Une des premières tentatives pour définir la foi fut faite par l'auteur de l'épitre aux Hébreux dans le Nouveau Testament, formulée ainsi: "la foi est ce qui justifie nos espoirs et fait que nous sommes certain de réalités non visibles".

Pour Martin Luther, la foi n'était pas tellement une question de croyance en certaines choses mais une question de confiance en quelqu'un; "la foi, disait-il, est une confiance vivante en la bonté de Dieu".

Au cours de ce siècle, le grand théologien écossais John Baillie décrivit la foi comme "le premier mode d'appréhension de la réalité", qui est tout aussi authentique en soi que les sens physiques de la vue, du toucher et de l'ouie.

Un des derniers théologiens à donner une définition de la foi fut l'Anglais Austin Farrer, doyen du Keble College à l'université d'Oxford qui publia d'ailleurs un petit livre sur le sujet, intitulé "Saving Belief".

Dans ce livre, le Dr Farrer raisonne à partir de l'opinion très répandue aujourd'hui que la foi est premièrement un acte de volonté, une sorte de détermination obstinée à croire des choses que nous n'avons pas, ou peu, de tendance à croire parce qu'elles ne présentent pas d'évidence.

"La foi n'est ni une attitude prise pour atteindre une conviction, ni une attitude acquise pour conserver une conviction déjà logée dans notre esprit", dit-il.

"La foi implique une persuasion sincère et cette persuasion n'est pas sincère à moins qu'elle ne provienne de l'objet même de la persuasion. Elle ne peut pas être obtenue par un ultime effort de la volonté".

Il trouve de plus que l'idée de Luther d'identifier la foi à la confiance n'est pas juste.

"Comment une attitude de confiance - évidemment appropriée à Dieu s'il existe - peut-elle être propre à l'acceptation ou à la négation de Dieu? Nous pouvons lui faire confiance s'il existe, mais nous ne pouvons pas avoir confiance qu'il existe.

Nous savons jusqu'à maintenant ce que n'est pas la foi. Mais qu'est-ce que c'est?

Le Dr Farrer dit que c'est une "attitude de l'esprit" qui s'ouvre et réagit à l'évidence d'un créateur à la fois petit et grand dans l'univers.

Tout ce qui existe - des galaxies à nos esprits humains - est une preuve irréfutable pour certains que, derrière cela, il existe une "volonté créative suprême... une cause infinie et immuable".

Mais il y en a des personnes, incluant des gens très intelligents, qui ne voient tout simplement pas les choses de cette façon. Elles admettent la même évidence sans pour autant arriver à la même conclusion.

"Sans la présence de la foi, l'évidence de l'existence de Dieu ne peut être acceptée ou admise, dit le Dr Farrer. "Cela ne veut pas dire que la foi se substitue à l'évidence. Ce qui est convainquant n'est pas la foi, mais l'évidence; la foi est une condition subjective qui favorise l'acceptation de l'évidence".

Il présume ensuite que la foi est un réflexe humain naturel: ce qui nécessite réellement une explication n'est pas l'existence de la foi mais le phénomène d'athéisme qui aveugle les hommes et les empêche d'admettre Dieu.

Le Dr Farrer y voit une analogie avec la psychologie des relations humaines. La sympathie nous ouvre les yeux à certains aspects de la personnalité d'un autre être humain, des aspects que nous ne pourrions voir si nous étions cyniques ou soupçonneux. De la même façon, croit-il, l'athéisme peut être un "préjugé ancré, un aveuglement volontaire non avoué".

Ceci ne signifie pas que l'athéisme est un acte de méchanceté délibérée. Ainsi, "certains humains sont tellement malmenés par les circonstances qu'ils en deviennent cyniques et méfiants, sans qu'ils en soient vraiment responsables ... c'est pourquoi certains de ces êtres humains sont incapables de croire".

"Ils peuvent cependant être guéris, conclut-il, et Dieu les guérira, que ce soit dans cette vie ou dans l'autre."

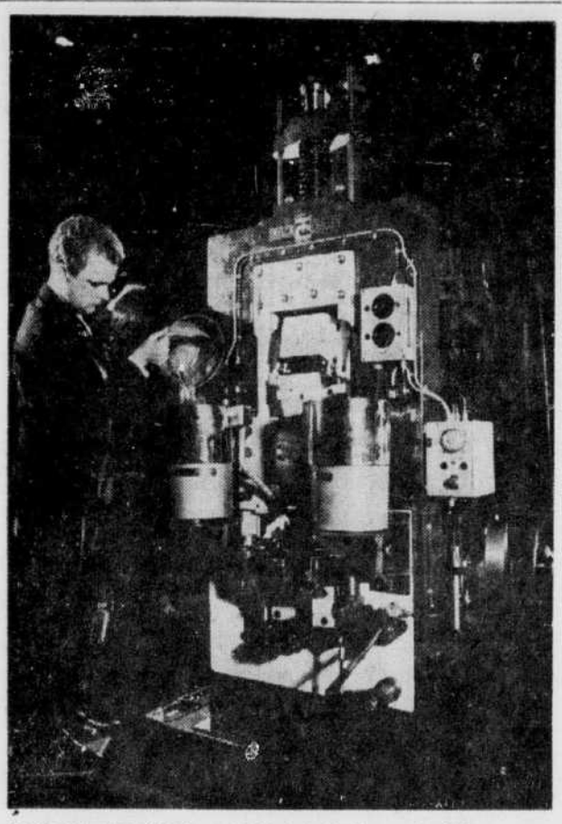

POUR LA MONNAIE — L'hôtel de la Monnaie d'Ottawa a commandé huit presses hydrauliques pour frapper de la monnaie. Cette commande a une valeur de $360,000. La presse, que l'on voit ci-haut, frappe deux flans de métal en même temps et en produit 400 à la minute.

Les traditions se meurent à Pékin

Par EMILE GUIKOVATY

PEKIN (AFP) — Magasins pleins d'une foule placide, toute de bleu vêtue, pétards que les enfants font exploser comme pour réveiller une ville qui s'endort de bonne heure: c'est Pékin qui entre dans l'année du cheval.

La fête d'autrefois, le "Yuan Tuan" des anciens, se meurt d'année en année. Les traditions ne sont pas encouragées, cependant l'année lunaire est de celles qui se conservent du fait même de leurs racines populaires. Le gouvernement pour sa part se contente de l'appeler "festival du printemps".

Autrefois, Pékin offrait à l'occasion de la nouvelle année un vaste marché dans l'une de ses vieilles ruelles, la fameuse Liulichang que les étrangers connaissent bien pour ses boutiques d'antiquaires. Mais l'année dernière, ce marché qui attirait les foules a disparu pour faire place dans divers quartiers de la ville à de petits éventaires où se vendraient jouets et cerfs-volant. Cette année, les éventaires ont disparu.

Comme chaque année, les Chinois ont disposé de part et d'autre de la porte d'entrée de leurs maisons des bandes de papier rouge ou sont inscrits des slogans en caractères noirs. "Les pensées du président Mao illuminent la terre comme le soleil," peut-on lire sur certains.

Anecdote

Le mot que les Chinois inscrivaient le plus souvent autrefois sur les bandes était "bonheur" et le journal Ta Kung Pao raconte à ce propos cette anecdote: Un ouvrier rentre au village natal pour les fêtes et sa tante lui demande de lui dessiner le caractère "bonheur" pour en décorer sa chaumière. Le jeune ouvrier écrit plutôt "D'où vient le bonheur? Il vient du parti qui nous dirige dans nos luttes". Puis le neveu explique à sa tante la situation internationale. "L'impérialisme américain, dit-il, commet partout des agressions et dirige son fer de lance contre notre pays". En partant il offre à sa famille un exemplaire des "lectures choisies du président Mao Tse-toung".

Cependant, si le gouvernement parle de la préparation à la guerre et assure "qu'il ne faut craindre ni les épreuves ni la mort", l'atmosphère de la rue est pacifique. Les magasins sont approvisionnés en riz, légumes et porc. Les gens s'intéressent aux cotonnades dont la ration a été portée à neuf mètres cette année pour les adultes, aux bicyclettes et même aux poupées qui ont curieusement des visages de bébés européens.

Un phytotron en Norvège

Un phytotron, le dernier né des 15 qui existent actuellement dans le monde, vient d'être inauguré en Norvège, à l'Institut d'agronomie.

L'installation qui a coûté environ 1 million et demi de francs, consiste en une serre où la lumière, la température et l'humidité peuvent être modifiées et contrôlées avec une absolue précision. Le phytotron permet aux chercheurs de mener dans les meilleurs conditions des études expérimentales relatives à l'influence des facteurs climatiques sur la croissance et le développement des plantes.

Trois autres pays européens seulement possèdent un phytotron : la France, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas.

TERRAIN A VENDRE

pour poste commercial ou résidentiel, situé environ à 5 milles de Québec.

Tél.: 529-2253

ANNONCE

Nouvelle substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison, et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente." On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

L'ABC

des services bancaires essentiels

Chaque jour, la majorité des Canadiens règlent leurs affaires personnelles en faisant appel à trois principaux services bancaires. Quels que soient vos besoins dans l'un ou l'autre de ces trois domaines, la B de M est en mesure de les satisfaire pleinement.

A **ACCUMULATION:** Votre compte d'épargne à la B de M, c'est le moyen idéal d'accumuler de l'argent pour voyager, poursuivre des études, acquérir une maison, acheter des meubles.

B **BAILLEUR DE FONDS:** Des milliers de Canadiens empruntent à la B de M pour toutes sortes de bonnes raisons.

C **CHÈQUES:** Le paiement par chèque est la façon moderne, sûre et commode d'acquitter ses factures et d'éviter les risques que comporte toute transaction en espèces.

"MA BANQUE" B de M

SEULE UNE INSTITUTION COMME LA BANQUE DE MONTRÉAL PEUT VOUS OFFRIR CES TROIS SERVICES ESSENTIELS •

Passez dès aujourd'hui à la plus proche succursale de la B de M et profitez-en pour vous procurer notre intéressante brochure: "21 façons d'utiliser la B de M".

BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada

Il y a 13 BUREAUX de la B de M pour vous servir dans QUÉBEC et le DISTRICT

• PLUS

Nombreuses succursales
Services de voyage
Banque par la poste
Mandats-poste
Coffrets de sûreté
Services de change à l'étranger
Transactions de valeurs mobilières
...et plusieurs autres services.

L'Epic de luxe — UNE VALEUR GENERAL MOTORS

L'EPIC-l'infatigable petite voiture General Motors vous réserve un chaleureux accueil

... grâce à son remarquable système de chauffage qui répartit la chaleur à l'avant comme à l'arrière, rapidement, même lorsqu'il fait sous zéro. En fait, l'Epic possède des avantages que bien d'autres petites voitures lui envient: un puissant moteur imbattable dans sa catégorie, une suspension douce, une tenue de route excellente, une maniabilité idéale (appréciable surtout pour stationner). Et l'intérieur? L'Epic est plus spacieuse qu'on n'ose l'imaginer d'une petite voiture. Constatez-le par vous-même. Essayez l'Epic, l'infatigable petite voiture au prix qui vous plaira.

L'EPIC $1,770.00

L'INFATIGABLE PETITE VOITURE DE GENERAL MOTORS

(QUEBEC)

Concessionnaires "EPIC" de votre localité

DENIS PEPIN AUTOS Ltée
2500 Quatre-Bourgeois — Ste-Foy — Tél.: 653-2861

LAPORTE AUTOMOBILES Ltée
250 est Boul. Charest — Québec — Tél.: 529-4561

ROGER BARRE AUTOMOBILES Ltée
1095 de la Canardière — Québec — Tél.: 529-3331

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8 h. 30 et "Tous pour un" tous les jeudis soir à 8 h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

La Bourse de New York n'a pu conserver ses gains de la matinée

NEW YORK (AFP-PA) — Après avoir été stimulé au début de la séance par la reprise des bombardements au Vietnam, le marché s'est replié hier à Wall Street. Les avances, sous l'influence des valeurs intéressées à la défense, ont cependant été modérée et de courte durée: les opérateurs ont pris bientôt leurs bénéfices, compte tenu des déclarations du président Johnson selon lesquelles aucun effort en vue d'une solution négociée ne sera négligé. En clôture, le compartiment de la défense se présentait lui-même en ordre dispersé. Boeing était particulièrement en demande dans l'espoir d'une division de l'action, mais le conseil d'administration s'étant contenté d'annoncer le dividende trimestriel habituel, cette valeur a cédé en fin de séance la plus grande partie de son avance initiale. Les mines d'or étaient le groupe le mieux tenu en raison de la diminution des réserves métalliques des Etats-Unis. Les valeurs les plus en vue étaient généralement influencées par des facteurs spécifiques. C'est ainsi que American Motors, la plus active, a été stimulée par l'achat de 200,000 actions par un homme d'affaires de Detroit qui a manifesté publiquement sa confiance pour la firme. American Telephone, troisième par ordre d'activité, a cédé encore une fraction dans la perspective d'une enquête publique sur la structure de ses tarifs. Lehn and Fink a enregistré le plus fort pourcentage de hausse en raison d'une proposition de rachat par Sterling Drug. Zenith a gagné plus de cinq points après avoir relevé son dividende et annoncé un dividende-actions de 100 pour cent.

MONTREAL (PC)—La cote a décliné pour la troisième séance d'affilée hier en Place locale, les papeteries accusant les pertes les plus marquées. Chez les mines, Patricia Silver a cédé 77 cents pour fermer à 99 cents. Alscope a été à contre-courant, gagnant 16 cents à $2.15. Le volume des transactions industrielles a été de 168,400 actions et celui des mines et pétroles de 1,329,000 actions. Les pertes ont surpassé les avances dans la proportion de 107 à 90, l'indice composé cédant 0.05 à 163.68. Parmi les papeteries, en baisse de 0.61 à 123.33 à l'indice, Consolidated et Fraser perdent 1-2 chacune. Abitibi et Price Bros 1-4. Chez les services publics, en baisse de 0.66, B. C. Telephone cède un point et CPR 5-8. Parmi les banques, en perte de 0.09, Montréal fléchit de 3-4 et Royale de 1-4.

TORONTO (PC) — La cote a cédé du terrain hier à la Bourse de Toronto, où le volume des transactions a également décliné. D'Eldona a cédé 30 cents à $1.30 après être descendu jusqu'à $1.18 au début de la séance. Wilco, de la même région que D'Eldona près de Rouyn, a perdu 13 cents à 63 cents. En revanche, Silvermaque gagne 13 1-2 cents à 63. Parmi les valeurs sidérurgiques, Algoma gagne 3-8 et Dofasco 1-2. Falconbridge cède deux points et Pine Point 1 3-4 chez les métaux usuels. Par ailleurs, Inco gagne 7-8 et Noranda 1-4.

Le marché des obligations

TORONTO (PC) — Les prix étaient tantôt inchangés tantôt à la baisse au milieu de transactions modérées, hier, sur le marché canadien des obligations. Les fonds d'Etat canadiens à court terme étaient généralement stables. L'émission portant intérêt à 3 3-4 pour cent et échéant le 1er octobre 1967 a fermé à $97.90 à l'offre et à $97.95 à la demande. Par ailleurs, les obligations fédérales à longue échéance ont fléchi de $0.12 1-2 à $0.25. Le rendement des bons du trésor n'a pas varié; les bons d'une durée de 91 jours rapportaient, en fermeture, 4.63 pour cent et ceux de 182 jours, 4.84 pour cent. Le taux des prêts d'accommodation est demeuré le même à 3 1-2 pour cent. Enfin, les obligations des provinces ont baissé généralement de $0.12 1-2 à $0.25.

MONTREAL (PC) — Par suite de la faiblesse du marché des obligations aux Etats-Unis, les émissions fédérales à court terme ont décliné de $0.05 hier. Les fonds d'Etat canadiens à long terme et les émissions des provinces ont cédé $0.12 1-2 tandis que les obligations industrielles fléchissaient de $0.25.

NEW YORK (PA) — Les obligations du Trésor américain ont baissé sur un large front, hier. Cependant, les émissions industrielles ont offert plus de résistance.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Chan.
ACF Ind	6600	82	81½	81½	— ⅝
Address	5800	53½	54¾	54¾	— ⅝
Allegany	31900	14⅜	14¼	14¼	
Allis Ch	12500	35	34¼	34¾	— ⅝
Alum Ltd	15700	35	34⅝	34⅝	— ⅛
Amerada	4600	74½	74	74⅛	+ ⅛
Am Can	5600	56½	55⅝	55⅝	— ⅝
Am Cyan	2800	91⅛	89⅝	89⅝	—1⅝
Am Home	2600	83	88⅝	88⅝	— ⅛
Am Mot	306200	10⅞	10¼	10⅛	+ ⅝
Am Smelt	13600	82¼	80¼	80⅝	—1
Am Std	8500	20¼	20	20⅛	+ ⅛
Am Sugar	3800	33⅜	33	33¼	— ⅛
Am T Tel	137600	60¼	59⅝	59⅞	— ⅛
Am Tob	9100	49¼	49⅜	49⅞	+ ⅛
Amstel	1500	48⅝	48	48	— ⅛
Anendx	7400	97⅛	96⅝	97	+ ⅛
Armco Stl	3400	69⅝	69	69	— ⅛
Armst CK	3400	56⅝	55¾	56⅜	+1
Avco Corp	65300	29	28⅝	28⅞	+ ⅛
Babcock	8700	40	39½	39⅝	+ ⅛
Balt Ohio	1000	46⅞	46¼	46½	+ ⅛
Bell Hew	10300	39⅝	39	39	
Beth Steel	19600	40¼	39⅝	39⅝	
Borden	4200	39¼	39	39⅛	— ⅛
Borg War	5900	48	47⅝	48	+ ⅛
Bos Edis	1400	44⅝	44¼	44⅜	
Brunswk	40400	31⅞	31⅛	31⅜	— ⅛
Buoy Erie	3200	69⅝	69	69	— ⅛
Burl Ind	3400	48	47⅝	47⅝	+ ⅛
Burrghs	27400	53⅝	52⅝	52⅝	— ⅛
Calumet	18200	33⅝	32¼	32⅝	—2
Camph RL	6200	22¼	20¾	22¼	+1⅛
Camp Soup	4500	34⅛	33¾	34⅛	— ⅛
Can Dry	3800	31⅛	31	31¼	— ⅛
Cdn Brew	500	8¾	8¼	8¾	+ ⅛
CPR	2000	50⅝	50¼	50¼	—1⅛
Case JI	4200	27⅞	27	27⅝	— ⅛
Cater Tr	16400	45⅛	43⅛	45¼	+ ⅛
Celanese	7800	82¾	81	81	—1⅝
Ches Ohio	2000	85⅝	85	85	— ⅛
Chrysler	32500	38⅛	37⅛	37⅝	— ⅛
Cities Sv	23100	45⅞	44⅛	44⅝	— ⅝
Clark Eq	4600	61⅝	61¼	61½	+ ⅛
Clevite	2000	54⅝	54¼	54⅝	
Coca Cola	3700	87⅝	85¾	85⅝	—1⅝
CBS	12900	44⅞	44	44⅝	+ ⅛
Col S Oh	3100	38¾	38	38⅝	— ⅛
Comf Solv	7700	42	41¾	41¾	— ⅛
Com Sat	4100	39¼	38⅜	38⅝	— ⅛
Con Edis	12400	41¼	41¼	41⅝	+ ⅛
Container	3700	37¼	36⅞	37	
Cont Can	4400	67⅝	67¼	67¼	+ ⅛
Cont Mot	700	14⅝	14⅜	14⅜	— ⅛
Cont Oil	7100	67	66¼	66¼	— ⅛
Contr Data	44300	29⅞	29¼	29¼	+ ⅛
Corn Stl	10800	32	31⅜	31½	— ⅛
Corn Pd	11300	50¼	49⅝	49⅝	— ⅛
Crane Co	2100	45	44½	45	
Cr Zell	4200	51⅝	50¼	50¼	—1⅛
Curtiss Wr	7500	25¾	24¼	24⅝	—1
Deere	4400	61¼	59⅝	60	—1
Det Stl Cp	4200	16	15⅝	16	+ ⅛
Dome M	7600	40⅞	38½	40⅝	+2⅛
Douglas	27800	92⅜	91	91⅝	+1⅝
Dow Chem	8400	76¼	73⅝	75⅝	— ⅛
Du Pont	8500	238	234	235	
East Kod	5000	192¼	190½	191¼	— ⅛
Eaton Yale	8100	69¾	68⅝	68⅞	— ⅛
El Auto L	1200	57	56⅜	57	
El Pas NG	12400	20⅝	20¼	20⅜	— ⅛
Essex Wire	2800	46¾	45¼	45½	+ ⅛
Eversharp	6100	25	24⅛	24¼	— ⅛
Firestn	3900	44¼	43¼	43¼	— ⅛
Ford Mot	87200	54	53¼	53⅝	— ⅛
Frueh Tra	17200	33⅜	32⅝	32⅞	
Gen Dyn	30800	63¼	58⅝	58⅝	—2⅛
Gen Elec	8100	113¼	111½	114⅜	+ ⅛
Gen Fds	4600	79⅝	79	79⅝	
Gen Instru	13300	40¼	39¼	39½	—1
Gen Mills	2700	59½	57⅝	57⅝	—1⅝
GMC	41300	103⅝	102⅝	102⅝	— ⅛
G P Cem	24500	14⅜	14¼	14⅜	— ⅛
G Tel El	32800	45	44¼	44⅜	+ ⅛
Gen Tire	27900	32	31⅜	31⅝	+1⅛
Ga Pac Cp	6000	65	63¼	63¼	— ⅜
Glidden	2900	27⅜	27	27⅜	— ⅛
Goodrich	11100	57⅝	56⅝	57¼	— ⅜
Goodyear	7700	47⅜	46⅝	46⅝	— ⅝
Granby	1500	27	26½	26½	— ⅛
Grand Un	3300	24⅜	24¼	24⅜	
G A P	8200	34½	33¾	34	— ⅛
Gt Nor Ry	4200	65⅞	64¼	65¼	— ⅝
Heinz	3000	42⅝	42¼	42½	+ ⅛
Homstk	3200	49⅝	48¾	49¼	+ ⅛
Honeywel	12100	74⅛	72⅝	73⅝	+ ⅛
Hud B M	900	81	80¼	80¾	— ⅛
Ill Cr Ind	8700	70	69	69½	+ ⅛
Ing Rand	3300	34	33¾	33¾	— ⅛
Ins Nc Am	1400	88	87	87¾	— ⅛
Interlake	23300	39	37⅞	39	+1⅝
IBM	8300	498	494½	496	—1
Int Harv	18900	47⅛	47	47¼	— ⅛
Int Nick	3700	96¾	98¾	99¼	+ ⅛
In. Pap	23000	34	33⅜	33⅝	— ⅛
Int Tel T	8300	69⅞	69¼	69¾	+ ⅛
ITE Ckt Br	2200	73	71⅛	72	— ⅛
Johns M	7800	59	58¼	58½	— ⅛
Kays Roth	4000	39⅞	40	40	— ⅛
Kellogg	500	41⅞	41¾	41½	— ⅛
Kennecot	1500	133¼	134⅝	134½	— ⅛
Korvette	10300	24	23⅝	23⅝	
Kresge	8600	78¼	77⅛	78	
Kroehler	400	36¾	36½	36¾	+ ⅝
Lib McNl	1700	14½	14¼	14¼	
Link Belt	1200	42⅝	42	42	— ⅝
Lock Aire	14700	63¼	61¾	61⅝	— ⅛
Loews	2200	33	32¼	32¼	—1⅛
Mad S Gar	9000	5	4¾	4¾	
Mallory	5400	50⅜	49⅜	50	+ ⅛
Marath Oil	20000	58¼	57	58¼	+ ⅝
Marine M	3100	31¼	30½	31⅛	
Marq Cem	1100	21⅝	21½	21½	— ⅛
Marsh Fld	14100	23	22½	22⅝	+ ⅛
Martin M	14100	23	22½	22½	+ ⅛
McKee	2400	32½	31¼	31¼	— ⅝
Merck	5400	71¾	70⅝	70⅝	+ ⅛
Minn MM	5300	69¼	68¼	69	
Monasco	7300	26½	25¾	26	
Monsanto	23400	77	76	76⅞	— ⅛
Mont Ward	14000	33¼	32½	32½	— ⅝
Nat Cash	11800	84⅜	83	83	
Nat Dairy	2500	84	82½	83½	+ ⅛
Nat Dist	5200	35½	35⅛	35½	— ⅛
Nat Gyps	4400	37¾	37⅜	37⅜	+ ⅛
NY Cent	13800	85⅝	84⅜	84⅝	—1⅛
Nor Pac	700	57⅜	57⅛	57⅜	+ ⅛
Outh Mar	14300	21⅝	21¼	21⅜	
Pac Pete	117700	12⅝	12¼	12⅜	
Pan Am	24700	54¼	53¼	53¾	— ⅝
Parke Da	22600	37¼	36⅝	37	
Penn RR	14000	69⅝	68⅜	68⅝	—1
Pepsi Cola	6700	81⅝	80	80⅞	+ ⅝
Pfizer	6400	74⅜	74⅛	74⅝	— ⅜
Phelps D	4000	80	79⅝	79⅞	— ⅛
Phil Mor	2700	101¼	99⅞	100⅜	— ⅛
Pitt Plate	800	46¼	45⅞	46	— ⅛
Pitt Plate	4700	78	77⅜	77⅝	— ⅜
Polaroid	18500	127	125	125⅞	—1
Pro Gam	6600	70¾	69½	69½	— ⅝
Pullman	2800	68⅝	68¼	68¼	— ⅛
RCA	29400	32⅜	32¼	32⅜	
Ralston	600	47	46½	46½	— ⅛
Repub Stl	8600	43	42⅛	42⅜	+ ⅛
Rex Drug	22000	44¼	43⅝	44	+ ⅛
Rey Tob	11100	43¼	43⅛	43⅜	— ⅛
Rich Merell	1400	84¼	83⅜	84	— ⅛
Royal Dut	14200	44¼	43¼	43⅜	—1⅛
Rubberrnd	1500	32	31½	31⅝	+ ⅛
Schenley	4600	39¾	39¼	39¼	— ⅜
Scott Pap	3700	38⅝	38	38	— ⅛
Sears R	33800	39⅝	38⅜	38⅜	— ⅛
Shell Oil	2100	65¼	64⅜	65	— ⅛
Sheraton	5000	12¼	12	12	— ⅛
Sinclair	5900	61⅝	62¾	62⅜	— ⅛
Socony	8400	94¼	93¼	93⅝	— ⅛
South Pac	6800	46⅝	46⅜	46⅝	+ ⅛
Sperry R	251400	18⅞	18¼	18⅝	— ⅛
Std Brand	5100	75¼	74⅝	75¼	+ ⅛
Std O Cal	11400	80½	79½	80½	+1⅛
Std O Ind	11300	46⅞	46⅝	46⅜	— ⅛
Std O NJ	19600	81¼	80⅝	80⅝	— ⅜
Studebkr	6600	25⅝	25⅜	25⅝	+ ⅛
Sun Oil	200	69½	69½	69½	+ ⅛
Swift	11900	54⅜	53¾	54	+ ⅛
Texaco	12800	82½	81⅜	81⅝	— ⅛
Tex G Sul	30500	103⅛	100¼	100½	—2⅝
Textron	6600	45¼	44¾	45	— ⅛
Thiokol	6200	20	19⅝	19⅝	+ ⅛
Tidewt O	6800	52¼	49⅝	50¼	+ ⅛
Timken	3900	49¼	48⅛	48⅜	— ⅛
Twent C	3200	33⅞	32⅝	33½	— ⅛
Un Carb	20200	66⅛	66¼	66¾	+ ⅛
Un Tank C	2700	71½	70⅝	70⅝	— ⅜
Utd Aire	24500	93¼	91	92	
Utd Corp	800	9¼	9¼	9¼	
Unit Fruit	12700	32	30⅝	30½	—1⅝
US Freight	3800	57⅜	57⅛	57⅜	— ⅛
US Gyps	3700	66⅞	62¾	64½	+ ⅛
US Rubb	1400	78	78	78	—1
US Steel	21400	52¾	51¼	52	
Vanada Cp	10700	32⅝	31⅝	31⅝	
Walkers	1400	32⅝	32¼	32⅝	+ ⅛
Warn Lam	8200	43¾	42⅝	42⅝	— ⅛
W Un Tel	22500	36⅞	34⅝	34¾	—2⅛
Wesths El	15100	64	62¾	63¼	— ⅝
Woolwth	13400	29⅝	29¼	29⅝	— ⅛
Xerox Cp	10800	219⅞	217¼	217¼	—2⅝
Zenith R	28800	138	131	137⅞	+5½

Volume des ventes: 7,790,000 actions.

Valeurs étrangères

A NEW YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Australie 3½ 1966	98½	—
Bolivie 7 p.c. 1958	14	—
Brésil 3½ p.c. 1979 (nouv)	75	—
Brésil 3½ p.c. 1979 (anc.)	97½	—
Chili 3 p.c. 1993	55¾	—
Colombie 3 p.c. 1970	80	85
Cundinamarca 3 p.c. 1978	67	70
Cundinamarca 6½ p.c.	134½	—
Italie 1 a 5 p.c. 1977	80¾	—
Panama 7 p.c. 1958 "Stamped"	128	132
Perou 3 p.c. 1997	59	62

Légère baisse des bénéfices de la Steel Company

Hamilton, Ont (PC) — Les profits nets de la Steel Company of Canada Limited ont enregistré une faible diminution en 1965 alors qu'ils se sont établis à $43,453,870 soit l'équivalent de $1.80 par action comparativement à $43,630,484 ou $1.91 l'action l'année précédente. Par ailleurs, les ventes sont passées de $447,822,640 à $516,405,960 alors que la production de lingots a atteint 3,846,214 tonnes nettes au regard de 3,478,698 en 1964.

Dans un rapport intérimaire aux actionnaires, le président de la compagnie, M. V-W. Scully, révèle que les dépenses en immobilisations en 1965 ont atteint $76,000,000 et qu'une somme additionnelle de $190,000,000 sera investie au cours des deux ou trois prochaines années.

Cinquième emprunt de la Banque Mondiale dans notre pays

NEW YORK (AFP)—La Banque internationale pour la reconstruction et le développement annonce qu'elle se prépare à placer prochainement sur le marché canadien un emprunt à long terme. Elle ne précise pas le montant de cet emprunt mais indique qu'il sera émis pour 25 ans, 1966-91.

L'émission sera effectuée par l'intermédiaire des maisons A. E. Ames and Co, Wood, Gundy and Co., et Dominion Securities Corporation.

La Banque mondiale précise qu'elle a déjà placé quatre emprunts au Canada pour un montant total de 80 millions de dollars. Le dernier, datant d'environ un an, s'élevait à 25 millions de dollars et portait intérêt à 5.5 pour cent.

Les marchés aux bestiaux

MONTREAL (PC) — On offrait, hier, 42 bêtes à cornes de plus que la semaine dernière sur les marchés aux bestiaux de la métropole. Les prix ont monté de $0.50 à $1.00 pour toutes les catégories. Les arrivages comprenaient 317 bêtes à cornes, 197 veaux, et 38 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix se vendaient $27.25 à $28.50, les bons $25.75 à $27.00, les moyens $24.00 à $25.25 et les communs $19.25 à $21.50.

Les génisses de bonne qualité ont rapporté $22.75, les moyennes $20.00 à $20.50 et les communes $13.50 à $18.75.

Les vaches de bonne qualité ont trouvé preneurs à $17.50-$17.75, les moyennes à $16.25-$17.25, les communes à $15.00-$16.00 et les sujets pour la mise en conserve et la charcuterie à $12.00-$14.75.

Les taureaux de bonne qualité valaient $20.50 à $20.75 et les moyens $16.75 à $18.50.

Aucune vente de veaux n'a été signalée. Par ailleurs, aucun porc n'a été offert en vente. Les moutons se vendaient $9.00.

Mines hors liste

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

Titres	Off.	Dem.
Aconic	3	6
Amer Chib	8	10
Bald Mtn	4	8
Bracemac	31	33
Brosnan	4	5
Boma	33	—
Beauchemin	—	40
Beauport	12	16
Chesbar	10	15
Cuvier	1	3
Dasson	21	24
Gibson	8	10
Gold Star	13	18
Hucamp	30	35
Kewagama	4	6
Lun. Echo	88	92
Main Oka	5	15
Martin Bird	1	3
Naganta	58	78
Nat. Malarctic	87	90
New Associated	12	18
New Insco	12	16
New Lorie	11	13
New Miller	10	15
Nipiron	9	12
Quejo	4	7
Vercheres	—	30
Watson Lake	9	12
Young Davidson	19	22

Nomination

L'élection de Me Jean Martineau, C.R., de Montréal, comme administrateur de Monsanto Canada Limited, une société de plastiques et de produits chimiques, vient d'être annoncée par M. Walter S. Owen, C.R., de Vancouver, président du conseil d'administration de la compagnie.

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc. et transmis par la presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Bq d'Economie Qué.	7½	8½
Chartered Credit	4¼	4¾
Corpex	9⅛	10
Corpex wts	1.50	2.25
Corp Fonc de Mtl B	1.00	—
Corp Fonc de Mtl A	—	4.75
Crédica	4¼	4¾
Cr. Alliance priv.	6	7
Cr. St. Lau "B"	18	19
Crown Life	43	45
Cons Theatre "A"	6¼	—
Electronic	1½	2
Grenache	2.90	3.10
Industrial Life	185	195
La Prévoyance	12½	15
La Solidarité	75	—
La Stabilité	7.50	8.25
Les Prévoyants	—	75
London Life	405	415
N.B. T31	17¾	18¼
Pacific Gas	14¼	15½
Place	2.40	2.60
Permeator	9	10
Soc. d'Am. et Fid	37	39
Steadman	1.25	1.75
Super Seal	9	10
Supersol	3½	4½
Systcoms	30	—
Trizec	0.90	1.10
Trust Gen	28	30
Un. Amus.	26	—
De "B"	26	—
Veiok	128	132
Well Bank	4¼	5¼
Zodiac	2¼	2¾

Augmentation de 3 à 4% prévue dans les ventes de produits du tabac

Tout laisse prévoir une augmentation d'environ 3 p.c. à 4 p.c. dans le volume des ventes des produits du tabac cette année à travers le pays, a déclaré M. John M. Keith, président de l'Imperial Tobacco Company of Canada, devant la Société des analystes financiers de Toronto. Ces prévisions s'appuient sur l'augmentation prévue d'environ 7 p.c. du revenu personnel disponible et l'accroissement de la population adulte en 1966, estimé à 2.5 p.c.

M. Keith a signalé qu'il était difficile de prévoir la situation cinq ou dix ans à l'avance, mais "en faisant une extrapolation statistique de notre expérience à l'Imperial Tobacco et dans l'industrie du tabac au Canada, nous pouvons prévoir un accroissement continu, une concurrence intense, une bataille constante pour la compression des prix coûtants, mais aucune diminution des occasions de gains. En fait, je suis porté à être prudemment optimiste quant à la place et à l'envergure de l'industrie du tabac au Canada et je suis convaincu et confiant que la position de l'Imperial Tobacco dans l'industrie du tabac continuera de s'améliorer et de se raffermir".

Il a fait allusion au programme d'avant-garde de recherches et d'expansion de la compagnie ainsi qu'au nouveau centre actuellement en construction qui doit être parachevé au cours de 1966. "L'intégration et l'expansion des services de laboratoire et de génie, à un coût de $1,600,000 place la compagnie à cet égard, encore plus à l'avant dans l'industrie canadienne et confirme sa position comme l'un des centres avancés de recherche sur le tabac au monde".

Au sujet de la recherche canadienne, M. Keith commenta: "Il est rare qu'on fasse la révérence au gouvernement fédéral, mais je voudrais le faire ici. La nouvelle législation de 1962 à l'égard des allocations de dépréciation versées pour des projets approuvés de recherche, est un stimulant pour la recherche. La compagnie a largement profité de cette loi avec des bénéfices importants pour elle-même ainsi que pour les matériaux et fournisseurs canadiens".

Abordant le sujet de la diversification, le président de l'Imperial Tobacco a déclaré ce qui suit: "Nous croyons que nous disposons des ressources tant financières qu'humaines, ainsi que les capacités requises pour nous appliquer à de nouvelles entreprises, mais elles doivent convenir à un ensemble de conditions très précises qui nous permettent d'apporter une contribution intéressante. Même si nous avons examiné soigneusement plusieurs possibilités, celles qui nous conviendraient sont peu nombreuses et assez éloignées".

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Chan.
Brazil	7038	$11¼	11	11¼	+ ⅛
Abitibi	1200	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Algoma	700	$69¾	69¼	69¼	
Alliance	600	490	485	485	+10
Alumin	2214	$37⅝	37¼	37¼	
Alumin 4½ p	500	$43	43	43	+ ¼
Alcan 2 pr	300	$46½	46½	46½	— ¼
Angt p 2.65	155	$52	52	52	+4
Angt 4½ p	25	$40½	40½	40½	+ ½
Arg C pr	200	$14¼	14¼	14¼	
Asbestos	279	$25	25	25	+ ½
Atl Sug	179	$28¾	28	28	— ¼
Bank Mont	493	$64½	63¾	63¾	— ¾
Bank NS	140	$74½	74	74	
Banq CN	100	$71½	71	71	+1
Bath P	450	$24½	24½	24½	
Bell Phone	1911	$60	59¾	59¾	— ¼
Brazil	7038	$11¼	11	11¼	+ ⅛
BA Oil	420	$31	31	31	
BC Forest	175	$23½	23½	23½	— ¾
BC Phone	400	$74	74	74	—1
Brinco	7060	$6	5⅞	5⅞	
CAE	445	$12	12	12	
Cal Pow	100	$29½	29½	29½	
Can Cem	50	$47¾	47¾	47¾	+ ¼
C Fndry	100	$24½	24½	24½	
Can Iron	3825	$24¼	23¾	23¾	— ⅛
CSL	250	$39	39	39	— ¾
Cdn Brew	2010	$8½	8¾	8¾	
CBAL Aw	200	515	515	515	+5
CBAL Rw	100	515	515	515	+5
C Imp Bk	144	$69½	68¾	69½	
CI Pow	575	$32	31½	31½	— ½
C Marconi	875	87¾	7¾	7¾	— ¼
CPR	1857	$64¼	63¾	63¾	— ⅝
CPR 4 pr	900	$9¼	9¼	9¼	
Can P Fina	1025	$12¾	12½	12⅝	+ ⅛
C Refracts	100	$17½	17½	17½	— ½
Cent Del	350	$11½	11¾	11½	— ⅛
Chemcell	620	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
Col Cell	300	$7¼	7	7¼	+ ⅛
Con MS	490	$48¾	48½	48½	— ⅛
Con Paper	705	$41	40½	40½	— ½
Cr Cork	75	$126	126	126	
Cr Zell A	905	$28¼	28	28	— ¼
Dist Seag	766	$39¾	39½	39¾	+ ⅝
Dofasco	930	$29	28¾	28¾	+ ⅛
D Glass	200	$15¼	14⅝	15¼	+ ¼
Dosco	175	$16½	16½	16½	
D Stores	800	$24⅜	24⅝	24⅝	+ ⅛
Dom Text	305	$35⅜	35⅛	35⅜	+ ⅛
Domtar	2590	$19¾	19⅝	19⅝	
Donohue	100	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Du Pont	1085	$43¾	43¾	43¾	
Dupuis A	225	$9	9	9	— ⅛
Falcon	100	$110½	110½	110½	—1½
Fam Play	250	$26¼	26¼	26¼	+ ¼
Fleetwood	200	$30	30	30	
Fraser	550	$31½	30¾	30¾	— ⅛
Fr Pete	400	390	390	390	
GL Paper	1463	$24½	24	24¼	+ ⅜
Handy Andy	200	$6¼	6¼	6¼	+ ⅜
Hawk Sid	1125	$6⅝	6⅝	6⅝	
Hollinger	3900	$27½	27½	27½	
Home A	720	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
Horne Pf	400	330	330	330	— ⅝
Hud Bay	776	$83¾	83	83½	— ⅛
HBC	12900	$15½	15	15¼	+ ⅛
Husky Oil	225	$14⅜	14⅜	14⅜	
Imp Oil	1010	$53¾	53¼	53½	
Imp Tob	1625	$15⅝	15¼	15⅝	
Ind Accep	600	$23¼	23	23	— ⅛
I Ac 4.60 pr	50	$90	90	90	
Inglis	325	88¾	8¾	8¾	
Int Nickel	1870	$106½	105¾	106½	+ ¾
Int Pap	105	$36¼	36¼	36¼	+ ¼
Int Util	1200	$32⅜	32¼	32⅜	— ⅛
Inter PL	145	88	87½	88	
Inv Grp A	625	$15½	15½	15½	+ ⅛
Int Util pr	300	$34¼	34¼	34¼	— ¼
Loblaw A	150	$10⅞	10⅞	10⅞	
Loblaw B	700	$11¼	11¼	11¼	
Loeb M	1460

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec:

PRIX DU BEURRE

Québec, 92 points en solide	$0.57½
Québec, 95 points en solide	$0.58½
Québec No 1 moule d'une livre	$0.61

PRIX DES OEUFS

Catégorie grosseur	A	B	C	D
A-Ex-Gr	34½-35	40½-41	51-53	59-60
A-Gros	32½-33	38½-39	49-51	57-59
A-Moyens	26-26½	32-32½	43-44	51-52
A-Petits	22½-23	28½-29	37-39	47-49
B	25½-26	31½-32	40-41	50-51
C	21½-22	27-27½	—	—

Les prix des oeufs aux détaillants et aux consommateurs représentent les prix à la douzaine et en cartons.
A—Prix aux producteurs (Saint-Anselme)
B—Prix aux postes enregistrés
C—Prix aux détaillants
D—Prix aux consommateurs

N.-B. — Les prix dans les colonnes A, B et D sont ceux de la semaine finissant le 25 janvier.

TABLEAU DES VOLAILLES
PRIX AUX PRODUCTEURS
Poids vivants

POULETS

Moins de 5 livres	20½
5 à 6 livres	21-23
6 à 7 livres	23-27½
7 livres et plus	27-28

POULES

Moins de 5 livres	7-9
5 à 6 livres	12-15
6 livres et plus	17-20

DINDONS

Moins de 12 livres	25-26
12 à 20 livres	—
20 livres et plus	—

PRIX AUX DETAILLANTS
Poids éviscérés

POULETS

Moins de 4 livres, catégorie "A"	33-35
4 à 5 livres catégorie "A"	38-41
5 à 6 livres, catégorie "A"	46-48
6 livres et plus catégorie "A"	48-51

POULES

Moins de 4 livres, catégorie "A"	24-28
4 à 5 livres, catégorie "A"	37-38
5 livres et plus, catégorie "A"	40-42

DINDONS

Moins de 10 livres, catégorie "A"	44-45
De 10 à 16 livres, catégorie "A"	45-47
16 livres et plus, catégorie "A"	43-46

N.-B. — Les prix des volailles sont ceux de la semaine finissant le 25 janvier.

Prix des pommes de terre payés par les marchands de gros aux producteurs.

Locales, No 1, $1.20 à $1.25 les 50 livres; Nouveau-Brunswick, No 1, $1.35 à $1.40 les 50 livres.

MARCHE DES OEUFS

Le marché des oeufs s'est raffermi au cours de la fin de semaine: on remarque, en effet, une augmentation de 2 cents la douzaine dans les catégories supérieures. La demande est bonne. Tels sont les commentaires quotidiens du service fédéral des marchés.

MONTREAL (P.C.) — Voici les prix des denrées selon le rapport quotidien du ministère fédéral de l'Agriculture.

OEUFS — Prix de gros des commerçants aux points de la campagne en caisses de fibre. A-Extra-Gros, $0.45 1-2 la douzaine; A-Gros, $0.43 1-2; A-Moyens, $0.36 à $0.37; petits, $0.30; B, $0.34; C, $0.31.

OEUFS — Prix moyens des grossistes aux détaillants en cartons d'une douzaine: A-Extra-Gros, $0.49 1-2; A-Gros, $0.469; A-Moyens, $0.40; A-Petits, $0.35 1-2. L'offre correspondait à une bonne demande.

BEURRE — No 1, à Montréal, prix de vente du gouvernement, $0.57.

FROMAGE — Livré à Montréal ciré, arrivages courant, prix de gros blanc du Québec $0.40 1-2; coloré $0.40 3-4.

POMMES DE TERRE — Prix de vente en gros, Québec, nouvelles $1.35 à $1.50 les 50 livres; N. B., $1.50 à $1.60 les 50 livres; N. B. $0.35 à $0.37 les 10 livres.

POUDRE DE LAIT ECREME — Procédé de vaporisation, No 1 en sacs, $0.15 1-2 à $0.16 1-2 la livre; procédé au rouleau, no 1 en sacs, $0.13 1-2 à $0.14 1-2; autre catégorie pour nourrissage, $0.13 1-2 à $0.14; poudre de lait de beurre destinée aux animaux, $0.11 à $0.12 1-2; poudre de lait clair, $0.04 1-4 à $0.04 1-2.

MONTREAL (P.C.) — Les prix des oeufs manifestaient une légère tendance vers la hausse, hier, sur les marchés de gros des produits agricoles. Le beurre se vendait aux mêmes prix. La demande était bonne. Les prix des pommes de terre n'étaient pas disponibles.

A la Bourse des céréales

WINNIPEG (P.C.) — La cote a cédé du terrain dans l'ensemble hier à la Bourse des grains de Winnipeg au milieu d'une faible activité. Les pertes sont attribuées aux baisses qui se sont manifestées au Board of Trade de Chicago. Cependant, la graine de colza de janvier a gagné le maximum permis de 15 cents pour la cinquième séance d'affilée au milieu d'une activité extrêmement réduite.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs:-

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. pr.
AVOINE				
Mai	90¼	90	90	90¼b
Juip.	88	87⅝	87¾	87⅝b
Oct.	——	——	87⅝	87⅛b
ORGE				
Mai	137⅜	137	137¼b	137⅝
Juil.	135¾	135½a	135½a	135½b
Oct.	——	——	134 n	134 b
LIN				
Mai	312¼	309¼	309⅜	311⅜
Juil.	310¼	306½	306¾	309¾a
Oct.	309¼b	305¾	305⅝	308½—¾
SEIGLE				
Mai	141½	138½	139	141
Juil.	140⅝	137⅜	137⅝-138	139⅜
Oct.	141	139 a	139¼b	140⅜b
GRAINE DE COLZA				
Jan.	——	——	377½	362½b
Mars	289	286½	288	287½—¾
Mai	265¾	263¼	263¼	265¼
Juil.	260¼	257	257¼	260¼b

GRAINS COMPTANT

AVOINE: 2 cw, ex 3 cw et 3 cw 86; ex 1 four., 85; 1 four., 84; 2 four., 81; 3 four., 78; fourrage mixte, 66.

ORGE: 1 et ½ cw 6-rangs, 1.35¼; 1 cw 2-rangs, 1.33¼; 2 cw 2-rangs, 1.31⅛; 3 cw 6-rangs, 1.32⅛; 3 cw 2-rangs et 1 four., 1.31⅛; 2 four., 1.29⅝; 3 four., 1.26⅝.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.34⅝; 3 cw 1.29⅝; 4 cw 1.20; "ergoté" 1.14; sur rails, 1.34⅝.

LIN: 1 cw 3.03¼; 2 cw 2.96⅝; 3 cw 2.65⅝; sur rails, 3.03¼.

GRAINE DE COLZA: No 1 canadienne, 3.28; No 2 canadienne, 3.08.

WINNIPEG (P.C.) — Voici les prix de la Commission canadienne du blé pour les ventes locales; les ventes aux termini sujettes à confirmation:-

AVOINE: 2 cw 90½; 3 ex cw 88¼; 3 cw 87½; 1 ex four., 87; 1 four., 85½; 2 four., 82½; 3 four., 79½; fourrage mixte, 66; grain mixte, 74½.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rangs, 1.45¼; 1 et 2 cw 2-rangs et 3 cw 6-rangs, 1.43¼; 3 cw 2-rangs, 1.39¼; 1 four., 1.32¼; 2 four., 1.31¼; 3 four., 1.28¼; 3 grain mixte, 1.28¼.

MARCHE DU LIN A MONTREAL

Prix courants: 1 cw 3.03½; 2 cw 2.96⅝; 3cw 2.65⅝; sur voie, 3.03½. Graine de colza, no 1 canadienne, 3.28; no 2 canadienne, 3.08. Prix du lin aux commerçants:- 19 cents de moins que l'option de mai.

Voici les prix du blé de seconde catégorie pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord international:-

1 NOR 1.98¾; 2 1.95¾; 3 1.88¾; 4 1.81¾; 5 1.76¾; 6 1.71¾; 1 DURUM 1.98¾; 2 1.95¾; 3 1.88¾. Prix selon l'accord et prix en vigueur au pays: 1 NOR 1.98¾; 2 1.93¾; 3 1.86¾; 4 1.81¾; 5 1.76¾; 6 1.74¾; 1 DURUM 1.98¾; 2 1.95¾; 3 1.88¾.

La paroisse de Saint-Malo s'identifie à l'évolution de Québec

L'église de la paroisse de Saint-Malo

La paroisse Saint-Malo de Québec qui sera bientôt confiée au zèle apostolique de la Fraternité sacerdotale s'est identifiée avec le développement de la vieille ville de Champlain depuis bientôt soixante-dix ans. Elle a donné naissance à deux paroisses aujourd'hui très populeuses et dynamiques: celles de St-Joseph de Québec et de Notre-Dame de Pitié. Elle fut aussi illustrée par un prélat dont sa population conserve pieusement le souvenir: Mgr Herménégilde Bouffard, quien assuma la gouverne durant 34 ans.

Saint-Malo fut fondée par M. l'abbé Henri Defoy en 1898. Dès les débuts, sa population atteignait quelque 10,000 personnes. Elle s'étendait alors jusqu'au Cap et englobait même une partie de Petite-Rivière comprise aujourd'hui dans les limites de Sainte-Monique des Saules. M. l'abbé Defoy quitta Saint-Malo en 1900 et c'est alors que l'autorité diocésaine nomma Mgr Herménégilde Bouffard comme nouveau pasteur.

Tout était à faire dans la paroisse naissante. L'arrivée de Mgr Bouffard fut le début d'une ère de réalisations audacieuses. Construction du temple paroissial et du presbytère, suivie bientôt de celles de la Maison Notre-Dame de la Providence et de la salle paroissiale. Il fallut faire appel au crédit, mais Mgr Bouffard comptait avec la Providence. Il ne fut pas déçu.

En quelques années, sous l'impulsion du zèle de Mgr Bouffard, la paroisse de Saint-Malo avait monté une organisation qui pouvait susciter l'envie de certaines de ses aînées. Des organisations paroissiales diverses naquirent pour stimuler la vie spirituelle. Ces initiatives portèrent des fruits abondants et on fut bientôt témoin d'une extraordinaire floraison de vocations, religieuses à St-Malo.

Bientôt, la population de Saint-Malo approchait les quinze mille âmes. Une première amputation fut faite pour donner le jour en 1925 à Saint-Joseph de Québec. Un ancien vicaire de Saint-Malo, M. le chanoine Israël Laroche, fut le curé fondateur de Saint-Joseph aux destinées de laquelle il devait présider avec un extraordinaire succès jusqu'à sa mort, 26 ans plus tard.

Puis, en 1945, l'essor de Saint-Malo permettait la fondation d'une nouvelle paroisse: Notre-Dame de Pitié. L'un de ses fils, M. l'abbé Lucien Villeneuve, fut choisi comme curé fondateur de Notre-Dame de Pitié. M. l'abbé Arthur Robert, le pasteur actuel, assuma la relève.

M. l'abbé Egide Grosleau vint en 1934, à la mort de Mgr Bouffard, prendre charge de la vie spirituelle à Saint-Malo. Mais sa santé plutôt fragile et surtout son âge limitèrent à deux ans seulement son dévouement à Saint-Malo.

M. le chanoine Philibert Lamontagne, un autre prêtre remarquable, fut nommé curé de Saint-Malo en 1936. Durant douze ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, il maintint et développa même l'intensité de la vie spirituelle au sein de la grande famille paroissiale. En 1948, St-Malo fêtait avec éclat son cinquantenaire.

M. l'abbé Paul Bouillé connut un apostolat fécond comme curé de Saint-Malo durant quatre ans. La maladie le contraignit à prendre sa retraite en 1953. M. l'abbé Charles East lui succéda avec un égal dévouement et s'identifia avec cette paroisse modèle durant treize années bien remplies. Aux prises avec la maladie, il abandonna ses responsabilités à M. l'abbé Joseph Boucher, il y a environ un an et demi. M. l'abbé Boucher qui perpétuait cette lignée de remarquables pasteurs à Saint-Malo ira poursuivre son apostolat à Sacré-Coeur de Jésus, à l'arrivée de prêtres de la Fraternité sacerdotale.

La Fraternité sacerdotale se voit donc confier une paroisse modèle. Un bel esprit paroissial s'affirme à Saint-Malo. La population est très attachée à ses prêtres et à ses institutions paroissiales. La population actuelle est encore de près de neuf milliers d'âmes, malgré les deux amputations successives pour la fondation de deux nouvelles paroisses.

Le relationisme est une science et un art (Paul Dumont-Frenette)

Les relations publiques ne sont pas une réalité nouvelle; c'est plutôt l'appellation moderne d'une fonction qui a existé depuis des siècles, comme les conseillers auprès des rois, les ambassadeurs, et les missionnaires des papes. Au niveau de la conception, le relationisme est une science et un art; c'est la science de l'homme et l'art des communications. Au niveau de l'exécution, les relations publiques sont une fonction de la direction d'une association ou d'une entreprise, qui ménagent des rapports constants et bénéfiques avec les groupes auxquels la direction a affaire.

Cette définition fut donnée hier soir par M. Paul Dumont-Frenette, délégué aux relations publiques des reseaux francais de la radio d'Etat, devant les membres du Club vente-publicité de Québec. Le conférencier a donné un cours devant un auditoire très nombreux réuni à l'Académie.

Après avoir signalé que les relations publiques font l'objet de préjugés, M. Dumont-Frenette a défini successivement ce que sont les communications, la réalité en relations publiques, la génèse de cette "science et de cet art", sa définition proprement dite, et les liens qui existent entre le relationisme, la publicité et la propagande.

Réalité chez les peuples vivant en démocratie, les relations publiques occupent 100,000 personnes en Amérique du nord, et l'an dernier, ce poste de la direction a entraîné des dépenses de deux milliards de dollars. Cette profession est née de la necessité découlant de plusieurs facteurs: explosion de la population du globe, industrialisation, libéralisme économique, capitalisme, mécanisation et syndicalisme. Cette évolution constante de la société et des entreprises a fait sentir chaque jour davantage la nécessité d'un lien entre l'autorité et le public, un public que l'on trouve à différents niveaux: les cadres de l'entreprise, le personnel en général, les clients, et finalement la population en général. A ces facteurs, il faut ajouter encore le loisir, les facilités de transport, la circulation plus aisée des hommes, les facilités des communications en général, la spécialisation, et la démocratisation poussée à l'extrême, qui devient de plus en plus de la socialisation, sans oublier l'intervention des corps intermédiaires.

Rapports sur les taudis et la circulation

Un rapport sur la circulation dans la ville de Québec a été remis au maire Gilles Lamontagne en fin de semaine et un autre sur les taudis doit être présenté au comité exécutif aujourd'hui.

Le contenu de ces deux rapports ne sera cependant pas connu avant que les membres du comité exécutif n'en aient pris connaissance.

Le rapport sur la circulation, qui a été préparé par l'ingénieur en circulation de la ville, M. Marcel Laliberté, à la demande du maire, représente un document confidentiel de 75 pages donnant une vue d'ensemble de la situation de la circulation dans la ville et recommandant certaines mesures qui pourraient être appliquées immédiatement.

C'est le premier rapport de l'ingénieur en circulation, qui est en fonction depuis le 15 novembre dernier.

On peut s'attendre toutefois à ce que le mémoire souligne aussi les conditions difficiles de travail dans lesquelles se trouve l'ingénieur en circulation à cause du manque de locaux, d'équipement et de personnel.

LES TAUDIS

Le deuxième rapport doit être remis par le comité, formé en décembre dernier, en vue de prévoir un programme d'élimination des taudis.

L'échevin Emile Robitaille, directeur du comité, a annoncé la nouvelle hier. Il n'a pas voulu en dévoiler les conclusions, mais on peut déjà prévoir que le comité recommandera des mesures pour détecter les logements insalubres et empêcher dans l'avenir le pourrissement des quartiers.

L'une de ces mesures sera vraisemblablement l'inspection permanente des habitations de la ville de Québec par un système de rotation échelonné sur une période de quatre ou cinq ans, en commençant par les secteurs les plus affectés.

Une semaine de l'Amérique latine aura lieu à l'université Laval en mai

Par Monique DUVAL

Pour la troisième année consécutive, le Centre espagnol de l'Université Laval organise une "Semaine de l'Amérique latine".

Elle aura lieu, cette année, du 2 au 7 mai et coincidera avec la fin de l'activité du cercle pour la présente année académique.

Le programme comprendra, ainsi que la chose s'est faite au cours des années dernières, des conférences dans divers clubs sociaux de la ville et de la banlieue, des entretiens dans des collèges masculins et féminins.

Ces conférences seront données par des professeurs du département des études étrangères de la faculté des Lettres de l'Université Laval, soit son directeur, M. Richard Pattee, Me Paul Bouchard, Mme Amilda Morales de Simon ainsi qu'un nouveau professeur de la faculté de Philosophie, le Dr Carlos Saccheri, de nationalité argentine.

La Semaine de l'Amérique latine profitera du passage, à Laval, d'un professeur de l'université de Toronto, M. Kurt Lévi, pour l'inviter à certaines séances où il agira comme conférencier d'honneur.

M. Lévi, qui enseigne la littérature hispano-américaine à l'université de Toronto, sera, entre autres, conférencier au banquet de clôture de samedi soir, le 7 mai. Ce banquet marquera, en même temps, la clôture de l'année 1965-66 du Centre espagnol de l'université Laval.

Le but de la "Semaine de l'Amérique latine" est d'attirer l'attention de la population québécoise sur ce continent et sur les nombreux problèmes qui s'y rattachent.

Les enseignants manquent de réalisme, dit M. Caron

"En refusant de retourner au travail parce qu'on ne veut pas leur payer le temps passé en grève, les professeurs font preuve d'irréalisme et n'acceptent pas les responsabilités de leurs actes" a déclaré hier le président de la Chambre de Commerce de la province de Québec, M. Jacques Caron.

"Par ailleurs nous appuyons la déclaration du premier ministre M. Lesage à propos des avantages monétaires qui peuvent être accordés aux enseignants", d'ajouter M. Caron. "Il faut que les augmentations soient conformes au rythme de notre économie à partir du moment où les traitements sont comparables à ceux qu'on accorde ailleurs ou pour des fonctions similaires".

Revenant sur la question du paiement des jours de grève le président de la Chambre provinciale s'est dit d'opinion "que les commissions scolaires ou le gouvernement se doivent de ne pas céder sur ce point où ils ont d'ailleurs le support des parents. C'est là une concession inacceptable et qui, si elle était accordée, pourrait avoir de tristes répercussions dans l'avenir. Avec des gens qui ont la grève aussi facile il y a grand risque de les voir s'accorder par ce moyen des "vacances payées" à tout propos. Il est temps pour les professeurs d'apprendre comme les autres travailleurs auxquels ils s'identifient par leur geste que les conséquences d'une grève sont coûteuses pour tout le monde y compris pour ceux qui la font".

Répondant aux prétentions de certains porte-parole syndicaux à l'effet que le rattrapage se fera sans affecter la qualité de l'instruction acquise à la fin de l'année, M. Caron dit: "Je n'y crois pas". Tout d'abord **à eux** en soulignant l'effort supplémentaire: qu'**ils** devront journir. Que dire cependant de ce qui arrivera aux enfants. Ce sera du "bourrage de crâne" et plus les jours de grève s'ajoutent les uns aux autres plus l'avenir de ces enfants est compromis.

CONTRACTEURS
ENTREPRENEURS GENERAUX
CITES et VILLES
LES CHAUFFERETTES
Kelley
ELIMINENT
LES PERTES DE
TEMPS DUES AU FROID

1- Elles sont plus économiques, donnent un long service
2- Elles sont inodores, silencieuses, propres et de toute sécurité
3- Il ne vous en coûte que quelques sous par heure de fonctionnement
Disponible dans les capacités suivantes, 120,000 BTU - 175,000 BTU - 300,000 BTU - 450,000 BTU
VENTE - SERVICE
LOCATION - PIECES
Talbot
Equipement Ltée
205 RUE ST-PAUL, QUEBEC
TEL.: 692-1645

INVESTORS SYNDICATE LIMITED

R. LACHANCE

M. G. Labrie, directeur régional d'Investors à Québec, a le plaisir d'annoncer que les ventes effectuées par M. Lachance le placent parmi l'élite des représentants de la Compagnie au Canada. En 1965, les ventes de M. Lachance s'élevèrent à plus de $1,100,000.

Investors Syndicate et Investors Trust Company sont les filiales de The Investors Group qui comprend aussi trois caisses mutuelles affiliées: Investors Mutual of Canada Ltd., Investors Growth Fund of Canada Ltd. et Investors International Mutual Fund Ltd.

CARRIERES et PROFESSIONS

MACHINISTE SUR TOUR
demandé
Expérience requise, minimum: 5 ans.
Tél.: 661-3721, local 43

GERANT
Dans le but d'avoir un gérant, nous cherchons un vendeur professionnel ayant fait ses preuves dans la vente directe, soit dans l'assurance ou autre. Si vous êtes celui que nous cherchons, nous vous paierons un salaire, plus commission, bonis et bénéfices sociaux. Ecrire à
Dépt 2045, Le Soleil.

INGENIEUR
pour vente aux constructeurs
Etes-vous qualifié pour gagner plus que ne le permet l'échelle des traitements de votre emploi actuel dans le génie ou la construction? Si vous êtes disposé à suivre un stage de formation dans une compagnie réputée, à essor rapide, s'occupant de ventes techniques d'excellentes formes à béton pour la construction, poste aux possibilités de revenus presque illimitées, veuillez écrire immédiatement à
Il faut être bilingue.
M. Donald E. Jennings
2425 Grand Boulevard
Montréal, Québec.

ASSISTANT CHEF-DESSINATEUR
SERVICES ELECTROTECHNIQUES
"Technicien diplômé ayant au moins 7 ans d'expérience en dessin et installation de systèmes électriques de navire. Devra être bilingue (anglais-français) et apte à prendre des responsabilités.
La Compagnie offre stabilité d'emploi, salaire suivant compétence et tous les bénéfices sociaux modernes.
Veuillez communiquer avec le Directeur du Personnel de Marine Industries Ltd. Sorel, P.Q. (Tél.: 743-3351, poste 313)."

REPRESENTANTS AGRICOLES

QUALIFICATIONS
Diplôme universitaire, de préférence dans l'agriculture ou une expérience équivalente dans ce domaine. Bilingue avec expérience dans la vente de produits agricoles.

POSITION
Une position intéressante et lucrative dans la vente de suppléments d'alimentation animale pour la Province de Québec. Ceux qui ont déjà du succès dans ce domaine et qui sont désireux d'augmenter leur revenu, de représenter une compagnie connue dans le monde entier, de développer et promouvoir un marché assez nouveau trouveront cette position des plus avantageuse.
Nous offrons aux candidats élus un excellent salaire, des bonis, un compte de dépenses et tous les bénéfices usuels. Automobile fournie et entrainement complet.

COMPAGNIE
Une importante compagnie universellement connue et qui est présentement dans une période d'expansion rapide au Canada. Fabriquant et distributeur de produits agricoles, pharmaceutiques, chimiques et de grande consommation, elle offre d'excellentes possibilités d'avancement.

Faire application en toute confiance donnant toutes vos qualifications au:
Directeur du Personnel,
La Compagnie Pfizer Ltée,
C.P. 800,
Montréal 11, Qué.

PASSEPORTS pour l'expo67
en vente dans toutes les succursales
de banques à charte.
Plus tôt vous achetez, moins cher vous payez!

PRIX DE L'ENTRÉE À L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1967 (en monnaie canadienne)

Découpez et conservez ce tableau. Il démontre l'économie que vous réaliserez pendant la période de pré-vente sur chaque genre de passeport.	du 12 janvier au 31 juillet 1966	du 1er août 1966 au 28 février 1967 (fin de la pré-vente)	prix régulier à l'entrée au cours de l'Expo 67 (28 avril-27 oct. 1967)
Passeport d'un jour	$1.80	$2.00	$2.50
Passeport de sept jours	$6.50	$7.50	$12.00
Passeport permanent	$20.00	$22.50	$35.00

Passeports à moitié prix pour les enfants de 2 à 12 ans. Des passeports-jeunesse à des tarifs réduits seront mis en vente dès le 14 mars.

Votre passeport pour l'Expo67 est votre billet d'entrée dans un monde merveilleux offrant mille occasions de vous enthousiasmer et de vous instruire. Un grand nombre de nations ont déjà exprimé l'intention de participer à l'Expo67 et d'autres pays s'inscriveni tous les jours.

Les passeports pour l'Expo67 sont maintenant en vente, pour votre commodité, dans la succursale de la banque à charte de votre voisinage. Profitez des rabais qui vous permettront d'obtenir des billets aux plus bas prix possibles au cours de la période de pré-vente. Consultez le tableau ci-dessus et choisissez ceux qui *vous* conviennent le mieux.

Le prix de n'importe quel passeport comprend:
LE TRANSPORT par l'Expo-express qui conduira les visiteurs de l'un à l'autre des quatre secteurs de l'Exposition Universelle; L'ACCÈS à tous les pavillons nationaux, industriels et thématiques, ainsi qu'au kaléidoscope montrant le progrès de l'homme, ses aspirations et son avenir.

Ne manquez pas d'emmener votre famille à l'Expo 67, à Montréal, du 28 avril au 27 octobre 1967.

CONSTITUEZ, À LA SUCCURSALE LA PLUS PROCHE, UN FONDS SPÉCIAL EN VUE DE DÉFRAYER LA VISITE DE VOTRE FAMILLE À L'EXPO. (FAITES DÈS AUJOURD'HUI VOTRE PREMIER DÉPÔT).

LES BANQUES À CHARTE
DESSERVANT
VOTRE VOISINAGE

Le premier ministre du Québec s'entretient avec le lieutenant général J.-V. Allard.

Valcartier deviendra une ville importante

(Jean Lesage)

La présence du premier ministre Jean Lesage et du lieutenant général Jean-Victor Allard, chef du Commandement mobile, à la prise de commandement du camp Valcartier par la Force mobile, hier, a conféré à un simple rituel militaire l'aspect d'une étape importante de progrès social et économique.

Pour les militaires qui se trouvaient sur les rangs, c'était un changement de commandement comme les autres, mais pour les Québécois, l'agrandissement du camp Valcartier, c'est un essor économique qui implique des avantages et des devoirs pour le gouvernement provincial, comme l'a déclaré M. Lesage, et c'est une invitation aux Canadiens français à prendre la place qui leur revient dans les Forces armées, selon le général Allard.

"L'agrandissement du camp Valcartier, a déclaré M. Lesage, constitue un événement majeur qui équivaut à l'établissement d'une ville importante. Le gouvernement que je dirige se doit de collaborer à une telle oeuvre." La présence d'un plus grand nombre de familles de militaires provoquera un essor économique dans la région. Réciproquement, le gouvernement devra construire des hôpitaux et des écoles. M. Lesage a ajouté que l'ingénieur en chef du ministère de la Voirie lui avait dit que le projet d'une voie directe à grande circulation entre Québec et Valcartier était en voie d'achèvement.

M. Lesage s'est réjoui du fait que la nouvelle structure des Forces armées, son orientation et son implantation plus vaste dans la région de Québec rendra la carrière militaire "plus accessible aux jeunes Canadiens de langue française, dans un milieu qui leur est familier". Etant près de Québec, les jeunes militaires pourraient aussi profiter de la proximité des écoles techniques pour obtenir un avancement plus rapide.

M. Lesage a terminé en souhaitant que le développement du camp Valcartier au sein du Commandement mobile soit "un succès et un orgueil pour les Forces amées de notre pays, le Canada."

BESOIN DE CANADIENS FRANCAIS

"Nous avons des postes dans le Commandement mobile pour environ 700 à 800 officiers et 2,000 hommes de troupe de langue française," a déclaré le général Allard au cours d'une conférence de presse qui a suivi la prise d'armes. L'Armée est prête à donner au français sa place dans ses rangs, et elle en a montré les preuves, mais il faut que les Canadiens français manifestent leur présence."

Il a paru très touché par ce qu'il a appelé la collaboration spontanée et directe offerte par le premier ministre Lesage. "C'est la première fois, a-t-il dit, dans l'histoire militaire du Canada français, que le premier ministre vient offrir une aussi grande collaboration."

Le général Allard a déclaré qu'il était fier de voir que Valcartier devenait un des centres militaires les plus importants du pays, un des plus beaux centres d'entraînement du monde.

Parlant plus précisément de l'appartenance du camp Valcartier à la Force mobile, et de la formation de cette dernière, le général Allard a expliqué qu'elle avait été motivée par des moyens de communications plus rapides et plus efficaces qui ne rendaient plus nécessaires tous les échelons hiérarchiques d'antan. "La vieille structure qui a bien servi est maintenant finie", a-t-il commenté.

Il a expliqué que la Force mobile groupe toutes les forces régulières de l'Armée, l'aviation tactique et l'aviation de transport léger. La Force mobile a pris sous ses ordres directs les camps de Gagetown, au Nouveau-Brunswick et de Valcartier. Elle prendra dans peu de temps le camp Petawawa, et les bases de Rivers, Manitoba, et de Calgary, en Alberta.

Pour son quartier général, le général Allard a choisi Longueuil parce qu'il se trouve près de Montréal et que Montréal est le plus grand centre de communications du Canada. C'est aussi à une centaine de milles seulement de la capitale fédérale.

Interrogé sur ce qu'il pense de la conscription, le chef de la Force mobile a affirmé qu'le volontariat valait 20 fois, en qualité, tout ce que la conscription pourrait apporter. Pour appuyer son opinion, il a expliqué qu'il avait commandé des conscrits anglais en Allemagne et qu'il avait eu tout lieu de juger des mérites de la conscription.

L'atmosphère qui entourait la prise de commandement du camp Valcartier par la Force mobile donnait raison au général Marcellin Lahaie, commandant de la région du Québec, qui s'exprimait ainsi: "C'est un moment historique très important du camp Valcartier qui en tirera son plus grand épanouissement."

Le général Allard était accompagné du major général Roger Rowley, chef-adjoint pour les opérations militaires, et du vice-maréchal de l'air Frederick Carpenter, chef-adjoint du soutien opérationnel du Commandement des forces mobiles. Le colonel Frémont Trudeau, commandant du camp Valcartier, commandant les troupes participant à la prise d'armes.

Conciliations à travers le Québec

MONTREAL (PC) — Le service de conciliation et d'arbitrage du ministère provincial du Travail croit que les négociations reprendront aujourd'hui au plus tard à la commission scolaire régionale Le Gardeur de Repentigny.

Les deux parties se sont laissées, vendredi, dans la nuit, sans annoncer quand elles devaient se rencontrer de nouveau. Pour leur part, les professeurs ont décidé de présenter aux parents le programme de récupération scolaire qu'ils ont soumis aux commissaires.

Dans la région de l'Outaouais, les négociations sont encore interrompues et on ne prévoit pas quand elles reprendront.

Dans le comté de Papineau, un conciliateur, M. Charles-Edouard Monbleau, maintient les relations entre les parties.

Par ailleurs, deux autres commissions scolaires régionales, celles de Maisonneuve et de Dollard-des-Ormeaux, ont commencé leurs pourparlers au stade de la conciliation.

JEAN XXIII

Grande reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue.

A. B.

Les enseignants ne sont pas en faveur de négociations à l'échelle provinciale

Le président de la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec (C.I.C.) est toujours contre les négociations de conventions collectives de travail à l'échelon provincial.

M. Raymond Laliberté a donné cette réponse hier après-midi à une question d'un journaliste au cours d'une conférence de presse convoquée par la C.I.C. pour répondre à la déclaration du premier ministre Jean Lesage faite en Chambre vendredi.

Le président de l'organisme, qui groupe quelque 45,000 professeurs du Québec, a laissé entendre qu'il accepterait peut-être des négociations à l'échelon provincial, "mais pas tant que nous aurons les commissions scolaires pour patrons".

"Si M. Lesage veut des négociations à une telle échelle, qu'il fasse disparaître les commissions scolaires", a-t-il ajouté.

AUTRES QUESTIONS

Il a admis que si la grève actuellement en cours dans la région de Montréal ne se règle pas avant deux mois, "ce sont les enfants qui en souffriront".

Dans cette optique, il a affirmé que le travail supplémentaire prévu pour permettre aux enfants de se rattraper ne pourra se faire si la grève se prolonge.

"Nous n'irons pas régler le problème avec le premier ministre Lesage, nous procédons par négociations," a lancé M. Laliberté.

M. Laliberté s'est dit d'avis que les commissions scolaires "se trouvent drôlement fortes après la déclaration de M. Lesage.

Selon lui, la C.I.C. n'a fait aucune démarche auprès d'un des deux principaux partis politiques de la province, répondant ainsi à une question touchant l'intervention du chef de l'Opposition, M. Daniel Johnson, dans sa motion de censure contre MM. Paul Gérin-Lajoie et Arthur Tremblay, respectivement ministre et sous-ministre de l'Education.

Selon un haut fonctionnaire de la Régie des rentes

Les chiffres énoncés par la revue sont exagérés

Par Benoit HARVEY

Dans un article intitulé "La Régie des rentes vexe les employeurs", la revue de la Chambre de commerce de la Métropole "Commerce - Montréal", prétend que les contributions versées en trop par les employeurs, pour du personnel supplémentaire, des travailleurs qui quittent l'entreprise au cours de l'année, et des personnes travaillant simultanément pour plusieurs sociétés, représentent "plusieurs dizaines de millions de dollars par année" pour le Québec.

A la Régie des rentes du Québec, un porte - parole s'est contenté de dire que la question est à l'étude, laissant entendre qu'une déclaration serait faite prochainement sur le sujet.

Par ailleurs, un haut fonctionnaire du gouvernement a porté à notre attention un rapport fédéral établissant à $9,906,399 le maximum des contributions que les employeurs pourraient verser en trop pendant une année, pour l'ensemble du Canada. Dans notre province, il s'agirait d'une somme pouvant varier de $150,000 à $200,000. "On est donc loin des dizaines de millions de dollars dont on parle," a fait remarquer le fonctionnaire.

Les chiffres cités par le rapport fédéral sont la conséquence d'une analyse actuarielle présentée au Comité spécial du Sénat et de la Chambre des communes (Procès - verbaux et témoignages, fascicule 5, page 296); le nombre des employés travaillant pour plus d'une société, au cours d'une même année, s'établit à 264,072 pour tout le pays.

Qualifiant la note de la revue de la Chambre montréalaise de "grossière erreur d'interprétation", le fonctionnaire québécois a demandé ce qu'il en coûterait pour établir une comptabilité permettant de rembourser les employeurs. "Si nous devions dépenser plusieurs centaines de milliers de dollars pour rembourser de $150,000 à $200,000, il faudrait hausser en conséquence le taux des cotisations et personne n'y gagnerait," a - t - il dit.

Quelle peut être la contribution versée en trop par l'employeur, dans les conditions idéales? Une étude l'établit ainsi:

Si le salaire de l'employé varie	La contribution payée en trop par l'employeur sera de:
de $5,000 à $6,000 par année	$7.20 pour toute l'année
de $6,000 à $7,000	$25.13
de $7,000 à $8,000	$30.60
de $9,000 à $10,000	$39.60
de $10,000 à $15,000	$49.86
$15,000 et plus	$79.20

Cette dernière catégorie d'employés ne représente que 0.6 p.c. de la force ouvrière du Québec. Il s'agit surtout de professionnels qui, travaillant pour le compte de la province ou d'une grande ville, prennent de l'expérience, puis se mettent au service de l'entreprise privée.

On peut donc en déduire, comme l'a signalé le fonctionnaire, que la Régie des rentes ne se désintéresse pas du problème, mais qu'elle n'est pas prête à risquer une hausse générale des cotisations pour corriger des cas d'exception, si l'on peut dire.

Reproches à l'adresse du ministre du Travail

Selon le président de la C.I.C., M. Raymond Laliberté, l'avis donné par le ministre du Travail, Me Carrier Fortin, de ne rien payer pour la récupération des jours de grève est une intervention intempestive dans la conciliation, d'autant plus grave que le ministre l'a faite après avoir reçu une seule des parties en cause, soit la Fédération des commissions scolaires.

M. Laliberté a fait cette déclaration hier en même temps qu'il répondait aux propos tenus par le premier ministre Jean Lesage, vendredi, en Chambre.

Il a exprimé cette opinion après avoir précisé "... à moins que le communiqué de la Fédération des commissions scolaires soit inexact, mais communiqué que M. Fortin n'a pas démenti".

Il s'est demandé où se trouve la neutralité des conciliateurs du ministère du Travail après une telle intervention du ministre qui est titulaire de ce département.

Selon la C.I.C., le gouvernement débalance le jeu des négociations que la loi établit au niveau des relations entre commissions scolaires et associations d'instituteurs, non pas au niveau de l'interventionnisme du gouvernement provincial.

C'est ainsi, poursuit M. Laliberté, que la C.I.C. s'étonne de lire dans les journaux que le ministre du Travail, chargé de la conciliation des différends de travail dans la province, intervient dans la négociation pour donner des instructions à l'une des parties contre l'autre.

Il a précisé que dans tous les cas actuels de grève, il s'est toujours passé au moins deux semaines avant que les commissions scolaires concernées entreprennent les négociations, tandis que les enseignants ont agi tout de suite.

Acquittés

OTTAWA (PC) — Des accusations de conspiration, portées contre quatre frères, ont été retirées lundi à la Cour des magistrats d'Ottawa. Edward, Mark, Benjamin et Morris Levy avaient été accusés d'avoir offert, comme représentants d'une ou de plusieurs compagnies dont ils font partie, des bénéfices ou des avantages au brigadier John Baxter Allan, alors que ce dernier avait un poste officiel au gouvernement. Les accusations portées contre lui ont également été retirées à la suite d'un procès d'un mois à la fin de l'an dernier.

CAISSIERE demandée

Avec expérience dans la vente de la chaussure.

Tél.: 524-5509

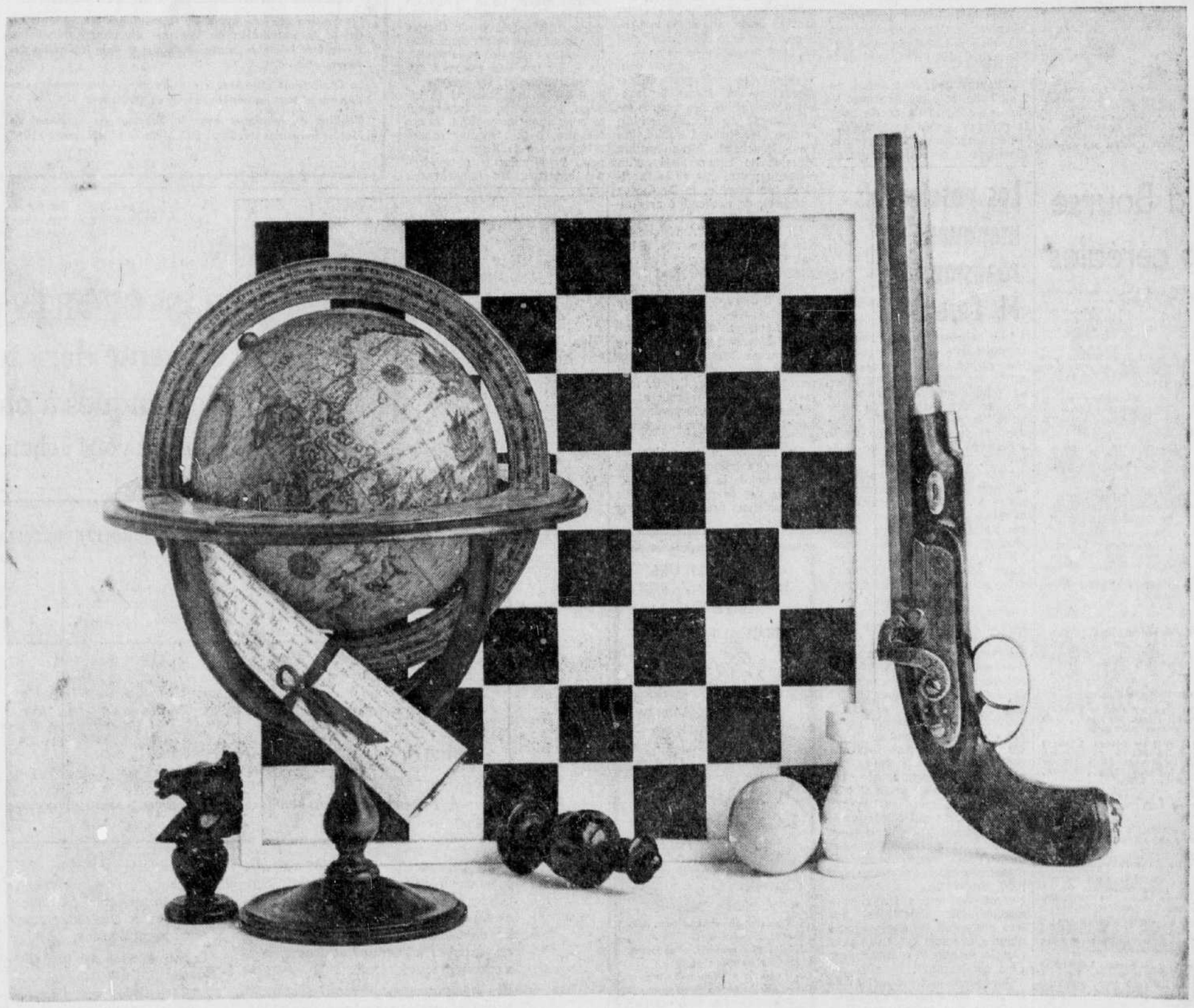

Un compte d'épargne
pour ces choses précieuses qu'on ne pourrait s'accorder autrement...

Visitez sans délai la
BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise

★★★

LE SOLEIL

69e ANNEE — No 30 QUEBEC, MARDI 1er FEVRIER 1966 PAGE DIX-SEPT

Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde

Bien du plaisir en perspective pour les petits et les grands . . .

Sillery donne un accord de principe

La provision d'eau de Laval sera triplée

Par Jacques DUMAIS

Les membres du conseil de Sillery ont donné hier leur approbation de principe à un projet d'entente visant, notamment, à tripler la production de l'approvisionnement en eau de la Cité universitaire.

Le maire Jules Beaulieu, à l'issue d'une courte séance du conseil, a révélé qu'après le parachèvement des travaux en cours à l'usine de filtration, Sillery sera en mesure de fournir quelque 2 millions de gallons d'eau par jour aux propriétés de l'université Laval. Cet approvisionnement atteint les 700,000 à l'heure actuelle.

Il a ajouté que ce contrat, qui est négocié depuis plus de cinq mois par les deux parties, pourrait bien être signé très prochainement. Il appartiendrait dès lors aux autorités de la Cité universitaire de faire valoir leurs points de vue sur les quelque 17 clauses inscrites dans ce projet de convention.

D'après les renseignements recueillis hier soir, il apparaît que les édiles sont prêts à voir "n'importe quel jour" les autorités de l'université afin de clore définitivement le débat sur cette question. Le greffier de la municipalité, M. Georges Gravel, a d'ailleurs été autorisé à expédier une copie du document aux principaux intéressés.

Au cours de la séance, les représentants du peuple ont passé au crible certaines clauses ayant trait en particulier aux responsabilités devant incomber aux deux parties négociatrices. Me Jacques Drouin, conseiller juridique de la ville de Sillery, fut consulté à maintes reprises sur certains points obscurs du contrat dont la teneur, au dire des édiles, ne saurait être rendue publique à ce stade-ci des négociations.

MEILLEURES RELATIONS

M. Beaulieu a également déclaré que tout au cours des discussions, les relations entre les deux parties avaient été des plus cordiales et qu'on ne s'en était tenu qu'à la substance du contrat susceptible d'être approuvée prochainement.

On se souvient qu'en juillet dernier, l'échevin Louis-M. Pettigrew confiait à notre représentant que le développement rapide que connaissait depuis quelques années la Cité universitaire, causait des soucis aux membres du conseil de Sillery.

Il avait dit notamment que la Cité universitaire accaparait environ le quart de la production d'eau disponible dans le grand Sillery. Cette situation d'ailleurs expliquerait en partie l'insuffisance d'eau durant les mois de sécheresse, en ce sens que la Cité "aspire" un débit d'eau plus considérable, affectant de ce fait certains secteurs de Sillery où la force de succion est moins grande.

Les travaux d'agrandissement effectués depuis plusieurs mois à l'usine de filtration locale, doivent se terminer au mois de mars prochain. Il semble qu'ainsi le problème de l'eau à Sillery s'avérera chose du passé, alors que la capacité quotidienne totale atteindra les 4 millions de gallons d'eau, dont la moitié sera utilisée pour répondre aux besoins actuels et futurs de la Cité universitaire.

Autres nouvelles de la banlieue à la page 11

M. Gérard Grenier est réélu maire de Villeneuve

M. Gérard Grenier, de Villeneuve, a été réélu par acclamation à la mairie de cette municipalité, hier après-midi, lors de l'inscription officielle des candidats en prévision des élections municipales locales qui doivent se dérouler le 7 février prochain.

En outre, à l'issue de la mise en candidature, tous les sièges avaient leur occupant, exception faite du no 3 où le conseiller Armand Giroux fera la lutte à M. Jean Paradis à l'occasion du scrutin de la semaine prochaine.

D'autre part la population de Villeneuve sera représentée aux sièges no 4 et 5 par deux nouveaux venus en MM. Ghislain Giroux, comptable, et Roland Thivierge, employé civil. Ils succèdent à MM. J.-C. Grenier et Lorenzo Labbé qui n'ont pas posé leur candidature.

Les échevins réélus pour un second mandat sont MM. Adalbert Rousseau, Omer Garneau et Charles Neal qui occuperont à nouveau les sièges nos 1, 2 et 6 respectivement.

L'inscription des candidats s'est faite dans le plus grand calme, sous la surveillance du secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Leclerc. Les noms des postulants furent enregistrés entre 12h et 2h hier après-midi.

Pour combler le seul poste encore vacant, les électeurs-propriétaires du district no 3 pourront déposer leur bulletin de votation entre 9h a.m., et 6h p.m., lundi le 7 février prochain. La seule boite de scrutin utilisée sera installée à l'hôtel de ville de Villeneuve.

C'est pour M. Gérard Grenier le deuxième mandat qui lui est confié à la mairie. Jusqu'à tout dernièrement, néanmoins beaucoup de contribuables croyaient qu'il ne solliciterait pas les suffrages.

En effet à la fin de 1965, M. Grenier révélait que pour des raisons personnelles et aussi à cause d'un surcroit de travail, il songeait à abandonner définitivement la scène municipale locale.

On sait qu'il doit cumuler et la fonction de premier magistrat et celle de secrétaire-administrateur de la Commission scolaire régionale Orléans depuis la fondation de celle-ci.

Interrogé à ce sujet hier après-midi, il nous a confié que ce qu'il l'avait incité à se présenter une fois de plus, était l'inscription de MM. Giroux et Thivierge dont les attributs respectifs en ce qui a trait à la chose municipale pourraient faciliter son travail durant le terme qui s'amorce.

M. Grenier occupa pour la première fois le siège du maire, le 10 octobre 1962, alors qu'on le choisit pour remplacer et terminer le mandat de son prédécesseur démissionnaire. En février 1963, lors des élections générales, il fut officiellement confirmé dans ses fonctions.

NOUVEAU DECOR — Depuis hier, quatre gigantesques Bonshommes Carnaval prennent leurs ébats à quelque 200 pieds dans les airs, sur les quatre faces de l'édifice Price. Le Bonhomme Carnaval, accompagné de ses duchesses et des membres du comité exécutif du carnaval, a inauguré, hier après-midi, l'illumination de ces quatre bonshommes dont l'effigie contribuera à créer une atmosphère de joie dans le ciel québécois. Sur la photo, de gauche à droite, M. Arthur Labrie, sous-ministre du Tourisme; M. J.-Arthur Bédard, président du carnaval; le Bonhomme Carnaval et M. T. R. Moore, président de la compagnie Price. Le maire de Québec, M. G. Lamontagne, était également présent.

L'an prochain

Les grands événements du carnaval seraient télédiffusés en couleurs

Il semble bien que les principaux événements du carnaval de l'an prochain seront parmi les premières émissions à être télédiffusées en couleurs sur le réseau d'Etat.

Le gérant général du carnaval, M. Marcel Rochette, a en effet révélé que des pourparlers étaient en cours pour la réalisation de ces émissions, en janvier 1967.

Les attractions carnavalesques télévisées seraient le couronnement de la reine, le défilé de nuit, la course en canots et probablement le Grand prix.

Selon M. Rochette, l'équipe de Radio-Canada viendrait s'installer à Québec dès le 1er janvier 1967 pour la préparation de ces émissions. C'est à cette date qu'aura lieu la première émission en couleur, émission d'inauguration.

On sait qu'en 1967, le Mardi Gras tombe le 7 février; c'est donc dire que le carnaval de l'an prochain chevauchera sur les mois de janvier et de février.

REPUTATION NON TRAHIE — Les résidents des rues Saint-Sauveur et Sainte-Thérèse, l'avenue et la rue du Carnaval, ont décidé encore une fois cette année de ne pas faillir à leur réputation de participants actifs au carnaval de Québec. Un peu partout, on s'affaire à la construction de ces monuments de neige et de glace qui ont fait la renommée de ces rues depuis plusieurs années.

Un peu partout à Québec, on commence à construire des monuments de glace

Par Michel TRUCHON

Le Carnaval 1966 s'en vient à grands pas . . . plus que dix jours avant le couronnement de la reine et l'inauguration du palais de glace à la Place d'Armes. Cet état de faits, les résidents de la rue et de l'avenue du Carnaval (les rues Sainte-Thérèse et Saint-Sauveur) l'ont compris et déjà plusieurs d'entre eux se sont mis au travail pour confectionner ces monuments de glace qui font leur gloire et qui ont fait connaître la participation active de ces citoyens au carnaval depuis plusieurs années.

Ici et là le long des trottoirs, les socles de glace attendent que l'on veuille bien les garnir.

A d'autres endroits, mille et un personnages des plus fantaisistes commencent à prendre forme, à surgir de la glace. On ne perd aucun instant, quand le chef de famille est au travail, ce sont ceux qui restent à la maison qui voient à la confection du monument.

Travailleurs infatigables, les résidents des rues Sainte-Thérèse et Saint-Sauveur avaient tout prévu depuis plusieurs semaines. Quelques-uns d'entre eux, de peur que la même situation que l'an dernier ne se reproduise, avaient accumulé de la neige dans la cour arrière de leur demeure.

Mais cette précaution fut inutile puisque la nature devait se charger, au cours des derniers jours,de leur fournir ce matériau indispensable à la confection de leurs oeuvres.

Encore une fois cette année, on voit que ces Québécois ne manquent pas d'imagination. Des figures les plus diverses, allant de l'animal fantastique au légendaire Bonhomme Carnaval, en passant par tous les éléments qui forment l'actualité, garniront bientôt ces deux rues qui se sont acquis une renommée qui va de pair avec celle du carnaval.

Un peu partout ailleurs dans la ville, on se prépare également. Sur la rue Saint-Joseph, quelques magasins ont commencé à construire leur monument de glace et il semble que si le nombre de ceux-ci sera moins considérable que l'an dernier, il ne sera pas toutefois trop petit.

Le monde de la finance

Par Marcel Boutin, rédacteur financier

Les cours semblaient vouloir décliner pour une quatrième séance consécutive ce matin à la Bourse de Montréal bien que la plupart des pertes aient été confinées à une fraction mineure. L'indécision du marché de New York où la cote hésite passablement depuis quelques jours tend à imprimer une allure irrégulière sur les marchés canadiens. Cependant, si les cours font preuve d'une certaine faiblesse, les dégagements sont fort restreints comme le démontre d'ailleurs le virement enregistré au cours des 90 premières minutes de la séance. En effet, les échanges de titres industriels au cours de cette période ont porté sur 56,900 actions, un chiffre à peine plus élevé que celui de 55,300 pour la même période hier matin.

A 11 heures et trente, les pertes avaient prédominance sur les gains dans la proportion de 26 à 13. Par ailleurs, 24 stocks se contentaient de marquer le pas. Hier matin, le marché avait donné quelques signes de rétablissement à l'ouverture, mais la reprise n'a pas eu une bien longue durée puisqu'en fermeture, la plupart des indicateurs boursiers s'inscrivaient à la baisse.

Canadian Breweries, le titre le plus actif de la matinée, se transigeait à $8.37 1-2, un cours inchangé. Dominion Tar a progressé de $0.25 pour atteindre $20.12 1-2 à la faveur d'un bon rapport. La compagnie a fait savoir que ses bénéfices de 1965 représentaient $1.80 l'action ordinaire comparativement à $1.69 l'année précédente. De son côté, STELCO a marqué une faible hausse même si ses profitts ont accusé une très légère diminution en 1965; le président de la compagnie, M. V.-W. Scully, a toutefois signalé que STELCO demeure optimiste au sujet de l'avenir; il prévoit qu'une somme additionnelle de $190,000,000 sera investie par la compagnie pour agrandir et moderniser ses installations au cours des deux ou trois prochaines années.

A la Bourse de Toronto, les valeurs industrielles étaient modérément à la baisse ce midi alors que leur moyenne marquait un recul de 0.36 de point à 174.39. Par ailleurs, les valeurs spéculatives étaient également à la baisse. A l'ouverture, Satellite a fléchi de 6 cents à $0.43, D'Eldona de 4 cents à $1.26, Duvan de deux cents à $0.22 tandis que Silvermaque montait de cinq cents à $0.68 sur un fort virement.

A Wall Street, la Bourse semblait se ressentir des nouvelles propositions pour mettre fin au conflit au Vietnam. Selon les dernières nouvelles, le Nord-Vietnam et le Sud-Vietnam pourraient bien être invités à participer à des négociations de paix aux Nations Unies. Ce midi, la moyenne des industrielles de Dow Jones accusait une baisse de 2.95 points à 980.56 à comparer à un recul de 0.22 une heure auparavant.

DANS LA METROPOLE

Shell	$21.37½	—	$0.87½
Labrador Acc.	7.00	—	0.50
Cons. Paper	40.00	—	0.50
Massey	33.50	—	0.37½
Dom. Textile	35.00	—	0.37½
Alliance Cr	4.70	—	0.15
Alum.	37.50	+	0.15
Domtar	20.12½	+	0.25
Stelco	26.12½	+	0.12½
BRINCO	6.00	+	0.12½

Les Saints

L'Eglise célébrera, demain, la fête de la Purification de la **Bienheureuse Vierge Marie.**

Les marées

Haute 2 h. 04 a.m.
Basse 8 h. 50 a.m.
Haute 2 h. 25 p.m.
Basse 10 h. 13 p.m.

Le soleil

Lever	Coucher	Long. du jour
7.11	4.47	9.36

MAISONS NEUVES A VENDRE
W. LÉGARÉ
au service du public depuis 37 ans
Hypothèque à 6¼%
Boni fédéral $500 garanti
Développements à:
● PARC BELLEVUE
STE-FOY. Ch. Ste-Foy. Entrée par le boul Pie XII
● AVE MOREAU
Près Académie de Québec
● Ave du Château
Près du Château Bonne-Entente
● AVE GASPAREAU
Bois de Vincennes
● CARRE DE NEVERS
Près Ch. Ste-Foy
● CARRE ROCHON
Près Ch. Ste-Foy
● Rue BOISVERDURE
Bois de Vincennes
● Rue Père Drouillette
Près Académie de Québec
● Rue Port-Royal
Parc Horizon
aussi
TERRAINS à VENDRE
Informations:
Roger Lacroix,
BUREAU DES VENTES
3470, Ch. Ste-Foy
Tel.: 653-3183
681-1237
W. LÉGARÉ
Au service du public depuis 37 ans

La stabilisation scolaire n'aura pas lieu avant 5 à 10 ans (P.-A. Laberge)

"A mon avis, nous avons encore pour cinq à dix ans avant d'arriver à une certaine stabilisation de la vie scolaire chez nous, car il convient, sans tout jeter à terre, d'adapter l'ancien système au nouveau".

Voilà ce que déclarait le secrétaire-général de l'Université Laval, M. Paul-André Laberge, qui était le conférencier au troisième congrès annuel du comité régional Guillaume-Couture de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

M. Laberge a brossé un vaste tableau des "nouveautés" qu'apportait la mise en place des nouvelles structures scolaires aux niveaux secondaire et universitaire.

ETUDIANTS PLUS NOMBREUX

Un besoin d'une scolarité plus longue, et l'accroissement normal de la natalité, ont fait que de 1945 à 1962, les effectifs scolaires de la province sont passés de 660,000 à 1,350,000, et que d'après les études faites récemment par des démographes, on doit s'attendre à ce qu'en 1971, la population scolaire soit de près de deux millions, tandis qu'elle atteindra 2,500,000 en 1981.

"A une telle masse d'étudiants, il ne saurait être question de présenter un cours d'études ou un programme uniforme", de préciser M. Laberge, qui par voie de conséquence admet qu'il faut tenir compte des aptitudes et de la capacité des élèves, donc prévoir des cours accélérés pour les plus brillants, des cours moyens pour la majorité et des cours plus lents pour ceux qui sont le moins bien doués.

"Mais, de reprendre le conférencier, cette diversité de cours offerts à l'étudiant embarrasse profondément les parents de 1966, qui ne savent plus s'y reconnaître au milieu de toutes ces "nouveautés" et qui sont tentés de s'en prendre aux initiateurs de ces réformes".

LE MOMENT LE PLUS DIFFICILE...

"Nous vivons actuellement le moment le plus difficile de cette transformation de notre système d'éducation", de poursuivre le secrétaire général de l'université Laval, qui précisa qu'à la suite de la publication du rapport Parent, d'une part et d'autre part, grâce au rapport de la Commission du programme de la faculté des Arts de l'université Laval, en 1960, "on voyait bien les changements qu'il faut apporter à ce système"; le plus difficile étant alors de passer de la théorie à la pratique.

LE NOUVEAU COURS SECONLAIRE INSTAURE PAR LA FACULTE DES ARTS

"Etabli par la faculté des arts de l'université Laval, en 1961, le nouveau cours secondaire verra les premiers élèves qui l'auront suivi complètement, recevoir leur diplômes en juin 1966."

Ce cours de cinq ans, fait suite à sept ans d'études au niveau primaire, et d'après le conférencier est beaucoup plus souple et varié que l'ancien programme du cours classique, tenant compte des goûts et aptitudes des élèves et intégrant notamment l'étude des sciences à la formation générale classique.

M. Laberge, toutefois, émet deux réserves en ce qui a trait à ce nouveau cours classique.

Ce programme, semble exiger des élèves qui le suivent un effort intellectuel considérable.

Enfin les élèves ne semblent pas avoir le temps d'assimiler les nombreuses connaissances qu'ils acquièrent et il est à craindre que cette dispersion de connaissances ne soit pas tellement formatrice de l'esprit.

Et ses réserves faites, M. Laberge a conclu ainsi : "Il faudrait alors se demander comment les années qui suivront ce cours secondaire, qu'on les appelle "de l'Institut" ou "du Collège", faciliteront l'assimilation des connaissances, permettront à l'étudiant normal de faire une synthèse de ces connaissances et d'ainsi parfaire sa formation dite générale ?"

M. Laberge a déclaré que dans la pensée des membres de la Commission du programme, ce cours secondaire de cinq ans devrait être couronné par un cours collégial de trois ans, cours au terme duquel les étudiants obtiendraient un baccalauréat ès arts d'une plus grande valeur que l'ancien. Toutefois, à l'époque, soit en 1960, le Conseil de l'université Laval ne jugea pas à propos d'adopter ce programme au niveau du "Collège".

"Mais, d'ajouter M. Laberge, je puis vous affirmer que le Conseil de l'université est sur le point de prendre une décision sur le sort des étudiants qui sortiront du secondaire en juin prochain."

QUELLE VOIE CHOISIR ?

Pour les élèves de onzième du secteur public, qui auront complété un an an de cours préparatoire aux études supérieures, M. Laberge voit trois voies possibles : 1) - continuer leurs études à l'Institut préconisé par le rapport Parent; 2) - suivre un cours de technologie; 3) - s'inscrire dans l'une des facultés qui n'exigent pas le baccalauréat ès art (facultés des arts, d'agriculture, de foresterie et géodésie, des sciences et des sciences de l'éducation).

Pour les finissants du secondaire classique, il sera possible soit de poursuivre leurs études au niveau de l'Institut, soit de rester dans leur établissement scolaire actuel et de s'engager dans le programme du Collège prévu par la Commission du programme, dans lequel cas il recevront "sans doute" (car la décision n'est pas encore prise), un baccalauréat ès art qui leur permettra l'entrée dans toutes les facultés.

L'INSTITUT ET LE COLLEGE

"Les objectifs que la Commission Parent fixe à l'Institut, me semblent rejoindre ceux de la Commission du programme avait fixé pour le Collège" a précisé M. Laberge, qui a ajouté que l'Institut ou le Collège, sera le trait d'union nécessaire entre les enseignements secondaire et universitaire, et que ce nouveau palier du monde scolaire se rapprochera d'avantage de l'enseignement universitaire que de l'enseignement secondaire, par son programme, ses méthodes d'enseignement et ses exigences.

MAIS QUAND . . . ?

Mais quand, en fait, ces nouvelles structures seront elles prêtes à fonctionner en pratique ?

"Sans être dans le secret des dieux, de préciser M. Laberge, il est certain que d'ici cinq ans, un nombre suffisant d'Institut ou de Collèges seront établis un peu partout dans la province. Pour l'immédiat, il semblerait que dès septembre prochain, deux ou trois établissements seront transformés en Instituts, et pourront recevoir les finissants du secondaire et ceux du Cours préparatoire aux études supérieures."

ET APRES ?

"Et après l'Institut ou le Collège" ? de reprendre le conférencier.

"Et bien, le choix se limite ! Ceux qui auront suivi des cours professionnels commenceront leur carrière de techniciens ou se spécialiseront encore plus. Quant à ceux qui auront suivi le cours pré-universitaire, ils entreront dans les facultés pourvu que leur dossier scolaire soit suffisant."

Mais, M. Laberge a tenu à préciser qu'il appartiendra alors aux universités elles-mêmes d'ajuster leurs programmes à ceux qu'auront suivis les futurs candidats."

Le conférencier a dit que déjà on peut prévoir la disparition des classes préparatoires à l'admission dans certaines facultés, comme le recommande d'ailleurs le rapport Parent, et qu'il se peut également que le programme de la première année de ces mêmes facultés, soit vu en grande partie, à l'Institut ou au Collège. "Car il ne saurait être question en aucun cas, de faire recommencer ce programme aux étudiants, sous le fallacieux prétexte qu'il n'a pas été vu selon l'esprit et les méthodes de la faculté."

Et à ce sujet, M. Laberge a critiqué "ces professeurs", qui à tous les dégrés de tous les cours, se scandalisent de ce que les élèves qui leur arrivent soient si mal préparés. "Que le secondaire accepte donc les élèves de l'élémentaire comme ils sont, l'Institut ceux du secondaire, et l'université ceux de l'Institut. A mon avis les facultés devraient se réjouir si leurs étudiants arrivent mieux préparés et avec des connaissances que ces facultés devaient autrefois donner dans les premières années. Elles pourront ainsi jouer pleinement leur rôle de facultés universitaires."

TEMPETE A TERRE-NEUVE — A marée basse, on peut voir les restes de 36 bordigues (enceintes triangulaires de claie destinées à prendre et à garder les poissons) disséminés près de Petty Harbor, à Terre-Neuve, après avoir été balayés par des vents de 65 milles à l'heure. 160 pêcheurs utilisaient ces bordigues. La tempête a causé des dommages pour environ $1,000,000, dans la péninsule Avalon, à l'est de Terre-Neuve. (Téléphoto PC)

Précipitation record de 63.4 pouces de neige en janvier

Le mois de janvier, qui vient de se terminer, a été le mois le plus neigeux de tous les temps, soit depuis 1943, date à laquelle la station météorologique de l'Ancienne-Lorette a commencé à enregistrer ses observations. Durant le mois la précipitation totale a été de 63.4 pouces et il a neigé 21 jours sur 31. Cette chute de neige porte déjà à 140.6 pouces la précipitation totale depuis le début de l'hiver 1965-66.

Pendant que le centre du Québec se remet graduellement des deux dernières tempêtes, la Gaspésie et la région du Bas Saint-Laurent étaient encore isolés, ce midi. La situation est d'autant plus grave qu'il n'y a même pas moyen de communiquer par téléphone. Des avalanches de neige et même de roc se sont produites. Les routes sont bloquées par des débris notamment à Manche d'Epée, à Mont-Louis, à Mont-Saint-Pierre. Les dommages aux fils électriques et téléphoniques ont été causés, notamment à Sainte-Anne des Monts par le verglas et les vents. A Rimouski, il neigeait abondammet, ce midi. Le poste de la P.P. rapporte que le bateau Père Nouvel n'a pu laisser Pointe-au-Père. Quelques centaines de voyageurs sont forcés d'attendre.

La station météorologique de l'Ancienne-Lorette signale de nouveau ce matin, qu'une dépression importante se trouve sur les Etats du sud-est des Etats-Unis et se déplace vers le littoral de l'Atlantique. Ce front de tempête devrait atteindre le sud du Québec demain soir et il y a possibilité d'une chute de neige assez abondante sur nos régions.

M. Antoine Hone, chef du bureau météorologique fédéral, à l'Ancienne-Lorette, a précisé que le mois de janvier dernier a établi un record de 63.4 pouces. Le record précédent pour un mois de janvier avait été établi en 1946. Il était alors tombé 47 pouces de neige. M. Hone précise aussi qu'au cours du mois de mars 1955, la précipitation avait été de 64.1 pouces.

RIVE-SUD
NOUVELLES—
LA REDACTION
525-7131 JOUR
525-7136 SOIR
ABONNEMENT—
GASTON TURGEON,
81A Boul. Jacques-Cartier
Lauzon, 837-5936.
Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00

Fin, le 25 avril, du concours de rédaction sur la conservation de nos ressources en gibier et poisson

Le 5e concours de rédaction sur la conservation de nos ressources en gibier et en poisson se terminera le 25 avril prochain. Tous les écoliers de la province de Québec ainsi que les membres des Clubs 4-H, des Cercles des Jeunes Naturalistes, des mouvements de Jeunesse agricole, des Scouts, des Guides et autres organisations de jeunesse sont invités à y participer.

Les textes devront avoir un minimum de 100 mots ou un maximum de 400 mots. Les sujets de rédaction pour ce concours sont les suivants:

Pour la catégorie de 14 ans et moins:

1—LA TRUITE MOUCHETEE

"Dites ce que vous connaissez de la truite mouchetée (Salvelinus fontinalis) qu'on a surnommée la "Reine des eaux québécoise"

"De quelle façon pouvez-vous en assurer la survivance dans nos lacs et nos rivières?"

"Si possible, parlez de vos expériences personnelles".

Pour la catégorie de 15 ans et plus:

2—L'ESPRIT SPORTIF DANS LA CHASSE ET LA PECHE

"Illustrez au moyen d'exemples comment un jeune pêcheur ou un jeune chasseur peut faire preuve d'esprit sportif au cours de ses excursions de pêche ou de chasse".

34 prix en argent d'une valeur de $640 seront distribués ainsi que deux magnifique trophées.

Grand prix: garçon ou fille — $100 plus un trophée.

Dans chaque catégorie d'âge pour les garçons et pour les filles, différents prix seront attribués aux gagnants.

Premier prix: $25; 2e prix: $15; 3e prix: $10; Mention honorable : $5.

Les mêmes prix seront attribués aux concurrents de langue anglaise. Les deux trophées par la Fédération sont: Le trophée Gaétan Benoit pour la meilleure rédaction française et le trophée Sterling Pollock, pour la meilleure rédaction anglaise. Le trophée sera gardé pendant un an par l'école que fréquente le gagnant, qui recevra un trophée miniature pour lui-même.

DEMANDE DES HORTICULTEURS — Une délégation de l'Association des horticulteurs a rencontré le comité exécutif de la ville de Québec, ce matin, afin de discuter du bail de location du marché Saint-Roch. Le maire, Gilles Lamontagne, leur a promis d'étudier la possibilité de déménager immédiatement le marché plutôt que d'attendre le réaménagement de l'Aire no 10 avant de renouveler le bail de location Jean-Jacques Bédard, que l'on remarque pour 25 ans. Leur porte-parole était Me au centre.

Deux contrats

Deux contrats ont été accordés cette semaine par le ministre de la Voirie, Me Bernard Pinard, le premier pour l'élargissement du pont Brière, au-dessus de la rivière Lorette, sur la route numéro 2-C, dans Ville Les Saules, comté de Québec, adjugé à Komo Construction pour la somme de $183,990.93; le deuxième contrat concerne la pose d'un système d'éclairage routier sur le boulevard Charest ouest, du carrefour de l'Avenue Saint-Sacrement jusqu'au chaînage 68+40, dans la cité de Sainte-Foy. Il a été accordé à Arthur Roussel Inc., plus bas soumissionnaire, pour la somme de $34,336.71.

Vieil aqueduc

Le premier système d'aqueduc en vue d'alimenter la ville de Londres a été construit de 1609 à 1613. Il était constitué de canaux creusés dans des troncs d'arbres mis bout à bout.

POUR UNE PIZZA TRES BONNE...
Appelez 522-5281
Livraison à domicile
PIZZA KING - 393 rue ST-JEAN

ACHAT SPECIAL

125 COMMODES, BUREAUX DOUBLES et TRIPLES

Provenant de manufacturiers réputés dans le mobilier de chambre moderne et colonial. Construction solide en érable fini naturel, antique, noyer ou blanc. PRIX DERISOIRES.

COMMODE 3 TIROIRS valeur de 35.95 spécial $22.95
COMMODE 4 TIROIRS valeur de 39.95 spécial $24.95
COMMODE 5 TIROIRS valeur de 44.95 spécial $29.95
BUREAU DOUBLE valeur de 52.95 spécial $34.95
BUREAU TRIPLE valeur de 65.95 spécial $39.95
TABLE DE NUIT valeur de 19.95 spécial $10.95

Quantité limitée

MEUBLES MARCEAU INC.
110 rue ST-PAUL
Tél.: 692-0317
UN SEUL MAGASIN A QUEBEC

à la T.V.

Bob Morane marabout albums illustrés

MARDI

CFCM-TV — Canal 4

11.00 Mire et musique
12.00 Dessins animés
12.15 Horaire commenté
12.20 Nouvelles
12.30 De tout, de tous
1.00 Palmarès
1.30 TV Bingo
2.01 Féminité
2.30 Elégance du carnaval
2.45 La sieste :
"Le calvaire d'un enfant"
4.00 Capitaine Bonhomme
4.30 Télé-Popeye
5.00 Télé-Québec
5.30 Guignole et Barbarin
6.00 Télé-Québec
6.45 Nouvelles
7.00 Denis, la petite peste
7.30 Surboum
8.30 Cré Basile
9.00 Tentez votre chance
9.30 Destination Danger
10.30 Théâtre des étoiles
11.00 Nouvelles
11.12 Météo
11.13 Nouvelles sportives
11.25 Heure exquise : "Monseigneur" avec Fernand Ledoux
12.43 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV — Canal 5

9.30 Mire et musique
9.58 Opening
10.00 Canadian Schools
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut Square
11.20 Across Canada
11.30 CBC-TV News
2.30 Test patern and music
2.55 Opening
3.00 To tell the truth
3.25 Take 30
4.00 The Bonnie Prudden Show
4.31 Razzle Dazzle
5.00 Cartoons
5.30 Music Hop
6.00 Winter edition
6.30 After 6 : "Each dawn I die"
8.00 The Red Skelton Hour
9.00 Front Page Challenge
9.30 The Dick Van Dyke Show
10.01 News magazine
10.30 The Public Eye
11.00 CBC-TV News
11.14 Viewpoint
11.20 Late scores
11.25 FIN DES EMISSIONS

CBVT-TV — Canal 11

9.00 Mire
10.00 Mire et musique
10.58 Aujourd'hui à CBVT
11.00 Télévision scolaire :
"Civilisation"
11.30 Long métrage :
"Emprise du destin"
avec Raf Vallone
1.00 Téléjournal
1.05 Long métrage :
"S.O.S. 103"
2.30 Ouverture du Parlement à Québec
4.00 Bobino
4.30 La boite à surprises
5.00 Bob Morane
5.30 Ti-Jean Caribou
6.00 Hebdo-Sport
6.30 Téléjournal
6.43 Supplément régional
6.48 Rond Point
7.01 Aujourd'hui
8.00 Te Nord
8.30 Route 66
9.30 De 9 à 5
10.01 Le sel de la semaine
11.00 Téléjournal
11.19 Supplément régional
11.24 Bulletin de la météo
11.26 Nouvelles du sport
11.31 Festival du cinéma polonais :
"Panique dans un train"
1.00 FIN DES EMISSIONS

MERCREDI

CFCM-TV — Canal 4

11.00 Mire et musique
12.00 Dessins animés
12.15 Horaire commenté
12.20 Nouvelles — Météo
12.30 De tout, de tous
1.00 Palmarès
1.30 TV Bingo
2.00 Féminité
2.20 Elégance du Carnaval
2.45 La sieste:
"Les mousquetaires de la reine"
avec Amédée Nazzari
4.00 Capitaine Bonhomme
4.30 Télé-Popeye
5.30 Rin-Tin-Tin
6.00 Nouvelles du carnaval
6.15 Télé-Québec
6.44 Nouvelles
6.58 Editorial
7.00 Tout l'monde en place
7.30 Escouade criminelle
8.30 Invitation de Fernand Gignac
9.00 Réal Giguère illimité
10.00 Les mystères de la science
10.30 Devinez juste
11.00 Nouvelles
11.12 Météo
11.14 Nouvelles sportives
11.28 Heure exquise :
"Une jeune fille savait"
avec Dany Robin et
François Périer
1.00 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV — Canal 5

9.15 Test patern and music
9.43 Opening
9.45 Quebec Schools
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut Square
11.20 Across Canada
11.30 CBC-TV News
2.30 Test patern and music
2.55 Opening
3.00 To tell the truth
3.30 Take Thirty
4.00 The Bonnie Prudden Show
4.31 Razzle Dazzle
5.00 Cartoons
5.30 Music hop
6.00 Nation's business
6.15 News and sports
6.30 Combat
7.30 Let's Sing Out
8.00 Blue Light
8.30 Bob Hope Theatre
9.30 Festival : "Ashes to Ashes"
10.30 Heritage
11.00 CBC-TV News
11.14 Viewpoint
11.20 Late scores
11.26 Penthouse 5 : "The man upstairs" avec Richard Attenborough
12.53 SING OFF

CBVT-TV — Canal 11

9.00 Mire
10.00 Mire et musique
10.58 Aujourd'hui à CBVT
11.00 Télévision scolaire :
"Les forces de la nature"
11.30 Long métrage :
"Corrida mexicaine"
avec Abbot et Costello
1.00 Téléjournal
1.05 Long métrage :
"Feux du Music-Hall"
avec Giuletta Massina
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La boite à surprises
5.00 Thierry la Fronde
5.30 La vie qui bat
6.00 Jeunesse oblige :
"Savoir faire"
6.30 Téléjournal
6.45 Supplément régional
6.50 Rond Point
7.01 Aujourd'hui
8.00 Le bonheur des autres
8.30 Cinéma de Paris : "Les espions" avec Curd Jurgens
10.15 Cartes sur table
10.45 Les affaires de l'Etat
11.00 Téléjournal
11.19 Supplément régional
11.24 Bulletin de la météo
11.26 Nouvelles du sport
11.31 Les Incorruptibles
12.30 FIN DES EMISSIONS

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

Cette ville comme cet annuaire... a de tout!

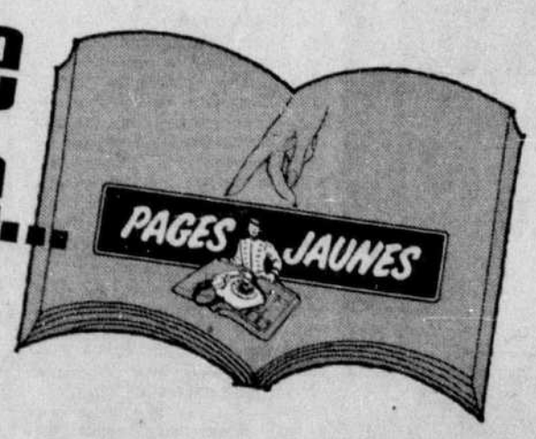

Bons services. Belles boutiques.
Citoyens affables.
Pour y trouver ce que vous voulez,
faites marcher vos doigts dans les Pages Jaunes.
Cet annuaire, comme cette ville, a de tout!

M. Stanley Brock, M. Paul Bédard et le premier ministre M. Lesage, en face de la maquette de l'édifice nouveau.

M. Jean Lesage lance la campagne de souscription en faveur du Y.W.C.A.

Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a lancé hier la campagne de souscription en faveur du Y.W.C.A. qui a besoin d'une somme de $954,000 pour la construction, sur la Grande-Allée, près de l'avenue des Erables, d'un immeuble moderne qui remplacera celui de la rue Sainte-Anne qui ne répond plus aux besoins de l'oeuvre.

M. Lesage a rappelé qu'il y a plus de deux ans il recevait la visite de M. et Mme Elliott M. Little qui demandaient l'aide du gouvernement en faveur de cette nouvelle construction dont les plans étaient alors en préparation.

M. Lesage, après avoir soumis la question au Conseil exécutif, annonça que le gouvernement soucrivait une somme de $75,000 qui a été payée en trois versements égaux. Madame David Young est la présidente actuelle du Y.W.C.A.

MM. Stanley Brock et Paul Bédard, les deux coprésidents de la campagne de souscription, qui aura lieu non seulement dans la ville et le district de Québec mais également dans toute la province, dirigeaient un groupe nombreux de citoyens qui s'occupent du Y.W.C.A. M. Lesage a loué le civisme de MM. Brock et Bédard qui apportent à l'organisation de la campagne de souscription toute leur habileté d'hommes d'affaires.

Le premier ministre, en encourageant ses concitoyens à souscrire à cette campagne, a déclaré que jamais l'action du gouvernement ne pourra remplacer la charité publique et l'initiative privée.

M. Brock a révélé, au cours d'une entrevue, que 90 pour cent des jeunes filles qui fréquentent le Y.W.C.A. sont d'expression française. Mlle Suzanne Audet a remercié le premier ministre, M. Lesage, de l'appui qu'il apporte à cette campagne.

Visite des paroisses par le cardinal Roy et ses auxilaires

Son Eminence le cardinal Maurice Roy et ses deux auxiliaires LL.EE.NN.SS. Lionel Audet et Laurent Noël ont commencé, dimanche, à visiter les paroisses de leur ville épiscopale, pour s'approcher davantage du clergé et des fidèles de ces endroits.

Le cardinal Roy s'est rendu célébrer le Saint-Sacrifice et prononcer l'homélie dominicale à Notre-Dame de la Garde. Pour sa part, Mgr Audet, visitait Saint-Joseph de Québec, et Mgr Noël, Saint-Jérôme de l'Auvergne (Charlesbourg).

Cette initiative nouvelle que notre journal annonçait en primeur dans son édition de samedi, répond au désir du cardinal Roy de concrétiser l'appartenance de l'évêque, des prêtres, des religieux et des laics à une seule et même famille dans l'oeuvre apostolique de l'Eglise diocésaine.

Au cours des dimanches à venir, les trois évêques iront visiter d'autres paroisses du Québec métropolitain.

LE CARNAVAL DE SAINT-EMILE — Le choix des duchesses au 4e Carnaval d'hiver de Saint-Emile, comté de Québec, a eu lieu ces jours derniers. Sur notre photo, de gauche à droite : Lise 1ère (Lise Garneau), duchesse du Commerce; Murielle 1ère (Murielle Auclair), duchesse des Corps publics; Liliane 1ère (Liliane Bédard), duchesse des Manufacturiers; Gaétane 1ère (Gaétane Therrien), duchesse des Sports. Leurs intendants respectifs sont : MM. Gilles Verrette, Eddy Garneau, Raymond Beaulieu, Ghislain Therrien. Le couronnement officiel des quatre duchesses aura lieu le samedi 12 février.

Une U.R.S.S. en pleine expansion

En U. R. S. S. comme aux Etats-Unis d'Amérique, il faut parfois se laisser aller à la manie très bourgeoise des superlatifs. Comment par exemple circonscrire le projet d'inverser le cours d'un fleuve, comme projettent de le faire les Soviétiques en Sibérie méridionale en construisant, à la décharge du lac Baïkal, un barrage qui permettra de détourner le fleuve Ob vers la mer d'Aral puis vers la Mer Caspienne? C'est l'une des facettes de la réalité d'une U. R. S. S. en pleine expansion, telle qu'exposée dans une série de cours se terminant hier soir à l'Académie de Québec, cours dont le titulaire est Me Henri Dorion, géographe.

M. Dorion, faisant état des inconvénients et des avantages occasionnés par l'immensité même du territoire, a détaillé les éléments limitatifs tout autant que les atouts de ces éléments ayant une incidence sur l'économie de l'Union Soviétique. Le régime "socialiste" peut se payer des investissements à très long terme, quasi impossibles sous une économie "libérale"; ainsi les combinats sidérurgiques de l'Oural et de la Sibérie, reliés entre eux par une voie ferrée de 2,000 kilomètres, seraient chose impensable ailleurs qu'en U.R.S.S. Le jumelage de ces régions, riches en fer ou en houille, a pu être longtemps déficitaire mais il a facilité la diversification d'une économie sous-développée, il y a seulement 40 ans.

Parmi les cataclysmes qui ont retardé indubitablement l'expansion économique de l'U.R.S.S., M. Dorion rappelle la guerre de 1939-45: perte de 15 à 17,000,000 de militaires, perte de 15,000,000 de civils et déficit démographique estimé à 15,000,000 d'habitants, ce qui forme une perte humaine de "trois Canadas". L'une des conséquences est qu'actuellement près des deux tiers de la population de 40 ans et plus, en U.R.S.S. est composée de femmes; d'où encore l'envahissement, par les femmes, de métiers considérés en Europe comme métiers réservés aux hommes.

Reste quand même la réserve démographique actuelle de 220,000,000 d'habitants (troisième, après la Chine et l'Inde) et la formation très intensive de techniciens dans les universités. Première pour la production de livres, la Russie l'est encore pour ses exemplaires de journaux et revues et pour le nombre de ses salles de cinéma (quatre fois plus qu'aux Etats-Unis).

Pour ce qui est de la production économique brute, l'U.R.S.S. occupe la première place pour le minerai de fer, le sucre, le blé, le lait et les pommes de terre de même que pour le coke de fonderie; la terre est d'une richesse "quasi excessive", malgré le rythme "binaire" des saisons, les saisons de transition comme le printemps et l'automne n'existant à toute fin pratique pas du tout.

Et quoi encore? La deuxième place pour l'acier raffiné, le ciment et le pétrole donne un autre avantage à l'U.R.S.S. dans le match qui l'oppose aux Etats-Unis. La prospective (en économique) donne encore raison à un développement énorme pour l'avenir de l'U.R.S.S. sans compter que l'U.R.S.S. peut se suffire à elle-même, contrairement aux Etats-Unis qui ont besoin de partenaires lointains comme la Bolivie, le Chili, etc.

DIMINUEZ VOTRE IMPÔT AVEC NOS PLANS DE RETRAITE

Pour plus d'informations, remplissez ce coupon et adressez-le à l'un de nos bureaux. Nous serons heureux de vous faire parvenir les renseignements nécessaires.

MONTRÉAL
84 ouest, rue Notre-Dame-Tél. 849-9421
RIMOUSKI
206, boul. St-Germain-Tél. 724-4106
QUÉBEC
2, ave. Chauveau-Tél. 529-5311
HULL
120, rue Principale-Tél. 771-3227
TROIS-RIVIÈRES
1350, rue Royale-Tél. 378-4875

NOM
NO RUE
VILLE
SE

TGC TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

LARRY BRANNON

LES AVENTURES DE PAULINE

OOKPIK

Dr BEAUDOC

GERALDINE

RIP, LE DETECTIVE

MANDRAKE, LE MAGICIEN

MUTT et JEFF

GALOPIN

Le Service de Santé de Québec devrait être plus complet

Manque de cadre et d'organisation pour l'hygiène infantile et maternelle

Par Anne-Marie Voisard

"Le Service de santé de la cité de Québec devrait être plus complet et plus adéquat. Ce qui frappe le plus, c'est le manque de cadre et d'organisation en ce qui concerne l'hygiène maternelle et infantile. La ville n'est pas organisée en districts sanitaires, n'a pas d'infirmières en chef, ni de nutritionniste".

Tel est le point qui se dégage d'une étude menée sous la direction du Dr Cyrille Pomerleau, médecin hygiéniste directeur de l'Unité sanitaire de Lévis, en vue de la Conférence canadienne de l'Enfance 1965. Le Dr Pomerleau, à qui on avait confié le secteur santé, faisait partie d'une équipe chargée d'étudier les divers problèmes de l'enfance - santé, bien-être et éducation - dans le Québec métropolitain. M. Michel Trottier, psychologue, était président du comité. A la même occasion, des travaux semblables ont d'ailleurs été entrepris dans d'autres régions du Québec... soit dans les régions de Montréal, de l'Estrie (Cantons de l'Est), de la Mauricie, du Saguenay - Lac-Saint - Jean, de l'Ouest du Québec (Outaouais) et de l'Abitibi.

CREATION D'UN ORGANISME RESPONSABLE

Remarquant que la ville de Québec devrait attacher plus d'importance à la santé "qui est, en fait, la base d'une population saine et forte que doivent avoir en vue toutes les administrations municipales", le Dr Pomerleau recommande "la création d'un seul organisme sous l'autorité de la Corporation municipale, par la fusion de l'Assistance maternelle de Québec, de la Goutte de lait et du Département municipal de la santé. Le nouveau service, comme tout service public, devrait s'adresser à toute la population, sans aucune distinction".

Le rapport du Dr Pomerleau précise que le Service de santé de Québec ne s'occupe actuellement, dans le secteur des soins aux enfants, que d'immunisation et d'hygiène scolaire. "On note", écrit-on, "l'absence d'examens médicaux des élèves. Il n'y a pas non plus d'examens d'acuité auditive dans les écoles. Seuls des examens physiques, fait par les infirmières, font l'objet des services rendus à la population scolaire. Ces examens demeurent assez sommaires et permettent difficilement de découvrir des troubles chez les enfants; troubles qui devraient nécessiter une attention sérieuse".

ABSENCE D'HYGIENE PRE-SCOLAIRE

Plus bref en ce qui concerne l'éducation en hygiène publique, le rapport se limite à remarquer que "l'ensemble des conditions ne prédisposent pas à faire des campagnes de publicité et d'enseignement". D'ailleurs, si l'on apporte un peu d'attention aux service d'hygiène destinés aux enfants d'âge scolaire, il n'existe présentement, à Québec même, aucun organisme s'occupant d'hygiène chez les enfants d'âge pré-scolaire. "Il est vrai que l'Assistance maternelle de Québec offre ses services aux enfants de 2 à 7 ans, dont les parents sont indigents et qu'en 1962, elle a examiné 87 enfants", note le rapport. "Mais que représente ce nombre quand la ville comptait au-delà de 10,000 enfants de 2 à 4 ans?".

Si l'on s'arrête à l'Assistance maternelle de Québec et à celle de la Rive-Sud, de même qu'à la Goutte de lait, au Service de santé de Québec et aux Unités sanitaires, on est porté à croire, de prime abord que les organismes ne manquent pas et, par conséquent, qu'il n'y a pas lieu de se plaindre. Pourtant le rapport du Dr Pomerleau a souligné les déficiences du Service municipal de santé, en ce qui concerne l'hygiène maternelle et infantile. Quant aux Unités sanitaires, elles n'existent que dans les comtés extérieurs à la ville de Québec. Restent l'Assistance maternelle de Québec et de la Rive-Sud et la Goutte de lait. Or le rapport du Dr Pomerleau soutient que l'action de ces organismes n'est orientée que vers une partie de la population: la classe des indigents.

ON SE LIMITE AUX INDIGENTS

La conséquence d'un tel partage de la clientèle fait que bien des gens hésitent à recourir à ces services d'hygiène maternelle et infantile. "La plupart des indigents n'aiment pas être identifiés à cette couche de la société et préfèrent plutôt se passer des services".

D'ailleurs, c'est avec chiffres à l'appui que le rapport prouve ses affirmations. "Si l'on reconnait", écrit-on, "le principe que notre société se compose de 25 pour cent d'indigents médicaux et de 25 pour cent d'économiquement faibles, on a la preuve de l'hésitation de la population à recourir aux services d'hygiène puisque seulement 8 pour cent des femmes enceintes se sont rendues au Service d'obstétrique de l'Assistance maternelle de Québec. La situation est meilleure du côté des nourrissons où 50 pour cent ont été examinés dans les cliniques de puériculture. Il n'en reste pas moins que cette situation n'est pas totalement satisfaisante. Il y aurait aucune exagération en disant que la majorité de l'autre 50 pour cent ne fait appel au médecin que lors des soins curatifs.

PERTE DE CLIENTELE POUR LES MEDECINS

Il reste aussi que les services d'hygiène maternelle et infantile n'offrent pas à la population tout ce qu'elle pourrait en attendre. "Ces services", remarque le rapport, "devraient se préoccuper de faire l'examen médical complet de tous les clients qui s'y présentent. Ils devraient aussi être munis d'un système de dépistage de façon à y amener les enfants qui actuellement ne se sont pas présentés pour toutes sortes de considérations plus ou moins valables". Selon l'étude menée par le docteur Pomerleau, "on refuserait d'orienter dans ce sens l'action des services d'hygiène de crainte que cette politique n'enlève de la clientèle aux médecins".

ABSENCE DE COORDINATION

Par contre, si les services ne sont pas complets, on les retrouve souvent à accomplir le même travail auprès du même secteur de la population. Tel est le cas, par exemple, de la Goutte de lait et de l'Assistance maternelle de Québec. Cette dernière offre aussi ses services aux comtés environnants, mais, en pratique, 56 pour cent de ses usagers résident à Québec. "Selon leurs rapports annuels, les deux organismes donnent des consultations prénatales et tiennent les cliniques de puériculture. L'âge des enfants, dont s'occupent ces oeuvres, varie un peu selon leur charte. L'Assistance maternelle de Québec s'occupe des enfants de 0 à 7 ans. En fait 89 p.c. des enfants examinés dans les cliniques de l'Assistance maternelle sont âgés de 0 à 2 ans. Parallèlement, la Goutte de lait s'intéresse aux enfants de 0 à 2 ans".

Le rapport du Dr Pomerleau précise qu'il y a un non-sens dans le fait "qu'une mère de famille doive avoir recours aux divers organismes pour des services connexes". Ainsi, par exemple, une mère doit s'adresser à l'Assistance maternelle pour les soins d'obstétrique; elle doit ensuite faire examiner son enfant à la Goutte de lait et se rendre au service municipal de santé pour l'immunisation du même enfant. Selon le Dr Pomerleau, "la coordination des divers services apparaît impossible, sinon très difficile... vu que certains organismes sont privés et indépendants, comme Goutte de lait, alors que d'autres relèvent de l'autorité municipale ou gouvernementale, comme le Service municipal de santé.

FUSION DES ORGANISMES EXISTANTS

Malgré toutes les difficultés qu'une telle entreprise comporterait, le Dr Pomerleau croit que la seule solution aux problèmes actuels consiste dans la fusion de l'Assistance maternelle de Québec, de la Goutte de lait et du Département municipal de la santé. Unis, ces trois organismes agiraient sous l'autorité d'un autre organisme créé sous l'autorité de la Corporation municipale.

Le rapport du Dr Pomerleau recommande qu'un tel organisme, créé par la Corporation municipale, "soit muni de cliniques mobiles afin de faciliter l'accès de ces cliniques à toute la population. Il s'avère, par expérience, que les femmes enceintes ou encore les mères avec des enfants en bas âge ne se déplacent pas facilement. Le nombre très restreint des usagers de l'Assistance maternelle et celui, beaucoup plus étendu, de ceux qui se rendent à la Goutte de lait, confirment ce fait".

Toujours selon le rapport, cet organisme, relevant de l'autorité de la Corporation municipale, devrait être en mesure d'offrir des services d'hygiène complets, soit: services d'obstétrique et de puériculture, hygiène pré-scolaire, scolaire, mentale et dentaire, services de nutrition et d'immunisation.

Dans cette action conjointe, le Dr Pomerleau est d'avis que l'accent devrait être mis sur la prévention, c'est-à-dire sur l'éducation en matière d'hygiène et de dépistage. "L'éducation collective et individuelle, dans de nombreux secteurs de l'hygiène, est le seul moyen, de faire prévaloir d'utiles règles de santé. De plus, elle est nécessaire si l'on veut engager, par une bonne compréhension, les personnes à se présenter à des examens systématiques et à ne pas négliger les conseils qui leur sont donnés à l'occasion de ces examens".

Mme Kennedy est reçue par le pape

CITE DU VATICAN (AFP) — Le pape a reçu, hier en audience privée, Mme Jacqueline Kennedy.

L'épouse de l'ancien président des Etats-Unis avait été accueillie dans la cour de Saint-Damase par trois prélats, qui l'ont fait entrer dans la bibliothèque privée du pape, où Paul VI lui a accordé l'audience, qui a duré une quinzaine de minutes.

Mme Kennedy s'est rendue aussi visiter le cardinal Cicognani, secrétaire d'Etat, qu'elle avait connu lorsqu'il était délégué apostolique aux Etats-Unis.

Nouvelles fonctions à Montréal

Mme Berger quitte son poste auprès de Mme Vanier

OTTAWA (PC) — La dame de compagnie de Mme Georges Vanier, épouse du gouverneur général, abandonne cette fonction qu'elle occupait depuis septembre 1959.

Mme Louis Berger, âgée de 65 ans, a accompagné le couple vice-royal au cours de voyages à travers le Canada.

Un porte-parole de Rideau-Hall, a fait savoir que Mme Berger assumera de nouvelles fonctions à Montréal, au printemps.

Une ex-travailleuse sociale, Mme Berger avait épousé, en 1926, un médecin bien connu de Québec, spécialiste en pathologie, décédé en 1948. Le couple n'eut pas d'enfant.

En 1952, Mme Berger faisait partie de la délégation canadienne aux Nations unies. Elle fut secrétaire de l'exécutif à la section québécoise de la Société canadienne du cancer, de 1950 à 1959.

Elle fut également membre du bureau de direction du Service de bien-être familial et du Comité de la distribution du lait aux enfants nécessiteux. Mme Berger a travaillé aussi durant huit ans au Conseil national de la santé.

De 1940 à 1945, elle fut surintendante pour le district de Québec, de la brigade ambulancière Saint-Jean.

COURS DE CHAPEAUX
Commençant le 7 février 1966
ECOLE
LUCIENNE LEPIRE ENR.
544 rue Dollard, Québec
TEL.: 523-8938
Ecole détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées.

Responsabilité des parents

Enseigner la sécurité aux jeunes usagers des autobus scolaires

Des milliers et des milliers d'écoliers doivent chaque jour emprunter l'autobus pour se rendre à l'école. C'est aux parents qu'incombe la responsabilité d'enseigner à leurs enfants les règles de sécurité pour que ce transport s'effectue sans accident, affirme le Club Automobile Québec.

"Tant de jeunes garçons et filles utilisent ce mode de transport aujourd'hui, précise le Club, "qu'il est impétueux qu'ils connaissent la façon d'y monter et d'en descendre et sachent comment se comporter en cours de route".

Selon le Club Automobile, les règles à suivre sont les suivantes

1- Les enfants devraient arriver assez tôt à l'arrêt d'autobus pour éviter la hâte des dernières secondes et les risques d'accident qui peuvent en découler.

2- Ils devraient attendre l'autobus dans un endroit sûr, éloigné le plus possible de la rue.

3- Ne pas pousser ses compagnons ni courir pour s'emparer des meilleures places.

4- Ne jamais sortir la tête ou les bras par les fenêtres. Eviter de gêner le chauffeur en parlant ou en riant trop fort, ou en attirant indûment son attention.

5- Tenir propre l'intérieur de l'autobus. Des objets qui encombrent le plancher peuvent être cause d'accident.

6- Les enfants devraient rester assis pendant que l'autobus est en marche.

7- Suivre avec soin les instructions du chauffeur, particulièrement à la sortie.

8- Les parents devraient aller rencontrer les plus jeunes de leurs enfants à l'arrêt d'autobus, au retour de l'école, quand la chose est possible, en particulier lorsqu'il leur faut traverser la rue.

Présidente du comité féminin de la Chambre d'Immeuble

PRESIDENTE — Mademoiselle Jacqueline Fleury vient d'être élue présidente du Comité Féminin de la Chambre d'Immeuble de Québec.

Mademoiselle Fleury a plus d'une dizaine d'années d'expérience dans la pratique du courtage immobilier et est à l'emploi du Courtier Georges Paquet Enrg.

RESTAURANT Bastogne
RECEPTIONS
BANQUETS
ASSEMBLÉES D'AFFAIRES
MARIAGES
Hôtel-Laurentides
350 boul. Ste-Anne. 663-7881

AMAIGRISSEMENT
GAIN DE POIDS
CORRECTIONS
CELLULITE
Résultats garantis
Studio Santé-Beauté
DAMES - DEMOISELLES SEULEMENT
529-1787
1020 ST-JEAN

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9:30 p.m.

POUR VOGUER VERS LE SUD . .

. . un costume robe-et-jaquette de seersucker rayonne imperturbable, en rayures bleu-marine-blanc ou rose-marine-blanc; tailles 8-18; $59.95. Au 2ième.

HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville
Egalement au Centre d'Achat, Place Ste-Foy
Station. gratuit, 1 h., nouveau garage Frontenac, 47, St-Louis

LES PHARMACIES JOLICOEUR
EPARGNEZ 25% voici la grande
VENTE DES GROS FORMATS
ECONOMIQUES Du Barry

Vous avez plus pour votre argent avec Du Barry. Une maison d'une renommée internationale qui fabrique une ligne de produits de beauté vérifiée et anti-allergique. Faites confiance au produit de beauté Du Barry.

Ces prix spéciaux se termineront le 26 février.

par Richard Hudnut

Rouge à lèvre Royal. Etui or
Rouge à lèvre Royal. Etui plastique
Skin freshner
Poudre figure perlée "Cloudsilk"
Poudre figure Du Barry
Cleansing Cream peau sèche
Penetrating Cleanser
Lotion Fondation
Moisture Petals
Astringent Special.
Firming Lotion
Crème Superbe

PHARMACIES JOLICOEUR
698 RUE ST-JEAN - TEL.: 529-2171 — SUCCURSALE CENTRE MEDICAL JEFFREY HALE - TEL.: 681-0244
29 RUE BUADE - TEL.: 529-1341

Apprendre aux Noirs à mieux s'exprimer pour défendre leur cause

WASHINGTON (PA) — L'épouse du premier membre du cabinet de race noire aux Etats-Unis, Mme Robert C. Weaver, est professeur d'élocution et elle se préoccupe des mauvaises habitudes de langage chez les enfants.

Au cours d'émissions télévisées, lorsque plusieurs jeunes Noirs furent confrontés avec le public pour défendre leur cause, Mme Weaver a pu se rendre compte de leur inhabileté à s'exprimer.

Grâce à une subvention de la Fondation Ford, Mme Weaver a visité un certain nombre de collèges fréquentés par les Noirs du Sud afin de voir sur place ce qu'on faisait pour améliorer la simple diction et la conversation parmi les étudiants.

Et maintenant, l'épouse du nouveau secrétaire de la section logement et développement urbain aux Etats-Unis, souhaite qu'on enseigne le bon langage à tous les jeunes dans les classes primaires.

Mme Weaver dit qu'elle a rencontré des élèves brillants dont le débit devenait un handicap sur le plan professionnel.

Le fait de parler une langue étrangère à la maison en était parfois la cause, et dans certains cas, il s'agissait de formules argotiques régionales qu'on avait négligé de corriger.

Mme Weaver n'en tient pas au langage précieux et l'accent du sud n'a rien qui puisse l'inquiéter. Mais c'est le manque de clarté, le prononciation défectueuse et les incorrections de syntaxe qui constituent les défauts de langage.

Biographie

En tant qu'épouse de parlementaire, Mme Weaver est prête à accepter les fonctions et tâches qui lui incomberont, mais elle ne veut pas renoncer à l'enseignement.

Elle naquit et passa son enfance à Winston-Salem, en Caroline du Nord. Sa mère était institutrice au cours primaire et son père avait un commerce de taxis.

En se remémorant ses années de jeunesse, Mme Weaver dit qu'elle fut littéralement couvée par sa mère. Avant de suivre des cours à l'université Howard, à Washington, elle n'était jamais montée dans un tramway. Mme Weaver réalise maintenant que sa mère désirait la protéger, ne voulant qu'elle soit poussée vers la section réservée aux Noirs dans ces véhicules.

aide-maman

Si votre marmot a l'habitude de rejeter ses couvertures vous pouvez les ancrer d'une façon efficace en vous servant d'une épingle à linge en plastique, du type de pince fixée à un gallon élastique. Entourez un des barreaux de la couchette d'une boucle de galon élastique bien cousue, à l'endroit désiré. Puis, quand le bébé est bordé, pincez le bord de sa couverture avec l'épingle à linge. Le bébé demeure bordé, bien en sûreté.

10 minutes par pouce

Lorsqu'on fait cuire du poisson au four, on doit allouer une dizaine de minutes pour chaque pouce d'épaisseur du poisson frais, à une température de 450-500oF. S'il s'agit de poisson congelé, on double le temps de cuisson.

Patron-mode par Anne Adams

No 4622

Voici le modèle tant aimé, et tant recherché! Cette robe à encolure légèrement évasée, est délicatement rehaussée d'une fine piqûre au corsage et à la jupe.

Ce patron No 4622 est disponible dans les tailles suivantes: 10 - 12 -14 - 16 - 18 - 20. La taille16 requiert 3 verges 5-8 de 39 pouces de largeur.

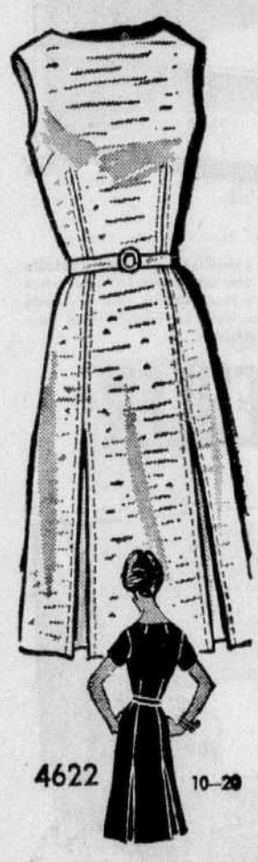

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC 2 (P.C.)

Prix : 50c

Seuls les mandats poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.

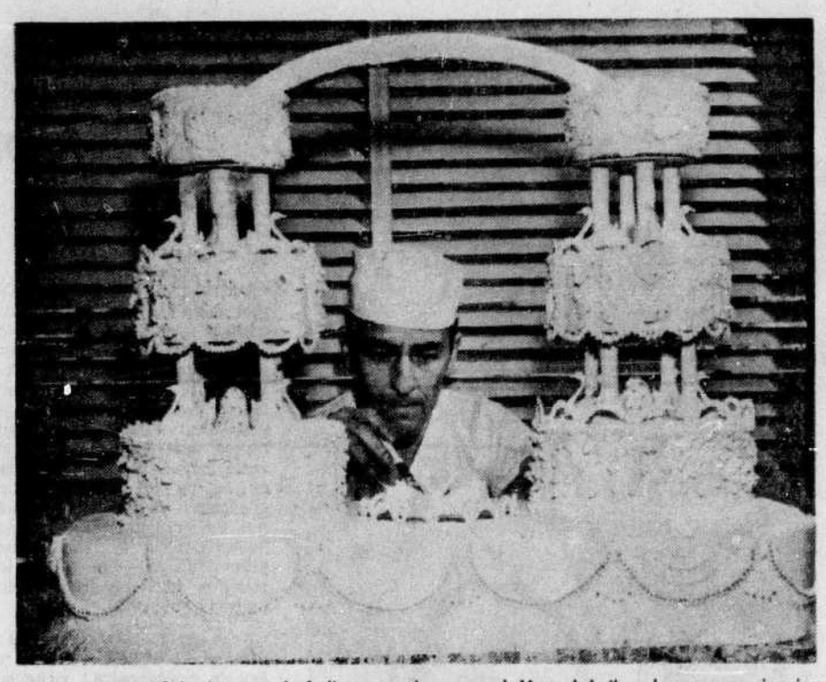

Visiblement satisfait de son chef-d'oeuvre, le caporal Marcel Leiba donne consciencieusement la dernière retouche à ce gâteau de noces qui sera présenté au Grand Salon d'Art Culinaire, du 1er au 3 février prochains au Palais du Commerce, à Montréal. Le caporal Leiba est originaire de Paris et membre de l'Armée canadienne depuis 1954. Il a choisi comme thème le cygne très élégant et décoratif. Les six gâteaux sont posés par ordre décroissant sur une base agrémentée de festons, et sont supportés par des colonnes très droites. Guirlandes de dentelle et dessins fantaisistes s'entrecroisent pour donner à cette pièce un aspect délicat de fragile. Le tout est couronné par une arche qui crée l'unité et l'équilibre.

Une religieuse interprète un rôle masculin dans une pièce à l'université

DETROIT (PA)—Soeur Marie Bernadette, une missionnaire catholique qui termine son cours d'art dramatique à l'Université de Detroit, fera son début à la scène le 18 mars, dans le rôle d'une femme se déguisant en homme.

Cette religieuse âgée de 23 ans, sera l'héroine d'une comédie de Carlo Goldoni, dramaturge italien du 18e siècle, dans une production de l'université sous le titre "A Servant For Two Masters".

Pour obtenir le rôle de Béatrice, qui dans la pièce paraît en scène vêtue d'un costume masculin en soie et brocart, style de l'époque, elle a dû participer à un concours où elle s'est classée première.

Au préalable, elle avait obtenu l'autorisation de l'archevêque de Detroit, Monseigneur John F. Dearden qui est supérieur général de la congrégation de Glenmary, dont Soeur Bernadette fait partie.

La religieuse doit prononcer ses derniers voeux en communauté l'an prochain, et elle espère pouvoir utiliser ses talents de comédienne dans son apostolat.

Soeur Marie Bernadette prétend que l'art dramatique peut lui aider à communiquer avec les gens dans son oeuvre missionnaire.

"On ne peut commencer immédiatement à parler religion avant d'avoir développé l'intelligence et l'imagination de ces personnes qui vivent dans des conditions misérables et ne sont pas prêtes à entendre le message divin," a dit la religieuse.

Elle a ajouté que, dans sa communauté, la formation théâtrale joue un rôle d'importance, car c'est un moyen de communication.

Lourd héritage pour un premier ministre

Mme Gandhi poursuivra l'oeuvre des grands hommes de l'Inde

C'est Indira Gandhi qui est la seule femme au monde — et cela dans une Inde patriarchiale — à occuper le poste de chef de gouvernement. A titre posthume, cette femme de 48 ans exauce le voeu de son père Nehru, qui voulait qu'elle poursuive son oeuvre. Le hasard qui fait que son nom de famille soit Gandhi, bien que feu son mari n'ait rien à voir avec le grand Mahatma, est le symbole de ses origines politiques — et du choix fait par les Indiens.

Elle incorpore le dernier maillon des chefs d'Etat indiens dont la conscience politique est l'aspect extérieur de la lutte pour l'indépendance nationale. Tout comme le grand héros de l'Inde, le Mahatma Gandhi, dont, toute jeune déjà, elle était la préférée, tout comme son père, avec lequel elle a bien des points communs, et tout comme Shastri, auquel la liait une longue amitié, Indira a souvent goûté l'hospitalité des prisons anglaises.

Au moment où l'Inde a absolument besoin d'un "homme fort", cette femme a été le seul candidat qui ait trouvé un appui convaincant parmi le peuple indien. La fascination que l'aristocratique famille Nehru exerce aujourd'hui encore sur les masses populaires — jointe aux succès qu'Indira Gandhi a obtenus, grâce à une Activité inlassable sur le plan social, — tout cela, les hommes politiques de son pays n'ont pas pu l'ignorer. Ils ont supputé, leurs chances, et ont constaté qu'il faliait lui céder le pas.Il est d'ailleurs exact qu'aucun d'entre eux n'aurait pu s'élever comme elle, au-dessus du fouillis des intérêts régionaux et religieux.

La tâche qu'a acceptée la "First Lady" de la nation indienne est bien lourde. La démocratie la plus peuplée de la terre (480 millions d'habitants) est soumise à des problèmes qui ne peuvent être résolus qu'à longue échéance. Et c'est Justement cette année que le cercle vicieux de la surpopulation et de la sous-alimentation se ferme encore plus étroitement, dans la perspective d'une crise du ravitaillement d'envergure catastrophique.

Toutes ces difficultés de l'Inde font que l'on se pose une question: quelle est la direction que prendra la politique extérieure du pays? Après le conflit du Cachemire — cette malheureuse aventure guerrière, qui n'a réussi à faire oublier les questions vitales que très brièvement, et d'une façon coûteuse à tous les points de vue — les USA ont stoppé leur aide précieuse. Seules les livraisons de blé continuent. La question du prodige d'équilibre de la neutralité, face au voisinage toujours plus menaçant du géant chinois, et étant donné le fait que le Sud-Est asiatique devient de plus en plus le Pré aux Clercs des décisions mondiales, se fait encore plus brûlante. Dans cet ordre d'idées, les observateurs politiques sont d'avis que l'Inde ne modifiera pas sa direction politique.

Indira Gandhi, qui parle plusieurs langues et qui a fait ses études en Suisse et à Oxford, s'écartera au moins en un point de la direction de son père. Elle renoncera probablement, tout comme l'avait fait Shastri, à favoriser l'industrie lourde en négligeant par trop l'agriculture.

Voulez-vous
PARLER ANGLAIS
Bilingue en 6 mois
grâce à la METHODE
AUDIO-VOCALE
(Toujours à 20 rue St-Jean)
RESULTATS GARANTIS
Pour informations appelez
525-5134
ou remplissez le coupon ci-dessous:
LES ECOLES AUDIO-VOCALES NANTEL INC.
20, rue St-Jean, Suite 328
Québec
Nom.....
Adresse.....
Tél.:..... Comté.....

FUTURS MARIES
Nous désirons vous informer qu'il nous reste quelques bonnes dates (les samedis pour vos réceptions de noces).
Pas plus d'une noce à la fois.
HOTEL-MOTEL NEPTUNE Inc.
Rond-Point, pont de Québec
Rés.: 653-4941

LIQUIDATION DE FOURRURES
GRANDE VENTE APRES INVENTAIRE - SPECIAUX FORMIDABLES
Rabais général jusqu'à 50%
Sur toute marchandise en magasin
MANTEAUX LONGS - JAQUETTES - ETOLES - CHAPEAUX EN FOURRURE

QUELQUES EXEMPLES:

4 PATTES D'AGNEAU DE PERSE - COL DE VISON TEINT NOIR	VALEURS JUSQU'A 495.00	SPECIAL 245.00
1 CHEVRONS DE VISON DE TON PASTEL	VALEURS JUSQU'A 575.00	SPECIAL 295.00
4 MOUTON DE PERSE GRIS NATUREL UNI OU GARNI DE VISON	VALEURS JUSQU'A 750.00	SPECIAL 345.00
8 MOUTON DE PERSE TEINT NOIR - GARNI DE VISON OU UNI	VALEURS JUSQU'A 695.00	SPECIAL 395.00
5 CASTOR DE QUEBEC - UNI OU GARNI DE VISON	VALEURS JUSQU'A 795.00	SPECIAL 395.00
4 MOUTON DE PERSE TEINT - BRUN AVEC GARNITURE DE VISON	VALEURS JUSQU'A 850.00	SPECIAL 445.00

LOT de CHAPEAUX de fourrure Rabais de 50%

SPECIAL à 95.00

3 MANTEAUX EN AGNEAU TRAITE	VALEUR DE $295
5 JAQUETTES DE FOURRURE	VLAEUR DE $300
2 PATTES D'AGNEAU DE PERSE	VALEUR DE $295
6 MANTEAUX LONGUEUR 7/8	VALEUR DE $395
7 CAPES-ETOLES	VALEUR DE $350

LOT de BOTTES de fourrure
Val. jusqu'à $49
Spécial $9.95

DES AUBAINES EXTRAORDINAIRES DANS LES FOURRURES SUIVANTES:

13 MANTEAUX DE VISON CANADIEN - PASTEL - BRUN TRES FONCE - VIOLET - GRIS BRONZE - NOIR
2 MANTEAUX D'OCELOT - 1 MANTEAU DE JAGUAR - EXCLUSIVITE PREMONT
3 MANTEAUX DE LOUTRE CANADIENNE - UNI OU GARNI
3 MANTEAUX DE SEAL D'ALASKA TEINT "MATARA"
6 MANTEAUX DE MOUTON RUSSE - COULEUR CHAMPAGNE NATUREL
32 MANTEAUX DE MOUTON RUSSE TEINT NOIR - UNI OU GARNI DE VISON - STYLES EXCLUSIFS
4 MANTEAUX DE LYNX NATUREL - STYLE ORIGINAL
8 MANTEAUX DE PATTES DE VISON - PASTEL OU TEINT NOIR
ASSORTIMENT DE JAQUETTES ET D'ETOLES DE VISON - AUBAINES EXTRAORDINAIRES

STATIONNEMENT GRATUIT
Angle boulevard Charest et St-Anselme

LES FOURRURES PREMONT
125 St-Joseph est, Québec

OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR
VENTE COMPTANT
PLAN BUDGETAIRE
MISE DE COTE

2e semaine à Paris

Le thème du papillon rajeunit Castillo

PARIS (AFP) — Castillo reste fidèle au style qu'il a créé et qu'il rajeunit cette saison sur le thème des papillons. Sa mode est faite d'équilibre et de mesure dans la coupe, de fantaisie et même d'extravagance dans les détails.

La silhouette est fine, évasée vers le bas, la taille capricieuse, les ourlets au-dessus du genou.

Les manteaux ont souvent un boutonnage dissimulé. Les tailleurs montrent une jaquette longue sur une jupe courte, celle-ci, a plis ou évasée, prolonge sans heurt la ligne de la jaquette, si bien que la silhouette reste d'un seul jet. Les manteaux - robes se retrouvent tout au long de la collection avec des effets bicolores imprévus.

Sans se départir de la silhouette à buste esquissé, les grandes et petites robes du soir sont des étuis qui s'enroulent autour du corps et font enveloppé au dos. Encore et toujours de la mousseline pour des robes "feuilletées" à dos tombant en "plis de moins", souples ou fendues comme des ailes de papillon. L'une d'elles est brodée de papillons rouges, larges comme la main. Une autre est piquée de papillons bijoux multicolores sur un haut de résille blanche. Les robes, toutes cousues de plumes de vautour, font des femmes "houppettes" mouvantes et amusantes.

Parmi les nouveautés: souliers à cravate papillon sur le cou de pied, gants à fenêtre ouverte sur le dessus de la main.

Pipart, un modéliste au meilleur de lui-même

PARIS (AFP) — La mode créée cette saison par Georges Pipart chez Nina Ricci est nette, sure, précise, parfaite. Elle témoigne du métier et du talent d'un modeliste au meilleur de lui-même.

Les couleurs elles - mêmes n'hésitent pas: Il y a du bleu, du blanc, du rouge, du noir.

Dans la journée, la silhouette est en forme de boîte, avec des épaules carrées, une taille non marquée mais annoncée par une ceinture, et des genoux découvertes. Le soir, elle se fait souple, délicate et flexible, avec des drapés, des flous, des étroites, des encolure molles. Georges Pipart marque ainsi sa conception de la vie actuelle: aisance et netteté le jour, charme et féminité le soir.

Les ensembles de ville, composés d'un deux pièces à jupe droite, gilet croisé ceinturé, et d'un manteau droit, sans col, séduisent par leur confort et leur rationalisme.

Magnifique, pour le cocktail, la robe blanche plissée à haut entièrement tissé de perles de cultures.

Magnifiques encore les robes de crêpe blanc portées sous des manteaux de vison, de poulain ou d'astrakan blanc.

Le soir voit le retour des longs fourreaux en crêpe blanc à traîne, des robes - corolle au plissé partant du cou et de merveilleuses robes longues coupées dans une étonnante guipure multicolore.

Le style de Jacques Griffe sera bien accueilli

PARIS (AFP) — Facilement portable, seyante, féminine et de bon ton, telle est la collection que Jacques Griffe propose pour le printemps 1966.

La carrure est normale, l'ampleur fréquente, donnée par des plissés dits "dynamiques". Les jupes s'arrêtent à mi-genou.

Peu de tailleurs, ils sont remplacés par des deux-pièces à veste très courte s'arrêtant sous la poitrine ou à la pointe des hanches. Les robes d'après-midi ont toujours un air habillé avec leurs cols en piqué blanc, leurs boutons bijoux, leurs plissés accordéon utilisés horizontalement.

En cocktail réapparaissent les mousselines pour des robes à volants superposés, les crêpes pour des fourraux noirs à panneaux portefeuilles au dos, des toiles pour des ensembles cousus de perles dorées.

Pour les grands soirs, le plissé accordéon donne lieu à des fourreaux "tuyaux de poêle" dont l'un d'eux est à col roulé.

A signaler: c'est la première collection où la poitrine n'est pas aplatie et où les souliers sont des escarpins à talon haut.

Mrs America trouve difficile de se défendre du matriarcat

NEW YORK (PA) — "Mrs. America 1965" est retournée aux Etats-Unis après un voyage de trois semaines en Europe.

Mme Alice Buehner semble tenir les Européens, en particulier les Italiens, en haute estime. Cette jolie femme de 34 ans, de Salt Lake City, a été charmée par la façon dont les Italiens traitent les femmes, avec une courtoisie toute latine, et utilisant la formule du baise-main peu connue aux Etats-Unis.

"Les Italiennes m'ont dit que les Américains font de meilleurs maris, et c'est fort possible", d'ajouter Mme Buehner.

Cette reine de beauté a visité six villes européennes dans yager aux Etats-Unis.

Elle a raconté qu'en Europe son plus grand problème fut d'essayer de changer l'opinion quasi générale voulant que la société américaine soit une sorte de matriarcat. "Je tentais d'expliquer que cette théorie était sans fondement, mais j'ignore si mes explications ont été acceptées", a-t-elle dit.

Pendant son voyage, c'est son mari qui a pris soin de leurs six enfants. "Mais il ne peut s'en plaindre, car c'est en suivant sa suggestion, que j'ai participé au concours "Mrs. Utah", de commenter Mme Buehner.

Votre travail à l'aiguille

No 648

Nouveau, élégant! Crochetez cette superbe jaquette pour le printemps et pour toute l'année. Un ruban de couleur contrastante rehaussera admirablement bien cette nouvelle toilette.

Les tailles 32-34; 36-38; 40-42; 44-46 sont incluses dans ce patron No 648. Les instructions nécessaires sont également incluses.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC 2 (P.Q.)

Prix : 50c

Seuls les mandats poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.
Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.

GUY LAROCHE propose, il se sert de la géométrie et cause bien des surprises à Paris . . . Voici quelques-unes de ses robes et ensembles de sport, agrémentés de "judas" nouveau genre. Il coiffe un de ses mannequins d'un Pom-pom de cirque, et un autre d'un chapeau de plage avec lunettes-soleil à même.

Le meilleur cuisinier de la famille est encore la femme

CALGARY (PC) — Les chefs cuisiniers dégustent avec plaisir les mets préparés par leurs épouses et certains prétendent que le meilleur cuisinier de la famille, c'est encore la femme.

M. Mike Southam, président de l'Académie des chefs cuisiniers de Calgary, déclare qu'il se sent perdu dans la cuisine de son logis, alors que la préparation d'un repas de famille ne nécessite qu'une petite quantité d'ingrédients et des ustensiles adéquats.

Spécialistes de plats de fruits de mer, M. Southam ne s'occupe pas de la cuisine chez lui, sauf durant l'été, pour surveiller la cuisson des viandes à la broche, en plein air.

Il apprécie les repas servis par sa femme et n'hésite pas à lui donner le titre de "chef" à la maison.

Professeur à l'Institut de technologie de l'Alberta, Einar Nielsen, qui compte 39 ans d'expérience en cuisine professionnelle, déclare que son épouse en connaît tout autant que lui dans le domaine gastronomique.

Il ajoute en plaisantant, qu'après 35 ans de mariage, son savoir en art culinaire aura déteint sur Mme Nielsen qui prend charge des repas à la maison.

Wallace Dalquist, assistant steward à la prison provinciale de Calgary, donne le crédit à sa femme pour avoir réussi une carrière dans le domaine culinaire. "Si elle m'avait interdit l'entrée de sa cuisine, je ne serais pas chef aujourd'hui", commente-t-il.

Paul Mastalir, directeur du service d'alimentation de l'Institut de technologie de l'Alberta, dit à qui veut l'entendre que le cuisinier-chef à la maison, c'est ma femme.

Les conseils de Gigi

Des pantoufles pour un vêtement-combinaison de nuit peuvent être faites rapidement en utilisant une débarbouillette. Pliez-la en deux et cousez les deux bouts. Ourlez le haut et passez-y un lacet de chaussure ou un élastique pour fermer suffisamment la pantoufle. Tournez un bout et arrêtez en haut, pour faire le talon. Laissez l'autre bout en bas pour les orteils. Cela garde les pyjamas plus propres et ajoute à la protection contre les échardes.

Déménagez-vous bientôt?

Pourquoi ne pas vous payer le luxe...

d'un appartement meublé (ou pas)
d'une salle de réceptions et
d'une terrasse sur le toit
d'un service domestique
d'une buanderie automat
d'une piscine en belle saison
d'un portier et intercom
d'un garage au sous-sol

d'une adresse prestigieuse

LE MONTMORENCY

525-9763

La géométrie de la mode

Guy Laroche

PARIS (AFP) — Guy Laroche procède d'une façon systématique sur une silhouette généralement droite, des épaules carrées et des genoux découverts. Il propose deux sortes de tailleurs : les uns à jupe droite et veste courte décintrée, les autres à jupe ou robe plissée et veste longue cintrée. Le col est officier ou haut et carré. Les chapeaux sont des casques ronds à oreillettes style cosmonaute. Lorsque la veste blouse, grâce à un biais dans le bas, les manches blousent grâce a des poignets boutonnés.

Très applaudi, très amusant a été le bref défilé de petites robes de pensionnaire : riche lainage bleu marine à empiècement carré blanc et chapeau canotier enrubanné.

Il y a beaucoup de blanc dans la collection et toutes les modulations autour du blanc. Quelques tissus quadrillés et surtout des grands carreaux. La rigueur de la coupe, le dépouillement — pas de bijou ni de détail décoratif — lui confèrent une allure encore futuriste. Le détail qui personnalise chaque petite robe apparaît toujours sous la poitrine : rondelle ou rectangle découpé qui montre la peau ou ruban à trou-trou.

Le petit et le grand soir s'habillent de fourreaux en crêpe découpés en pointe sur la taille ou de mousseline cousue de plumes d'autruche. Sur les têtes, fixée au-dessus du chignon plat, il y a une houppette géante de la même couleur que les cheveux.

Hélène Rochas était fidèle à son rendez-vous chez son couturier Guy Laroche et a présidé la présentation.

Les tailleurs ont des jupes courtes en majorité trapézoïdales. Certaines sont à facettes, d'autres fixent leurs plis aux branches d'un ourlet en forme d'étoile. Les boutons sont des pions à angles multiples, des cubes ou des pyramides.

Sur les robes, Marc Vaughan obtient des effets de blousant en associant cubes et cylindres. Les encolures sont — évidemment — au carré, en pentagone, en hexagone, etc. Pour le grand soir, les mêmes thèmes sont repris mais la robe ne tombe pas des épaules, elle monte à partir d'un ourlet en anneau de saturne qui semble servir de socle à un étrange jeu de construction.

Marc Vaughan

PARIS (AFP) — Si, jusqu'à présent, certains couturiers se sont contentés de faire de la simple géométrie "linéaire", Marc Vaughan vient de donner à cette géométrie sa troisième dimension. Sa collection témoigne d'une savante technique, d'un travail astucieux et bien exécuté mais dont le résultat est pour le moins déroutant. Mettre les femmes en boîte n'est plus une simple image, c'est une réalité à partir d'aujourd'hui. Cet audacieux couturier a cousu sur des armatures des robes cubiques, trapézoïdales, cylindriques, pyramidales, hexagonales.

Un Secret De Beauté

Il est très facile, selon Margaret Merril, d'avoir le joli teint des Anglaises. Pour obtenir ce teint de pêche, elle suggère d'imbiber une serviette avec de l'eau que vous aurez gardée au réfrigérateur et de la presser doucement sur votre visage durant quelques minutes, une ou deux fois par jour. Pour conserver l'effet embellissant de l'eau froide, appliquez un peu d'huile d'Olay. Cette huile tropicale est assez rare et coûteuse mais votre pharmacien pourra vous en fournir une petite quantité.

L'hôtesse du
Welcome Wagon Service

frappera à votre porte avec ses cadeaux et ses souhaits de la part des marchands et hommes d'affaires sympathiques de votre ville à l'occasion de la naissance d'un bébé, fiançailles et aux nouveaux résidents.

Les hôtesses sont :

Mme Noëlla Tremblay Tél.: 681-1505
Mme Lucille Tremblay Tél.: 524-1867
Mme B. Doherty Tél.: 653-3902
Mme Rolande Nadeau Tél.: 527-1581
Mme Rolande Cloutier Tél.: 661-5959
Mme Denise Demers Lévis—839-9575

GRANDE VENTE Surplus d'inventaire

chez C. ROBITAILLE INC.

Venez profiter des superbes valeurs de cette vente:

29.95

FAUTEUIL
berçant et pivotant de fabrication solide avec bras au fini noyer. Assure un confort parfait pour votre détente. Couverture en cuirette de couleurs variées. Très belle valeur.

37.95

FAUTEUIL
de repos d'une excellente construction. Modèle berçant avec bras rembourrés. Jolie couverture de cuirette de haute qualité dans une belle gamme de couleurs. Le fauteuil idéal pour regarder la télévision.

Le populaire et pratique Chesterfield convertible KROEHLER

Un ensemble de la plus haute qualité, une construction à ressorts coussinés Kroehler avec rembourrage de caoutchouc mousse. Le grand divan renferme un véritable matelas à ressorts et un sommier à lames de fabrication solide, le tout assurant un confort comme si vous dormiez dans un véritable lit. Couverture élégante dans une belle variété de teintes nouvelles.

SOFA-LIT SEUL 189.95
Léger supplément pour fauteuil

C. ROBITAILLE INC. - 200 EST, ST-JOSEPH - TEL.: 529-2141 - JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
OUVERT LE JEUDI ET LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9h.30 P.M.

SIMPSONS-SEARS

Vente

ARTICLES DE BEAUTE ET COSMETIQUES

COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES EXECUTEES SUR MONTANT DE $2 ET PLUS

529-9811

LA LIVRAISON EST ASSUREE PAR TOUTE LA PROVINCE POUR CETTE VENTE!

(Voir coupon de commandes à l'intérieur)

1- 2- 3- 4- 5- 6- 7- 13- 14- 15-

RABAIS 25%

COSMETIQUES "DUBARRY"

1- **POUDRE POUR MAQUILLAGE** Rég. 2.75 ..... $2 ch.

2- **CREME SUPERBE 1 7/8 OZ.** POUR LA NUIT. Rég. 2.75 ..... $2 ch.

3- **CREME DEMAQUILLANTE** 8 OZ. Rég. $3 ..... 2.25 ch.

4- **POUDRE FINE** POUR MAQUILLAGE 2 1/2 OZ. Rég. $4 ..... $3 ch.

5- **"MOISTURE PETALS"** POUR UNE HUMIDIFICATION NON GRASSE. Rég. $5 ..... 3.75 ch.

6- **ROUGE A LEVRES** Rég. 1.75 ..... 1.30 ch.

7- **RECHANGE DE ROUGE** A LEVRES Rég. 1.25 ..... 90¢ ch.

8- **DEMAQUILLANT PENETRANT**

Rég. 2.75 $2 ch.

Contient des diastases qui nettoient et humidifient.

9- **LOTION 10 OZ. ASTRINGENTE**

Rég. 2.75 $2 ch.

Lotion astringente pour les peaux grasses.

10- **LOTION 10 OZ. RAFRAICHISSANTE**

Rég. 2.75 $2

Pour tonifier la peau et enlever les dernières traces de fond de teint.

11- **LOTION 10 OZ. RAFFERMISSANTE**

Rég. 2.75 $2 ch.

Pour les peaux sèches... lotion délicatement astringente.

12- **LOTION 10 OZ. DE BASE**

Rég. $3 2.25

Une base protectrice qui humidifie la peau.

13- **REPUTES PRODUITS "MAGIC SECRET"**

Lotion DEMAQUILLANTE 6 OZ

Bas prix spécial! 88¢ ch.

14- **LOTION PROTEIQUE**

Rég. 5.75 2.88 ch.

Une lotion extraordinaire à base de protéines, qui combattra les rides, pattes d'oie et les poches sous les yeux.

15- **POUDRE PRESSEE "MAX FACTOR"**

Bas prix spécial! 1.25 ch.

Magnifique choix de teintes pour peau grasse ou peau sèche.

16- 17- 18- 19- 20- 21-

GAMME COMPLETE "2ND DEBUT"

16 - **DEMAQUILLANT** 2 oz $3 ch.
nettoie en profondeur.

17 - **ADOUCISSANT** 6 oz 2.35 ch.
Contient CEF 600. Pour les mains et tout le corps.

18 - **TONIQUE** $3 ch.
Pénétration profonde pour stimuler la peau.

19- **CEF 600** 4 oz 3.25 ch. **CEF 1200** 4 oz 4.25 ch.
Une lotion puissante pour les rides. (CEF 1200 après 40 ans).

20- **SHAMPOOING** 6 oz 2.75 ch.
Des ingrédients spéciaux jamais réunis auparavant dans un même shampooing. Pour tous les cheveux.

21 - **FOND DE TEINT** 1.95 ch.
Contient CEF 600.
5 teintes ravissantes.

22- 23- 25-

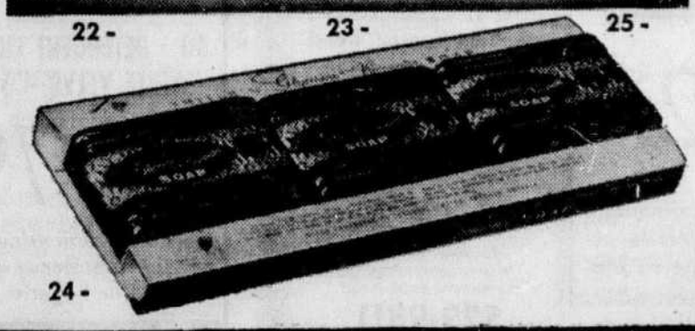

24-

GLYCERINE ET EAU DE ROSE "TRITLE'S"

22- **CREME DE NUIT 8 OZ.**

Souvenez-vous du teint toujours frais de grand-mère? Velouté et toujours radieux. Rég. $3 1.99 ch.

23- **LOTION MAINS ET CORPS**

Une lotion merveilleuse pour les mains gercées et la peau séchée par le vent et le soleil. Aussi comme base pour poudre. Flacon de plastique. 12 OZ. Rég. 2.25 1.49

24- **BOITE DE 3 SAVONS**

Pour une peau saine et douce à souhait. Rég. 1.50 1.29 ch.

25- **SHAMPOOING SEC "NUVOLA"**

Un shampooing merveilleux qui enlève le gras et rend les cheveux propres. Vous n'avez qu'à en saupoudrer et peigner. Au bas prix de 87¢ ch.

SIMPSONS-SEARS GARANTIT: "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"

"BONNIE BELL" 1006

26 - FOND DE TEINT $2 ch.

S'applique aisément et est présenté en 3 tons: pâle, moyen et foncé.

27 - LOTION NETTOYANTE 8 OZ. PLUS 2 OZ POUR LE VOYAGE

Nettoie en profondeur. Stimule. Equilibre les peaux sèches ou grasses. Les deux $3

28 - SHAMPOOING 8 OZ

Shampooing supérieur additionné 1006 médicamenteux. $2

29 - LOTION HYDRATANTE 2.0Z "BONNIE BELL"

A employer après le nettoyage et avant d'appliquer le fond de teint. Protège la peau et garde le fond de teint en place. $2 ch.

30 - LOTION CORPORELLE 16 OZ "BLUE GRASS" DE "ARDEN"

Rég. 4.75 3.75 l'ens. Plus un savon en cadeau!

Avec l'achat de cette lotion adoucissante "Blue Grass" de "Elizabeth Arden" vous recevrez un savon gratuitement.

31 - DESODORISANT 2OZ

1/2 prix!

Rég. $3 2/1.50

Désodorisant très en vogue préféré de toute la famille.

32 - CREME DEMAQUILLANTE

Rég. 3.50 2.50 ch.

Pour un démaquillage parfait, cette crème pénètre et nettoie en profondeur.

33 - ENSEMBLE 3 SAVONS

Rég. 1.75 1.35 bte

Emballage de 3 savons. Vous avez le choix de 3 parfums: "Red Roses", "Lavender" ou "Bond Street".

Commandes postales ou téléphoniques exécutées sur montant de $2 et plus

529-9811

SIMPSONS-SEARS POURQUOI

COMPAREZ PLUTOT CHEZ SIMPSONS-SEARS

34 - VAPORISATEUR POUR CHAMBRE A COUCHER

Rég. 5.98 4.88 ch.

Il humidifie l'air pendant 6 à 8 heures avec un remplissage. S'arrête automatiquement. Idéal pour décongestionner les voies respiratoires. Contenant en plastique, électrodes en acier inoxydable. Cordon 6'.

35 - TONDEUSE 9 PIECES "CRAFTSMAN"

Au bas prix spécial! 8.49 ch.

Il est très facile maintenant avec cet ensemble de couper les cheveux de vos garçonnets! Le livre d'instructions vous facilitera le travail. Cette tondeuse "Craftsman" est approuvée. (C.S.A.)

Aussi disponible, tondeuse 17 pièces 12.88 l'ens.

39 -BROSSES A DENTS

Adultes: Rég. 1.98
Enfants: Rég. 1.49
6/99¢

Emballage de 6 brosses. Poils de nylon Dupont.

40 - RINCE-BOUCHE "TRIGEEN" 16 OZ

Rég. 79¢ 66¢ ch.

41 - RINCE-BOUCHE "LAVORIS" 4 oz 40¢ ch.

42 - RINCE-BOUCHE "MI-SEPTINE" 16 OZ

Rég. 79¢ 66¢ ch.

43 - RINCE-BOUCHE "MICRIN" 14 oz 93¢ ch.

44 - DENTIFRICE "BRITE" 5 3/4 OZ

Rég. 89¢ 66¢ ch.

45 DENTIFRICE "COLGATE" 5 5/8 OZ 1.09 ch.

46 - DENTIFRICE "FLUORIDE" 5 3/4 OZ

Au bas prix spécial! 79¢ ch.

47 - DENTIFRICE "CREST" 5 5/8 OZ 1.09 ch.

60 - DETERGENT LIQUIDE "WHITE VELVET" 32 OZ

Spécial! 79¢ ch.

Garde vos mains douces et nettoie en profondeur vaisselle et fine lingerie.

61 - FER A FRISER

Rég. 5.99 4.99 ch.

Pour une mise en plis rapide et des plus ravissantes! 3 rouleaux interchangeables.

62 - SAVONS "WHITE VELVET" 12 pains 1.49

Savon type "français" de durée accrue. Il gardera votre peau douce et belle!

63 - BROSSE ELECTRIQUE "KENMORE"

Rég. 14.98 12.88 ch.

Pour toute la famille! 4 brosses en nylon et 1 stimulateur de gencives.

64 - DOUCHE MANUELLE

Spécial! 88¢ ch.

S'adapte aisément à tous les robinets. Couleurs variées.

67 - RASOIR "SUNBEAM" POUR HOMMES

Spécial! 19.95 ch.

Tête incurvée confortable. 5 lames précises en acier. Complet avec étui.

68 - VIBRATEUR MANUEL

Rég. 19.95 16.88 ch.

S'ajuste sur le dos de la main et vous fait bénéficier d'un massage professionnel à la maison.

69 - COUSSIN CHAUFFANT

Rég. 4.98 3.88 ch.

Coussin chauffant recouvert de flanellette. 3 positions de chaleur.

70 - CULOTTES HYGIENIQUES

Rég. 1.09 88¢ ch.

Culottes périodiques traitées "Sani-Gard".

SIMPSONS-SEARS GARANTIT: "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"

PAYER PLUS CHER ?

RS. CES BAS PRIX FANTASTIQUES AVEC CEUX DE PRODUITS EQUIVALENTS !

Simpsons-Sears vous offre des produits préférés par des millions de Canadiens! Ces produits ont été éprouvés en laboratoire pour contrôle absolu de la qualité, ils sont de plus et selon le principe si cher à Simpsons-Sears, pleinement soumis à sa fameuse et immuable garantie: satisfaction ou remboursement! Adoptez ces produits avec la plus entière confiance et...économisez!

36 -
SECHOIR PORTATIF KENMORE

Rég. 37.95

32.95 ch.

Pas plus gros qu'une boîte à chapeau... aussi léger qu'une plume! 3 positions de chaleur séchant très rapidement. Le large bonnet s'ajuste à la hauteur désirée.

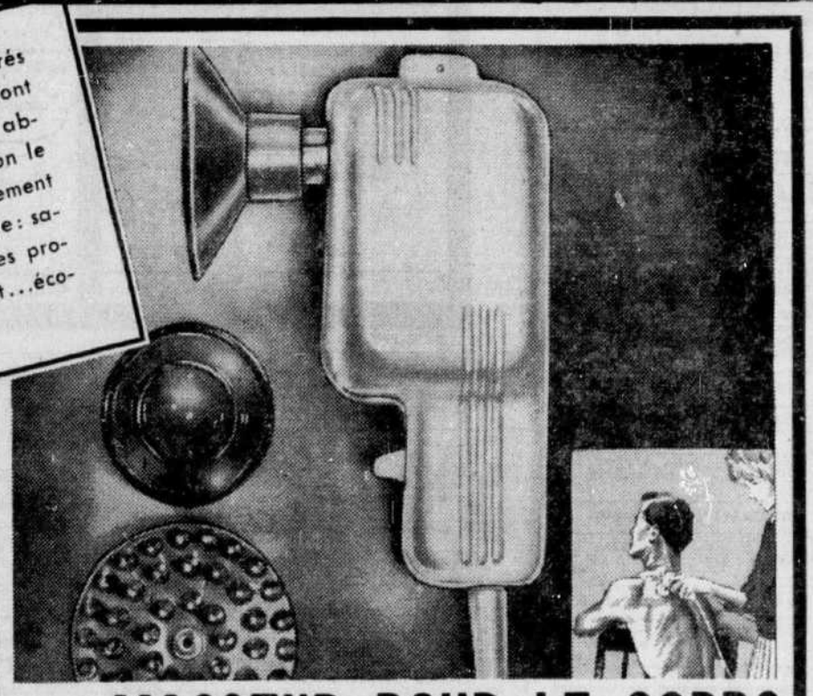

37 - MASSEUR POUR LE CORPS ET POUR LE CUIR CHEVELU

Pour massages d'intensité variable, voici un vibrateur électrique avec 2 accessoires pour le massage du corps et du cuir chevelu.

Rég. 9.95

7.99 ch.

38 - DESODORISANTS POUR LA MAISON

Vaporisateur aérosol au parfum à la menthe ou fleurs de pommier.

98¢ ch.

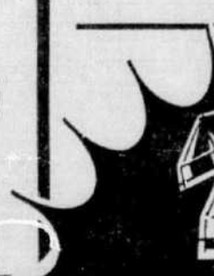

COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES EXECUTEES SUR MONTANT DE $2 ET PLUS

529-9811

48 - RINCE-CHEVEUX "GLOW" 16 OZ

Rég. 1.09 88¢ ch.

49 - RINCE-CHEVEUX "TAME" 16 OZ 1.59 ch.

50 - LOTION CORPORELLE "WHITE VELVET"

16 OZ Spécial! 94¢ ch.

51 - LOTION "JERGEN'S" 10 OZ 99¢ ch.

52 - DISSOLVANT A VERNIS 8 OZ

Spécial! 37¢ ch.

53 - DISSOLVANT "CUTEX" 1½ oz 29¢ ch.

54 - CREME A BARBE 14 OZ

Rég. 99¢ 79¢ ch.

55 - CREME A BARBE "GILLETTE" 7 oz 89¢ ch.

56 - CREME DE NUIT "WHITE VELVET"

8 OZ Spécial! 1.09 ch.

57 - CREME "NIVEA" 4 OZ 1.19 ch.

58 - DESODORISANT "WHITE VELVET"

2 OZ Rég. 77¢ 59¢ ch.

59 - DESODORISANT "BAN" 1.29 ch.

65 - BROSSES A CHEVEUX POUR DAMES ET MESSIEURS

Rég. 2.98 1.99 ch.

Tout nylon incassable et résistant à la chaleur.

66 - SERVIETTES HYGIENIQUES "FLUFFS"

Boite de 12 45¢ ch.

Douces, absorbantes et confortables. Très hygiéniques car traitées spécialement!

Boite de 48 (standard et super) 1.39 ch.

75 - SHAMPOOING AUX OEUFS "GLOW" 16 OZ

Rég. 99¢ 77¢ ch.

Shampooing à formule concentrée pour toute la famille. Mousse abondante. Flacon incassable.

76 - FIXATIF A CHEVEUX "GLOW" 14 OZ

Spécial 99¢ ch.

Formule régulière ne contenant pas de laque. Aussi disponible fixatif pour cheveux rebelles.

77 - INDEFRISABLE "GLOW"

(Douce ou régulière)

Rég. 1.19 99¢ ch.

Simple à employer sans mélange à faire. Pour fillettes et dames; cheveux teints ou décolorés.

78 - INDEFRISABLE "TONI" $2 ch.

79 - VIVIFIANT "GLOW" POUR CHEVEUX

Spécial 1.69 ch.

Revitalise les cheveux endommagés et leur apporte un nouveau lustre.

80 - CONDITION DE "CLAIROL" 2.54 ch.

71 - BOUILLOTTE

Rég. 1.98 ou 2.98 88¢ ch.

Contient 2 pintes. Robuste caoutchouc. Produit canadien.

72 - GANTS EN CAOUTCHOUC

2 paires 1.39

Doublure soyeuse. Rose seulement!

73 - PAPIER HYGIENIQUE

4 rouleaux 59¢

Doux, absorbant. 2 plis. Rose ou blanc.

74 - FEUILLETS DEMAQUILLANTS

4 pour 1.09

Papier 2 plis résistant. Très absorbant.

SIMPSONS-SEARS DE QUEBEC
PLACE FLEUR DE LYS
QUEBEC 3, P.Q.

NOM .....

ADRESSE ..... PROV. .....

Comptant ☐ Compte courant ☐ P.S.L. ☐

(Pour commandes: veuillez écrire sur feuille séparée la liste des articles désirés. S.V.P. Commander par numéro de l'article.)

SIMPSONS-SEARS GARANTIT: "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"

A chaque heure de chaque jour, votre annonce classée rejoint des clients éventuels!

"Le Soleil", fondé en 1896, est imprimé au No 590, rue de la Couronne, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans "Le Soleil."

En plus de ses nombreux correspondants, "Le Soleil" est abonné à La Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuters, France-Presse et United Press International ainsi qu'aux services de Téléphoto de La Presse Canadienne et de La Presse Associée.

"Le Soleil" est membre de plusieurs associations et groupements professionnels dont les principaux sont : L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association" (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union Internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controllers and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal "Le Soleil" ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal "Le Soleil" n'assume aucune responsabilité des ennuis, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

TARIF D'ABONNEMENT LE SOLEIL

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous : Atalante, Baie-Comeau, Beauport, Camp Valcartier, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'E., Courville, Giffard, Gros Pin, Hauterive, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Lorettville, N.-D. des Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-Romuald, Sillery, St-David, St-Emile, Ste-Foy, Village Huron, Montmorency, Région du Saguenay-Lac-St-Jean.

1c la copie (édition régulière) et 10c la copie (édition avec Perspectives), soit 45c par semaine ou $22.50 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Septième 50c par semaine sans égard au nombre de jours de publication ou $25.00 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs 35c par semaine ou $17.50 par année payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. Le même tarif s'applique pour nos abonnés qui demeurent dans un des centres et qui préfèrent recevoir Le Soleil par la poste.

PAR LA POSTE

Dans les comtés du Québec suivants : Abitibi, Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, St-Maurice, Témiscouata, Témiscamingue, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants : Gloucester, Madawaska et Restigouche, 1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50; 1 mois, $1.50.

AILLEURS au CANADA : 1 an, $22.00; 6 mois, $12.00; 3 mois, $6.00 1 mois, $2.00.

ETATS-UNIS et PAYS ETRANGERS, 1 an, $35.00; 6 mois, $18.00; 3 mois, $9.50; 1 mois, $3.50.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et Saint-Vallier, pa. "LE SOLEIL" Ltée.

ANNONCES CLASSEES
Tél.: 529-9231

TARIF COMPTANT

Tarif local (ville et banlieue)
1 ins. la ligne comptée de 5 mots .50
coût minimum $1.00
Titre individuel par insertion $1.00

Tarif général (Soleil et L'Evénement)
1 ins. la ligne comptée de 5 mots .50
Minimum $1.50

Classifications : Offres d'emploi
1 ins. la ligne comptée de 5 mots .50
Minimum 1.50

Strictement payable d'avance
Avis de décès formule régulière 2.00
Services anniversaires formule régulière $1.50

Services anniversaires avec photo $15.00

Remerciements formule ordinaire $1.50
Mots additionnels $0.06
Avis dans carnet mondain $2.50
Remerciement pour faveur obtenue même tarif que les annonces classées. Minimum $1.00
La charge de service pour les numéros de dept. ou de case requis dans les annonces $1.00

Les réponses sont envoyées à tous les mardis et jeudis de chaque semaine en ville et à l'extérieur.

Bien que tous les efforts soient faits pour livrer le plus rapidement possible à l'annonceur le courrier reçu pour une ou des annonces classées à adresse départementale, nous ne pouvons en aucune façon être tenus responsables pour la perte, l'oubli, le retard, la négligence, le dommage ou pour toute autre raison que ce soit dans ce service particulier de livraison du courrier.

Facture non payée dans les 5 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels 0.25.

Les annonces classées ordinaires devront nous parvenir avant 4 hres p.m. la veille du jour de publication. Celles qui doivent paraître le lundi, devront nous parvenir avant 4 hres le vendredi.

Les annonces classées "Semi-Display" devront nous parvenir avant 3.30 hres p.m. le jour précédent leur publication.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou noces non responsable, n'est accepté par téléphone.

6 AGENTS

COMMERCE commencez le votre à crédit. Soyez votre propre patron. 578 ont gagné $3,000. à $5,000. en 1965. Nous vous fournissons stock à crédit. Plaisant, profitable, endossé d'un bout à l'autre du Canada. Renseignements gratuits. Ecrivez à Produits Faula, 21 St-Paul, est, Montréal ou téléphonez à Roméo Fiset, 525-9006, Québec. 246-26

8 ANIMAUX A VENDRE

BERGERS Allemands, Dalmatiens, Cockers, autes races, vendons, achetons. Tél.: 661-5510. quo-8

BERGERS Allemands, Boxers, Samoyede, dressage, pension, lavages. Soir, 872-2266. quo-10

3 MAGNIFIQUES Bergers allemands, 12 semaines, pedigree ou noir. 849-3425. quo-4

PETIT chien Poméranien. Tél. 842-2569. quo-3

CANICHES, 2 mâles, petit miniature, noir, 3 mois, enregistrés. 622-7906. quo-1

BOXER, 7 mois, $50. Tél. 653-4595. quo-3

9 ANIMAUX PERDUS

RECOMPENSE !

CHIENNE Irish Setter, rousse, perdue dans Boischatel, jeudi. Tél. 822-1513. quo-2

13 ARGENT A PRETER

1ère et 2e HYPOTHEQUES, Québec, Lévis, banlieue. Demers, Fortier & Demers, notaires, 41 1-2 d'Auteuil, 525-4900. quo-5

1ère, 2e HYPOTHEQUE, prêts temporaires pour de meilleurs prix sur matériaux. Taux raisonnable. Plante, 661-7331. quo-1

BUDGET 1966

PRETONS 85 p.c. de la valeur, sur propriété résidentielle, à logement et commerciale. Taux bancaire, long terme consenti le même jour. Québec Finance, 529-9759. quo-11

N'EMPRUNTEZ PAS

SANS nous consulter. Comparez nos conditions. Prêts résidentiels, commerciaux, industriels, etc. 1ère ou 2ième hypothèque. Discrétion absolue. La Société Immobec. 524-6800; Soir, 653-7583. quo-18

13 ARGENT A PRETER

PRETS tous genres: Personnels, temporaires pour construction. Jour, soir, 837-3343. quo-17

PRETS consentis en première et deuxième hypothèques, 7 pour cent, longue échéance dans toute la province. 525-6823. quo-14

PROPRIETAIRES, envisagez-vous la finition de votre sous-sol, réparations à votre propriété ou une consolidation de vos dettes? Consultez-nous pour vos première et deuxième hypothèques. Discrétion absolue. Service 48 heures. Québec et Banlieue. Directement du prêteur. Les Placements Craig Limitée, 2065 Ouest, Boul. Charest, Ste-Foy, M. Hurtubise, jour, 681-0275; soir, avant 9 heures, 653-8252. quo-1

1ère, 2e hypothèques, Québec, banlieue. Thérèse Morasse. 529-8366, 524-0732. quo-14

$50,000 en première ou deuxième, sur tous genres de propriétés, à partir de $1,600 et plus. 25 ans si désiré. G. Barrette, courtier hypothécaire, conseiller licencié 265 de la Couronne, local 401, 529-7664; soir, 683-0614. quo-2

PLACONS votre argent 10 pour cent par tranches de $1000 et plus, dividendes payés mensuellement, capital remboursable à demande. Paul Michaud, 522-4517. quo-28

AVONS actuellement gros capital à investir en 1ère hypothèque, taux 7 1-4 pour cent conventionnel. Aussi 2e hypothèque, confidentiel et rapide, inspection gratuite. Société Immobilière Frontenac Inc., 1535 Garnier Québec. 681-2802; soir, 523-9620. quo-19

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère ou 2e hypothèque par tranche de $2,000 à $20,000, au taux bancaire. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps, 661-7076. quo-21

1ère et 2e HYPOTHEQUE, Québec, banlieue seulement. Samson Samson, Gascon et Mercier, notaires. 970 Avenue Cartier. quo-23

PRET 1ère hypothèque sur propriété résidentielle ou commerciale. Baillargeon et Carrier, notaires. Le Crédit Hypothécaire Inc., 38 Desjardins Qué. Demander André Lepage. 525-4657. quo-24

PAR téléphone. Prêts personnels et commerciaux. $50 à $3,000 sur billet, sans endosseur. Paul Michaud. 522-4517. quo-3

FAITES VOS ADIEUX
A TOUTES VOS FACTURES
Vous pouvez LOUER l'argent nécessaire de CRESCENT

Réunissez toutes vos factures sous un seul et unique paiement mensuel et vous pourrez alors saluer des jours plus heureux.

Oui, vous pouvez louer de $50 ou plus, pour satisfaire à vos besoins, pour une semaine, un mois, un an ou plus longtemps.

Crescent vous offre un service prompt et courtois. Des clients ont déjà loué l'argent nécessaire en 10 minutes seulement. Comblez tous vos désirs maintenant. Appelez Crescent et louez l'argent nécessaire dès aujourd'hui.

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et rembourser par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
$ 105.75	12 mois	$10.00
$ 310.78	20 mois	$19.00
$ 506.94	30 mois	$22.00
$ 758.89	30 mois	$32.00
$1,014.07	30 mois	$42.00
$2,016.00	36 mois	$57.00

Des montants plus élevés sont disponibles pour satisfaire à vos besoins financiers.

Les versements mensuels comprennent la somme principale et l'intérêt d'après un mode de repaiement assidu. Chez Crescent, VOUS déterminez le coût. Plus vite vous rembourserez, moins vous coûte le plan.

Crescent Finance

TRANSIGEZ A LA MODERNE
CHEZ CRESCENT
67, rue Sacré-Coeur, Alma, Tél. : 662-8405.
23, rue Albert, Bagotville, Tél. : 544-2857.
895, rue St-Jean, Québec, Tél. : 529-8411.
Place Laurier, Ste-Foy, Tél. : 652-2831. quo-1

14 ARGENT DEMANDE

BESOIN de $500.00 à $10,000.00 pour investissement à court terme. Payons 1 pour cent d'intérêt mensuel. Minimum de prêt à deux mois et plus. Jour: 524-7503, soir: 623-7473, J. Boivin. quo-16

29 BRULEURS A L'HUILE

NETTOYAGE de brûleurs, nettoyage de fournaises. Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle, traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (service gratuit). Eug. Desroches Fils Limitée, 569 Ouest St-Vallier, 525-4946. quo-1

NETTOYAGE de brûleurs, pots, Breeze Kemac. Réparation carburateurs, pompes, service à domicile. Pièces assorties. Parent, 198, 3e Avenue, 524-4990. quo-2

30 BUREAUX A LOUER

BUREAUX ultra-modernes différentes grandeurs, ménage journalier, vaste stationnement privé, situés Place d'Youville, Grande-Allée, centre d'achats Canardière et Lévis. 529-9077. quo-3

BUREAUX, édifice épreuve du feu, ascenseur, L. Cassule, 1026 St-Jean. quo-4

629, 3e AVENUE, bureau, différentes grandeurs, chauffé, éclairé. Tél. 525-5427. quo-4

LIBRE, hommes d'affaires, représentants, etc. . divisé, 3, 4 employés, 523-8623. quo-9

910 ST-JEAN, conviendrait pour poste médecin. Tél. 523-1196. quo-2

748 ST-JEAN, bureaux différentes grandeurs, chauffés, éclairés. 525-5427. quo-11

BUREAU à louer, rue St-Jean, 2e étage, prix très modique. Cimon, Courtier. 525-5169, 842-4734. quo-11

40 DESJARDINS, près Palais de Justice. Baillargeon & Carrier 38, des Jardins, demander André Lepage. 525-4637. quo-21

88 RUE St-Louis, près du Palais de Justice, 1500 p.c., location idéale pour professionnel. Trust Royal: 529-0171. quo-1

RUE St-Joseph Est, 750. Bureaux différente grandeur. Chauffé. 522-1233. quo-22

AVEC stationnement, 2 bureaux de 2 pièces chacun, c'est-à-dire 4 pièces, pouvant accommoder un ou deux locataires à proximité du Centre Fleur de Lys, libre immédiatement. Tél. 525-4769. quo-4

RUES Dorchester, St-Roch, d'Aiguillon. Avec ou sans entreposage, libres, stationnement. Chalifour, 681-6388. quo-24

EDIFICE GUILLEMETTE

486 DE la Couronne, bureaux, différentes grandeurs, renovés, très modernes, ascenseurs automatiques, monte-charge, ascenseur, prix raisonnable, occupation immédiate. 523-8109. quo-10

EDIFICE STE-FOY

LOCAUX à compter de $125 ou $150 par mois et plus, incluant: chauffage électrique, air climatisé, tuiles aux planchers, plafond en tuiles acoustiques, luminaire, service d'ascenseur, 51 stationnements. Route de l'Eglise, coin Quatre-Bourgeois, face à l'Hôtel de Ville, service d'autobus, Maurice Lahoud ou Charles Giroux, 681-6211. quo-4

30 BUREAUX A LOUER

DEUX bureaux modernes, près terrain de stationnement, 853, St-Jean, 524-6018. quo-26

AVE de la Tour, près Grande-Allée, bureaux libres, 5 pièces, chauffés, conviendraient pour 2 professionnels, tél.: 522-1794. quo-5

BUREAUX à louer, différentes grandeurs prêts à occuper, peut aussi louer édifice au complet si désiré. Chauffé, service d'ascenseur, concierge. S'adr. à 297 de la Couronne. Tél. 522-6053 ou 822-4214. quo-28

35 CHALETS A LOUER

LAC BEAUPORT, à la semaine, appartement chauffé, motel, cuisinette. 849-4486. quo-21

LAC BEAUPORT, chalet, 4 pièces, meublé, $75 mois, libre 1er mai. 527-6330. quo-2

36 CHALETS A VENDRE

LAC LONG, 7 milles St-Raymond, meublé, $4,500. Morel courtier. 527-1732. quo-9

38 CHAMBRES ET PENSIONS

ANCIENNE-LORETTE, foyer pour personnes âgées $65. 1er plancher. 872-7595. quo-2

ST-SAUVEUR, chambre pension, 1, 2 messieurs, $15. semaine, stationnement. 524-7598. quo-14

RESIDENCE pour personnes distinguées, chambres luxueuses, pension, entretien, etc. 842-5594. quo-14

CHAMBRES modernes, une ou 2 personnes, 230, 3e Avenue. 523-6945. quo-15

FOYER idéal pour personnes âgées. Tél. 661-7143. quo-1

CHAMBRE double lits jumeaux, conviendrait pour étudiants, 230 St-Jean. 522-5392. quo-1

ST-JEAN BAPTISTE, chambre et pension, bon chez-soi. Tél. 523-4923. quo-2

POUR messieurs, chambre et pension, Ste-Foy. Tél. 656-6688. quo-4

RUE Arago, chambre pension, jeune homme, bon chez-soi, 522-5732. quo-2

CHAMBRE avec lavabo, aussi pension. Tél. 527-4808. quo-4

CHARLESBOURG, chambre et pension, pour couple âgé ou personne seule, endroit tranquille. Tél. 626-3101. quo-3

ST-PASCAL, garçon ou fille, chambre et pension, près autobus. 661-8668. quo-7

CHAMBRE, pension, 1, 2 personnes, maison privée, 476 Richelieu. 529-7720. quo-5

39 CHAMBRES ET PENSIONS DEMANDEES

ST-PASCAL, chambre et pension. Tél. 661-6131. quo-3

40 CHAMBRES A LOUER

QUARTIER CHAMPLAIN

HAUTE-VILLE, chambres modernes, permis cuisine, lavabo, buanderie. 522-7505, 623-5115. quo-2

33 BUADE, grande chambre à l'année, meublé permis cuisine. quo-10

CHAMBRE, permis cuisine, aussi grande chambre avec cuisinette, 24 Couillard. quo-11

CHAMBRE à louer. S'ad.: 20, rue Garneau. quo-15

CHAMBRE-BOUDOIR, pour 1, 2 personnes, sobre, honnête, distinguée. Ecrire, Case Postale, 317 Haute-Ville. quo-15

24 RUE Ste-Anne, chambres et flats à louer. quo-16

1 OU 2 PERSONNES, permis cuisine, 9, des Remparts. 522-7891. quo-1

COIN d'Auteuil, permis cuisine, réfrigérateur, ensoleillé, confortable, 138 Ste-Anne. 529-4781. quo-5

77 ST-LOUIS, chauffée, permis cuisine, une personne, $12, libre. 681-0856. quo-4

QUARTIER LIMOILOU

CHAMBRE près hôpital St-François D'Assise et Colisée. 529-1405. quo-11

CHAMBRE et pension si désiré, bon chez-soi. 524-6940. quo-1

PRES hôpital Enfant-Jésus, chambre-boudoir, stationnement, libre immédiatement. 522-5786. quo-2

ST-PASCAL, chambre meublée, permis cuisine, jeune fille, dame. 525-5407. quo-3

2013, 1ère AVENUE, chambre et salon-boudoir, permis de cuisine, $40 à $60 mensuellement. 661-6301. quo-25

CHAMBRE-BOUDOIR, permis cuisine, bain, 1 ou 2 personnes. 525-8945. quo-4

CHAMBRE, lit double, une fille, $8, 2 filles, $12. 523-4257. quo-4

GRANDE chambre pour 1 ou 2 personnes, pension si désiré. Tél. 523-8717. quo-1

ST-FRANCOIS d'Assise, 2 chambres, meublées, eau chaude, entrée privée, demoiselle ou couple. S'adresser 1220 Lasarre, appt. 1, entre 7 et 9 hres p.m., 523-6798. quo-5

CHAMBRE-BOUDOIR, moderne, accessoires cuisine permise, entrée privée, près St-Michel Archange. 2207 Canardière. 661-4363, 653-3586. quo-28

CHAMBRE à louer, 3e Avenue, près Canardière. Tél. 523-5465. quo-3

ST-PIE X, près autobus, stationnement, entrée seule, grande chambre. 661-1309. quo-7

PRES hôpital Enfant-Jésus, grande chambre-boudoir, avec lavabo, entrée seule, libre immédiatement. Tél. 529-1509. quo-10

CHAMBRE-BOUDOIR, permis cuisine, près Canardière, entrée privée. 667-2848. quo-8

CHAMBRES, $7., idéal, être heureux sagement, Téléphone, stationnement. 2450 Maurice. quo-14

ST-PASCAL, belle grande chambre pour dame ou demoiselle, maison tranquille, permis cuisine, près hôpital Enfant-Jésus et Canardière. Tél. 663-0313. quo-3

2315 Cardinal Villeneuve, appt. 3, chambre seulement. Tél. 529-7503. quo-7

PRES hôpital l'Enfant-Jésus, grande chambre-boudoir, lavabo, entrée seule, libre immédiatement. 529-1509. quo-14

GRANDE chambre louer, 1er étage. Tél. 663-7304, 1231 Avenue St-Pascal. quo-7

QUARTIER MONTCALM

ST-SACREMENT, chambre-boudoir, entrée privée, permis cuisine. Tél. 681-4290. quo-4

CHAMBRE propre, permis cuisine, poêle et réfrigérateur entrée libre. 527-6709. quo-2

CHAMBRES meublées, chauffées, bains, réfrigérateur, permis cuisine, 657 Fraser. 683-9553. quo-13

ST-CYRILLE, magnifique chambre-boudoir, lavabo, tapis, télévision, entrée seule. 524-6168. quo-1

631 RUE Ballargé, chambre pour 2 personnes, permis cuisine. 681-8859. quo-1

PENSION pour personne âgée, chambre, monsieur. 634 Fraser. 683-9494. quo-4

PLAINES d'Abraham, chambre-boudoir, salle bains, entrée cuisine centrale. 522-6804. quo-4

CHAMBRE famille privée, déjeuner si désiré. 120 Saunders. 529-3167. quo-1

BELLE chambre, 1 ou 2 personnes, entrée privée, 5... Belvédère. 683-0371. quo-1

CHEZ-SOI idéal, près Belvédère, chez couple sans enfant, dame ou demoiselle. 527-6315. quo-7

40 CHAMBRES A LOUER

QUARTIER MONTCALM

ST-CYRILLE, magnifique chambre-boudoir, entrée privée, lavabo, tapis repeints. 524-6710. quo-3

AVENUE Belvédère, grande chambre bien éclairée, endroit tranquille. Tél. 527-4158. quo-3

CHAMBRE meublée pour monsieur. Tél. 527-6613. quo-1

CHAMBRES, très propres, accommodation facile, situées près Chemin Ste-Foy, Avenue des Erables, 681-2182. quo-5

ST-SACREMENT, chambre-boudoir, accès cuisine. Tél. 683-8205. quo-7

ST-SACREMENT, chambre-boudoir, accès cuisine. Tél. 683-8205. quo-1

ST-SACREMENT, chambre à louer. Tél. 683-9079. quo-21

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

AVE Tunbull, chambres avec lavabo et tapis, pour monsieur. 524-9004. quo-5

PRES St-Jean, confortable, ensoleillée, propre raisonnable. Monsieur préférence. Tél. 529-1947. quo-18

592 EST, St-Cyrille, chambre, avantage lavabo, poêle, réfrigérateur, indépendante. 524-5088. quo-1

CHAMBRE près Carré d'Youville, 910 Place Mère-Malet. Tél. 523-2051. quo-29

614 ST-JEAN, grande chambre meublée, fenêtres sur rue. Tél. 525-9063. quo-4

PRES Parlement, 2 chambres, chauffées, permis cuisine, aucun dérangement de démolition. 1060 Conroy. quo-3

ST-CŒUR de Marie, 1er plancher, grande, très propre, tranquille, téléphone, bain, douche. 522-7856. quo-7

PRES Parlement, chambre, pension, si désiré pour monsieur. Tél. 524-6543. quo-3

CHAMBRE pour dame, permis cuisine, réfrigérateur, 716 Salaberry. 524-7396. quo-7

QUARTIER ST-ROCH

CHAMBRES à louer dans édifice à épreuve du feu, comprenant toutes les facilités modernes et salle de bains privée si désiré. Prix à partir de $9 par semaine. Situées dans le centre St-Roch, 360 St-Joseph Est. Tél. 522-3921. quo-21

CHAMBRE meublée, chauffée, éclairée, à vendre, set cuisine chromé, set salle diner antique, buffet. 523 6387. quo-3

GRANDE chambre meublée, droit cuisine, 550 de l'Eglise. quo-1

20 CHAMBRES, propres, eau, tranquilité, personne distinguée, $2 est St-François. quo-4

CHAMBRES simple, double ou communicante excessivement propre, meublées, chauffées, éclairées, poêle, réfrigérateur, tranquilité absolue. 522-4137. quo-3

GRANDE, petite chambres, désire hommes sérieux et distingués, aussi suite 3 pièces, non meublée. 296 De la Salle. quo-3

QUARTIER ST-SAUVEUR

CHAMBRE avec lavabo, eau chaude, 526 Bayard. Tél.: 683-8268. quo-1

GRANDE chambre non meublée, pour couple, salle bains. Tél. 525-8514. quo-1

CHARLESBOURG

ST-RODRIGUE, 1ère Avenue, chambres, près église, épicerie, autobus devant. 623-2068. quo-1

SILLERY

MODERNE, bien chauffée, près autobus, stationnement. 2163 Boul. Laurier. 527-6406. quo-4

STE-FOY

CHAMBRE-BOUDOIR, permis de cuisine, près centres d'achats. Tél. 656-0375. quo-1

STE-FOY, près centre d'achats, chambre simple, lavabo, permis cuisine. 653-5858. quo-18

CHAMBRES, doubles et simples, meublées, permis cuisine, salle bains, entrée privée. Soir, 653-4141. quo-1

CHAMBRE avec entrée privée, stationnement près hôpital Laval. 653-1815. quo-1

CENTRES d'achats, Université, grande chambre, permis cuisine, entrée seule. 653-9831. quo-1

STE-FOY, chambres, lavabo, permis cuisine, réfrigérateur, télévision, stationnement. 653-5889. quo-1

LUXUEUSE, tapis mur à mur, eau courante, entrée seule. 653-9374. quo-9

53 COMMERCES A LOUER

PETIT magasin à louer, rue St-Jean. 586 St-Jean. quo-8

324 AVE St-Sacrement, poste commerce avec logement, 4 pièces au deuxième étage si désiré. 525-5427. quo-11

HOTEL à louer, comprenant 53 chambres, salle à manger, salle de spectacle et une grosse taverne. S'adresser 359 rue Du Pont, Québec, 523-1532, du propriétaire. quo-1

TAVERNE à louer, équipée, chauffée, éclairée. S'adresser 359 rue Du Pont, Québec, 522-0542, du propriétaire. quo-1

SALON barbier, à louer, tout meublé, neuf, conditions avantageuses. 623-0090. quo-1

54 COMMERCES A VENDRE

MOTEL, Boul. Ste-Anne, avec restaurant, bonnes conditions avantageux (MLS) Cimon, courtier, 525-5169, soir: 842-4734. quo-11

TAVERNE, rue St-Nicolas, à vendre ou échanger, cause maladie. 681-2041. quo-2

SALON coiffure, vendre ou louer, excellent poste dans banlieue, prix modique, cause maladie. 529-3222. quo-3

PART de restaurant à vendre ou à échanger. Tél. 661-2953. quo-7

EPICERIE licenciée, St-Pascal, avec logement, 4 pièces, léger acompte. Cimon courtier, 525-5169, 842-4734. quo-25

RESTAURANT licencié, cause départ, pour rendez-vous: Cimon, courtier. 525-5169, 842-4734. quo-11

TAVERNES, épiceries-boucheries, licenciées, motels, maisons revenus. Morel, courtier, 527-1732. quo-14

PROPRIETE et commerce d'épicerie licenciée, quartier latin. Tél. 523-7832. quo-4

AUBAINES: Salon coiffure, rue St-Jean, $3,800; épicerie licenciée, Haute-Ville, $3,300; garages prospères, Québec, $15,000; sept pièces, Ste-Foy, $14,000; Saint-Pie X, $17,200; Ile Orléans, $8,000; terres 75 arpents, $1,000. Fortin, courtiers, 3877 Chemin Ste-Foy, achats, ventes, prêts, administration, 653-9948. quo-1

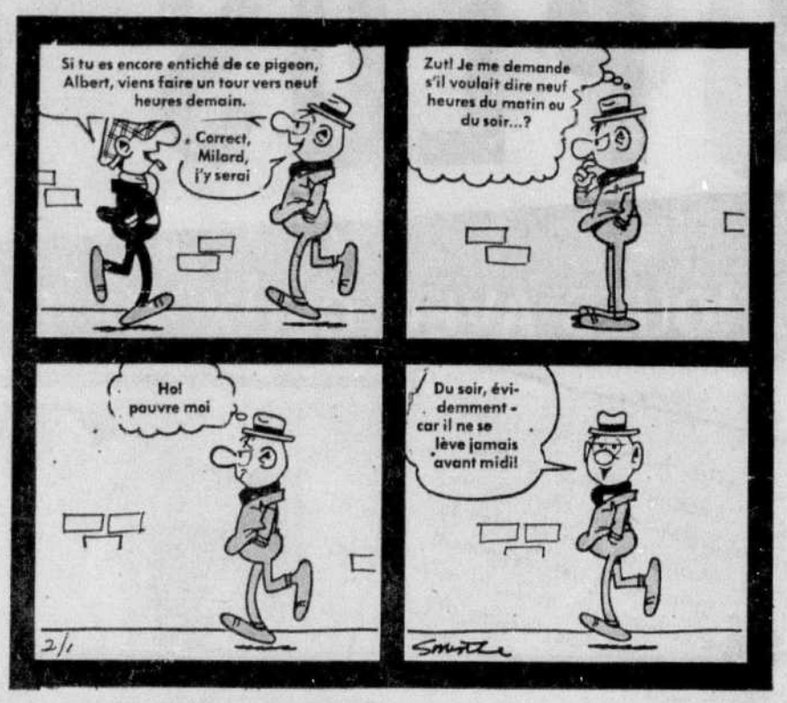

54 COMMERCES A VENDRE

MAISON de chambres avec ameublement. S'adr. 20 rue Garneau. quo-25

HOTEL à vendre ou à louer. B. Bureau courtiers. 681-6862. quo-1

COMPTOIR-lunch, roulotte à patats, à différents endroits dans la ville. Courtage Immobilier, Yves Germain Ltée, Dancause, 656-0102. quo-1

TAVERNE bien située avec propriété résidentielle et commerciale, acompte $20,000., propriété acceptée en échange. Robert Blais, 663-9140, Société d'Administration et de Fiducie, courtiers. 692-1030. quo-1

SUPER-MARCHE, excellente organisation, empiacement privilégié, affaires annuelles $235,000., prix $75,000., avec propriété à revenus. Robert Blais, 663-9140, Société d'Administration et de Fiducie, courtiers. 692-1030. quo-1

EPICERIE licenciée, bien située, bon chiffre d'affaires, prix $8,500. Courtage Immobilier, Yves Germain Ltée, Lacroix. 523-2019. quo-1

LIMOILOU, épicerie, boucherie, licenciée, comptant $4,000. Possibilité de doubler le chiffre d'affaires. Courtage Immobilier, Yves Germain Ltée, Marcoux. 839-9165. quo-1

AVONS restaurant et épicerie à vous offrir, Limoilou, $6,000. Droit licence, St-Roch, $4,000. avec bilan. St-Vallier, $3,500., St-Sauveur, $1,500. Les Saules, $10,000, avec 50 sièges, et immeuble si désiré, plus tous genres de commerces désirés, consultez, Léo Bernier, courtiers. 523-6066. quo-2

CORDONNERIE équipée au complet. Tél. 837-3897. quo-2

RESTAURANT, coin Boul. Charest et Victoria. Très bon chiffre d'affaires, cause maladie. S'adresser 452 Victoria. quo-5

GROSSE maison, chambre toute meublée, directement du propriétaire. Tél. 524-4223. quo-22

SALON coiffure à vendre. Tél. 524-3110. quo-12

AUBAINE, roulotte patates frites, très bon ordre, équipement complet. Facilité de paiement, 872-2164. quo-3

SALON de barbier, à vendre ou à louer, prix raisonnable. 529-7671, M. Armand. quo-1

SALON coiffure pour dame. Tél.: 523-3085, soir seulement. quo-1

MAISON de chambres à vendre, cause maladie, tél: 522-0624. quo-2

VENDEZ votre commerce rapidement, avons acheteurs sérieux, pour différents commerces. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Boulanger, 529-8121. quo-2

RESTAURANT, centre de la ville, bon chiffre d'affaires, acompte $15,000. Demander A. Girard, Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 26-1

COMMERCE d'huile bon revenu, opérant depuis plus de 20 ans. Bonnes conditions. Demander M. Lacombe, Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 25-1

PETIT restaurant, à louer ou à vendre, bonnes conditions. Demander A. Bouchard, Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 24-3

MAGASIN de défail, grosses affaires, bien situé, prix le coût des marchandises au coûtant et bons comptes recevables. Demander M. Lacombe, Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 24-3

SALON de barbier, à vendre ou à louer, prix raisonnable. 529-7671, M. Armand. quo-7

EPICERIE-BOUCHERIE, licenciée, chiffre d'affaires intéressant, avec maison, logement libre à l'acheteur, 5 pièces plus 2 salles bains vente rapide, cause départ, direct propriétaire. 623-3082. quo-2

ST-PASCAL Salle billards, restaurant, affaires $1,500.00 par mois J.A. Turmel Inc. Courtiers. 529-2575. quo-7

STE-FOY, Tabagie, comptoir lunch, affaires: $94,000.00 Acompte: $8,000.00 J.A. Turmel Inc. courtiers. 529-2575. quo-7

ST-MALACHIE Dorchester, salle quilles, restaurants, théâtre, salle danse, revenu net: $22,000.00 Acompte: $20,000.00 J. A. Turmel Inc. courtiers 529-2575. quo-7

55 COMMERCES DEMANDES

NOUS avons acheteurs sérieux pour plusieurs genres de commerce. Immeubles Belvédère Ltée. 681-6358. quo-15

VOULEZ-VOUS vendre votre commerce (Québec métropolitain), avons acheteurs intéressés avec argent, vente rapide. L. Hunt, courtiers, 171 St-Jean, 529-5582. quo-4

J'AI client sérieux, pour l'achat de comptoir-lunch, taverne, et tout autre commerce. B. Bureau courtiers. 681-6862. quo-1

59 COUPLES DEMANDENT EMPLOI

COUPLE de 45 ans demande emploi dans motel, conciergerie, comme cuisinier, dame ouvrage général. 527-2435. quo-1

60 COUPLES DEMANDES

COUPLE demandé sans enfant, pour maison privée, homme comme chauffeur, femme pour ouvrage général. 653-9007. quo-1

63 DIVERS — A LOUER

CAMILLIA Nadeau, robes mariée, bal, sorties bal, vedère, louer. 653-0465. quo-2

SALON Chez Jeanne. Le plus grand choix de robes mariées, bal, cocktail, fourrures. Locations et vente, 426, 3e Avenue, 529-7606. quo-21

LEA Nadeau Enr. Salon de la Mariée, robes de gala, fourrures. 2017, 1ère Avenue. 524-3724. quo-24

SORTIE bal, velours, costumes carnavalesques, sorciers, régence, mardi-gras. 523-9027. quo-25

64 DIVERS — A VENDRE

LIVRES de tous genres, achetons, vendons, échangeons. Comptoir du livre, 29 Est St-Vallier. Tél. 525-6402. quo-1

VENEER neuf, toutes sortes ou usagés. Prix incomparable. 842-1969. quo-4

FIANCES, votre mariage photographier pour $25. Photos Autimax, 623-4726. quo-2

STEREO avec disques, à vendre en continuant les paiements, garantie transférable. Consignation: M. Harvey, 239 Ouest St-Vallier, 667-2420. quo-4

MEUBLES neufs, usages achetons, échangeons, meubles, appareils électriques de toutes sortes. Croteau Ltée, 525-9426. quo-1

USAGES télévision réfrigérateurs, poêles, laveuses, garantis. Finançons nous-mêmes, 529-3522 quo-1

MEUBLES neufs et usagés, ensemble complet, ménage, stéréo, télévision, salon, cuisine, chambre, prix avantageux, 402, 2e Rue. Tél.: 529-0196. quo-17

TRES pressant, à sacrifier pour balance qui me reste à payer, ameublement complet, neuf, 3 pièces. M. Bergeron, 681-3603. quo-11

64 DIVERS — A VENDRE

VENTE d'inventaire sans égard au prix coûtant, pour 5 jours seulement. 6 poêles, 8 réfrigérateurs, 11 sets de salon, 2 sets de chambre, 2 laveuses, 2 sécheses, 5 laveuses ordinaires, 3 lits continental, 9 sets cuisine, 18 stéréos, 32 téléviseurs, 4 machines à enregistrer, 7 machines à écrire. Payable $10 par mois. Visible à 3128 Ave Royale, Giffard. Tél. 661-8434. quo-4

ROBE mariée, voile long, diademe, 10 ans, soir seulement. 837-1266. quo-1

AUTO-NEIGE, 13 1-2, reprise finance, $600. 505, 17e Rue, 529-0631. quo-2

CHAUFFERETTE électrique, $25. Tél. 663-7353. quo-1

BALAYEUSES polisseuses, usagées, à vendre, très bas prix. Tél. 626-5031. quo-1

ROBE mariée, 8 ans, organza, dernier modèle, longue avec traine. Après 6 hres, 661-2616. quo-1

ROBE mariée, gr. 5, 6 ans. Tél. 527-3257. quo-1

STOCK fenêtres neuves, marque Nicholson. Boulanger, grande réduction. 683-9383. 681-7506. quo-4

TELEVISIONS 23 pouces, 1963-1964-1965, $89 à $129. 529-3830. quo-1

TELEVISIONS portatives, 17 et 19 pouces, $59 à $79. 529-3830. quo-4

250 FIXTURES électriques, fluorescents, 40 watts, en bon état. Prix d'aubaine. 529-9077. quo-4

AMEUBLEMENT salon coiffure, moderne bonnes conditions. Tél. 667-2848. quo-3

INCROYABLE, télévision $29, réfrigérateurs $34, laveuses $15, poêles $12. 522-5020. quo-4

BATTERIE cuisine, cuisson sans eau. Spécial $18.95, démonstration domicile. 681-9471. quo-4

SINGER remis neuf, électrique, garantie 1 an démonstration, $18.95. 681-9471. quo-4

FOURNAISE Coleman, blanche, set cuisine chromé, divan. 837-0816. quo-1

REFRIGERATEURS usagés, parfaite condition, à partir $35., 464 Est, St-Vallier. quo-24

AMEUBLEMENT de magasin: coffre-fort, machine photo-filmer, caisse enregistreuse comptable, étagères métal, supports, comptoirs, chaises, tables, etc. S'adresser, 226 est, St-Joseph, Québec 2. quo-9

SERIE d'anglais, sur disques, neuve, à sacrifier. Soir : 522-6291. quo-14

POELES, réfrigérateur, laveuse, télévision, set chambre, chesterfield, tables, lits. 661-7105. quo-8

REPRISE finance offerte

Vous arrivez à Québec? Vous trouverez ici un vaste choix d'appartements!

AUTOS USAGÉES

Toutes les marques
Tous les modèles

PANEL Econoline usagé, récent modèle, en très bonne ordre. Prix défiant toute compétition, échange accepté, gros prix pour votre échange. 872-7065. quo-17

FERMETURE d'hiver, liquidons au prix coûtant. Automobiles 1956 à 1963. 1265 Ouest St-Vallier. quo-12

FARISIENNE Pontiac 1965, décapotable, 6,000 milles, $2,950., particulier. 623-5085. quo-14

THUNDERBIRD 1961, décapotable, comme neuf. Prix avantageux. Tél. 653-5448. quo-4

1965 Impala super sport, tout équipé, auto fournie par compagnie. 653-1965. Après 6h. p.m. quo-4

CHEVROLET 1962, décapotable, Impala, état neuf, soir seulement. 661-8758. quo-1

CHEVROLET 1958, parfaite condition, prix d'aubaine, transmission ordinaire. 527-1655. quo-3

PONTIAC Parisienne, 6, 1962, très propre, équipée, balance de finance, present, $49-4110. quo-2

1963 MERCURY Météor. Extrêmement propre. Aucun comptant $50.00 mensuellement. 529-9012. quo-7

STUDEBAKER G.T.

HAWK, grand-tourismo, 1962, 4 vitesses au plancher, R.P.M., radio, toit vinyl, acheter $5,000, sacrifier $1,950. Tél. 682-8874. quo-5

JEEP armée, $25.00 par mois. 1050 Boul. Capucins. Racine 529-9012. quo-7

AUCUN comptant, Chevrolet, Pontiac, Ford, Oldsmobile, Volkswagen, etc. Dubé, 529-9012. quo-7

1961 PONTIAC, automatique, $45.00 mensuellement. 1050 Boul. Capucins. Dubé, 529-9012. quo-7

CHEVROLET Bélair, 1964, très propre, moteur neuf, garantie 4000 milles, échange acceptée. $1750. Tél. 523-0372. quo-7

CHEVROLET 1962, très bon état, cause de départ. 681-9426, Soir. quo-3

DÉCAPOTABLE Meteor 1958, propre, 8, automatique, $350. Tél. 872-2664. quo-2

BARRACUDA 1965, tout équipée. Midi et soir, 529-1081. quo-3

CHEVROLET 1965, 6,000 milles, directement du propriétaire, cause de vente, automobile fournie, Y Brochu, 683-7850. quo-3

BELLET 1965, cause départ. Tél. 663-0547. quo-3

FORD Fairlane 500, 1962, 6 cylindres, automatique, 4 portes, équipement complet, très bon état, $900. 623-5590 soir seulement. quo-3

BUICK 1967, hard-top, 2 portes, bon ordre. Tél. 872-3329. quo-1

Location d'Automobiles

et Camions neufs

à long terme (1 an ou plus)

Prix défiant toute compétition

INFORMEZ-VOUS CHEZ

JOS. LAHOUD AUTOS Ltée

34, DORCHESTER, 529-9051 quo-4

2 ACCESSOIRES D'AUTOS DE CAMIONS

CONSULTEZ AUSSI "LE GUIDE"

MOTEUR et transmission, réparés ou changés, garantie 100 pour cent. Tél. 681-0573. quo-10

MAURICE Poirier, pièces neuves, usagées, 589, 1ère Avenue. 529-0661. quo-24

LUDGER Ferland Enr., parties d'automobiles neuves, usagées, vitres, 661, 1ère Avenue. Tél. 524-2920. quo-24

17 AUTOS — CAMIONS DEMANDES

ACHETONS autos de toutes marques, argent comptant, Biron Automobile Ltée. 571 Boul. Hamel. 527-2536. quo-2

ACHETONS autos, argent comptant, Turmel Automobile, 1385 Dorchester. Tél. 529-5319. quo-2

ACHETONS autos, argent comptant, Walsh Automobile, 2450, 1ère Avenue, 529-2124. quo-5

ACHETONS voitures usagées. Léo Rinfret, 210 Du Pont, 522-4708. quo-16

ACHETONS comptant tous modèles. Aussi vente, échange. Beauté Auto, 25, 3e Avenue. quo-17

ACHETONS voitures usagées, toutes marques et modèles américains, jusqu'à 1965. Payons le meilleur prix. S'adresser 34 Dorchester, 529-9051. quo-19

HUDON AUTOS

ACHETONS comptant tous modèles, 1299 Dorchester, coin Julien. Tél. 525-4769. quo-24

Volvo démonstrateur 66

VOLVO Canadian 1965-1966 Automatique, Volvo 1963 sport. Turmel Auto. 1385 Dorchester. 522-2793. quo-5

FALCON 1963, convertible, occasion, cause auto fournie. 653-2917. quo-2

CHEVROLET 1965, Sedan $2,100, Chevelle 1964, Malibu Décapotable, $2,150, Oldsmobile 1963 Hard-top, $1950, Acadian 1963 $995. 1963 Thunderbird, hard-top; 1964 Buick spécial; 1964 Chevrolet sedan; 1963 Mercury, décapotable; 1959 Mercury hard-top; Chevrolet 1962. 1385 Dorchester, 522-2793. quo-5

PONTIAC 1959, Laurentien, radio, 6 cylindres, mécanique, carrosserie parfaites, 626-1314. quo-2

MEILLEURES VALEURS A PLUS BAS PRIX

Roger AUTOS BARRE et Camions

centre de l'auto et camions usagés à Québec

1095 CANARDIERE

529-3335

246-25

PONTIAC Parisienne 1965, 8 automatique, hard-top, 2 portes, équipé, aubaine, cause départ. Tél. 663-3742. quo-1

BARRACUDA 1965, 235 forces, tout équipé. Personnes intéressées seulement. 527-2661. quo-24

ATTENTION GARAGISTES

CAMION 1 tonne, Chevrolet équipé avec gratte hydraulique. Remorque Fargo, avec gratte hydraulique. Compresseur 1 1-2 force, levier 1 1-2 tonne; Machine à pneu, étagères en métal pour pièces filières. Caisses, bureaux, etc. Turmel, 1385 Dorchester, 522-2793. quo-1

PONTIAC Parisienne 1961, 4 portes, hard-top, 6, automatique, cause départ. 681-5559. quo-1

CHEVY II, automatique 6, radio, 2 portes, $1,050, comptant, Mme Morin. 653-4521. quo-4

CHEVROLET Chevelle 1964, hard-top, 2 portes, 6, ordinaire, $1,675. 661-6941, soir: 663-7242. quo-4

CHEVROLET Bel-Air, 1959, état neuf, sedan, automatique, radio, 38,000 milles, jamais sortie l'hiver, pneus neufs, $750. Tél: 653-9608. quo-1

RINFRET AUTOS

OLDSMOBILE 1965 sedan J85; Pontiac Laurentien 1965; Chrysler 1964, décapotable; Corvair 1963 Spyder automatique; Corvair 1963; Chevrolet Bel-Air, 1962; Chevrolet Biscayne 1962; Pontiac 1961, décapotable; Pontiac 1960; Chevrolet, décapotable 1960; Pontiac 1959; Chevrolet 1959, 210 Du Pont. 523-4708 quo-4

AUBAINE, Pontiac 1963, 8, automatique, 4 portes, 35,000 milles, prix intéressant. Tél. 527-1655. quo-3

ENVOY 1961, très propre, au prix du gros, $550. 527-5401. quo-1

CHEVROLET Super sport, 1963, décapotable. 653-3380. quo-4

1965 CORVAIR Monza 110, sedan, tout équipé, sièges baquets, cuir, parfaite condition, 10,000 milles, vente privée, après 6 heures. 527-8460. quo-5

PLYMOUTH 1959 sédan, 8, excessivement propre, bas milage, $625. 523-0372. quo-2

DALLAIRE AUTO Enr.

DÉCAPOTABLE Parisienne 1964, Pontiac 1964, Pontiac 1963, Chevrolet 1964, 2 Galaxie 1962, Meteor Sta Wagon 1961, Station Falcon 1962, Plymouth 1963, Dodge 1962 Studebaker 1963, Ford 1961, Pontiac 1959, Valiant 1962, Ford 1959, Studebaker 1960, 1961, 1962. Tous à des prix incomparables. Route St-Henri, Rond-Point, Lévis. Tél. 837-0401. quo-29

PICK-UP, G.M.C. 1956, 1-2 tonne, propre, $250. Tél. 872-7862. quo 2

MERCEDES Benz 220 S embrayage automatique, sièges cuir, toit coulissant, parfait état, s'adresser, Laurent Gagnon, prêtre, 170 St-Joseph, Montmagny. Tél. 248-0993. quo-2

RAMBLER Classic 1963, bonne condition, bas milage. 524-6368, 623-3588. quo-3

CHEVROLET 1959, très propre, sedan automatique, radio 45,000 milles, peinture originale, jamais sorti l'hiver, aubaine, $675. 653-8189. quo-4

VOLKSWAGEN 1957, direct propriétaire, très propre, excellente mécanique, $275. 661-9585. quo-5

AUBAINE, Dodge 1956, 6 automatique, 4 portes, radio, chaufferette, parfaite condition. Tél. 523-4806. quo-3

89 HOMMES DEMANDES

BELLE occasion de vendre la ligne la plus complète et la plus nouvelle de calendriers et d'articles publicitaires, commissions lucratives payées chaque semaine, références essentielles. Ecrire à Casier Postal 185, Station Delorimier, Montréal. quo-1

AVEZ-vous confiance en nous? Si oui, j'ai une ouverture, et vous serez peut-être celui choisi. Si vous avez plus de 21 ans, 10e année. Présentez-vous, 350 est boul. Charest, ch. 202, à 2 heures précises. o-3

VENDEUR de chaussures pour une Homme demandé avec expérience, chance d'avancement, 22 ans et plus. Ecrire Dépt. 848 Le Soleil. quo-1

COMPAGNIE internationale a besoin de 2 représentants, âgés 25 à 35 ans, avec auto. Possibilité de $9,000 par année en commençant, bénéfices sociaux, chance d'avancement rapide. Pour entrevue, Tél: 523-2870. quo-2

$5,000. ET PLUS

NOUS offrons une excellente opportunité pour messieurs de 22 à 50 ans, qui aimeraient se spécialiser dans les valeurs, expérience n'est pas nécessaire, il suffit d'avoir 10e année, posséder une voiture et avoir une bonne personnalité. Pour entrevue, appeler entre 2 hres et 7 hres p.m. 656-6755. quo-2

"INSPECTEUR DE BATIMENTS"

OCCASION POUR UN HOMME BILINGUE D'INSPECTER DES BIENS COMMERCIAUX ET INDUSTRIEL ET DE REDIGER DES RAPPORTS POUR FINS DE TARIFICATION EN ASSURANCE-INCENDIE.

Téléphoner: 522-4903,
522-4829.

quo-2

AJUSTEUR (set-up man)

(ATELIER D'USINAGE)

Homme expérimenté pour le montage de diverses machines telles que tours, fraiseuses, meules, perforeuses, etc.

Opérateurs de tours à revolver et tourneurs.

Pour opérer des tours à revolver et tourner les composants d'équipement léger. Les candidats doivent avoir une connaissance de l'ajustage et être capables de travailler d'après des plans.

Nous offrons un emploi régulier, d'excellentes conditions de travail et les bénéfices marginaux habituels.

Pour renseignements, écrire:

PERRY INDUSTRIES

Une division de Textrom Canada Ltd.
180, Avenue Labrosse — Pointe-Claire, P.Q.

quo-1

89 HOMMES DEMANDES

REPUTE manufacturier de lampes et accessoires d'éclairage, recherche vendeur jouissant de bonnes relations, visitant les magasins à rayons, meubles et articles électriques. Territoire comprenant la ville et la région de Québec. Rémunération à commission. Ecrire au Dépt. 849, Le Soleil. quo-1

JEUNES HOMMES

AGES 22 à 30 ans, 10e année, au moins 1 an d'expérience dans la vente. Produit et proposition exceptionnels. Pour obtenir une entrevue confidentielle, téléphonez à 523-9465. quo-1

HOMMES DEMANDES

REPRESENTANTS 21 à 30 ans, ambitieux, honnêtes, pour compagnie internationale, salaire au-dessus de la moyenne. Pour obtenir rendez-vous téléphoner à 523-9465, entre 7 et 9 heures du soir. quo-1

$6,000. PAR ANNEE

VENDEURS demandés, automobile indispensable. Québec et région. Produits nouveaux. Aucune compétition, prospects fournis. Pour plus de renseignements, écrire au gérant des ventes, 474 Est, Des Commissaires, Québec. QUO-3

89 HOMMES DEMANDES

PRENEZ commandes pour livraison. Plein temps ou temps partiel, expérience pas nécessaire, moyenne au-delà $2.25 de l'heure. Ecrivez immédiatement Rawleigh, Dépt. B-760-W6, 4005 rue Richelieu, St-Henri, Montréal. quo-1

FACONNEURS d'outils et matrices, opérateurs de perceuses, opérateurs de broyeuses Moore No 2 et No 3, experts en affûtage intérieur et extérieur, experts en gabarits et accessoires, opérateurs de machine à fraiser, prototypes, experts en meulage de surfaces planes. Entreprise solidement établie à Rochester, New York, a besoin de 30 hommes qualifiés. Salaire sans limite; tous les bénéfices marginaux; vaste atelier moderne, situé dans le quartier des affaires. Encourageront et aideront employés étrangers à s'installer; dépenses de déménagement payées; logements disponibles. Candidatures gardées confidentielles. Wm. P. Stein et Co., Inc., 424 St. Paul Street, Rochester, New York 14605. quo-1

VENDEUR de meubles avec expérience, références exigées. Payons salaire et commission. Ecrire Dépt. 852, Le Soleil. quo-4

PRENDRAIT associé pour imprimerie, possédant capital et expérience dans ce domaine. 872-2412. quo-1

MECANICIEN d'expérience pour foreuse à l'air. Tél. 681-3555, M. Lévesque. quo-1

POSITIONS d'avenir dans l'inspection et l'investigation (Assurances, Sélection de Personnel et Crédit). Salaire intéressant dès le début, entraînement complet, avec possibilités minimum de $5,000, plus dépenses à la fin de la première année. Qualifications: Instruction supérieure (12e année ou mieux), bilingue, et entre 22-28 ans. Ecrire Retail Credit Co. C.P. 2056 Québec 2, Qué. ou Tél. 522-4726 au Gérant du Personnel. quo-3

JE recherche 5 représentants pour travail à l'année. Qualifications: Dynamiques, travailleurs, volontaires. Avantages: Anglais, voiture non nécessaire, assurance-groupe et salaire. Prospects assurés. Travail sur rendez-vous seulement. Présentez-vous à 350 Est Boul. Charest, Chambre 214 à 2.00 p.m. précises. quo-1

HOMME 40 à 60 ans, gérera territoire de vente environnant Québec. Méritera jusqu'à $12,000 par année, plus bonis. Ecrire Vice-Prés., Dépt. OA, P.O. Box 70, Station R, Toronto 17, Ontario. quo-7

HOMMES pouvant disposer de temps plein, vendez dans votre voisinage 250 nécessités domestiques connues, garanties, généreuse commission, boni, spéciaux, etc... Pour détails Familex. Tél. 623-9967. quo-1

ATTENTION! Trois vendeurs agressifs pour couvrir excellents territoires dans les comtés de Lévis, Bellechasse, Montmagny. Vendez ligne de nécessités domestiques, produits de ferme à généreuse commission et boni, 30 jours d'essai. Familex, Dépt. F. 2, 1600 Délorimier, Montréal, Qué. quo-3

LAVEUR de vaisselle. S'adresser Restaurant Miracle Mart, centre d'achats Ste-Foy. quo-1

POURQUOI vous contenter de revenus moyens, faites plus d'argent immédiatement, nous irons vous voir si vous le désirez. Téléphoner immédiatement, Yves Brochu, 683-7850. quo-3

GARCON pour messager en bicycle, dans épicerie, $30 par semaine. S'adresser 1115 Ave Cartier, Provision Inc., 525-7154. quo-3

COMMIS, 20 ans et plus, ayant 10ème année, comptoir de disques. 754 Est St-Joseph. quo-28

POSITION D'AVENIR

DEMANDONS 2 vendeurs d'expérience dans les matériaux de construction pour Québec et environs, possédant auto. Conditions à être discutées. Veuillez écrire Dépt. 835 Le Soleil. quo-19

INTERESSANT

3 HOMMES sérieux, honnêtes, ambitieux pour se bâtir une belle carrière avec compagnie de Fonds Mutuel des plus progressives. Les candidats entre 28 et 35 ans peuvent atteindre positions supérieures assez rapidement. Travail intéressant et rémunérateur, entraînement fourni. Voir M. Morin, 845 St-Cyrille ouest, chambre 305 l'avant-midi. quo-1

VENDEURS BILINGUES

COMPAGNIE progressive, recherche 2 candidats de haut calibre pour occuper des postes dans la vente. Expérience de la vente directe ou au détail utile, auto nécessaire salaire, bonis et commissions. M. Scott accordera des entrevues au Congress Inn, mercredi et jeudi, entre 5 hres et 9 hres p.m. quo-2

90 HOMMES OU FEMMES

HOMMES et femmes demandés, un simple investissement de $50.83, peut vous apporter un revenu de $50 par semaine dans vos temps libres. Finance possible de l'investissement. Pour informations, appeler M. Moffet, Ju-Ma Inc., 681-3156. quo-2

MANUFACTURIER bas nylon, gros et détail, a besoin vendeurs, vendeuses pour Québec et environs. 522-4322. quo-2

91 HOPITAUX — MATERNITE

HOPITAL privé, convalescents, cas chroniques, assurance-hospitalisation. 2115 Richer, 681-0558. quo-2

POUR mères célibataires, service social professionnel, consultation, placement en foyer de pension ou en foyer de travail rémunéré, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec madame Ghislaine Reid-Brochu ou ses assistantes, 43 d'Auteuil, Québec 4, C.P. 129, H.-V. Tél. 529-1751. 624-27

96 INFIRMIERES — G.-MALADES

INFIRMIERE licenciée pour dispensaire. Service d'urgence dans une campagne des Laurentides située à 1 1-2 heure d'Ottawa. Allocations de pension, d'automobile, et médicaments fournis. Salaire régulier, d'après l'expérience. Adressez votre demande: Chambre de Commerce, Notre-Dame-du-Laus Papineau, P.Q. quo-4

105 LOCAUX A LOUER

629, 3e AVENUE, salon coiffeur, chauffé, éclairé, eau chaude. 525-5427. quo-15

EDIFICE Galerie St-Jean, locaux, magasins, bureaux, dimensions au choix. quo-16

LOCAL commercial neuf, 1000 pieds de plancher, magasin ou bureau, chauffé, éclairé, disponible immédiatement, coin Boul. des Châtes et 14 rue Pie XII, Beauport. 663-3908. quo-21

MAGASIN avec vitrines, 1er plancher, face à la Cie Paquet. 529-9352. quo-4

POUR tous genres de commerce, grandeur 35 x 35 avec stationnement, situé Centre Commercial St-Roch, s'adresser 297 De la Couronne. 522-6053. quo-14

RUE St-Joseph Est, 2 vitrines modernes, air conditionné, avec ameublement, soubassement fin., conviendrait sur tous genres de commerce. S'adresser à Jacobe Assh. Tél. 525-4507. quo-4

LOCAL 3 pièces, pour médecin, dentiste, Villeneuve, 99 Bellerive, 661-8551. quo-2

RUE St-Paul, 1,500 pieds plancher, chauffé, refait à neuf, 2 vitrines. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Roy, 529-8121. quo-2

BEAU grand local ensoleillé chauffé, éclairé avec petit bureau pour $80.00. Haute-ville. Tél.: 524-0778. quo-3

ST-VALLIER, 1250 pieds carrés. Tél. 692-1030. quo-1

LOCAL, 29A St-Stanislas, conviendrait tous genres d'ouvrage. S'adr. 1087, St-Jean ou 12, Côte du Palais. Tél. 522-0441. quo-4

85 CREMAZIE ouest, près Cartier, local, 5 pièces, chauffé, $110. Présentement salon coiffure. 683-9967, 524-0732. quo-1

LOCAL COMMERCIAL

1199 CANARDIERE, coin Capricieuse, chauffé, éclairé. Idéal pour tous genres de commerce. 653-4412, 653-2974. quo-3

SALLE A MANGER

A LOUER dans conciergerie 10 étages, commerce établi depuis 40 ans, conditions à discuter. Demander A. Ferland Trust Royal 529-0174 quo-1

AGENT MANUFACTURIER

A LOUER, Centre d'affaires St-Roch, salle d'échantillon, avec salle d'attente, salle bains, $50. par mois, chauffé. Tél. 524-6022. quo-1

IMMEUBLE COMMERCIAL

LOUER ou vendre, centre d'affaires St-Roch, rue St-Joseph, voisin United Zellers, 15,000 pieds carrés plancher, épreuve feu, ascenseur, air climatisé, conviendrait tous genres commerces Prix conditions très avantageuses 226 est St-Joseph, Québec. 522-6484. Soir: 527-9722, M. Lamothe. quo-4

105 LOCAUX A LOUER

MAGASIN, cinq pièces, très propre, près Boulevard Charest, propriétaire. 523-3174. quo-3

CENTRE d'achats Villeneuve, 1110 Ave Royale, local 30 x 60, y compris un bureau 14' x 15', pour quincaillerie, accessoires électriques ou meubles, stationnement. Libre. 663-3701. quo-24

LOCAL à louer, ancienne église à Limoilou, 2 étages, chauffé, idéal pour association, commerce, réceptions, entrepôt, prix très avantageux. 529-5879. quo-3

PETIT magasin, à louer, rue St-Jean. 586 St-Jean. quo-29

171 OUEST St-Vallier, centre affaires, 16 x 55, 1er mai. 522-4609. quo-25

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

NON CLASSIFIEES

FRASER, Ste-Angèle, Marie-Incarnation, St-Olivier, 3, 4, 5, 6. 524-8908. quo-4

QUARTIER CHAMPLAIN

22 LAVAL, 2, 3 pièces, chauffés, poêle, réfrigérateur. 626-4060, 525-0045. quo-4

APPARTEMENTS neufs, 17 St-Ursule, 38 Ste-Angèle, entièrement meublés, 1 1-2, 2 1-2 pièces, à partir de $65. S'adresser à 17 ou 17-B Ste-Ursule. Jour, 692-0673; soir, 524-8507. quo-2

RUE ST-PAUL, 3 et 4 pièces, occupation immédiate, bien éclairés, non chauffés, $35., $45. mois. Tél.: 523-8109, 692-0307. Mme Beaupré. quo-10

LOGEMENT à louer, 4 pièces, salle de bains, réservoir eau chaude, 220. 18 St-Flavien. Tél. 683-7082. quo-1

RUE St-Jean, bachelors, construction nouvelle, édifice en béton, chauffés, électricité incluse, concierge, $70 529-9077, 681-2580. quo-12

3 PIECES, repeint, chauffé, prix raisonnable, 31, des Remparts. 523-2701. quo-15

444 CHAMPLAIN, 4 pièces, pas chauffé, $35 par mois. 661-6301. quo-17

2 PIECES, bain, chauffé, réfrigérateur fourni, $70 non meublé, libre. 3-A D'Auteuil. quo-3

RUE Sous le Fort, 2 1-2 pièces, salle de bains, chauffé, eau, libre immédiatement, $57. à $68. 692-1921, 529-5972. quo-4

AUX VERCHERES

30 STE-URSULE, 2 pièces, meublé ou non, poêle, réfrigérateur, salle bains, ascenseur, concierge, stationnement, épreuve du feu. Compagnie Fiducie Nord d'Amérique. 692-0673; soir, 663-6858. quo-18

QUARTIER LIMOILOU

POUR mai, 4 pièces, 2e étage, $95. 1817 Intendants, 661-8226. quo-7

3 ET 4 PIECES, chauffés, neufs, entrée laveuse, sécheuse, 522-1811. quo-3

ST-PIE X, 4 pièces, meublé, électricité fournie, stationnement, $110. 525-7249. quo-8

9 PIECES plus salle bains, chauffé, eau chaude à l'année, libre immédiatement, s'adresser à 297 La Couronne. Tél.: 522-6053. quo-14

26e Rue, 3 pièces meublé, moderne, libre immédiatement. 622-1608, 623-7377. quo-14

LOGEMENT, 3 pièces, plus bain, libre, 476, 12e Rue, Limoilou. quo-15

3-4 A PARTIR $65, chauffés, ameublement neuf désiré, stationnement gratuit, 2315 Boul. Bourassa 525-8343. quo-10

STE-ODILE, 4 pièces, entrée laveuse, sécheuse, thermostat, stationnement, mai. 683-9827. quo-18

LOGEMENTS 3 et 4 pièces, modernes, chauffés, 540 Sapinière, 623-0737. quo-18

2015, 1ère Avenue, 3 pièces, meublés, chauffés, stationnement, mai. 661-6301. quo-7

ST-ALBERT, 4 grandes pièces, chauffé, neuf, moderne, insonorisé. 523-0874, 626-0397. quo-18

3, 4, 5 PIECES, $70, $83, $100, 1er plancher. 626-2923. quo-2

GRAND 4 1-2 pièces, propre, près Centre d'achats Canardière, 1610 Nivervile. quo-21

ST-ALBERT, 5 pièces $100, 1er plancher, libre 1er février. 626-2923. quo-1

5 PIECES, chauffé, eau chaude, neige et vidanges, $100. 661-6333. quo-3

ST-ALBERT, rue Des Bouleaux Est, 1er étage, 4 pièces, chauffées, thermostat, stationnement, libre immédiatement. 626-0072. quo-1

2015 BERGEMONT, 2 pièces, chauffé, salle bains, poêle et réfrigérateur, buanderette. Tél. 683-3216. quo-1

STE-CLAIRE d'Assise, libre immédiatement, 5 pièces, chauffé. Tél. 524-6940. quo-1

1555 LA RONDE, sous-sol, 5 pièces, chauffé, électricité $80., eau chaude, meublé, $100. 524-2550. quo-1

4 PIECES neuf, facilité stationnement, concierge, près Jato, $90. 522-7430. quo-2

IMMEDIATEMENT ou mai, St-Pie X, 5 belles pièces chauffé, moderne, seul au 2e étage, peint, stationnement. 1843 Sir Adolphe-Chapleau. quo-1

STE-ODILE, 4, modernes, cave, ventilateur, $85., $88. 529-9447, soir: 683-7458. quo-22

STE-ODILE, rue Des Pins Ouest, logement chauffé, 4 pièces sur façade, sortie laveuse, sécheuse, thermostat, stationnement, libre 1er mai. 626-0072. quo-1

90, 96 DES LILAS Ouest, 4 pièces, plus salle de bains, chauffés, plus taxes, vidanges, balcons, stationnement, près autobus, écoles, églises, propres, $83. 626-0812, 529-5972. quo-1

2475 2495 CHAMPFLEURY, 5 pièces, plus salle de bains, chauffés, demi sous-sol, libre 1er mai, stationnement, balcons, $85., $88. 661-4204, 529-5972. quo-1

1798, RUE Desroches, 4 pièces, plus salle bains, chauffé, aucune taxe, $75. 661-8887, 529-5972. quo-1

ST-PIE X, 4 grandes pièces, moderne, chauffé, stationnement, $90. par mois, libre 1er mai. 661-8313. quo-1

ST-PASCAL, 5 pièces, $100 par mois, libre immédiatement. 661-3583, 661-6144. quo-7

2335 BOUL. Montmorency, occupation immédiate ou 1er mai, 3 pièces, chauffé, poêle, réfrigérateur, buanderie, stationnement avec prise, piscine, remise, près église, centre d'achats Canardière, hôpital l'Enfant-Jésus. Informations: 527-5126 - 527-9088, ou avec concierge, M. Landry, 661-1805, Autobus No 6, Nivervile. quo-7

BERGEMONT et des Bouleaux, $85, logements neufs, 4 pièces, chauffés, thermostat individuel buanderie, prise d'auto, entrée laveuse sécheuse, meublés si désiré, libre immédiatement. 683-4770. quo-21

GIFFARD, 4 pièces, chauffage électrique, $72., près école régionale. 663-9262, Mauffis. 663-7052. quo-18

ST-FRANCOIS d'Assise, demi sous-sol, 5 pièces salle bains, 220 stationnement. 1640 Cadillac, $60. 524-9116. quo-4

STE-ODILE, 4 pièces, meublé $100 ou non $85, eau chaude fournie, laveuse, sécheuse. Tél. 623-2639. quo-25

3 1-2, 4 1-2 PIECES, meublés ou non, neufs, chauffés, buanderie, stationnement, libre mai. $85, $75. 663-6496. quo-5

4 PIECES, salle bains, chauffé, entrée laveuse sécheuse, $75, libre immédiatement. 2836 Mgr Gosselin, 683-3216. quo-2

PRES CENTRE D'ACHATS

CANARDIERE, 3 pièces, chauffé, entrée laveuse, sécheuse, $65. 529-3481, 524-2869. quo-16

PLACE DES SEIGNEURS

PAS plus cher, mais tellement plus: 2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, 5 1-2 pièces, vastes piscines, golfs miniatures, croquets, bains saunas, salles de jeux et de réceptions, tabagie, salon de coiffure, insonorisation 100 p.c. Tous les services électriques inclus dans le prix du loyer. Couillard Entreprises Inc., 626-3313, 4e Avenue. quo-9

2335-2345 18e RUE

OCCUPATION immédiate ou 1er mai, logement 3, 4 1-2 et 5 1-2 pièces, avec grande cuisine, chauffés, buanderie, piscine, stationnement avec prise, remise, près école, église, centre d'achats La Canardière. Informations: 527-5126 ou 527-9088 ou avec concierge M. Landry, 661-1805, autobus no 6, Niverville. quo-7

2330-2340 BRUNEAU

OCCUPATION immédiate ou 1er mai, logements, 3, 4 1-2, 5 1-2 pièces, avec grande cuisine, chauffés, buanderie, piscine, stationnement avec prise, remise, près école, église, centre d'achats La Canardière. Informations: 527-5126 ou 527-9088 ou avec concierge M. Landry, 661-1805, autobus No 6 Niverville. quo-7

LES ANNONCES CLASSEES
Le guide 529-9231
LE SOLEIL

Des services que vous désirez chaque jour

ACCESSOIRES DE CUISINE

BATTERIES en acier inoxydable. Extracteurs jus, légumes. Les Ustensiles Admirables Ltée, 2195 Defondville, Tél.: 663-6537. quo-19

AGENCES MATRIMONIALES

VEUFS, veuves, garçons, filles, jeunes moins jeunes, désirez-vous rencontrer votre idéal, trouver bonheur. Consultez l'expert en relations matrimoniales, monsieur Parent, 683-7549, 962 Marguerite Bourgeois. quo-26

VEUVES, veufs, célibataires, pourquoi rester seuls? Consultez Mme Langlois, 390, 25e Rue, 523-7458, 523-5547, 842-5594 quo-2

AGENCE matrimoniale licenciée, hommes, femmes qui désirez fonder un foyer ou refaire votre vie. Un grand nombre de sujets vous attendent. M. et Mme Tardif, 228, 3e Avenue. Tél.: 523-6945, 522-3261. quo-12

POUR faire rencontres, consultez Mme Dubord, 1772, 4e Avenue, 525-9810. quo-16

APPAREILS CULTURE PHYSIQUE

LOCATION, vente, Exercice Master Super-Cym. Exercycle très compacte. Démonstration à domicile, jour, soir, 681-8746. quo-26

BANQUET

$2.50 BANQUET, vin, orgue, motel, capacité 100. L'Ermitage Champigny, 683-8393. quo-7

EXTERMINATION VERMINE

MATHIEU Extermination Enr. Spécialiste extermination insectes, coquerelles, punaises, rats, souris. 582, 15e Rue, Québec. 522-1661. quo-17

EXTRACTEURS, JUS-LEGUMES

EXTRACTEURS. Les Ustensiles Admirables Ltée, 2195 Defondville, Tél.: 663-6537, Québec. quo-19

FINITION EN BETON

ALCO Béton, ouvrage général, meilleur prix, finition cave. 872-9655. quo-5

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes avec la plus grande diligence quand vous utilisez les annonces classées du Soleil.

FREINS ET EMBRAYAGE

ALFRED Roulet Auto Brakes, Tambours, embrayage. 453, Fleurie, 524-7084, 523-5016. quo-5

HUILE A CHAUFFAGE

J.-L. HARTON, 315 Latourelle. Tél.: 522-6821, Huile pour brûleur. quo-12

INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET DISQUES

P. GAGNE Frères, vente, réparation. Spécialité accordéons, 302 Durocher. 525-8601. quo-19

FRED TREMBLAY Guitares, accordéons, etc. 448, 1ère Avenue, 524-7090. quo-17

ST-CYR & Frères, instruments de musique. 754, St-Joseph, 522-1233. quo-17

IMMEUBLES

J.-E LAMOTHE, courtier Ventes, échanges 3 Caron, Loretteville, 842-3615 quo-21

N'hésitez pas à employer les annonces classées du Soleil pour vos transactions personnelles. C'est un moyen économique et efficace.

LOCATION TELEVISIONS

LOCATION de télévisions. Meilleur système reconnu en ville: argent applicable sur l'achat. 522-3928. J.-Roméo Croteau, 179 est, St-Joseph, 2e étage. quo-1

ARGENT applicable sur achat. 524-5671, 524-5679. Croteau Electrique, 326 Caron. Aussi meubles et accessoires électriques. quo-23

MACHINES A ECRIRE

LOUER I.B.M., Underwood ou toute autre marque de machine à écrire et calculer. Vente, réparation, location, jusqu'à 10 heures p.m. Jacques Couturier Enr., 660, côte d'Abraham, 529-9383. quo-7

CLEMENT & CLEMENT Inc., agent exclusif d'Underwood, 555, boul. Charest Est. Téléphone 529-9244. $7.50 par mois, 3 mois $18.00. Réparations dactylographes. quo-12

DACTYLOGRAPHES louer $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. Gérald Martineau, 480 Dorchester, 525-5156. quo-15

DACTYLOGRAPHES Olympia, Underwood, Royal, E. Lacouline, 530 d'Abraham. Tél.: 522-1539. Location $7.50 par mois, 3 mois $18.00 quo-19

DACTYLOGRAPHES neufs à louer, modèles récents. 522-6876. Gérard Poulin 1961 Inc., 770, Côte d'Abraham. quo-25

MARCHANDISE-NOUVEAUTES

ATTENTION, marchands, colporteurs, jobbers. Achetez votre stock au prix du manufacturier, paletots, habits, pantalons, chemises, lingerie dames et enfants, robes, manteaux, costumes, coupons, marchandises à la verge, chaussures. Demandez catalogue gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. La Cie Assh Inc., 842 Est, St-Joseph, Québec. quo-28

MEDECINS - CHIRURGIENS

Dr CHARLES Rinfret, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes. 885 Est, St-Joseph. Tél. 524-4061. quo-8

N'hésitez pas à employer les annonces classées du Soleil pour vos transactions personnelles. C'est un moyen économique et efficace.

MEUBLES

VENTES, échange meubles, neufs et usagés. Meubles Charlesbourg, Centre d'achats Charlesbourg, 4304, 1re Avenue, 626-5348. quo-5

ALBERT Michaud. Echange vos meubles. Prix avantageux. Conditions faciles. 529-0196. quo-11

CARNAVAL d'aubaines des prix imbattables! sur meubles et appareils ménagers neufs. Invitation aux futurs mariés. Guide nuptial gratuit. Facilités de paiement si désiré. Ouvert tous les soirs. Henri Turcotte Ltée, 330 de la Couronne, Québec. 529-3365. quo-19

NETTOYAGE DE TAPIS

ATTENTION, spécial après les fêtes, nettoyage de tapis, chesterfield, ouvrage garanti, service à domicile. 872-2041. quo-7

POSAGE DE TAPIS

JEAN-GUY Montmigny, spécialité, posage de tapis, nettoyage à sec, estimé gratuit. 626-0913, 842-4976. quo-10

RECEPTIONS, NOCES, ANNIVERSAIRES, ETC.

LE Château Bel-Air est l'endroit idéal. Pour réservations 828-2221. quo-9

REPARATIONS APPAREILS ELECTRIQUES

REPARATIONS générales, grille-pain Presto, mixette, fer électrique, chaufferette, etc. Quincaillerie Côté, 1398 Chemin Ste-Foy, 527-4288. quo-12

REPARATIONS BALAYEUSES ELECTRIQUES

ESTIME gratuit. Réparation, balayeuse, polisseuse Président, Vactric, etc. Presloch Industries Limitée, 474, des Commissaires, 529-4172. quo-21

REPARATION de toutes marques de balayeuses par experts. 213, 3e Avenue. Tél. 529-8479. quo-21

REPARATIONS DE LAVEUSES

REPARATION laveuses. Pièces de toutes marques. Ouvrage garanti. Foyer des Laveuses et Meubles Inc., 239 ouest, rue St-Vallier. Tél. 529-9648. quo-21

REPARATIONS DE MEUBLES

LOUIS Rousseau. Réparations meubles, matelas, etc. 500, 17e Rue, 824-1480. quo-3

REPARATIONS DE RASOIRS ELECTRIQUES

SERVICE autorisé par le manufacturier, rasoirs Philishave Service 24 heures. Québec Electronique, 621, Saint-Jean, 529-9261. quo-11

REPARATIONS DE STEREOS

AUSSI: Réfrigérateurs, poêles, lessiveuses, sécheuses, enregistreuses, télévisions. Consultez Service Maguire, 681-7731. Service dans 24 heures. quo-5

REPARATIONS DE TELEVISIONS

REPARATION télévision, stéréo, radio, 524-5679, 524-5671. Croteau Electrique, 326 Caron. Nous testons a

Vous avez des instruments de musique à vendre ? Une annonce classée résout votre problème !

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

QUARTIER MONTCALM

GRAND 7 1-2 pièces, Ave Brown, près Plaines rez-de-chaussée, $185. 1er mars. 683-3509. quo-1

MODERNE, chauffé St-Sacrement, 4, 6, 7 pièces. 623-1530; soir, 681-2029. quo-4

LOCKWELL, 3 pièces, chauffé, moderne, très propre, endroit tranquille, poêle électrique, réfrigérateur, adultes. Tél. 524-4121. quo-1

1249 OUEST St-Cyrille, 5 et 7 pièces. Tél. 681-5604. quo-4

LUXUEUX 8 pièces, chauffé, coin Raymond-Casgrain et Dessane. $200.00 Libre immédiatement. Tél. 527-9780. quo-4

LOGEMENT moderne, 3 pièces, plus salle bains, 830, Monk. 683-3671. quo-4

4 PIÈCES, chauffé, $70, libre 1er mai. 527-1162. 681-5659. quo-2

5 ET 6 pièces, salle bains, chauffées, eau chaude fournie, garage, libres 1er mai. 527-4539 quo-2

6 PIÈCES, chauffé, 1er plancher, $150. 1450 Garnier, 527-3695. quo-9

1191 DES Erables, soubassement 3 1-2 à 6 pièces, $75, $90. 525-5427. quo-22

ST-SACREMENT, 7 pièces, chauffé, stationnement gratuit, 681-8001 après 7 heures. quo-2

LE BARONET, 6 1-2 pièces, disponible immédiatement. 522-4732. quo-5

MARGUERITE-BOURGEOIS, 4 pièces, chauffé, blacon, 2e étage. Tél. 527-7310. quo-7

ST-SACREMENT, rue de Montmorency, 3 pièces, complètement meublé, chauffé, très propre, 1er plancher proximité de tout, libre 1er mars. 681-2710. quo-24

MARGUERITE-BOURGEOYS, 8 pièces, 2 étages, $150., 4 pièces, 1er, $100., après 5 1-2 hres, 681-5800. quo-24

875 CALIXA Lavallée et 725 Chemin Ste-Foy, 6 pièces. Tél. 681-7949. quo-4

AVENUE Belvédère, 5 pièces, $90. Tél. 692-1030. quo-1

5 PIÈCES, chauffé, 2e étage, 220, 1er mai, $75. Tél. 523-8514. quo-3

905 MANRESE, 3e, 9 pièces, chauffé, stationnement mai $135. 683-9604. quo-7

1er MARS 6 pièces, chauffé, eau chaude Avenue Bougainville, 527-8915. quo-3

PISCINE

STS-MARTYRS, 1050-1060 Raymond-Casgrain, (Coin Bégin, près Hôpital St-Sacrement) 2, 3, 4, 5 et 6 pièces avec 2 chambres de bains et laveuse de vaisselle. Ascenseur, piscine extérieure, buanderie, stationnement, garage chauffé, service de concierge poêle et réfrigérateur disponibles. Tél. jour: 681-4627; soir et fin de semaine: 681-3815. quo-25

LE CLARIDGE

TROIS à sept pièces, poêle, réfrigérateur, portier, concierge, ascenseur, stationnement. Administration location, Georges-H. Couillard Inc., M. Bertrand, 522-5631; soir: 681-1994. quo-8

CHATEAU ST-LOUIS

135 OUEST, Grande-Allée, 3, 6 et 7 pièces, avec poêle, réfrigérateur, buanderie, ascenseurs, portier, concierge. Jardin. Stationnement. Immédiatement ou 1er mai. Trust Royal: 529-0171. Soir: A. Ferland: 626-0790. quo-1

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

RUE St-Gabriel, 1 1-2 pièce, ultra-moderne, concierge, buanderie, incinérateur, électricité incluse, stationnement. $75. Tél. 529-9077. quo-11

2 PIÈCES, non meublé, chauffé, éclairé, salle bains privée. 523-8840. quo-8

4 1-2 PIÈCES, chauffé, eau chaude fournie, mai, prix raisonnable. 623-1306. quo-18

534, 536 LATOURELLE, 2 logements pour 1er mai, 4 et 5 pièces, non chauffés. 824-4463. quo-1

748 ST-JEAN, 7 pièces peut servir logement, bureau, $170. 525-5427. quo-22

ST-JEAN, bachelor, $52. Tél. 692-1030. quo-1

ST-GABRIEL, 3 pièces, non chauffé, $65. Tél. 692-1030. quo-1

RUE Lavigueur 2 et 3 pièces chauffées, eau chaude domestique fournie, service de concierge. 653-0602. quo-23

FLAT meublé, rue Lockwell, chauffé, 1 1-2 pièce, $66 mois, libre. 661-8313. quo-2

PRÈS Carré d'Youville, flat meublé, chauffé, eau chaude, libre. Four dame seule. Tél. 524-5064. quo-4

2 LOGEMENTS, 3 pièces, premier, 709 et 721, Ste-Madeleine. 681-5485. quo-1

3 PIÈCES, chauffé, éclairé, libre immédiatement, rue Richelieu. Tél. 653-5375. quo-3

APPARTEMENT salle bains, réfrigérateur, poêle électrique (220), chauffé, eau chaude. S'adresser 594 Côte d'Abraham, flat no 13 ou tél. 529-4127. quo-1

3, 4 PIÈCES avec salle bains, 220, eau chaude, cour, hangar, $48, $80 mois. Tél. 524-8541. quo-2

LIBRE immédiatement, près parlement, 4 pièces, bain, chauffé, moderne. 524-1989. quo-7

889 RUE Richelieu, 5 pièces, salle de bains, chauffé, eau chaude fournie, libre le 1er mai, aucune taxe, $88. par mois. 529-5972. quo-4

405 TURNHULL, 1 pièce salle de bains, chauffé, aucune taxe, libre le 1er mai, $50. et $55. Tél. 524-9470, 529-5972. quo-4

1155 RUE Scott, 5 pièces, salle de bains, chauffé, libre le 1er mai, $77. par mois. 529-5972. quo-4

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

QUARTIER MONTCALM

3-4-5 PIÈCES, meublés ou non, ascenseur, concierge buanderie, galerie, cassier, terrasse, Calixa-Lavallée, près Chemin Ste-Foy, libre mai. 681-4716. quo-28

4 1-2 PIÈCES, salle bains, chauffé, neuf 2e 243 des Franciscains. quo-14

ST-SACREMENT, logement 4 pièces, chauffé sur Ernest Gagnon, balcon. 527-7757. quo-3

1010, ST-CYRILLE O., 4 pièces et 4 1-2 pièces, salle de bains, chauffés, libres le 1er mai 1966, aucune taxe, $90. à $105. 529-5972. quo-4

AVENUE Laurentides, demi sous-sol, 3 1-2 pièces, chauffé, couple. 683-8661. quo-28

RUE Brown près Fraser, 9 pièces, chauffé, très propre, garage, 2e étage, $175. 3e $165. Tél. 527-1692. quo-7

2 1-2 PIÈCES, meublé ou non, ascenseur, concierge, buanderie, libre mai. Calixa-Lavallée, près Chemin Ste-Foy. 681-4716. quo-28

4 PIÈCES, chauffé, eau chaude, stationnement, garage. Tél. 527-2833. quo-3

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

RUE St-Gabriel, 1 1-2 pièce, ultra-moderne concierge, buanderie, incinérateur, électricité incluse, stationnement. $75. Tél. 529-9077. quo-11

2 PIÈCES, non meublé, chauffé, éclairé, salle bains privée. 523-8840. quo-8

4 1-2 PIÈCES, chauffé, eau chaude fournie, mai, prix raisonnable. 623-1306. quo-18

534, 536 LATOURELLE, 2 logements pour 1er mai, 4 et 5 pièces, non chauffés. 824-4463. quo-1

748 ST-JEAN, 7 pièces peut servir logement, bureau, $170. 525-5427. quo-22

ST-JEAN, bachelor, $52. Tél. 692-1030. quo-1

ST-GABRIEL, 3 pièces, non chauffé, $65. Tél. 692-1030. quo-1

RUE Lavigueur 2 et 3 pièces chauffées, eau chaude domestique fournie, service de concierge. 653-0602. quo-23

FLAT meublé, rue Lockwell, chauffé, 1 1-2 pièce, $66 mois, libre. 661-8313. quo-2

PRÈS Carré d'Youville, flat meublé, chauffé, eau chaude, libre. Four dame seule. Tél. 524-5064. quo-4

2 LOGEMENTS, 3 pièces, premier, 709 et 721, Ste-Madeleine. 681-5485. quo-1

3 PIÈCES, chauffé, éclairé, libre immédiatement, rue Richelieu. Tél. 653-5375. quo-3

APPARTEMENT salle bains, réfrigérateur, poêle électrique (220), chauffé, eau chaude. S'adresser 594 Côte d'Abraham, flat no 13 ou tél. 529-4127. quo-1

3, 4 PIÈCES avec salle bains, 220, eau chaude, cour, hangar, $48, $80 mois. Tél. 524-8541. quo-2

LIBRE immédiatement, près parlement, 4 pièces, bain, chauffé, moderne. 524-1989. quo-7

889 RUE Richelieu, 5 pièces, salle de bains, chauffé, eau chaude fournie, libre le 1er mai, aucune taxe, $88. par mois. 529-5972. quo-4

405 TURNHULL, 1 pièce salle de bains, chauffé, aucune taxe, libre le 1er mai, $50. et $55. Tél. 524-9470, 529-5972. quo-4

1155 RUE Scott, 5 pièces, salle de bains, chauffé, libre le 1er mai, $77. par mois. 529-5972. quo-4

LE SEJOUR

En plein coeur de Québec

2 entrées: 315 rue St-Jean
370 rue Lockwell

Logements à louer
1 1-2 — 2 1-2 pièces
$82.50 et plus par mois

Gratuit : électricité, eau chaude, réfrigérateur, cuisinière.

A l'épreuve du feu, 2 ascenseurs, garage intérieur chauffé, buanderie, service de concierge, système d'intercommunication, incinérateur.

Meublés si désiré

Appartements modèles visibles en tout temps.
S'adresser au concierge : 524-1836

QUARTIER ST-ROCH

4 PIÈCES, plus salle bains, fini plâtre, $50 mois, libre immédiatement. S'adr. François Fournier, 940 St-Vallier Est. 522-7787. quo-16

PRÈS Gare Centrale Autonus, 1, 2 et 3 pièces, modernes, meublés. 525-9426. quo-4

RUE Dorchester, 2 pièces, moderne, bain, meublé, chauffé, éclairé. 683-4701. quo-2

JACQUES-CARTIER, 2 1-2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, propre, couple étudiants, entrée seule, sous-sol. Christophe-Colomb. Pour visiter, appeler 527-7319. quo-7

QUARTIER ST-SAUVEUR

3 PIÈCES, pas chauffé, occupation immédiate. 7 Ouest St-François, 522-4248. quo-12

824 AVE St-Sacrement, 4-5 pièces, non chauffés. 525-5427. quo-9

FLAT meublé, chauffé, télévision, etc. $15 par semaine. Tél. 681-5496. quo-5

SACRE-COEUR, 2 pièces, non chauffé, entrée 220, $33 mois. 188 rue Chevrière, appt. 2. quo-3

SACRE-COEUR, 4 pièces, chauffé, eau chaude, bain. 371 St-Mathias. quo-1

3 PIÈCES, chauffé, téléphone, 125 De l'Armée. 527-0516. quo-3

3 PIÈCES, avec salle bains, poêle, électrique réfrigérateur, non meublé, entrée seule sur la rue, 683-0781 après 6 hres 849-8633. quo-7

347 ST-FRANCOIS Ouest 4 pièces, salle de bains, pas chauffé, libre immédiatement, $55. 529-5972. quo-4

CHARLESBOURG

5 1-2 PIÈCES, neuf, 3e Avenue, St-Rodrigue Est. 626-1791. quo-16

ST-RODRIGUE, logement neuf, 3 pièces. Tél. 623-7364. quo-17

3 PIÈCES, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, libre. Tél. 623-7228. quo-21

4 PIÈCES, très moderne, cave, buanderie, $80, $85. 4185, 3e Avenue Ouest, appt. 2, St-Rodrigue. quo-25

1-2 PIÈCES, chauffé, thermostat individuel, près église, entrée sécheuse. 527-6709. quo-2

ST-RODRIGUE, coin 42e Rue ouest, 1ère Avenue, 4 pièces, salle bains, chauffé ou non. 623-2968. quo-10

ST-RODRIGUE, 3 1-2 grandes pièces, chauffé, 2e, galeries, très propre. 623-3906. quo-1

ST-RODRIGUE, 5 pièces chauffé, 1er étage, libre 1er mai. 623-7341. quo-2

CHARLESBOURG, 4 pièces, chauffage, ultra moderne, grand terrain, Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Roy, 529-8121. quo-1

ST-RODRIGUE, 4 pièces, salle bains, 220, 2e étage, $57. 623-1919. quo-3

4, 5 PIÈCES, entrée laveuse, sécheuse. 1770 Avenue O.T.J. 623-3243. quo-5

150, 73e RUE Ouest, Charlesbourg, 3, 4, 5 pièces, salle de bains, chauffés, eau chaude fournie, entrée de sécheuse et laveuse, libres le 1er mai 1966, $75. à $90. 623-2880, 529-5972. quo-4

SILLERY

PLACE Monceau, 2, 3, 4 pièces, modernes, $75 en montant, concierge, buanderie, stationnement. 527-1993. quo-12

1296 CHANOINE MOREL, 3 pièces, salle bains, chauffé, eau chaude, poêle électrique, réfrigérateur. 527-3108. quo-22

QUATRE pièces, chauffé, Côte de l'Eglise, 560, stationnement. 681-0856. quo-4

5 PIÈCES, $90, neige, vidanges compris, balcon, près autobus. 681-1219. quo-2

LE SILLERY PLAZA

VOUS offre des suites de 1, 2 et 3 chambres à coucher. Une seule visite vous convaincra qu'une vie luxueuse à son meilleur vous attend. Les entrées somptueuses, suites spacieuses, vue magnifique sur le St-Laurent et commodités qui sont sans égal dans la vieille Capitale. Bureau de location sur les lieux 681-3023. Montréal Trust. 529-8841. quo-12

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

STE-FOY

4 ET 5 PIÈCES, modernes, $95. et $125., 770 rue Norvège. Tél.: 527-8668. quo-1

DE Longpré, 4 pièces, chauffé, stationnement, $95. Tél. 681-7002. quo-5

APPARTEMENTS de la Forest, paroisse St-Louis de France, magnifique logements de 4 et 5 pièces, dans nouvelle construction avec chauffage par contrôle individuel dispositifs pour lessiveuse et sécheuse, stationnement avec prise de courant, piscine et barbotière, service de concierge, proximité d'un centre d'achats. Nadeau & Dumont Inc. 656-0638; soir, 837-5677. quo-17

RUE Lechasseur, logements neufs, 3-4-5 pièces avec piscine et stationnement. 653-4774. quo-21

MAGNIFIQUE 6 pièces neuf, 3 chambres, garage, chute à vidanges, piscines, Cie Fiducie, Prêt et Revenu, jour: 529-6821, soir, M. Pigeon: 681-8695, M. Déry: 523-7187. Ouvert aux visiteurs de 7 à 9 P.M. Samedi et dimanche 2 à 5 p.m. Bureau, 3047, Laforêt, appt. 1. quo-2

3, ET 4 PIÈCES, modernes, Cie Fiducie, Prêt et Revenu, jour: 529-6821, soir, M. Déry: 523-7187 M. Pigeon: 681-8695. Ouverts aux visiteurs de 9 à 9 p.m. Samedi et dimanche 2 à 5 p.m. Bureau, 3047, Laforêt, appt. 1. quo-2

MAGNIFIQUES 4 et 5 pièces, neufs, chauffés, stationnement, excellente vue, coin commercial. 523-7285, 656-9666. quo-14

4 PIÈCES, libre immédiatement. 3125 Boulevard Nelson, appt. 6. quo-2

4 PIÈCES, prêt immédiatement, construction neuve, thermostat, stationnement avec prise, concierge, remise. 681-9555. quo-4

PARC St-Louis, rue St-Casmir, 4 pièces, laveuse, sécheuse, thermostat individuel, place pour auto remise. 527-3768. quo-1

4 PIÈCES, chauffé, stationnement, près université, rue Paradis. Tél. 527-5896. quo-1

5 GRANDES pièces, stationnement, près université, église, autobus. $105. 681-1182. quo-4

722 PLACE Horizon, 2 1-2, 3-4 pièces, chauffés, mai. 653-1301. quo-1

899 PLACE Beloeil, 4 et 5 pièces, chauffés, mai. 653-1301. quo-1

LE LONGCHAMPS, 3, 4, 5 pièces, avec poêle, réfrigérateur. 681-8820. quo-25

ST-THOMAS D'AQUIN, 2 1-2 et 1 1-2 pièces, neufs, entrées privées. Magnifique site. Tél.: 681-9358. quo-1

MYRAND-SUD, 4 pièces, chauffé, stationnement, 1er mai. Tél. 527-2012. quo-14

4 PIÈCES, moderne, près Place Ste-Foy, Laurier, $95, thermostat. 527-3807. quo-28

CHEMIN Ste-Foy, près Boul. Duplessis, demi sous-sol, grandes fenêtres, 4 pièces, entrée lessiveuse, stationnement, 15 février, 1er mars. 656-0347. quo-7

ST-THOMAS D'AQUIN, 6 1-2 pièces, spacieux, avantageusement situé, 2e étage dans duplex, libre 1er mai, $135. 683-8565. quo-10

3, 4 PIÈCES, meublés ou non chauffés, Boul. Nelson, 523-9150 ou 525-8967, ou 842-2343. quo-7

759, Ave. Myrand, 5 pièces, salle de bains, chauffé aucune taxe, libre le 1er mai, $85. 681-9797, 529-5972. quo-4

BANLIEUE

VILLENEUVE, logements neufs, 4-5 pièces, salle bains, modernes. 829-2424. quo-1

BEAUPORT, central, neufs, chauffés, 3 pièces, $60, 4 pièces, 661-4043. quo-4

TRES grands 5 pièces, chauffés, cave, cour, stationnement. 681-5829, 527-9212. quo-9

BEAUPORT, rue La Morendière, 4 pièces, moderne, chauffé, thermostat. 663-9746. quo-11

4 PIÈCES, chauffé, tuile sur plancher. 661-9311. quo-14

LIMITE Giffard, 3 pièces, chauffé, entrée laveuse, $65. 829-3481, 824-2869. quo-15

LIMITE Giffard, 3 pièces, chauffé, entrée laveuse. $65. 829-3481, 824-2869. quo-16

GIFFARD, 4 pièces, moderne, chauffé, thermostat individuel, stationnement. $80. S'adresser 3518 St-Victorien. 656-6438. quo-8

GIFFARD, 3 pièces, chauffé, $65., près école Samuel Champlain. 661-8828. quo-4

BEAUPORT, logements neufs, 5 et 3 pièces, meublés si désiré, chauffés, thermostat individuel et grand stationnement, libre 1er mai. 661-4349. quo-14

GIFFARD, 4 pièces, plus salle bains, libre 1er mai. 661-4372. quo-5

BEAUPORT, 3 pièces, remis neuf, salle bains, 1er, libre. 663-4924. quo-7

GIFFARD, 4 pièces, deuxième, frais peint, février, mars. 661-6049. quo-3

QUEBEC-OUEST, 5 et 6 pièces, non chauffés. Tél. 683-9719. quo-28

LES SAULES, 4, 5 pièces neufs, modernes, église, école. 527-4334. quo-3

ORSAINVILLE, 3 pièces chauffé, éclairé, tuile, abri d'auto, libre. 626-1937. quo-1

LORETTEVILLE, 4 pièces, neuf, chauffé, 1er plancher, $85 balcon. 842-2561. quo-1

GIFFARD, 3 pièces, chauffé entrée laveuse, sécheuse, neuf. Tél. 663-0278. quo-1

QUEBEC-OUEST, mai, 5 pièces, neuf, chauffé, entrée laveuse, sécheuse stationnement, $90. mois. 681-6876. quo-4

LORETTEVILLE, 4 pièces, salle bains, 220, eau chaude, mai. 842-3279. quo-1

BEAUPORT, 4 pièces, neuf, chauffé, à 17 rue de l'Avenir, entre 2-7 hres p.m. 524-5716. M. Bergeron. quo-3

GIFFARD, rue Gaspard 3-4 pièces près hôpital St-Michel Archange, meublées si désiré. 661-5340 quo-21

GIFFARD, Appartements nellevue $65. à $95, logements neufs, 3, 4, 5 pièces chauffés, thermostat individuel, buanderie, prise d'auto entrée laveuse, sécheuse, près église écoles, piscine publique, vue sur fleuve, montagne, meublés si désiré, libre immédiatement ou désiré. 661-8458 - 667-2669. quo-21

4 PIÈCES, non chauffé, Ave Royale, Giffard, pas d'enfant. 661-9223. quo-12

GIFFARD, 4 pièces, chauffé, salle bains, libre mai. 663-4606. quo-2

VILLE Les Saules, Boul. Fontenelle, 2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, 5 1-2 pièces, neufs, tous les services, $75, à $95 mois. 872-9746. quo-2

VILLAGE Huron, 2 logements modernes, 4, 3 pièces, chauffés, électricité, libre 1er mars. 842-2784. quo-4

NEUFCHATEL, moderne, 4 pièces, chauffé, près école, église, soir, 842-3435. quo-1

4 PIÈCES, disponible immédiatement, situé centre ville Beauport. 661-3936. quo-5

GIFFARD, 5 pièces, non chauffé, 2e plancher, $65, mai. 683-7990. quo-7

GIFFARD, 4 pièces, chauffé, concierge désiré, bonne condition. 663-6830. quo-5

GIFFARD, 4 grandes pièces, libre 1er mai, $65 mois. 663-6830. quo-5

VILLE Duberger, 4 pièces, chauffé, neuf, stationnement, libre immédiatement ou 1er mai. 524-6946 ou 683-0202. quo-28

ST-EUGENE, Québec-Ouest, demi sous-sol, 5 pièces, moderne, chauffé, près église et école. 236 Ave. Bruneau. quo-5

388 RUE Bernatchez, 3 pièces, solarium, meublé ou non, partiellement $50, mois. 524-1976 quo-3

GIFFARD

4 PIÈCES, chauffé, moderne, balcons, entrée laveuse et sécheuse. Cour. Occupation 1er mai. A partir de $75.00. 2655 St-David et 3540 Guimont. Trust Royal: 529-0171. quo-1

RIVE SUD

CHARNY, très moderne, 3 pièces, neuf, occupation immédiate. 653-8234. quo-3

ST-DAVID, Lévis, logement meublé, chauffé, 3 pièces, $65 par mois. 837-3293 ou 837-8709. quo-5

BIENVILLE logement neuf, 4 pièces, chauffage électrique, libre, $70. 839-9196. quo-3

BIENVILLE, logement, 4 pièces moderne, chauffé, meublé, libre immédiatement. 839-9196. quo-3

MEUBLES

STE-FOY, 3 pièces, meublé, chauffé, près hôpital Laval, stationnement. 683-0830. quo-3

ST-SACREMENT, 5 pièces, plus cuisine, 2 personnes, électricité comprise. 527-4372. quo-1

RUE St-Jean, St-Eustache, 1 1-2 à 4 pièces, plus salle bains, meublé, confortable, $18 à $25 semaine. Tél. midi, soir, 527-9642. quo-1

925 Myrand, appartements de Elysée, 3 1-2, 5 1-2, 6 1-2 pièces meublés ou non. 525-5427. quo-9

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

MEUBLES

3, 4 1-2 PIÈCES, $85, $100 meublés, chauffés. Tél. 667-2848 quo-3

2015, 1ère AVENUE, 3, 4 pièces, meublés ou non, chauffés. 661-6301. quo-7

APPARTEMENT 2 pièces, chauffé, éclairé, meublé. 480 St-François Est. S'adresser sous-sol. Visible 9 a.m., 9 p.m. 525-2277. quo-7

ST-PASCAL, 1252, 18e Rue, appartement meublé, 2 1-2 pièces, eau chaude, électricité fournie, 1er, 2e, 3e étage. Tél.: 523-5794 ou 822-1182. quo-14

JARDIN des Seigneurs, Ste-Foy, 2 1-2, 1 1-2 meublés, piscine, salle réception, grand parc, stationnement intérieur, extérieur, service concierge. 653-5291. quo-11

ST-MALO flat 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude. 522-5709. quo-8

COTE D'ABRAHAM, 3-4 pièces meublés ou non, chauffés. 525-5427. quo-9

RUE St-Jean, bachelors, construction nouvelle, meublés, électricité inclue, concierge, $80 529-9077, 681-2580. quo-12

RUE St-Gabriel, 1 1-2, 2 1-2, 3 pièces, ultra moderne, concierge, buanderie, incinérateur, électricité incluse, stationnement, $85, $105. 529-9077. quo-11

ST-RODRIGUE, 2 1-2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre. $85. 623-1931. quo-12

1 1-2, MODERNE, stationnement, Université, école, hôpitaux, chemin Ste-Foy. 681-4426. quo-2

BOUDOIR cuisine, salle bains, meublé, moderne, 1355 Boul. l'Entente, 527-2370. quo-2

BELVEDERE, beau 1 1-2, propre, poêle, réfrigérateur, près autobus. Tél. 681-6968. quo-23

ST-THOMAS d'Aquin, 2 pièces, meublé, stationnement, autobus. Tél. 527-9744. quo-2

3e AVENUE, 2 1-2 pièces, TV, radio, 522-8676. Soir: 522-3322. quo-24

ENTIÈREMENT meublé, propre, boudoir, cuisinette, réfrigérateur, bain, douche. 524-9904. quo-24

PRÈS Château, 5 Ste-Geneviève, appt. 101, confortables, 2, 3 pièces. quo-24

PRÈS Colisée, église, Jato, boudoir, cuisine, douché, réfrigérateur, poêle électrique, tranquille. 38 des Alliés. 522-6518. quo-24

ST-SACREMENT, 3 pièces, chauffé, éclairé, pouvant accomoder plusieurs personnes. 527-2267. quo-2

FLAT meublé, moderne, entrée privée, $17. Ville Les Saules. 683-3903. quo-8

RUE Crémazie 3 pièces entièrement meublé, chauffé, moderne, propre, salle bains, tranquille, entrée privée. 525-5324. quo-2

STE-FOY, 3070 Le Chasseur, appt 3 grand 3 1-2 pièces, neuf, meublé. 653-3194 ou 872-7991. quo-23

3 PIÈCES, meublé chauffé, réfrigérateur entrée seule, 610 D'Aiguillon. 522-8581. quo-2

8 COLLINS, 2 pièces, meublé, eau chaude fournie, ascenseur, concierge. S'adresser sur les lieux. quo-4

772 BOULEVARD St-Cyrille, 3 pièces, meublé, chauffé, libre 1er mars 1966. S'adresser Société Fiducie du Québec, 42 rue Ste-Anne, 529-0557. quo-4

2 GRANDES pièces, meublé, chauffé, eau chaude année. 729 D'Aiguillon. quo-4

ST-PASCAL, appts Jouvence, 1 1-2 pièce, tapis, buanderie, stationnement, aussi chambre et pension. Tél. 524-4808. quo-4

LORETTEVILLE, 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, bain, laveuse. Tél. 842-4115. quo-1

4 1-2 GRANDES pièces, chauffé, $75, meublé $80, balcon. 2040 Bardy. quo-4

ST-SAUVEUR, flat meublé, propre, entrée seule chauffé, bain. 663-0240. quo-1

ST-MALO, flat meublé pour 2 personnes. Centre industriel. 683-7725. quo-2

2 PIÈCES, chauffé, meublé. 61 Roosevelt. Tél. 527-6477. quo-3

APPARTEMENT ultra-moderné, meublé, ustensiles fournis pour 2 personnes, cuisinette, salle bains, poêle, réfrigérateur, stationnement. 2005 rue Hochelaga, Ste-Foy, 527-5461. quo-5

STE-CLAIRE d'Assise, 2 pièces, chauffé, meublé, télévision, réfrigérateur. 522-7825. quo-2

BOISCHATEL, 2 1-2, 3 1-2 pièces, meublés, chauffés, stationnement, $50 mois. 822-5022. quo-5

JACQUES-CARTIER, 2 1-2 pièces chauffé, meublé, bain, entrée privée. 527-2703. quo-2

MONTCALM, sous-louer, 4 pièces, chauffé, meublé, libre immédiatement. 681-1832, 837-6181. quo-4

ST-ALBERT, 3 pièces, chauffé, éclairé, entrée seule, près 1ère avenue, libre. 623-3236. quo-3

650 ST-FRANCOIS Est, 2 pièces meublé, éclairé, réfrigérateur. 522-8833. quo-3

ST-ROCH, 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé $10.00 et $17.00. 529-2279. quo-7

ST-PASCAL, flat meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, réfrigérateur. 663-0226. quo-3

ST-PASCAL, 3 pièces, meublé, chauffé, $20., non chauffé $15. 661-1495. quo-2

ST-PIE X, 1 1-2 pièce, meublé neuf, entrée seule, stationnement. 661-4452. quo-3

ST-FRANCOIS d'Assise, 3 pièces, meublé, chauffé, $90 mois. 529-3481, 524-2869. quo-17

PRÈS Carré d'Youville, 2 1-2, moderne, buanderie concierge, incinérateur. 522-3487, 681-5654. quo-18

ST-CYRILLE, près des Erables, 1, 3 pièces, meublé, propre télévision. 529-4769. quo-21

40 DESJARDINS, 2 1-2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude et électricité fournies, $75 par mois. Baillargeon & Carrier, 38 Desjardins, demander André Lepage. 525-4637. quo-21

PRIX modique sous-louer 2 1-2, chauffé, libre 1er février. 527-7794. quo-1

APPARTEMENTS meublés, modernes, télévision, bain, stationnement. Soir. Tél. 663-4846. quo-1

ST-ALBERT garçonnière, 1 1-2 pièce. Tél. 623-4246. quo-1

2, AUSSI 3 pièces, 1673, 24e Rue, St-Pie X. quo-1

POUR février, meublé, chauffé, voir, cuisinette, poêle 220, réfrigérateur, bain, douche. 387 Ouest St-Cyrille. 683-9624. quo-1

543 Boulv. Langelier, 3 pièces, meublé, chauffé, entrée seule. 524-2314. quo-1

4 PIÈCES, meublé à neuf, rue St-Anselme. Tél. 681-9266. quo-3

2 PIÈCES, meublé, éclairé, chauffé, toilette entrée privée, 1495 Champfleury. quo-3

ST-PASCAL, 4 pièces, chauffé, 1er plancher, $85., 3 pièces non chauffé, $45., 1330 Maufils. 663-7052. quo-24

BACHELOR 1 1-2 meublé, chauffé, éclairé stationnement, entrée privée, 578, Soir, 626-4264. quo-2

108 LOGEMENTS-APPARTEMENTS DEMANDES

6 PIÈCES, très propre, 1er plancher, cave complète. Mars. 626-4626. quo-2

4 PIÈCES chauffé, si possible sous sol. 663-9206. quo-2

COUPLE seul, demande 3 pièces, chauffé, 1er mai. Ste-Odile, St-Pascal ou alentours. 661-7328. quo-29

ON demande 4 pièces, chauffé, pour 1er mai, adultes, bonnes références. Après 6 hres. 683-4027. 26-1

FOUR 1er mai, 5 pièces, 2e étage, chauffé, 220, pour adulte, près église Jacques-Cartier. Téléphone 653-3296. quo-2

5, 6 pièces, pour adulte, préférence Haute-Ville. Tél. 527-1230. quo-7

5 PIÈCES, quartier Limoilou ou Québec-Ouest, 1er étage. 529-4045. quo-2

COUPLE, sans enfant, cherche 4 pièces, St-Fidèle, St-Esprit. 626-0254. quo-1

5 PIÈCES, chauffé, 2 adultes seulement, Ste-Martyrs, St-Sacrement. Tél. 527-8273. quo-3

109 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A PARTAGER

PARTAGERAIS logement 3 1-2 pièces, tapis, tout fourni, piscine, incinérateur, balcon avec fille ou couple, près Cité Universitaire, 527-3164. quo-2

110 MACHINERIES A VENDRE

BOUILLOIRE à vapeur, à l'huile, 10 forces, sur roues, état neuf. 529-0509 ou 524-7727 quo-8

LIQUIDATION équipement paysagiste et de pépinière. Tél. 656-0492. 1 International Pick-up 1964, 1-2 t., $1,800; 1 John Deere 1010 1961 (bull), $4,000.; 1 International Low-boy 1961 et acc., $1,370.; 1 Rouleau compacteur, 2,500 lbs. $1,100. 1 Pompe herbicide Mayers, 250 gal. (Moteur THP), $1,200. 1 Rototiller 60" Kuhn, $475.; 1 Rotiller 18" Bolens, $150.; 1 Concasseur terre, $400. quo-3

110 MACHINERIES A VENDRE

ETAT neuf, bouilloire à vapeur, à l'huile, 10 forces, sur roues. 529-0509 ou 524-7727. quo-16

SOUFFLEUR Sicard B.M., moteur International, s'installe sur payloader. 822-0571. quo-17

112 MACHINERIES A LOUER

COMPRESSEURS à louer, appelez à 681-3723. quo-18

120 MAISONS A LOUER

AVE Monk, maison seule, 6 pièces, salle jeux, garage, pas chauffé. 683-7990. quo-7

PLAIN-PIED neuf, 5 pièces, moderne, chauffage électrique, $125. 626-0948. quo-23

LAUZON, plain-pied 5 pièces à louer ou à vendre, tapis chambre et salon, 121 Des Pins. 837-8849. quo-1

MAISONS neuves à louer à Ste-Foy, rue De Noue, Jeanne Leber, Bois de Vincennes, $165, chauffées. L'Habitation Familiale. Informations Roger Lacroix, 653-3183 681-1237. quo-16

121 MAISONS A VENDRE

NON CLASSIFIEES

Bois de Vincennes. Lots boisés
MAISONS UNIFAMILIALES OU JUMELEES
15 MODELES DIFFERENTS
Bureau des ventes: Rue Porteuf.
Demandez M. R. Gosselin
Tél.: 653-7261 ou 527-3090 ou M. R. Lacroix. Tél.: 653-3183
AUSSI A CHARLESBOURG
74ième et 79ième Rues Est. Demandez Madame Simone Clément.
Tél.: 626-0055 ou 653-1009
L'HABITATION FAMILIALE DE QUEBEC INC.
24-3

QUARTIER CHAMPLAIN

Maisons à revenus

14 LOGEMENTS, revenu $9,000 annuellement, très bon placement. Ecrire Dépt. 829 Le Soleil. quo-22

PRES du Château, 4 logements, chauffée, Léo Bernier, courtiers. 523-6066. quo-2

MAISON rapport rue St-Louis, 6 à 20 revenus. Société Immobilière Québec Métropolitain. 529-0047 - 663-4722. Sans-chagrin. quo-2

AUBAINE

MAISON 17 revenus, direct propriétaire, cause maladie, 681-6464 ou 529-0557. Demandez M. Matte. quo-5

QUARTIER LIMOILOU

Maisons à revenus

12 LOGEMENTS, bonne condition, prix d'occasion. Informations: 681-8227. quo-14

STE-ODILE, 2 logements 6 et 5 pièces, directe propriétaire. 623-7367. quo-2

2 MAISONS, 3 logements, 5 pièces, plus salle bains, Canardière direct propriétaire. S'adresser 542 Canardière. quo-3

2 LOGEMENTS, 6 pièces, $16,500, bien situés. Morel, courtier, 527-1732. quo-9

$18,000., 3 logements, St-Paul-Apôtre, acompte $3,000., balance facile. Ecrire Dépt. 824, Le Soleil. quo-21

$30,000. Six logements, acompte $5,000., balance payable avec revenu. Ecrire Dépt. 825 Le Soleil. quo-21

6 LOGEMENTS neufs, très modernes, tous loués, ouest des Bouleaux, $10,000 comptant. Tél. 623-3948. quo-24

ST-PIE X 3 logements 3 garages très moderne. Société Immobilière Québec Métropolitain. 529-0047 - 663-4722. Sans-chagrin. quo-2

LIMOILOU, 4 logements 1-5 chauffé, libre, moderne, prix $23,500., acompte $3,500. Robert Blais, 663-9140, Société d'Administration et de Fiducie, courtiers. 692-1030. quo-1

ST-PASCAL, 3 logements, près hôpital Enfant-Jésus, prix $15,500., léger acompte. Courtage Immobilier, Yves Germain Ltée, Morand. 653-3337. quo-1

7 REVENUS, bien située, placement 15 pour cent, acompte $3,000. Courtage immobilier, Yves Germain Ltée, Lacroix. 523-2019. quo-1

3 LOGEMENTS, 5 pièces, très propre. Courtage Immobilier, Yves Germain Ltée, Dancause. 656-0102. quo-1

ST-PASCAL, 2, 5 pièces, coin rues, peu comptant requis, du propriétaire. 661-8597. quo-1

7 logements, bien située, prix $24,000.00, léger acompte. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Morand, 653-3337. quo-2

STE-CLAIRE d'Assise, trois grands logements, chauffée, garage. Leclerc, courtiers, 523-3174. quo-2

ST-PASCAL, prix $15,000, quatre logements, très propre.

Vous recherchez une domestique? Trouvez-en une rapidement avec une annonce classée!

121 MAISONS A VENDRE
STE-FOY
Maisons à revenus

RUE Nervège. Duplex en construction 5 1-2 pièces, salon avec tapis. 683-7847. quo-8

BUNGALOW, bien située avec logement sous-sol, placement intéressant. 681-8072. quo-1

SIX pièces 3 chambres coucher, maison semi-détachée coin de rues, $14,000. Aimé Turgeon 527-1257, Davis-Morin, courtiers. quo-2

Maisons seules

BOIS de Vincennes, rue Gaspareau, rue Portneuf, rue Boisverdure, maisons neuves 6 et 7 pièces, $17,400 à $19,900, près des écoles, centres d'achats. Wilfrid Légaré Inc Informations, Roger Lacroix, bureau des ventes, 3470 Chemin Ste-Foy, 653-3183, 681-1237 quo-9

RUE Lecaveller dix pièces, neuf, plus trois salles bains tuile, foyer naturel, $25,000. P.-A. Savard, 653-1383. quo-1

ST-THOMAS d'Aquin, cottage 6 pièces, garage, aubaine. Morel, courtier, 527-1732 quo-9

PARC HORIZON, près Académie, Université, bungalow 10 pièces, 5 chambres, 2 salles bains, grande salle familiale, abri d'auto, construction 2 ans, terrain gazonné, gouttières. 653-0780. quo-1

BUNGALOW 5 pièces, 1 1-2 salle bains. Terrain paysagé, maison très propre, vaut la peine d'être vu. Tapis mur à mur inclus. M.L.S. Jean De Rico, Montréal Trust Courtier, 681-6526. quo-1

$12,200. Ave Desrosiers bungalow, six pièces, en brique. Jacqueline Fleury 523-0206, Georges Paquet Enr. Courtiers. quo-25

AVONS plusieurs maisons tous secteurs, libre mai, conditions avantageuses Cimon courtier, 525-5169, 842-4734. quo-25

BOIS de Vincennes, 5 pièces, salle jeux, près école, église, grand terrain paysagé, abri d'auto, peu de comptant. J.-A. Vachon, courtier, 653-7956 quo-4

PLACE Général Vanier et Bois de Vincennes, près école et centre d'achats, plain-pied et 1 1-2 étage 6 et 7 pièces, différents styles, conditions faciles. Robar Construction, 681-9155 653-1009, 653-4041 quo-3

STE-GENEVIEVE, plain-pied, 7 pièces, de luxe, $25,000. Marcel Morel, courtier, M.L.S. 527-1732. quo-8

AVENUE Moreau-Nord, près Académie de Québec, Université, maisons neuves, 1 et 1 1-2 étages, aussi plusieurs terrains constructions à votre choix. Wilfrid Légaré Inc., Roger Lacroix. 653-3183 681-1237. quo-1

RUE Dijon, style canadien, 6 pièces, terrain boisé, près école, conditions faciles. 653-7077 ou 653-1009. quo-2

STYLE Colonial, 9 pièces, 3 salles bains, grand garage, terrain paysagé, $2,000. comptant. Tél. 653-2105. quo-23

ST-BENOIT, plain-pied, 44 x 23, garage, prix $16,800, acompte discutable. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Bilodeau, 653-5610. quo-1

STE-FOY, bungalow, style ranch, 6 1-2 pièces, 4 chambres, 1 pièce au sous-sol, direct propriétaire, cause transfert. 653-5598. quo-22

PARC Horizon, rue Monthray, arrière de l'Académie, bungalow neuf, 7 pièces, tout pierre, terrain fini, $20,500. Wilfrid Légaré Inc. Informations Roger Lacroix. 653-3183, 681-1237. quo-21

STE-FOY, paroisse St-Mathieu, plain-pied 5 1-2 pièces, $16,500. Chemin St-Louis, bungalow 9 pièces, tapis, tentures, garage. Jean Chevrier, 623-3002, Société d'Administration et de Fiducie, courtiers. 692-1030. quo-1

PARC NEILSON

6 PIECES, garage, prix réduit, vente, cause départ. Trust Royal courtiers, demander, Paul-Eugène Couët, 529-0171, soir: 681-8606. quo-1

FORMIDABLE, $22,500

2 SEULEMENT, maisons neuves, style canadien 8 pièces, garage, foyer, llvraison fer mai, terrain boisé, occasion, Claude Chalifour courtier, 653-9011. quo-4

CHANCE INESPEREE

782 LAFRENIERE, 6 pièces, garage, $16,500 seulement, léger comptant. Claude Chalifour courtier 653-9011 quo-4

ST-THOMAS D'AQUIN

LOGEZ-vous luxueusement $115 par mois, magnifique plain-pied 7 pièces, pierre, avec revenus. Mme Boutet 683-7315, Davis-Morin, courtiers. quo-2

STYLE CANADIEN

4 chambres, 1 1-2 salle bains, salle dîner, carport, porte-fenêtres ouvrant sur patio, magnifique terrain. Mme Riverin 527-1718, Davis-Morin, courtiers. quo-2

$13,500

POUR bungalow, 5 pièces, bien situé, très propre. Aimé Turgeon, 527-1257, Davis-Morin, courtiers. quo-2

4 CHAMBRES

PRES St-Lawrence College, plain-pied, 8 pièces, 1 1-2 salles bains, abri d'auto, beau terrain. Mme Garneau, 681-6992, Davis-Morin, courtiers. quo-2

121 MAISONS A VENDRE
STE-FOY
Maisons seules

25,500, STYLE canadien, récent, 2 étages 5 chambres, garage. 681-8072. quo-1

AUBAINE, split-level, 7 pièces et salle jeux, abri d'auto, grand terrain. 653-5305. quo-2

PARC Bellevue, Chemin Ste-Foy, voisin Château Bonne-Entente, entrée par Boulevard Pie XII, 12 maisons modèles à visiter. Wilfrid Légaré Inc., informations Roger Lacroix bureau des ventes, 3470 Chemin Ste-Foy. 653-3183, 681-1237. quo-24

JOLI bungalow, bien située, prix $15,900, acompte à discuter. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Morand, 653-3337. quo-1

PRES centre d'achats Laurier, bungalow, 8 pièces, revenus au sous-sol. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Cécile Sirois, 527-7602. quo-1

MAISON luxueuse, 6 pièces, 27 x 46, décoration de style, comptant minimum $5,000. Courtage Immobilier de Québec. Courtiers, (André Ouellet), 529-8456; soir, 681-9066. quo-3

DIRECTEMENT propriétaire aux Champs Laval, rue Beauge, maisons 6 à 10 pièces, avec ou sans foyer, salle à manger, abri d'auto, fini extérieur pierre ou brique. Ouvert pour visiter en tout temps. Emile Giguère, 653-3316 quo-14

STYLE canadien, 4 chambres à coucher, salle à manger, grandes pièces, tapis mur à mur, $24,000 direct propriétaire, transfert, comptant discutable. 1040 De Noue, 653-8621. quo-7

PLAIN-PIED, 6 pièces, vente cause départ. Bollard courtiers, 524-3333. 246-5

AUBAINE, 6 pièces, acompte $1,500, balance de prix de vente, avec propriétaire. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Beaumont, 653-4728. quo-1

SPLIE LEVEL 7 pièces, salle de jeux, comptant discutable. Société Immobilière Québec Métropolitain. 529-0047. Ciguère. quo-2

ST-LOUIS FRANCE, $23,000, bungalow, 7 pièces, excellentes conditions. Cartier Immeubles courtiers. 681-6389. Doré. 681-8940. quo-1

LONGCHAMPS, 7 pièces, 4 chambres, conditions faciles, construction Chalifour. 681-6389. quo-4

ROCHETTE, 9 pièces, Cartier Immeubles courtiers. 681-6389. Mme Tremblay 527-7332. quo-4

CHAMPS Laval, 7 pièces, Cartier Immeubles courtiers. 681-6389. Grenier 681-1482. quo-4

MAISON neuve, 2608 rue Montbray, 6 pièces, $22,500. Claude Jouhannet, 656-1595, Claude Chalifour courtiers, 653-9011. quo-4

6 PIECES, foyer, abri auto, acompte $1,500. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Boudreau. 529-8121. quo-1

OUVERT aux visiteurs, samedi et dimanche, maison de 6 à 9 pièces, avec ou sans foyer. Courtage Immobilier, Yves Germain Ltée, Beaumont. 653-4728. quo-1

DESCHAMBAULT, 7 pièces, abri d'auto. Conditions faciles, Cartier Immeubles courtiers. 681-6389. quo-4

860 DE LA Colline, aubaine formidable, 7 pièces, chauffage eau chaude. Claude Chalifour, courtiers. 653-9011. quo-4

1037 LOUIS-JOBIN, 6 pièces, terrain boisé $17,500. Olive Bewick. 653-2118 Claude Chalifour, courtiers. 653-9011. quo-4

3372 LAMBERT Close, 6 pièces, prix $17,300. Aubaine, Claude Jouhannet, 656-1575, Claude Chalifour, courtiers, 653-9011. quo-4

BOIS Vincennes, luxueux bungalow, salle familiale, terrain boisé. Mme Robert Guay, 653-2958 Davis-Morin, courtiers. quo-2

MAISON très coquette, 3 chambres, dinette, garage, magnifique terrain, pas beaucoup d'entretien. Mme Riverin 527-1718, Davis-Morin, courtiers. quo-2

ST-YVES, spacieux bungalow, 7 pièces, magnifique salle familiale pour foyer naturel, salle jeux, garage. Monique Lessard, 527-8253, Davis-Morin, courtiers. quo-2

840 Le Prémont, joli style colonial, salle familiale, foyer, terrain clôturé. Mme Robert Guay, 653-2958, Davis-Morin, courtiers. quo-2

A votre goût, 2 étages 9 pièces, foyer, endroit choisi, $41,000. Mme Garneau 681-6992, Davis-Morin, courtiers, M.L.S. quo-2

BUNGALOW pierre, 3 chambres coucher, salle manger, salle jeux avec foyer. Transfert, $22,000. Mme Lionel Bouvrette, 527-0860, Davis-Morin, courtiers. quo-2

RUE Ontario, 5 pièces, plâtre, brique, près école, $14,900, comptant discutable (M.L.S.) Rouleau, courtiers, 653-9112. quo-28

STE-FOY, près hôpital Laval, 7 pièces, salle jeux, garage, 4 chambres. Acompte: $7,000.00 J. A. Turmel Inc. courtiers. 529-2575. quo-7

BANLIEUE
Maisons à revenus

BEAUPORT, 2, 6 pièces, chauffée, récente, grand terrain, garage. 661-6361. quo-4

BEAUPORT, rue Du Temple, 6 logements, 4 pièces, acompte $5,000. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, M. Roy, 529-8121. quo-1

121 MAISONS A VENDRE
BANLIEUE
Maisons à revenus

VILLENEUVE, près église, 3 étages, 2 logements, pas chauffé, $12,000 comptant $4,000. 527-8655. quo-1

GIFFARD 2 logements 5 pièces, garage, acompte $1300 Tél.: 837-2969. quo-7

GIFFARD, direct propriétaire, 4 logements 4 pièces, non chauffés. Revenus de $2,880. Coin de rue. Prix, $21,500. 663-6291. quo-1

LAURENTIDES, domaine, maison 2 logements aubaine. $16,800. Morel, courtier, 527-1732 quo-12

AVENUE Royale, huit revenus bureau médecin, dentiste, etc. $53,000. Société Immobilière Québec Métropolitain. 529-0047. De Beaumont. quo-2

VILLE Les Saules, construction d'un an, brique, 2 logements, 1 logement libre à l'acheteur. 872-2982. quo-12

GIFFARD, 2 logements, très bien située, salle de jeux au sous-sol. Courtage Immobilier, Yves Germain Ltée, Bilodeau. 653-5610. quo-1

ORSAINVILLE, véritable aubaine, vente pour montant évaluation municipale, $12,500., propriété 2 logements. Société d'Administration et de Fiducie, courtiers. 692-1030. quo-1

VILLE Bélair, 2 logements, acompte $3,500. Courtage Immobilier, Yves Germain Ltée, Marcoux Phil. 839-9165. quo-1

QUEBEC-OUEST, Ave. Turcotte, 3 logements, 7 et 4 pièces, état neuf. Courtage Immobilier, Yves Germain Ltée, Perreault. Soir: 623-5108. quo-1

BEAUPORT, 2 logements, 5 pièces, brique américaine, grand terrain, acompte minime, Trust Royal, courtiers, demander, Paul-Eugène Couët. 529-0171, soir: 681-8607. quo-1

LAC Beauport, cottage 6 pièces 1 1-2 salles bains, construction 1963, chauffage eau chaude, propriétaire transfère, occupation immédiate. Monique Lessard 527-8253, Davis-Morin, courtiers. quo-2

5 LOGEMENTS chauffés 254 Coin Pruneau, Beaucage 12-1

QUEBEC-OUEST, 5 logements chauffés, 254 Pruneau, coin Beaucage. 12-1

VILLE de Duberger propriété neuve, 2 logements de 3 pièces et 1 de 6 pièces, accepterais échange. Demander M. Lacombe, Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 26-1

VILLENEUVE, maison en pierre, 3 logements de 5 pièces, garage, chauffage central, grand terrain. 663-3701. quo-7

QUEBEC-OUEST, rue Bernatchez, 2 logements 4 et 5 pièces. Théo. Genest, courtiers, 522-1533, 527-8102. quo-7

GIFFARD, 4 logements, revenus, $3,800. Théo. Genest, courtiers, 522-1533, 527-8102. quo-7

PRES Eglise Beauport, 2 logements 5 pièces, garage, condition avantageuse. Théo. Genest, courtiers, 522-1533, 527-8102. quo-7

GIFFARD, 3 logements, 6 et 5 pièces, Acompte: $5,000.00 J. A. Turmel Inc. courtiers: 529-2575, quo-7

ORSAINVILLE, 2 logements 6 et 4 chauffés, acompte: $5,000.00. J. A. Turmel Inc. courtiers. 529-2575. quo-7

GIFFARD, 5 REVENUS

UN 7 pièces près hôpital St-Michel Archange, construction récente, acompte $6,000. Trust Royal, courtiers, Paul-Eugène Caouët, 529-0171, soir: 681-8607. quo-1

Maisons seules

LORETTEVILLE 5 pièces, comptant $600, balance $100 par mois, capital, intérêts, taxes. Cimon, courtier, 525-5169. quo-11

BUNGALOW, 5 1-2 pièces, extérieur pierre, terrain 8,000 pieds carrés, comptant $250, remboursement facile. Inf 623-0855; rés. 681-2446. quo-16

MAISON 5 1-2 pièces, livraison immédiate ou sur demande. Aucun comptant requis. Remboursement, $89. par mois, taxe incluse. Informations, bureau: 842-7862, résidence: 626-0089. quo-7

NEUFCHATEL, 6 pièces, cause transfert. Cimon, courtier, 525-5189; soir, 842-4734. quo-11

BUNGALOW 5 pièces, occupation immédiate, ristourne provinciale, comptant discutable. 681-9552. quo-1

LORETTEVILLE, bungalow, 5 pièces, abri d'auto, pierre, brique, direct propriétaire. 842-5665. quo-4

MAISON 5 1-2 pièces, extérieur brique, grand terrain tourbé, asphalté, libre immédiatement, bureau: 681-7694, résidence: 626-4508. quo-14

MAISON 5 1-2 pièces, grand terrain boisé comptant $200., remboursement $90. Inf. bureau: 842-1644, résidence: 623-7231. quo-14

LORETTEVILLE bungalow 7 pièces, près hôpital, 4 chambres à coucher, peu de comptant requis, cause transfert. M.L.S. Courtage Immobilier de Québec. Courtiers. (Henri Abel), 529-8456; soir 683-4335. quo-1

LES SAULES, 6 pièces. Cartier Immeubles courtiers. 681-6389. Grenier 681-1482. quo-1

MAISON jumelée, 6 pièces, 1 1-2 salle bains, extérieur brique, libre immédiatement, comptant à discuter, conditions faciles. Inf. bur. 661-6414, 623-4168. quo-16

MAISON 5 1-2 pièces, extérieur pierre, grand terrain, léger comptant, remboursement $91. Inf. bur. 661-6414, 623-4168. quo-16

NEUFCHATEL, rue St-Charles, maisons neuves, 5-6 pièces, pierre et brique, boni fédéral $500., commencer à payer 1er juin, J.-E. Lamothe, courtiers, 842-3615. quo-3

GARAGE avec maison grand terrain $19,500. Acompte raisonnable. Société Immobilière Québec Métropolitain 529-0047 - 683-4722. Sanschagrin. quo-2

ATTENTION vétérans Ancienne Lorette, huit pièces, 25,000 pieds $16,000. Société Immobilière Québec Métropolitain 529-0047. Desrochers. quo-2

MAISON 5 pièces, acompte $370., $53. par mois. Courtage Immobilier, Yves Germain Ltée, Rhéaume. 653-0457. quo-1

BEAUPORT, plain-pied, 5 pièces, chauffage eau chaude, pierre et brique. Joseph Lapointe, 663-3261, Société d'Administration et de Fiducie, courtiers. 692-1030. quo-1

ANCIENNE-LORETTE, maison neuve, brique, 6 pièces. Tél. 872-2582. quo-4

NOTRE-DAME des Laurentides, 5 pièces, salle bains, près école, église, autobus. Tél. 849-3586. quo-4

DUBERGER, 6 pièces, acompte $2,000.00. B. Bureau, courtier, 681-6862. quo-1

MAISON modèle, 5 pièces, acompte $1,100.00. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Rhéaume, 653-0457. quo-2

VILLENEUVE, propriété 5 pièces, construction récente, peu de comptant requis, Courtage Immobilier de Québec. Courtiers. (Henri Abel), 529-8456; soir, 683-4335. 623-2

NOTRE-DAME des Laurentides, six pièces et sous-sol, $500 comptant, balance comme loyer. C.P. 3338, Québec. quo-7

VILLENEUVE maison pierre, 8 pièces, grand terrain, vue fleuve. 663-3701. quo-7

BEAUPORT, plain-pied, 6 très luxueux, abri d'auto, acompte: $4,450.00 J. A. Turmel Inc, courtiers. 529-2575. quo-7

PRIX COUTANT

CAUSE départ, magnifique 4 1-2 pièces, situé non loin du Vatel, véritable aubaine, informations: 626-4570. quo-2

CAUSE TRANSFERT

BEAUPORT, rue Dumoncelle, 6 pièces, abri d'auto, brique, plâtre, 2 salles bains, chauffage eau chaude, grand terrain gazonné, $25,000, $1,700 comptant. Guy Dumas, courtier, 661-5764. quo-14

NEUFCHATEL

POUR 1er mai 1966, 7 nouvelles maisons, comme acompte boni fédéral $500. Si vous faites la peinture $500, balance comme loyer. Pour s'y rendre passer Hydro-Québec par Boul. Bastien, suivez la flèche bleue. Bacque Construction, demander P.-H. Hudon, 842-1533. quo-23

NEUFCHATEL

AVONS fait l'acquisition de maisons provenant d'une faillite, 5 et 6 pièces, peinturée ou non, réelle aubaine. Informations. R. Pinard, 661-6278. quo-1

ORSAINVILLE

POUR le transfert des hypothèques seulement, maison 5 pièces, partierre fini, abri d'auto, capital, intérêt, taxe compris. $105. par mois. 626-3912. quo-3

REPRISE

REPRISE de la centrale hypothèque. Il nous reste quelques propriétés, acompte minime, à partir de $10,000. N'attendez pas trop tard. Information: Robert Blais, Royal Trust, courtiers. 529-0171, soir: 656-1524. quo-1

121 MAISONS A VENDRE
RIVE SUD
Maisons à revenus

ST-DAVID, 2 logements, 5 pièces garage, acompte $800. Tél.: 837-2969 quo-7

LAUZON, maison 2 logements, très grand terrain, vue sur le fleuve. Pour informations tél. 837-7458. quo-9

Maisons seules

PLACE Capitaine Bernier, Lévis, maison neuve, près centre de la ville, écoles, centre d'achats, conditions. 837-7458. quo-9

A VENDRE ou à louer, Place Monseigneur Guay, Lauzon. Tél., jour, 656-0638; soir. 837-5677. quo-19

9 RUE GODBOUT, St-Romuald, plain-pied, 6 pièces. Tél. 839-8382. quo-1

MAISON 1 1-2 étage, rue St-Georges, $6,000., acompte $500., paiement facile. Courtage Immobilier, Yves Germain Ltée, Gosselin. 837-6000. quo-1

MAISON luxueuse, 10 pièces, pierre et brique, vue sur le fleuve, grand terrain, chauffage eau chaude. Courtage Immobilier, Yves Germain Ltée, Gosselin. 837-6000. quo-1

2 maisons neuves, livraison immédiate, façade en pierre. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Gosselin, 837-6000. quo-2

BUNGALOW, pierre et brique, abri auto, grand terrain vue sur le fleuve. $13,500.00 acompte $2,000.00. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Gosselin, 837-6000. quo-2

122 MAISONS DEMANDEES

ETES-VOUS intéressé à vendre votre propriété ou votre commerce? G. Barrette courtier hypothécaire conseiller licencié. 529-7664; soir. 683-0614. quo-11

NOUS avons plusieurs acheteurs pour propriété de 2, 4, 6, 8, 12 logements avec du comptant. Immeubles Belvédère Ltée. 681-6358. quo-15

HAUTE-VILLE. Particulier, achèterait 3 logements 7-10 pièces. 522-5394. quo-17

J'AI acheteur sérieux, maison seule ou revenu, commerce, terre, terrain. J.-E. Lamothe, courtiers. 842-3615. quo-25

AVONS clients avec argent comptant pour maison seule, 2 ou 3 logements, Montcalm courtiers. 626-0944. quo-1

ACHETERAIS maisons seules, à revenus, donnerais comptant taverne, hôtel. 359 rue Du Pont, Québec, 523-1522. quo-1

SERAIS intéressé à louer maison seule 5 ou 6 pièces, préférence Charlesbourg, St-Rodrigue, Orsainville. 626-0813. quo-5

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété (Québec métropolitain), avons acheteurs intéressés avec argent, vente rapide. L. Hunt, courtiers, 171 St-Jean. 529-5582. quo-4

JE SERAIS intéressé à acheter ou louer maison seule à Sillery ou à Ste-Foy. 681-6862. quo-1

ON demande des maisons seules et à revenus, ainsi que commerces et terrains. Les acheteurs sont nombreux, villes et banlieue. Nous nous occupons d'administration sur toute propriété. Turgeon, Létourneau, 626-1682, 623-7586. quo-1

127 MARCHANDISE - NOUVEAUTES

MARCHANDS, colporteurs portez attention. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour hommes, dames et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. Montreal Jobbing Limitée, 857-859 Est St-Joseph, Québec, P.Q. quo-25

129 MATERIAUX de construction

ATTENTION, centre matériaux usagés le plus complet de la région de Québec, aussi matériaux neufs de toutes sortes, à prix d'aubaine. Tél. 842-1969 quo-4

132 OCCASIONS D'AFFAIRES

DOUBLEZ votre capital en trois ans. Ecrire Dépt. 839, Soleil. quo-2

COUPLE GAI

AGES de moins de 60 ans, aimant travailler avec le public bons organisateurs, bilingues et souhaitant partir commerce à leur compte. Mise de fonds requise, qui rapportera un revenu exceptionnel. Pour entrevue, téléphoner à M. J. B. Cooke au 653-4901. quo-2

133 OBJETS PERDUS - TROUVES

PORTE-MONNAIE contenant somme d'argent perdu autobus 3 ou face basilique. Tél. 523-3548. quo-2

MONTRE or blanc, perdue samedi après-midi, rue St-Joseph, entre Syndicat, Pollack, récompense promise. 623-2479. quo-2

138 PENSIONS POUR ENFANTS

PRENDRAIS bébé, enfants en pension, fille-mère et autres. 661-6361. quo-1

PRENDRAIS en pension enfants, 1 an et plus. 626-1248. quo-8

PRENDRAIS enfants en pension. Tél. 681-0975. quo-3

PRENDRAIS en pension, enfants 2 ans et plus. 623-7420. quo-2

PRENDRAIS en pension bébés de la naissance à 2 ans, bonnes références. 523-7764. quo-3

FOYER pour enfant en pension, très bons soins, expérience. 626-4443. quo-3

POUPONNIERE, bébés 0 à 6 mois, infirmière licenciée. Tél. 656-1651. quo-28

139 PERSONNELS

ALCOOLIQUES anonymes. Ecrivez Secrétaire, Case Postale, 1861 Québec. Tél. 824-6108. quo-24

LA TOUX bronchitique vous ennuie et incommode votre famille? Recourez aux Meggezones, les authentiques pastilles anglaises éprouvées. Elles aident à libérer la poitrine, la gorge et la tête. $0.69c à toutes les pharmacies. 2-15

150 PROPRIETES COMMERCIALES

RUE St-Joseph Est, centre des affaires, magasin et sept flats. S'adresser à Jacobe Assh. 525-4507. quo-4

LEVIS, $25,000., 2 maisons 4 logements plus local, plancher 2,300 pieds, moderne, idéal pour Club de nuit. Acompte, $5,000., balance facile. Ecrire Dépt. 826, Le Soleil. quo-21

153 RADIOS — TELEVISEURS

VOIR AUSSI RUBRIQUES 63-64
CONSULTEZ AUSSI "LE GUIDE"
DIVERS A LOUER DIVERS A VENDRE

A LOUER télévisions. Argent donné réduit si désireux acheter 529-3522 quo-1

212P4B spécial, Marconi, $14.70, garantie un an. 540 Abraham. 524-4484. quo-23

TELEVISIONS reconditionnées, garantie écrite. De $29 à $69. Finançons nous-mêmes. 430 Ouest St-Vallier. 529-3522. quo-8

AUBAINE, T.V. $20 à $125, reconditionnées à neuf, garantie écrite. 522-6682. quo-8

TELEVISION tourne-disques, louer hôpital, maisons privées, vente, échange, Jacques Bédard, 261 Chênes Est. 623-0764 quo-12

TELEVISIONS portatives, 17 et 19 pouces, $59 à $79. 529-3830. quo-4

TELEVISIONS 23 pouces, 1963-1964-1965, $89 à $129. 529-3830. quo-1

PLUSIEURS télévisions reconditionnées, table console, $25 à $35. Tél. 529-3830. quo-4

155 ROULOTTES

ROULOTTES neuves L'Islet, garanties à prix imbattables. Jos. Lahoud Automobiles Limitée. 34 Dorchester. 529-9051. quo-15

158 SERVICE DOMESTIQUE

VOIR AUSSI RUBRIQUES
72 FEMMES, FILLES DEMANDEES
73 FEMMES, FILLES DESIRENT EMPLOI

AIDE demandée, Montreal, surveillance et gérance maison. 3 enfants. Bon salaire. Références précises. Ecrire 3795, Le Corbusier, Ste-Foy. quo-4

FILLE demandée, ouvrage général, bon salaire, bon chez-soi. 527-7994. quo-1

AIDE familiale, 2 enfants 1 1-2 et 4, chambre seule. 656-6308. quo-2

AIDE familiale, 4 enfants, références exigées. Tél. 824-1584. quo-1

158 SERVICE DOMESTIQUE

VOIR AUSSI RUBRIQUES
72 FEMES, FILLES DEMANDEES
73 FEMMES, FILLE DESIRENT EMPLOI

BONNE demandée, sachant cuisiner, 3 adultes, chambre avec salle bains, et télévision, soirées libres et presque toutes les fins de semaine, 940 Chemin St-Louis, près Belvédère. 527-1612. quo-3

SILLERY, famille 4 enfants, bonnes conditions. 1410 Avenue Oak, 681-2480. quo-3

AIDE-FAMILIALE pour ouvrage général de maison, sachant faire la cuisine, adultes. Références. 524-3715. quo-4

AIDE-ménagère compétente, travail 9.30 a.m. à 6.30 p.m. Fins semaine libres, dans St-Sacrement, références. Jour 626-4422. Soir 683-3236. Demander Mme Charest. quo-2

STE-FOY, aide-familiale, accessoires automatiques, 2 enfants, $22 par semaine, 2 fins semaines libres par mois. Tél. 653-9808. quo-3

BONNE d'autrefois avec salaire d'aujourd'hui. Tél. 525-4643. quo-3

DAME de compagnie pour habiter avec dame seule. Tél. 527-1825. quo-1

BONNE, chambre seule, salle bains, famille 5 adultes, $25. 527-2672. quo-5

FILLE campagne préférence, honnête, sérieuse, pour famille Québec, ouvrage général, bon salaire, bon chez-soi, téléphone et voyage remboursés à personne engagée. Mme R.B. 280 est Colombière. Tél. 626-1887. quo-7

BONNE aimant les enfants (3), chambre seule avec télévision et salle bains. Ouvrage général. Références exigées. Sillery. Tél. 681-4975. quo-7

AIDE 19 ans et plus, avec expérience, aimant les enfants. Aucun plancher, soirées libres, très bon salaire. Tél. 527-8096. 246-5

BONNE demandée dans maison privée, pour ouvrage général. Tél. 653-8134. quo-3

JEUNE fille requise comme aide ménagère. Occasion d'apprendre l'anglais. 3 jeunes enfants dans famille, $15. semaine. Ecrire: Mrs. L. Shapero, 570 Deloraine, Avenue, Toronto 12, Ontario. quo-3

BONNE demandée dans Sillery, 4 enfants, 16, 9, 6, 3 ans, $30 à $35, semaine, suivant qualifications. Références exigées. 527-8491. Matin 9 à 11 hres, Soir 5 à 7 hres. quo-7

162 TERRAINS A VENDRE

COIN Barny et 7ie Rue, 70 x 85, $5,200. Pour 4 logements et moins. Tél. 661-8313. quo-1

TERRAINS boisés, différentes grandeurs, Place Général Vanier. Robar Construction Inc. 623-1792, 653-4041. quo-2

TERRAIN commercial, coin de rues, 18ème Avenue, Limoilou, cause déplacement. Ecrire Dépt. 718 Le Soleil. quo-8

BOIS de Vincennes, grands terrains boisés, toutes grandeurs, conditions si désiré. 653-7956. quo-4

BOIS de Vincennes, Ste-Foy, lots boisés à construire, $0.60 pi. c. différentes grandeurs. 653-4021, 653-3183. quo-8

STE-FOY, Carrefour Boul. Duplessis Quatre-Bourgeois, centre de ville, terrains pour duplex, maisons à revenus, commerciaux, édifices publics, hôtel-motel. L'Habitation Familiale de Québec. 653-4021. quo-8

ANCIENNE-LORETTE, différentes grandeurs, vue magnifique. 872-2540. quo-5

LAUZON, Ste-Bernadette, près église, école $1,300. Tél.: 839-9196 ou 837-5766. quo-16

STE-FOY, paroisse Ste-Geneviève, beau terrain, belle vue panoramique, près école, église et autobus. Tél. 822-1855. quo-7

TERRAIN boisé, près Château Bonne-Entente, spécial .42. Tél. 527-6332. quo-1

CHEMIN Ste-Foy terrain arpenté, 175 x 65. Tél. 823-2746. quo-1

STE-FOY, aubaine à 33 cents du pied carré, 80 x 115, valeur $3,500 pour $3,000. 626-2702. quo-1

ST-EMILE, rue Lafond, 30 terrains, aqueduc, égout, termes faciles. 623-0711. quo-24

DEBUT D'Orsainville, magnifique terrain, 6,600 à 10,000 pieds carrés. Acompte très minime, appeler le gérant, René Légaré, 529-0341 ou 842-7814. quo-2

CHARLESBOURG, St-Jérôme, 6e Avenue Est, près 68e Rue Est, grand terrain 10,400 pieds carrés, rue asphaltée, $0.28 pour cent, conditions faciles. 527-3554. quo-2

NEUFCHATEL, près école, église St-André, site exceptionnel, vue sur tout Québec, magnifique terrain, prix $1,800. Conditions faciles, 842-1660 ou 681-7972. quo-4

JARDINS Laurentiens, Charlesbourg, terrain 70 x 90, rue asphaltée, près école, église, magnifique vue sur tout Québec, $2,900. S'adresser à 8440 Chamberry, 527-3554 ou 623-2049. quo-4

CHARLESBOURG, près église, école, vue et entourage magnifiques. Tél. 626-5155. quo-25

LORETTEVILLE, différents secteurs, différentes grandeurs, prix raisonnable. 872-2582. quo-4

TERRAIN commercial, 300,000 pieds carrés, 2 sorties. Courtage Immobilier, Yves Germain Ltée, Michel Germain, 656-6232. quo-1

165 TERRES A VENDRE

ST-FEREOL, 150 arpents, près Mont Ste-Anne, bonnes conditions d'achat. Courtage Immobilier, Yves Germain Ltée, Côté. 653-4738. quo-1

166 TERRES DEMANDEES

ACHETERAIS terre boisée ou autre. Tél.: 626-0813. quo-14

167 VACANCES — VOYAGES

VOYAGES noces, excursions Floride, Nassau, $389, Mexique $459, Europe $599. Voyages Champlain, 781 Colline, 653-8593 quo-7

VOYAGEUR étant intéressé à partager dépenses d'auto, ayant ligne à vendre dans magasins. Je possède une auto. Territoires à couvrir: Estrie, Beauce, Portneuf, environs de Montréal, Rive-Nord, Abitibi, Témiscamingue, territoire couvert, presque toute l'année. Ecrire à: 3012 Avenue De Boulogne, Ste-Foy. quo-4

ETUDIANTS, étudiantes, enseignement supérieur, travail facile rémunérateur milieu étudiant, aucun déboursé voyages gratuits New York. Club Social Québec, 781 Colline, 653-8593. quo-3

Caisse de $500,000,000 pour la santé

Pas de subventions directes aux maisons d'enseignement

OTTAWA (PC) — Le représentant du Québec à la conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé, M. Eric Kierans, a proposé hier que les gouvernements provinciaux aient le droit exclusif de faire des demandes d'aide en vertu du programme spécial prévoyant une caisse de $500,000,000 pour les besoins de la santé au Canada.

Le ministre québécois a déclaré à l'ouverture de la conférence que les provinces devraient pouvoir se servir de cet argent pour former leur personnel médical et il a exprimé l'avis que ces sommes ne devront pas être accordées en subventions directes aux institutions d'enseignement.

De source proche de la conférence, on a appris que cette proposition du Québec va à l'encontre d'une recommandation contenue dans un rapport ultra-secret voulant que cet argent soit distribué par le gouvernement fédéral pour combler les besoins qu'il découvrira.

Ce rapport, préparé par un comité spécial de sous-ministres provinciaux et fédéraux, sert de base aux discussions de la conférence de deux jours.

La création de cette caisse a été proposée par le premier ministre Pearson l'été dernier. Les dépenses seraient réparties sur une période de 15 ans. Le comité a été formé afin de trouver un moyen de gérer la caisse et de distribuer l'argent.

M. Kierans, qui a remis le texte de son mémoire aux journalistes présents, a déclaré que la caisse ne devrait pas servir pour accorder des subventions directes aux institutions d'enseignement, "autrement toute planification dans ce domaine serait impossible et il serait dangereux de s'éloigner des buts pour lesquels cette caisse est créée."

Le ministre ajoute que le Québec favorise plutôt la distribution de cette somme sur une base per capita, mais qu'il approuve le versement anticipé de $25,000,000 à la région atlantique.

On croit en effet savoir que le rapport en question recommande que le pays soit divisé en cinq régions, quand il s'agira de distribuer l'argent, soit la région atlantique, le Québec, l'Ontario, les Prairies et la Colombie-Britannique.

M. Kierans déclare dans son mémoire qu'il est impérieux que le Québec ne prenne pas d'engagement précis au moment même où le comité du régime fiscal étudie la nature des programmes conjoints et la façon dont les gouvernements pourront collaborer dans ce domaine au cours des années à venir.

Le ministre croit également que le Québec se doit d'empêcher le gouvernement central de décider pour lui à quels programmes il doit donner priorité dans ce qui tombe sous sa juridiction.

Le ministre fédéral de la Santé, M. Allan MacEachen, a déclaré de son côté que la réaction des gouvernements provinciaux au rapport du comité avait été en général favorable, malgré certaines critiques sur des points précis.

Le ministre a ajouté qu'il ne s'agit pas là d'un document présenté par le gouvernement fédéral et qu'il avait lui-même des modifications à suggérer.

au palais de justice

Par André BELLEMARE

Création d'une "division spéciale" de la Cour des sessions de la paix

Une "division spéciale" de la Cour des sessions de la paix du district de Québec a été créée, hier, uniquement pour permettre la tenue des enquêtes préliminaires réclamées pour les 18 personnes mises en accusation à la suite de l'enquête de la Commission Sylvestre sur l'administration de la Cour municipale de Québec.

Cette division, qui devient la sixième, sera sous la présidence du juge Jacques Anctil, des Sessions de la paix du district de Montréal, selon ce qui a été annoncé hier. Le juge Anctil siégera dans le local habituellement réservé aux Assises, du moins jusqu'au 7 février, jour où doit débuter le prochain terme de cette dernière Cour.

On prévoit que les enquêtes préliminaires des "18 de l'hôtel de ville" dureront assez longtemps. Trois de ces 18 personnes devaient subir leur enquête, hier, mais seul l'ex-échevin David Burns a été appelé; il a à répondre d'accusations de conspiration pour entraver le cours de la Justice et de conspiration pour frauder le trésor municipal.

Un

Le Canada se proposerait de commander huit biréacteurs français à long rayon d'action

PARIS (AFP) — Les premiers avions français à voler sous les couleurs canadiennes seront très probablement des "Dassault Mystère 20", que Panamerican Airways distribue sur le continent américain sous le nom de "Jet Falcon".

Le Canada se proposerait en effet de commander huit de ces biréacteurs de liaison rapide, capables d'emporter une dizaine de passagers à quelque 500 milles à l'heure et plus, sur des étapes de 2,000 milles.

Ce marché, qui sera probablement annoncé officiellement demain, est important à plus d'un titre. Non seulement il constitue une première percée de l'aéronautique française sur le marché canadien, mais il vient s'inscrire dans un programme plus vaste du gouvernement d'Ottawa, portant sur une vingtaine au moins d'appareils de ce type. Il est donc vraisemblable que la commande définitive dépassera le chiffre actuel des huit appareils commandés.

Si ces appareils doivent être distribués par Panamerican Airways, ils n'en viennent pas moins en surplus du contrat qui lie actuellement la Panam avec la firme Dassault, et qui porte sur 160 appareils, dont cent exemplaires ont à ce jour été commandés ferme, tandis que 60 restent encore en option.

Le gouvernement canadien, cependant, a insisté pour que le marché s'inscrive dans le cadre de négociations franco-canadiennes plus larges. La France, croit-on savoir, va donc, de son côté, se porter acquéreur d'une douzaine de "bombardiers d'eau" CL215, fabriqués par la firme Canadair, et qui seront utilisés en France pour la lutte contre les incendies.

Les réacteurs américains General Electric qui équipent le Falcon seraient, en accord avec Washington, fabriqués sous licence au Canada, qui construit déjà pour ses forces aériennes une version très voisine de ce même réacteur.

Une dépêche de la Presse Canadienne, en provenance d'Ottawa, signale que le ministre associé de la Défense, M. Cadieux, a dit que l'achat de huit avions français, au coût global de $10,000,000, est présentement à l'étude. Les avions seraient affectés à l'armée de l'air du Canada.

Il a déclaré qu'il est faux de croire que ces avions serviraient à transporter les membres du cabinet et les personnes de marque, tant du gouvernement que de l'étranger, durant leurs déplacements au Canada.

M. Cadieux a signalé que le coût d'entretien de ces avions français est d'un peu plus que la moitié de celui des avions "Cosmopolitan" que possède déjà l'A.R.C. Le gouvernement veut doter l'A.R.C. d'un nombre moins grand d'avions "Jet Falcon" qui sont beaucoup plus rapides et plus efficaces.

M. Cadieux répondait au député néo-démocrate Barry Mather qui se demandait si ces nouveaux appareils devaient servir pour les ministres et les gens de marque. Au coût de $10,000,000, l'achat de ces appareils pour les membres du cabinet serait une dépense folle, selon M. Mather.

Léger déclin, l'an dernier, du taux de progression de la productivité

OTTAWA (PC)—Le ministère de l'Industrie, déclare dans une revue de l'industrie de fabrication que, malgré une grande prospérité, le Canada n'a pas réussi, l'an dernier, à maintenir le taux de progression de sa productivité.

Dans son rapport annuel, pour l'année 1964-1965, le ministère dit qu'en considérant la demande, l'emploi et la production, les conditions ont été bonnes, l'an dernier, pour les industries de fabrication.

Mais, alors que l'année avançait, certains facteurs ont été cause de soucis, précise le rapport qui a été soumis aux Communes lundi.

"Les prix de vente des produits industriels ont régulièrement grimpé. Par ailleurs, dans tout un secteur de l'industrie, on a senti le manque d'ouvriers spécialisés, en même temps que la demande exerçait une pression évidente sur la capacité de production de certains autres secteurs industriels.

A TRAVERS LE QUÉBEC

Revalorisation des sols

CHICOUTIMI — Une association coopérative régionale s'occupera vraisemblablement de la revalorisation des sols de la région Saguenay-Lac Saint-Jean.

Un spécialiste de la Fédération de l'U. C. C., M. Alphonse Cayouette, a révélé, hier soir, au cours d'une réunion de dirigeants d'organismes syndicaux, agricoles et forestiers, que le projet entraînerait un déboursé d'environ $30 millions dont la plus grande partie devrait être assumée par les gouvernements. Il en coûterait $17 millions pour drainer 57 pour cent des terrains propres à la culture; $9 millions pour la fertilisation de 98 pour cent des terres, et $4 millions, pour le chaulage de 81 pour cent des terrains.

Démenti du député A. Dionne

RIMOUSKI — Le député du comté de Rimouski, à l'Assemblée législative a démenti la rumeur voulant qu'il ne soit pas candidat aux prochaines élections provinciales.

Au cours d'une conférence de presse, le député Dionne a déclaré qu'il n'a pas donné sa démission, contrairement à l'annonce faite par le poste de télévision local, et que, s'il lui plaisait, il reviendrait sur les rangs, même sans l'appui de l'Association libérale du comté.

La rumeur voudrait que l'on porte aux postes de candidat, le maire de Rimouski, Me Maurice Tessier, et le journaliste, Jean-Paul Légaré.

La route de Saint-Omer, seule valable

SAINT-PAMPHILE — Dans un rapport soumis ces jours derniers au C.A.E. et à la Corporation des Loisirs du Lac de l'Est, les représentants du comité conjoint constitué à des fins d'enquête, ont fait connaître que la seule route valable pour conduire du comté de L'Islet au Lac de L'Est est celle de Saint-Omer.

Le rapport émet le point de vue qu'à l'encontre du projet alternatif d'emprunter l'ancien chemin Taché, en passant par Sainte-Perpétue, la seule route d'accès valable et justifiable est bien celle qui passe par Saint-Omer.

Le Comité avait pour but de recommander la voie d'accès la plus avantageuse, par le comté de l'Islet au centre touristique du Lac de l'Est présentement aménagé dans le cadre de l'A.R.D.A..

Complexe de 5 millions

SAINTE-MARIE — Le ministère de l'Education a autorisé la Commission scolaire régionale Louis-Fréchette à procéder à l'aménagement d'un complexe polyvalent de $5 millions à Sainte-Marie de Beauce, qui pourra recevoir quelque 2,000 élèves.

Les travaux devraient normalement débuter ce printemps, afin d'être terminés pour le début d'une nouvelle année scolaire, en septembre prochain.

Le secteur "C" de la Régionale Louis-Fréchette, qui a pour président M. Benoit Vachon, de Sainte-Marie, dessert une population de 19,650 habitants et l'on prévoit que cette population sera de 21,500 en 1971. Sont inscrits au secondaire 2,032 garçons et filles. Ils seront 2,369 en 1971 suivant les prévisions.

Paquet

AU SERVICE DE LA FIANCEE

Gagnez UN VOYAGE pour deux personnes Londres-Paris par BOAC VC10

Plus allocation de dépenses de 500.00

BILLETS NON TRANSFERABLES ET NON REMBOURSABLES.

Un voyage de rêve pour votre lune de miel

ENREGISTREZ-VOUS A NOTRE CONCOURS

Du 30 décembre au 31 mai 1966.

CONDITIONS DU CONCOURS:

- Venez vous inscrire à notre Salon de la Mariée, 2e étage et à Place Laurier.
- Ou remplissez et mallez le coupon inséré dans cette page.
- Inscrivez votre nom, adresse et no de téléphone au verso de vos factures ou fac-similés. Invitez également vos parents et amis à déposer leurs factures à votre nom.
- Toutes les factures d'achats (ou fac-similés) datées du 30 décembre au 31 mai 1966 sont valables.
- Déposez vos preuves d'achats dans une boite spéciale au Salon de la Mariée 2e étage.
- Les membres de notre personnel ne peuvent participer à ce concours.

SOYEZ A L'ECOUTE DE CJLR ET CHRC les samedis de 10h.30 à 11h. pour notre émission au service de la fiancée.

Superbe et rayonnante

Une magnifique robe en organza délicatement garnie de dentelle de Chantilly, léger décolleté arrondi sur taille Empire d'un grand chic. Manche Lanterne, dernier cri et appliqué de dentelle au bas de la jupe. Disponible dans le blanc, taille 5 à 17 ans.

45.00

Paquet, salon de la mariée, 2e étage.

Paquet

Deux valeurs exceptionnelles à prix exceptionnellement bas!

Superbe mouton de Perse

teint noir et garni de vison teint noir. Une ligne nouvelle et superbe de coupe parfaite dénotant un grand chic et une parfaite élégance. Tailles 10 à 20 ans. Economisez 71.00

Rég. 459.00 388.

Castor rasé court

et teint. Dernière mode et vous assurant entière satisfaction. L'étiquette Paquet vous assure de la plus haute qualité et d'une coupe raffinée. Economisez 118.00. 10 à 20 ans.

Rég. 429.00 311.

Paquet, fourrures, 2e étage.

La taxe de vente suffit pour vous le réserver.

ASSURANCE ET ENTREPOSAGE GRATUIT DURANT L'ANNEE QUI SUIT LA LIVRAISON.

Décès

M. P.-E. Blouin

M. Paul-Emile Blouin, anciennement de Saint-Jean, Ile d'Orléans, époux de dame Lucienne Leclerc, est décédé le 31 janvier à Québec à l'âge de 48 ans.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, André et Jean-Claude; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: le R.P. Joseph Blouin, o.m.i., du Labrador; M. et Mme Roch Blouin (Madeleine), de Québec; M. et Mme Rolland Piché (Lucille), de Donnacona; M. et Mme Lucien Blouin (Jeannine), de Neuville; M. et Mme Raymond Blouin (Thérèse), de Château-Richer; M. et Mme Louis Turcotte (Léopoldine), de Québec; M. et Mme Paul-Eugène Blouin (Brigitte), de l'Ange-Gardien; M. et Mme Jean-Marie Blouin (Rollande), de Beauport; M. et Mme Joseph-Arthur Blouin (Georgette), de Charny; M. et Mme Charles Blouin (Gabriel), de Neufchâtel; M. et Mme Lucien Malouin (Colette), de Charlesbourg; M. Rodrigue Blouin, de Québec; M. et Mme Henri Blouin (Yolande), de Québec; M. et Mme Omer Leclerc, de Trois-Rivières.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Wilbrod Robert, 3221, avenue Royale, Giffard. Les funérailles auront lieu jeudi, en l'église de Saint-Jean, Ile d'Orléans, et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

Mme Oscar Foisy

Madame Oscar Foisy, née Cyrilda Lafond, autrefois de Québec, est décédée à l'Epiphanie le 23 janvier, à l'âge de 68 ans.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa fille, Soeur Ma-

rie Saint-Euthaise (Louisette Blais), franciscaine de Marie, missionnaire au Pakistan; son fils et sa belle-fille, M. et Mme Paul-André Blais (Germaine Blais), de Montréal; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs; M. et Mme Fernand Lafond (Simone Janvier), M. et Mme Alphonse Lafond (Adrienne Labonté), M. et Mme Chas-H. Roy (Jeannette Lafond), Mme Camille Belleau (Claire Lafond); ses petits-enfants Claude, Isabelle et Edith Blais.

Son service a été chanté en l'église de l'Epiphanie et l'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. —

M. F. Robitaille

M. Ferdinand Robitaille, propriétaire du restaurant Au Passant, époux de dame Marguerite Ménard, est décédé le 31 janvier à l'âge de 47 ans et 5 mois. Il demeurait au 803, rue Ste-Thérèse, Québec.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, MM. André et Jean-Guy Robitaille; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Jean-Paul Robitaille (Pauline Paquet), M. Jean-Marie Robitaille, M. et Mme Gaston Robitaille (Thérèse Plante), M. Pierre Robitaille, M. et Mme Rodolphe Blouin (Yvette), Mlle Marie-Rose Robitaille, MM. et Mmes Emile Pruneau (Madeleine), J. Corbin (Marie-Claire), Claude Bouthillette, Henri Pelletier, Elzéar Ménard et Adélard Bouthillette.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Sylvio Marceau, Inc., 270, Marie de l'Incarnation. Les funérailles auront lieu vendredi, en l'église de Saint-Malo, et l'inhumation au cimetière Saint-Charles.

M. J.-H. Lessard

M. J.-Henri Lessard, comptable à la Dominion Fish & Fruit pendant de nombreuses années, est décédé subitement, à l'âge

de 67 ans et 7 mois. Il était lépoux de dame Carmeline Ménard, et demeurait au 53 Est, rue des Chênes.

Outre son épouse, il laisse ses fils et filles, gendres et belles-filles: le Dr et Mme André Marois (Yvette Lessard), M. et Mme Alfred Lessard (Suzanne Boiteau), M. et Mme René Lessard (Yvette Lépine), M. et Mme Jean-Paul Lessard (Colette Simard), M. et Mme André Caron (Denise Lessard); son fils-adoptif, M. Jacques Gauthier; ses frères, sa soeur, ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Télesphore Lessard et Ernest Lessard, M. Albert Lessard, M. et Mme Pierre Lajeunesse (Imelda Lessard), M. Lucien Paquet; ses petits-enfants, Denis et Louise Marois, Carole, André, Robert, Michel, Gilles, Guy, Jocelyne, Dany et Lucie Lessard, Louisette, Jean-Yves, Sylvie, Richard et Nicole Caron.

Les funérailles auront lieu vendredi, en l'église de Saint-Albert le Grand. Les restes mortels sont exposés aux salons Sylvio Marceau, Inc., 594, 2e avenue, Limoilou. —

Mme Julien Levasseur

Dame Solange Lambert, épouse de M. Julien Levasseur, est décédée à Montréal, lundi, à l'âge de 48 ans et cinq mois.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses filles: Mmes Yvon Lavigne et André Vilder; ses fils, Louis-Jacques et Jean-Paul Levasseur; ses beaux-parents, M. et Mme Freddy Levasseur, de Macamick; sa soeur et son frère; la cantatrice Constance Lambert et M. Marcel Lambert.

Les funérailles auront lieu jeudi en l'église de Saint-Nicolas d'Ahuntsic.

M. J.-P. Boisvert

Monsieur Jean-Paul Boisvert, employé chez Kerhulu, époux de dame Emelia Leblanc, est décédé subitement le 29 janvier, à Québec, à l'âge de 50 ans et 7 mois. Il demeurait à 361, avenue Plante, Québec-Ouest.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants et beaux-enfants; M. et Mme Henri-Paul Boisvert, (Jeannine Tremblay), Mlle Madeleine Boisvert, M. et Mme Synett (Pierrette), Robert, Cécile et Susanne; son père, M. Thomas Boisvert; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs; M. et Mme J.-François Boisvert, M. et Mme Jules-Pierre Boisvert, M. et Mme Marcel Baillargeon, M. et Mme René Tremblay, Mlle Louisette Boisvert, M. Conrad Monfette, M. et Mme Charles-Edouard Boisvert, Mme Dosithée Boisvert, M. et Mme Armand Lacoursière, M. et Mme J.-M. Leblanc, M. et Mme Raoul Boudreau, M. et Mme Grégoire Veilleux, M. et Mme Clovis Veilleux, M. et Mme Rosaire Leblanc, M. et Mme Herman Leblanc, M. et Mme Léopold Leblanc, M. et Mme Joseph Thibodeau, M. et Mme Gérard Leblanc, M. et Mme Albert Leblanc, M. et Mme Alfred Leblanc, M. Charles-Henri Leblanc, M. et Mme Léonard Lapointe.

La dépouille mortelle est exposée à 194, avenue Proulx. Les funérailles auront lieu mercredi en l'église Notre-Dame de la Recouvrance. L'inhumation se fera au cimetière Saint-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée de Québec.

M. Wellie Patry

Monsieur Wellie Patry, propriétaire du Restaurant "Chez Wellie", époux de feu Lilianne Farley, est mort accidentellement le 29 janvier, à l'âge de 39 ans. Monsieur Patry demeurait à Saint-Etienne-de-Lauzon.

Monsieur Patry laisse dans le deuil son fils et sa fille: Wellie et Denise Patry; sa mère: Mme Wellie Patry (Anna Poliquin); son beau-père: M. Michel Farley; ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Raoul Farley, M. et Mme Eddy Farley, M. et Mme Albert Faucher, de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 120, rue Saint-Jean.

Le service sera chanté jeudi en l'église Saint-Coeur-de-Marie et l'inhumation suivra au cimetière Saint-Charles.

Mme Elz. Racine

Mme veuve Elzéar Racine, née Marie Beaulieu, demeurant au 846, rue des Prairies, Québec, est décédée à l'âge de 86 ans et 2 mois.

Elle laisse dans le deuil, ses fils et filles, gendres et belles-filles: Mlle Julia Racine, M. Blaise Racine, Mme veuve Eugène Turgeon (Annette Racine), M. et Mme Léon Myrand (Evelyne Racine), M. Donat Racine, M. et Mme Benoit Fortier (Edna), M. et Mme Emery Racine (Marie-Berthe Gagné), M. Alfred Racine, Mlle Simone Racine, M. et Mme Alfred Pelletier (Thérèse Racine), M. et Mme Paul-E. Racine (Frenette Gagnon), M. et Mme Lionel Labrecque (Françoise Racine); ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Mme veuve Josaphat Martel (Véronique Beaulieu), MM. Louis et Joseph Beaulieu, MM. et Mmes Onésime et Cyrille Beaulieu, Mmes veuves Joseph Poirier et Alexandre Quirion. Plusieurs petits-enfants, neveux et nièces lui survivent.

Les funérailles auront lieu vendredi, à Notre - Dame - de - la - Paix. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires J. Bouchard et Fils, Ltée, 1290, 1ère avenue. L'inhumation se fera au cimetière Saint-Charles.

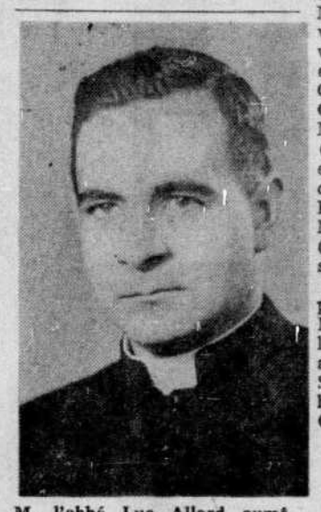

M. l'abbé Luc Allard, aumônier à l'Institut Monseigneur-Guay, de Lauzon, est mort accidentellement à Port-au-Prince, Haiti, le 22 janvier, à l'âge de 30 ans et 8 mois. Le service sera chanté samedi, en l'église Saint-Charles-Garnier, de Sillery.

Mme L. Labonté

Dame Simone Lachance, épouse de M. Lucien Labonté, est décédée le 30 janvier à l'âge

de 54 ans et 3 mois. Elle demeurait au 570 Ouest, Christophe-Colomb Québec.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses frères, sa soeur, ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Evariste Boulay (Jeanne d'Arc Lachance), Philippe Lachance, Roger Lachance et Albert Lachance; M. Georges-H. Lachance, Mme veuve Joseph Lachance, Mme veuve Raymond Lachance, MM. et Mmes Rosaire Labonté et Gérard Labonté, M. et Mme Ovila Drolet (Eva Labonté), Mme veuve Gilles Plamondon (Marie-Jeanne Labonté), MM. et Mmes Alphonse Lafond (Adrienne Labonté) et Champlain Robitaille (Lucienne Labonté), Mme veuves Georges Bolduc (Cécile Labonté), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Sylvio Marceau, Inc., 270, Marie - de - l'Incarnation. Les funérailles auront lieu jeudi, en l'église Saint-Joseph de Québec, et l'inhumation au cimetière Saint-Charles.

Russes modernes

Les cours par correspondance se multiplient à une allure folle en Union soviétique. Désireux de s'instruire, il y a actuellement 1,900,000 Russes qui augmentent ainsi leurs connaissances, alors que ce nombre n'était que de 567,000 il y a dix ans.

M. J. Grenier

SAINTS-ANGES — A l'hôpital Saint-Sacrement, de Québec, le 30 janvier, à l'âge de 71 ans et 4 mois, est décédé M. Joseph Grenier, époux de feu Amanda Gagné, de Saints-Anges, de Beauce.

Il laisse dans le deuil, ses soeurs, son frère, ses beaux-frères et sa belle-soeur: Mme veuve Dorvini Cloutier (Zélia Grenier), de Vallée-Jonction; M. et Mme Uldéric Picard (Marie Grenier), de Saints-Anges; M. et Mme Odilon Grenier (Athala Lessard), de Frampton; M. et Mme Ovila Perreault (Yvonne Grenier), de Lévis; ainsi que plusieurs oncle et tante, neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu en l'église paroissiale de Saints-Anges, de Beauce, jeudi et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

Mlle L.-A. Beaudry

Mlle Lauré Anna (Laurence) Beaudry, fille de feu Albert Beaudry et de feu Laura Chamberland, est décédée le 31 janvier, à Québec. Elle demeurait à 10, McMahon.

Elle laisse dans le deuil sa soeur, Mlle Marie Beaudry; ses belles-soeurs; Mme Léopold Beaudry, Mme Arthur Beaudry; ses neveux et nièces; Raynald, Réjean Beaudry, M. et Mme Daniel Langlois (Ginette Beaudry), Nancy, France, Annette Beaudry.

La dépouille mortelle est exposée à 300, Chemin Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi en la Basilique Notre-Dame de Québec. L'inhumation se fera au cimetière Saint-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée de Québec. —

Mme Vve Ernest Tremblay

Madame veuve Ernest Tremblay, née Alexina Goudreault, est décédée le 31 janvier. Madame Tremblay demeurait au 671, rue Saint-Jean, Québec.

Madame Tremblay laisse dans le deuil ses filles et son gendre: M. et Mme Joseph de la Boissière (Rosa Tremblay), de Roberval, et Mlle Juliette Tremblay; son frère, son beau-frère et sa belle-soeur: M. et Mme Joseph Goudreault, M. J.-H. Tremblay, les Eboulements, plusieurs neveux, nièces et quatre petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120 rue Saint-Jean. Le service sera chanté jeudi en l'église Saint-Jean - Baptiste et l'inhumation suivra au cimetière de Orsainville.

BEAUDRY — A Québec, le 31 janvier 1966, est décédée Mlle Laure-Anna (Laurence) Beaudry, fille de feu Albert Beaudry et de feu dame Laura Chamberland, demeurant à 10, rue McMahon.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 300, Chemin Sainte - Foy, à 8.45 heures, pour la basilique Notre - Dame de Québec et de là au cimetière Saint - Charles.

BERTRAND — A l'hôpital Saint - Augustin de Courville, le 31 janvier 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Lionel Bertrand, célibataire, fils de feu Joseph Bertrand et de feu dame Célina Marcotte, demeurant à Cap - Santé, comté de Portneuf.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9.30 heures.
Départ de la maison mortuaire chez son frère, M. J. - Paul Bertrand, rang Saint - Joseph, à 9 heures, pour l'église de Cap - Santé et de là au cimetière paroissial.

BISSONNETTE — A Donnacona, le 31 janvier 1966, à l'âge de 66 ans et 10 mois, est décédé M. Israël Bissonnette, époux de dame Desneiges Gagnon, demeurant à Donnacona.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 février, à 11 heures.
Départ du funérarium Roger Benoit, 344, rue Notre - Dame, Donnacona, à 10.45 heures, pour l'église de Donnacona et de là au cimetière paroissial.

BLOUIN — A Québec, le 30 janvier 1966, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Paul - Emile Blouin, époux de dame Lucienne Leclerc, anciennement de Saint-Jean, Ile d'Orléans.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9.30 heures.
Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 3221, avenue Royale, Giffard, à 8.45 heures, pour l'église de Saint - Jean, Ile d'Orléans, et de là au cimetière paroissial.

BOISVERT — A Québec, le 29 janvier 1966, à l'âge de 50 ans et 7 mois, est décédé subitement M. Jean - Paul Boisvert, employé chez Kerhuiu, époux de dame Emilia Leblanc, demeurant à 361, avenue Plante, Québec - Ouest.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.
Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 194, avenue Proulx, à 9.45 heures, pour l'église Notre - Dame - de - la - Recouvrance et de là au cimetière Saint - Charles.

BOUCHER — A Lévis, le 29 janvier 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Evelina Robichaud, épouse de M. Thomas Boucher demeurant à 27, rue Saint - Louis, Lauzon.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ des salons funéraires Gauthier Ltée, 239, rue Saint - Joseph, Lauzon, à 8.45 heures, pour l'église Saint - Antoine de Bienville et de là au cimetière de Lauzon.

BROUSSEAU — A Québec, le 31 janvier 1966, à l'âge de 76 ans et 6 mois, est décédé M. Armand-J. Brousseau, époux de Dame Alexina Paré, demeurant au 681 rue Racine.
Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire de la Co. Hubert Moisan au no 283 Est St-Joseph à 9.45 hres pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobile.

COTE — A l'hôpital de l'Enfant - Jésus, le 29 janvier 1966, à l'âge de 86 ans et 4 mois, est décédé M. François Côté, époux de feu dame Emma Leclerc, demeurant à 125, avenue Royale, Saint - Pierre, Ile d'Orléans.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.
Départ de sa résidence, 125, avenue Royale, Saint - Pierre, Ile d'Orléans, à 9.50 heures, pour l'église de Saint - Pierre et de là au cimetière paroissial.

GAGNON — A Québec, le 29 janvier 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Adèle Dancause, épouse de feu M. Eudore Gagnon, demeurant à 379, rue Dolbeau.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 février, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, boulevard Saint - Cyrille Ouest, à 9.45 heures, pour l'église Notre - Dame - du - Chemin et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobile.

GIROUX — A Québec, le 30 janvier 1966, à l'âge de 25 ans, est décédé M. Gaston Giroux, époux de Dame Mariel-le Paquet, demeurant au 182 rue de l'Eglise, Ste-Thérèse de Lisieux.
Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.
Départ de la nouvelle résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., au no 736 Avenue Royale, Beauport à 9.30 hres pour l'église de Ste-Thérèse, et de là au cimetière paroissial.

LABONTE — A Québec, le 30 janvier 1966, à l'âge de 54 ans et 3 mois, est décédée dame Simone Lachance, épouse de M. Lucien Labonté, demeurant à 570 ouest, rue Christophe - Colomb.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 février, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, rue Marie - de - l'Incarnation, à 8.45 heures, pour l'église Saint - Joseph et de là au cimetière Saint - Charles.

LACASSE — A Québec, le 29 janvier 1966, à l'âge de 81 ans et 10 mois, est décédée dame Marie - Louise Deslauriers, épouse en premières noces de feu Jean - Baptiste Lachance et en secondes noces de feu Napoléon Lacasse.
Madame Lacasse sera exposée au salon funéraire Rémi Robert, à Saint - Ephrem de Beauce, jusqu'à jeudi où un second service sera chanté à 10 heures en l'église de Saint-Ephrem et l'inhumation suivra au cimetière paroissial.

LAFLAMME — A Saint - François, comté de Montmagny, le 29 janvier 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Alvine Lapointe, épouse de feu Proculus Laflamme.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.
Départ du salon mortuaire Laurent Normand, à Saint - François, comté de Montmagny, à 9.45 heures, pour l'église de Saint - François et de là au cimetière paroissial.

LARIVIERE — A l'hôpital Jeffery Hale, le 29 janvier 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Romain Larivière, époux de feu dame Mélanie Gosselin, demeurant à Saint - Bernard, comté de Dorchester.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 9.45 heures, pour l'église de Saint - Bernard et de là au cimetière paroissial.

LAVERDIERE — A Montréal, le 28 janvier 1966, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Jacques Laverdière, fils de M. Edouard Laverdière et de feu dame Jeanne Samson, demeurant à 6368, rue Bordeaux, Montréal.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 février à 9 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8.45 heures pour l'église Sainte-Claire d'Assise et de là au cimetière Mont Marie de Lévis.
Le trajet se fera en automobile.

LESSARD — A Québec, le 31 janvier 1966, à l'âge de 67 ans et 7 mois, est décédé M. Joseph - Henri Lessard, époux de dame Carmeline Ménard, demeurant à 53, Des Chênes Est.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 février, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 594, 2e Avenue, à 8.40 heures, pour l'église Saint - Albert - le - Grand et de là au cimetière Saint - Charles.

NOEL — A Québec, le 31 janvier 1966, à l'âge de 77 ans et 10 mois, est décédée dame Léa Bédard, épouse de feu Joseph Noël, demeurant à 813 ouest, rue Saint - Vallier.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 3, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, rue Marie-de - l'Incarnation, à 8.45 heures, pour l'église Saint - Malo et de là au cimetière Saint - Charles.

PATRY — A Saint - Etienne de Lauzon, le 29 janvier 1966, à l'âge de 39 ans, est décédé accidentellement M. Wellie Patry, propriétaire du restaurant Chez Wellie, époux de feu dame Lilianne Farley, demeurant à Saint - Etienne de Lauzon.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, rue Saint - Jean, à 9.45 heures, pour l'église Saint - Coeur - de - Marie et de là au cimetière Saint - Charles.
Le trajet se fera en automobile.

RACINE — A Québec, le 31 janvier 1966, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée dame Marie Beaulieu, épouse de feu M. Elzéar Racine, demeurant à 846, rue des Prairies.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 février, à 9 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8.45 heures, pour l'église Notre - Dame - de - la - Paix et de là au cimetière Saint - Charles.
Le trajet se fera en automobile.

ROBITAILLE — A Québec, le 31 janvier 1966, à l'âge de 47 ans et 5 mois, est décédé M. Ferdinand Robitaille, époux de Dame Marguerite Ménard, demeurant au 803 Ste-Thérèse.
Les funérailles auront lieu vendredi le 4 à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., au no 270 Marie de l'Incarnation à 9.45 hres pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

THIBEAULT — A Québec, le 31 janvier 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Armand Thibeault, ex - représentant de Muller Ltée, époux de dame Yvonne Daigneault, demeurant à 1440, Garnier, Québec.
Les funérailles auront lieu à Montréal.
Prière de ne pas envoyer de fleurs.

TREMBLAY — A Québec, le 31 janvier 1966, est décédée dame Alexina Goudreault, épouse de feu Ernest Tremblay, demeurant à 671, rue Saint - Jean.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, rue Saint - Jean, à 8.45 heures, pour l'église Saint - Jean - Baptiste et de là au cimetière d'Orsainville.
Le trajet se fera en automobile.

VEILLEUX — A Québec, le 29 janvier 1966, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Arthur Veilleux, époux de feu dame Delphina Bourret, demeurant rue du Roi.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 318, de la Canardière, à 8.45 heures, pour l'église Saint - Roch et de là au cimetière Saint - Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

DELAGE — Mesdames Adélard Vallières et Roméo Roy remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mlle Julienne Delage, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

PELLETIER — M. Alphonse Pelletier, de Kamouraska, et ses trois filles, Mme Raiford, Mme Lebel et Mme Tremblay remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de madame Alphonse Pelletier, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

Une grande reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue. M. Jos. - Eugène Gauthier, Chicoutimi - Nord.

RHETOS 1943-44
du Séminaire de Québec

Les Rhétoriciens 1943-44 du Séminaire de Québec sont priés d'assister au service de M. François Côté, père de leur confrère l'abbé Dominique Côté. Le service sera chanté mercredi, le 2 février, en l'église St-Pierre, Ile d'Orléans.

Le secrétaire.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Mme J.-EMILE LEGARE

Jeudi le 3 février, à 8h.30, en l'église de Beauport, sera chanté le service anniversaire de Mme J.-Emile Légaré, née Gertrude Boucher. Parents et amis sont invités à y assister.

ANGLAIS
EN 3 MOIS
AUDIO-VOCAL
Le seul laboratoire fournissant une enregistreuse pour pratique à domicile.
785 de SALABERRY
ch. 206
ANCIENNEMENT 20 ST-JEAN
522-6624
NOM .....
.....
ADRESSE .....
.....
VILLE .....
TEL.: .....

STATIONS DE SERVICE
SUNOCO
A LOUER
ENDROITS IDEALS - REVENUS GARANTIS
TELEPHONEZ
653-9389
De 9h. a.m. à 5h. p.m.
2785 Boul. Laurier, Ste-Foy

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GTA-66-10010
pour 10h.30 a.m., h.n.e.
le mardi, 22 février 1966
FOURNITURE "D'UN (1) CAMION TRACTEUR 6 x 4"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m à l'endroit suivant :

DIRECTION DES CONTRATS
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatre mille dollars ($4,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 27 janvier 1966.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ASY-66-10001
pour 10h.30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 15 février 1966
FOURNITURE DE "3 TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE 5-6.7 MVA"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document ASY-66-10001 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement, 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. au :

Service des Achats
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de neuf mille dollars ($9,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 27 janvier 1966.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ALS-66-10001
pour 10h.30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 15 février 1966
FOURNITURE DE "COMPTEURS ELECTRIQUES"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document ALS-66-10001 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement, 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. au :

Service des Achats
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, 1, P.Q.

Un dépôt de vingt-cinq mille dollars ($25,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 27 janvier 1966.

CITE DE ST-ROMUALD D'ETCHEMIN

APPEL D'OFFRES POUR LA VENTE D'HUILE A CHAUFFAGE

Le Conseil municipal recevra des appels d'offres pour la fourniture d'huile à brûleur pour les édifices municipaux, soit l'hôtel de ville, l'usine de filtration et le garage municipal.

L'huile à fournaise ordinaire est employée à l'hôtel de ville.

L'huile diesel requise pour le fonctionnement des moteurs est requise pour la fournaise de l'usine de filtration.

Au garage municipal, seule l'huile "Bunker" est employée.

Les prix soumis devront être "fermes" pour la période du 1er mars 1966 au 31 mai 1967, pour livraison suivant le besoin à l'immeuble concerné F.O.B. St-Romuald.

La qualité offerte devra être mentionnée, le camion de livraison devra être muni d'un compteur approuvé, vérifié et certifié par l'inspecteur des poids et mesures.

Toute offre devra être déposée sous enveloppe cachetée, scellée et marquée "Offre pour la fourniture d'huile à brûleur" et déposée au bureau de la Cité 1247 rue Commerciale, St-Romuald, Qué., avant 4 heures de l'après-midi, le 10 février 1966.

Le Conseil ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des offres déposées.

St-Romuald d'Etchemin, **le 28 janvier 1966.**

Antoine Gosselin,
Secrétaire-trésorier.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER NO: 1108-3

PROJET: Exploitation de concessions: Boutiques de spécialités alimentaires et confiseries..

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.N.E.)

LE LUNDI, 28 FEVRIER 1966

Des soumissions peuvent être présentées pour un ou plusieurs débits, dans toutes les catégories.

Cet appel de Soumissions ne comprend pas les concessions pour la vente d'aliments par distributeurs automatiques.

Les formules de soumissions et les Spécifications donnant les exigences de la Compagnie peuvent être demandées par écrit au Service des Concessions et Licences (Division des Restaurants) de la Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle de 1967, Place Ville-Marie, à Montréal.

La compagnie réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

JEAN-CLAUDE DELORME
Secrétaire
24ème étage
Place Ville-Marie
Montréal, Québec.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

Ministère de la Voirie
Projet 6205-66

— Les soumissionnaires voudront bien prendre note concernant les travaux de revêtement en béton bitumineux d'une section de la route Amos-Matagami, dans les cantons Chaste, Soissons, Maizerets, Sauvé & Douay, comté d'Abitibi-Est, que ce projet est en suspens pour une période indéterminée et que l'ouverture des soumissions qui devait avoir lieu mercredi le 9 février 1966 a été cancellée.

Projet 9201-66

— Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route No 9-B, dans les paroisses de Saint-Jean, Saint-Blaise et Saint-Paul de l'Ile aux Noix, comté de Saint-Jean. Longueur de 13.08 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Iberville, Napierville, Laprairie et Saint-Jean.

Un versement de $10.00, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $12,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.) le 2 mars 1966.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre
Roger LaBrèque

Ministère des Travaux Publics

Projet no 211-66

à: QUEBEC.
Améliorations au Palais de Justice de Québec et à l'ascenseur, aile Rue Desjardins.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux qui ont leur établissement principal dans l'un des comtés de Lévis, Lotbinière, Québec-Centre, Québec-Comté, Québec-Est, Québec-Ouest et St-Sauveur.

Un versement de $20.00 (chèque certifié ou mandat-poste) à l'ordre du Ministre des Travaux Publics (remboursable aux soumissionnaires seulement, sur remise des plans et devis, lorsque retournés en bonne condition dans les 15 jours qui suivent l'ouverture des soumissions) est requis pour obtenir plans et devis à la chambre 33, Edifice "A", Parlement, Québec.

Clôture des soumissions: à 3.00 Heures P.M., à la chambre 33-A, Parlement, Québec:

MARDI, LE 15 FEVRIER 1966.

Garanties: chèque visé ou cautionnement de 10% à l'ordre du Ministre des Finances avec soumission. A la signature du contrat: cautionnement d'exécution et des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat.

Le sous-ministre,
HERVE-A. GAUVIN.
Québec, le 25 janvier 1966.

Service général des achats
Projet no 439

3 Transformateurs, 333KVA
Ministère des Travaux Publics,
Ville de Duberger, P.Q.
Clôture des soumissions: 11.00 a.m., H.N.E., 10 février 1966.

Projet no 440

1 Dynamomètre pour vérification de transmissions automatiques.
Ministère de l'Education,
Institut de Technologie,
Shawinigan, P.Q.
Clôture des soumissions: 4.00 p.m., H.N.E., 15 février 1966.

Projet no 441

69,000 P.M.P. Bois
Ministère de la Voirie,
Cookshire, Cté Compton, P.Q.
Clôture des soumissions: 4.00 p.m., H.N.E., 15 février 1966.

Projet no 442

100,000 P.M.P. Bois
Ministère de la Voirie,
Chicoutimi, Cté Chicoutimi, P.Q.
Clôture des soumissions: 4.00 p.m., H.N.E., 15 février 1966.

Projet no 443

83,000 P.M.P. Bois
Ministère de la Voirie,
Beauceville, Cté Beauce, P.Q.
Clôture des soumissions: 4.00 p.m., H.N.E., 15 février 1966.

Projet no 444

44 Tonnes Acier
Ministère des Travaux Publics,
Service du Matériel et Outillage,
Ville de Duberger, Qué.
Clôture des soumissions: 11.00 a.m., H.N.E., 9 février 1966.

Projet no 445

Contrat d'Impression pour Permis de Pêche,
Ministère du Tourisme, Chasse et Pêche,
Québec.
Clôture des soumissions: 11.00 a.m., H.N.

Paquet

REG. 69.95, 79.95 et 85.00

Worsted 100% laine et térylène et laine

700 complets en tout provenant de nos fournisseurs les plus renommés. La confection des plus soignées, la coupe récente et tout dernier cri, le chic inégalé et la haute qualité des tissus et de la coupe vous garantissent une entière satisfaction et notre BAS PRIX EXTRAORDINAIRE vous assure une économie hautement appréciable! UNE SEULE FOIS PAR ANNEE, une telle économie vous est donnée en occasion! A vous d'en profiter et de passer bientôt chez Paquet vous procurer un ou plusieurs de ces complets de haute renommée et de grande réputation! Légers frais pour réparations.

Tailles 36 à 48 dans le gris, bleu, brun et vert.

Paquet, complets pour messieurs, rez-de-chaussée.
AUSSI EN VENTE A PLACE LAURIER

Chics souliers

de marque réputée

à prix incroyablement bas!

A vous d'en profiter monsieur! Voilà sans doute l'occasion tout indiquée pour vous de renouveler vos chaussures à prix très bas pour une si haute qualité! Choix de modèles loafers, lacés, Bluecher ou Balmoral. Semelles de cuir très résistantes et talons de cuir offrant une grande résistance à l'usure. Dans le noir seulement, pointures 6 à 11.

Rég. 21.99

13.88

Paquet, chaussures pour hommes, rez-de-chaussée.
Commandez par téléphone. 529-4501

HEURES D'AFFAIRES A ST-ROCH: TOUS LES JOURS 9H. A 5H.30 JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'A 9H.30 A PLACE LAURIER: DE 9H.30 A 5H.30 ET MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'A 9H.30 P.M.